TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 083 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 18 SEPTEMBRE 1980

Les marins-pêcheurs de Boulogne votent pour la reprise du travail

LIRE PAGE 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, S 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 35 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 229 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.-A., 95 cts; Yougoslavie, 35 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. François-Poncet à Alger

Annoncée quelques heures seulement avant le départ du ministre des affaires étrangères, la visite de M. François-Poncet mercredi et jeudi à Alger n'est nullement précipitée. Elle a été préparée avec grand soin, et c'est cette minutie et la volonté des deux gouvernements d'aboutir à des résultats limités mais tangibles qui les ont incités à éviter toute annonce prématurée. La visite de M. François-Poncet, initialement prévue pour le 12 juillet, avait été ajournée au dernier moment, l'Algérie souhaitant notamment rouvrir certains dossiers. Alger et Paris ont voulu éviter un nouveau faux pas.

Depuis dix-huit ans, les relations franco-algériennes, naviguant entre les récifs de la politique mondiale et régionale et des difficultés spécifiques, ont connu des hauts — le voyage de M. Giscard d'Estaing à Alger en 1975 — et des bas, notamment lorsque Alger accusait Paris de prendre parti pour ses adversaires dans l'affaire saharienne. Simultanément, le contentieux hérité de cent trente ans de colonisation se compliquait au fil des ans.

L'effort de la diplomatie française consista à persuader l'Algérie, d'une part, que Paris était neutre dans l'affaire saharienne, et, d'autre part, que le contentieux pouvait être réglé en tant que tel. C'est ce que fit M. François-Poncet à Alger en 1978. La visite que son collègue M. Benyahia lui rendit en janvier permit de circonscrire les problèmes et de déterminer des bases de négociation.

Un premier aboutissement est enregistré aujourd'hui. Plusieurs accords seront conclus, notamment sur la sécurité sociale et les allocations familiales, sur les questions intéressant les Français d'Algérie (abrogation de la législation sur les biens vacants, autorisation de certains transferts de fonds) et surtout sur l'incitation au retour des travailleurs algériens de France.

Le principe du retour n'était pas objet de litige. Paris, en raison du chômage, souhaite réduire la main-d'œuvre étrangère, et Alger s'est déclaré favorable au rapatriement de ses ressortissants. Encore les Algériens tiennent-ils à ce que les départs soient volontaires et les retours ordonnés. Les incitations françaises au départ ont donné peu de résultats, mais ce qui est nouveau dans l'accord franco-algérien, c'est que les deux gouvernements coopéreront.

Le gouvernement français accordera des indemnités et des prêts aux partants ; il construira des centres de formation en France et en Algérie et fournira enseignants et formateurs. L'Algérie prendra en charge les salaires des rapatriés, leur accordera des facilités fiscales et des aides au logement. Ce régime sera maintenu pendant trois ans, au cours desquels la France s'engage à proroger les certificats de travail. Au vu des résultats, les deux gouvernements décideront de poursuivre ou de modifier l'expérience.

Tout ne sera pas réglé pour autant. La définition des nationalités, le renvoi en Algérie des archives de la période coloniale, entre autres, sont encore en suspens. Un obstacle de taille est cependant écarté, pour un temps au moins, sur la voie de l'entente franco-algérienne. Il reste à souhaiter que ce rapprochement ait des effets bénéfiques sur l'ensemble de la région, et plus généralement sur la Méditerranée, et les relations Nord-Sud.

En Espagne

M. ADOLFO SUAREZ POSE LA QUESTION DE CONFIANCE DEVANT LES CORTÈS

(Lire page 3.)

La répression à Séoul

M. Kim Dae-jung chef de l'opposition sud-coréenne a été condamné à mort

M. Kim Dae-jung, chef de l'opposition sud-coréenne, a été condamné à mort par une cour martiale, mercredi 17 septembre, à *Séoul. Vingt-trois personnes, jugées en même temps que lui,* ont été condamnées à des peines allant de deux ans à vingt ans de prison. Selon des sources citées par l'Agence France-Presse, la sentence sera sans doute confirmée par la Cour suprême, mais le général Chon, chef de l'Etat, pourrait gracier son adversaire politique pour des raisons d'opportunité.

Au Japon, où M. Kim Dae-jung avait été enlevé par les services spéciaux sud-coréens, en 1973, le premier ministre, M. Zenko Suzuki, a exprimé son « inquiétude » devant une sentence qualifiée par le ministre des affaires étrangères de « rigoureuse et inattendue ». Le gouvernement ouest-allemand a annoncé son intention de demander à ses partenaires de la C.E.E. d'intervenir en faveur de M. Kim.

De notre correspondant

Tokyo. — Présenté comme coupable avant même d'être *jugé*, M. Kim Dae-jung a été condamné, par une cour martiale dont les juges ont suivi, comme on pouvait s'y attendre, les conclusions de l'accusation portant que « *des politiciens comme lui doivent être éliminés de cette terre pour le bien du pays* ». Les vingt-trois autres opposants, parmi lesquels des professeurs et un théologien, accusés eux aussi de sédition et jugés en même temps que M. Kim, ont été condamnés à des peines de deux à vingt ans de prison.

Trois semaines durant, ces hommes ont comparu devant une cour martiale dont l'atmosphère tenait, selon l'expression d'une personne présente, d'un « *tribunal d'Inquisition* » : ni preuves ni témoins, des accusations inlassablement répétées, des doigts pointés vers les accusés, un ton et une agressivité des juges en uniforme qui, tout au long des audiences auxquelles nous avons assisté, ne laissaient guère de doute sur l'issue de ce procès essentiellement politique.

Si cette procédure a eu un sens, ce fut uniquement celui de marquer qu'il n'y a place dans la Corée du général Chon Too-Hwan ni pour un homme qui en 1971 avait recueilli 45 % des suffrages lors des élections présidentielles qui l'opposaient à Park Chung-hee ni pour les idées qu'il a défendues depuis *lors malgré* un enlèvement, des emprisonnements pour des motifs divers et des assignations à résidence : « *Jamais plus ne doivent exister des hommes tels que lui dans l'histoire de la Corée* », affirmaient ses accusateurs dans leur réquisitoire.

M. Kim a donc été reconnu coupable. Mais coupable de quoi ? *Ses juges ont repris à leur compte* les conclusions d'une accusation qui s'était contentée d'aligner les « crimes » sans même se donner la peine d'étayer ses allégations. Ils ont, en revanche, ignoré les déclarations des accusés, notamment, celles faisant état de tortures qui ont été à l'origine de leurs « aveux ».

« *J'ai subi des traitements proches de la torture* », déclarait à une audience M. Kim, qui a été interrogé soixante jours de suite pendant douze heures quotidiennement et fut, parfois, obligé de se dévêtir complètement devant ses geôliers. « *Combien j'ai souffert mentalement est impossible à dire* », affirmait-il d'une voix sourde. Il avait perdu alors la verve du politicien qu'on comparait naguère au président Kennedy.

Amaigri, pâle et las, M. Kim, en raison de son état de santé, avait été autorisé à répondre assis aux questions de ses juges. Le professeur Lee Lim-yong, pour sa part, a raconté, devant la cour, qu'il avait été battu à plusieurs reprises au point de ne plus pouvoir se servir de son bras gauche.

Six chefs d'accusations avaient été retenus contre M. Kim : 1). Complot contre la sûreté de l'Etat ; 2). Incitation à l'émeute (depuis supprimé de l'acte d'accusation) ; 3). Violation de la loi martiale ; 4). Violation de la loi sur la sûreté nationale ; 5). Violation des lois anticommunistes ; 6). Violation de la réglementation sur les changes.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Le dialogue U.R.S.S.-États-Unis

Des conversations pourraient s'ouvrir à la mi-octobre sur les armes nucléaires en Europe

M. Reginald Bartholomew, directeur des affaires politico-militaires au département d'Etat, a annoncé, mardi 16 septembre, à Bruxelles, à l'issue d'une réunion de deux jours du groupe consultatif spécial de l'OTAN, que « l'évolution récente de la position soviétique ouvrait la voie pour entamer des discussions préliminaires sur les armes eurostratégiques » entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Ces conversations seront ouvertes, a-t-il ajouté, « sans condition préalable et dans un futur immédiat », probablement le 15 octobre. Auparavant, MM. Muskie et Gromyko évoqueront ce problème au cours de la rencontre qu'ils auront le 25 septembre à New-York, en marge de la session de l'ONU.

L'ouverture de ces conversations avait été rendue possible lorsque les dirigeants soviétiques, recevant M. Schmidt à Moscou, au début de juillet, avaient abandonné la condition préalable formulée précédemment, à savoir que l'OTAN renonce à installer, en Europe, à partir de 1983, des missiles américains à moyenne portée, comme il s'y était engagé en décembre dernier.

La date du 15 octobre pour *l'ouverture des discussions préliminaires* à Genève n'est pas encore confirmée du côté américain — M. Muskie attend pour ce faire l'accord définitif de son *homologue soviétique*, — *mais elle* a été révélée par M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, en marge du conseil des ministres de la C.E.E. à Bruxelles.

L'important, en fait, est que les deux superpuissances reprennent par ce biais un contact pratiquement *interrompu depuis le début* de l'année, et que leurs deux ministres des affaires étrangères vont avoir à ce sujet, le 25 septembre à New-York, leur première *discussion concrète après* la « prise de contact » qu'avait été l'entrevue de Vienne, le 15 juin dernier, peu de temps après la *nomination* de M. Muskie au département d'Etat.

Faut-il en conclure que la page est tournée sur l'affaire d'Afghanistan ? On s'en défend bien entendu du côté américain, et il n'est pas question de lever les sanctions décidées par M. Carter en janvier.

Il faut bien admettre pourtant qu'une part importante de ces sanctions, en tout cas la plus spectaculaire, s'est éliminée d'elle-même avec la fin des Jeux olympiques de Moscou, que l'embargo sur les céréales sera difficile à maintenir à partir de la prochaine saison agricole.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 8.)

POINT

L'« affaire Delpey » ou la serpillière et le seau

Depuis quatre mois qu'il est incarcéré en vertu de ce qu'on peut appeler une lettre de cachet, M. Roger Delpey a lieu de se réjouir de la lecture du Canard enchaîné, *paru ce mercredi 17 septembre. Sous réserve que le secret dont est entouré l'ancien soldat d'Indochine converti au service d'un empereur en disgrâce ne le prive pas de la lecture des journaux.*

Car le témoignage téléphonique de Jean-Bedel Bokassa sur M. Delpey apporte à l'incarcération de ce dernier une explication peu honorable pour les institutions judiciaires françaises, accusées, non sans preuves, de retenir en prison un homme à qui on doit reprocher, plus que toute autre chose, ses mauvaises fréquentations. Mais un tel reproche pourrait être étendu à d'autres...

A vrai dire, on se doutait un peu (le Monde des 21 mai et 9 juin) que les arguments légaux avancés pour justifier la détention de M. Delpey n'étaient que l'ordinaire habillage juridique dont on couvre les affaires malodorantes. On en est maintenant assuré.

Sans remonter plus haut qu'il ne convient aujourd'hui dans les rouages de l'Etat, force est de constater qu'une fois de plus la vertueuse justice a été chargée, pour nettoyer prestement la République que menaçaient les possibles révélations d'un-homme-qui-en-savait-trop, d'empoigner la serpillière et le seau. Comme on le voit régulièrement, elle ne s'est pas trop fait prier.

Et qu'on ne vienne pas dire que la justice classique ne saurait être compromise par cette juridiction particulière qu'est la Cour de sûreté de l'Etat. Car cela reviendrait à reconnaître, selon la formule traditionnelle, que la Cour de sûreté, exclue du monde judiciaire convenable, « ne rend pas des arrêts, mais des services ».

(Lire page 10.)

DURÉE DU TRAVAIL, CHOMAGE, INFLATION

Libération et enchaînement

par PIERRE DROUIN

Cette fois, le gouvernement va faire le saut. Après avoir écouté d'une oreille distraite ceux qui souhaitaient que les entreprises privées, publiques, ainsi que les administrations offrent un nombre important d'emplois à temps partiel, il va présenter lors d'un prochain conseil des ministres deux projets de lois pour favoriser cette formule (1).

Cette décision des pouvoirs publics s'explique par de nombreuses raisons. La première est qu'il existe une forte demande d'emplois mieux adaptés à la vie de femmes, de jeunes et de personnes âgées. Selon les études existantes, dont les résultats sont rapportés dans le rapport sur les options du VIII[e] Plan, le nombre des personnes intéressées serait supérieur à un million. Autre intérêt de cette mesure : le montant du salaire des intéressés est réduit proportionnellement à la durée de leur travail, ce qui n'alourdit donc pas les charges de l'économie.

Le gouvernement n'est pas fâché non plus, dans l'attente hypothétique d'une reprise des négociations sur la durée du travail de « faire quelque chose » dans cette direction et aussi de provoquer un *mouvement vers des* emplois — à temps partiel — dans la fonction publique, alors que le budget pour 1981 ne prévoit pas de création de postes.

Ces dispositions nouvelles, qui ne pourront se traduire dans les faits qu'après un certain temps d'adaptation, entraîneront-elles la réduction du nombre des chômeurs ? La réponse, à première vue, ne fait pas de doute puisque les administrations et les entreprises devront embaucher du personnel nouveau pour compenser la réduction du travail de ceux qui auront choisi cette formule. Mais, du même coup, ne va-t-on pas créer une demande supplémentaire d'embauche, du fait de ces facilités nouvelles consacrées par la loi ? Personne ne peut dire quel sera le solde. On pense seulement qu'il sera positif.

Qu'il s'agisse de la réduction générale de la durée du travail, de la « consécration » du temps partiel, ou d'autres dispositifs, une grande incertitude planera toujours sur l'effet réel des méthodes soi-disant destinées à améliorer l'emploi. M. Michel Debré a raison de répéter que le chômage n'est pas une fatalité, mais tous les moyens de le réduire ne sont pas sains.

Les Américains, sans trop le dire, ont pensé que la diminution de la productivité aurait pour résultat de créer plus d'emplois. Quand on voit ce qui se passe aujourd'hui dans l'*industrie* automobile outre-Atlantique où les licenciements massifs se multiplient, on comprend vite. C'est, au contraire, le renforcement de la productivité, c'est-à-dire finalement la compétitivité, qui est un des moyens les moins dangereux de freiner le chômage global. On crée de ce fait des richesses, donc des possibilités de répondre à des besoins nouveaux, ou à d'anciens non encore satisfaits, ce qui conduit à élargir la panoplie des emplois.

(Lire la suite page 42.)

(1) Le *Monde* du 11 septembre.

Le quadricentenaire de Palladio

Vicence, Venise, Vérone et toute l'Italie rendent hommage à Palladio, l'architecte qui symbolise l'union de l'ouvrage humain le plus pur à la nature la plus intense.

Lire l'article d'André Chastel, page 17, dans « le Monde des arts et des spectacles ».

LA MORT DE JEAN PIAGET

Le professeur Jean Piaget est mort mardi 16 septembre, à Genève, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après une hospitalisation d'une dizaine de jours.

Le philosophe de l'intelligence

Avec Jean Piaget disparaît non seulement celui qui était considéré comme « *le plus grand psychologue du vingtième siècle* », mais l'un des esprits les plus universels de ce temps. Biologiste, logicien, sociologue, il a poursuivi, à la tête d'équipes de chercheurs comprenant des mathématiciens et des physiciens, une recherche pluridisciplinaire sur les mécanismes de l'intelligence et le développement de la pensée, qui a donné lieu à une œuvre gigantesque, comptant plus de deux cent cinquante ouvrages et d'innombrables articles.

Ayant commencé sa carrière scientifique... à onze ans, en publiant un article sur le moineau albinos, il s'est rapidement passionné ensuite pour la philosophie et a, tout au long de sa carrière, mêlé intimement l'expérimentation scientifique et la réflexion théorique.

Il est surtout connu du grand public pour ses travaux sur la psychologie de l'enfant et sa description des stades par lesquels celui-ci passe d'une intelligence purement pratique à l'abstraction, puis à l'activité *proprement intellectuelle*.

Mais ces recherches — qui ont eu des conséquences considérables dans le domaine de la pédagogie — faisaient partie d'une réflexion beaucoup plus globale sur l'acquisition des connaissances et le fonctionnement de l'intelligence, et visaient à fonder une théorie de la connaissance sur une base scientifique.

Le Centre international d'épistémologie génétique de Genève, qu'il fonda en 1953 et qui réunissait des spécialistes des disciplines les plus diverses, a été à l'origine d'une production intellectuelle d'une richesse et d'une densité stupéfiantes.

(Lire page 16.)

JACQUELINE GRAPIN

RADIOSCOPIE DES ETATS-UNIS

"Un livre... serein, réaliste... une analyse sérieuse de la réalité américaine et de la situation internationale."
JACQUES THIBAU / LE MATIN

"Le premier livre de synthèse publié en français sur les Etats-Unis depuis 1973. Un ouvrage extrêmement riche, compétent et clair..."
THIERRY DE MONTBRIAL / LE MONDE

CALMANN-LÉVY

AU JOUR LE JOUR

Au moins un

Le fait qu'un soldat russe soit allé se réfugier à l'ambassade américaine à Kaboul ne signifie pas que dans un proche avenir toute l'armée rouge va demander l'asile politique aux Etats-Unis. Par contre, cela prouve qu'il existe au moins un Soviétique en Afghanistan qui se sent aussi peu libre à être occupant que les Afghans à être occupés.

BERNARD CHAPUIS.

Le Monde

idées

HORS DE PARIS

Paris n'est pas *seulement* la « prestigieuse butte-témoin », *rattachant* deux mondes, qu'évoque *Pierre Flatrès* dans son livre sur le Nord *et la Picardie* dont rend compte *Maurice Le Lannou*. C'est aussi le symbole même de ce centralisme français que les régions ont de plus en plus de peine à supporter. En témoignent deux voix méridionales, celles de Jean-Louis Escafit, qui, appelle à « élargir la brèche » ouverte dans le système de l'État-nation, *et de Michel Vauzelle, qui,* d'Arles, répond à ceux qui, en s'en prenant à la corrida, cherchent à atteindre selon lui l'âme même du Midi. Et deux livres bretons dont parle Marie-Christine Robert.

La route des Flandres

par MAURICE LE LANNOU

EN notant, dès le début de sa contribution à ce *Portrait de la France moderne* qu'achèvent de bâtir Louis Papy et Flammarion, la profonde dissymétrie de notre capitale, Pierre Flatrès rejoint les vieux géographes, ceux que n'avaient pas asservis les ordinateurs et qui ne méprisaient pas les sensibilités littéraires (1). Dès Saint-Denis, un « *certain frémissement* » annonce, à qui vient du sud, l'entrée dans un autre univers. C'est dire que l'activité industrielle l'emporte décidément sur les tranquillités de la vie rurale traditionnelle, et que Paris rattache ainsi deux mondes. Dans l'autre sens, l'agglomération parisienne apparaît, à l'échelle du continent, comme une avant-garde, le plus occidental des bastions d'industrie et des agrégats urbains, dont le nombre et la puissance font l'Europe rhénane. Pierre Flatrès la compare à une « *prestigieuse butte-témoin* », détachée de la mégalopolis européenne ; l'image est osée, mais parlante.

De ce bastion avancé à l'ensemble rhénan s'étendent les deux « régions » officielles de Picardie et du Nord - Pas-de-Calais, objets de ce bel ouvrage, le treizième d'une collection qui en comportera seize. Ce regroupement se justifie. Que les campagnes picardes et les banlieues nordistes ne se ressemblent guère n'empêche pas qu'il y ait des unes aux autres un lien profond, ne serait-ce que parce qu'elles s'interposent entre « *deux lieux-clés du développement européen* », et que le prix de cette situation doit croître avec l'édification de l'Europe. Aussi bien, l'histoire récente a-t-elle rapproché les deux morceaux de l'assemblage.

Deux thèmes contradictoires

Le Nord, en dépit des problèmes de conversion que lui vaut l'ancienneté de ses industries, appartient dans sa moitié orientale à la mégalopolis bouillonnante, mais est frangé vers l'ouest par des campagnes céréalières d'aspect plus picard que flamand. La Picardie est gagnée dans son midi par la grande banlieue industrielle et résidentielle de Paris, et, tout en ne pesant pas du même poids que la région nordiste, elle n'est nullement à la traîne dans l'évolution actuelle, si bien que tout ce morceau septentrional de l'Hexagone, des confins parisiens à la frontière belge, appelé à relier deux pôles essentiels du continent, peut vraiment, aux yeux de la géographie active, constituer une unité.

Il est une autre géographie, la traditionnelle, établie sur l'histoire, qui préfère aux sentences prospectives les arguments culturels. Pierre Flatrès réalise ce tour de force d'affronter les deux thèmes — utiles tous deux, et complémentaires, quoi qu'en pense certain ministère — sans gâter la belle harmonie de son livre. Voici donc cet ensemble bi-régional fouillé dans ses rides les plus profondes, comme le fouillèrent des prédécesseurs trop oubliés, les Albert Demangeon, les Raoul Blanchard, les Roger Dion. Flatrès sait que les paysages français sont singulièrement composites, formés d'images superposées qui n'achèvent pas de s'effacer. Et, en particulier ici, où l'on voit, sur une marqueterie de petits pays passablement chauvins et un semis de villes fort personnelles, s'opposer deux civilisations dont la limite passe par la capitale elle-même des Flandres françaises : au sud une « *civilisation des champagnes* », établie sur un paysage de champs ouverts et qui se continue par toute l'Europe moyenne ; au nord, une « *civilisation des pays de la mer du Nord* », bocagère, qui n'est pas sans rappeler celles de l'Ouest atlantique. Pierre Flatrès ne s'attarde pas aux analyses classiques des spécialistes de l'histoire agraire, souvent répétées depuis Marc Bloch, mais démontre, en géographe moderne, des institutions et des mécanismes dont l'exacte connaissance lui paraît à juste titre « *fondamentale pour l'aménagement de l'espace rural* ».

Et, sans doute, en trait-il de même pour l'aménagement des espaces urbains si notre temps était plus sensible aux délicatesses de l'histoire. Pour le moment, il est utile de les inventorier à la lumière de quelques traits qu'effaceront vite les ZUP et les ZAC. Ici encore, deux grandes familles, chacune reliée à une civilisation urbaine de grande ampleur. Il y a, de ce point de vue, une « Picardie parisienne », remarquable par ses vieilles villes épiscopales ou castrales, bâties de calcaire grossier, qui ont été parmi les premières « communes » du Moyen Age, et une aire septentrionale de villes de commerce, de même morphologie que toutes celles dont la Hanse a stimulé le développement, disposées autour d'un marché qui est devenu la vaste et régulière grand-place, et souvent corsetées par Vauban. L'effrayante urbanisation du dernier siècle et des dernières années a noyé tout cela, et l'urbanisation actuelle tente de s'en dépêtrer. Comment y parvenir sans se reporter aux données d'origine, aux agencements de l'histoire, aux types de sociétés ?

Une grave illusion

Entre les deux, dans la Picardie de la craie, « *influences nordistes et parisiennes s'entrecroisent* ». Les centres des villes de la Somme, faits de pierre, sont plutôt « *parisiens* », mais les places centrales de plusieurs d'entre elles les font « nordistes ». Pour beaucoup, d'Abbeville à Saint-Quentin, leur rôle de défense avancée de Paris leur a valu, comme aux villes du Nord, des enceintes à la Vauban. Pauvres enceintes, abattues dans nombre de cités nordistes et remplacées par « *une sorte de boulevard industriel* » ! Depuis 1978, précise Pierre Flatrès, une association de villes fortifiées a été créée pour en assurer la restauration : problème de géographie active énoncé par les siècles.

Ce sera ma conclusion au sortir de ce gros livre dont je suis loin d'avoir dit toute la richesse, qui ne néglige aucune des questions posées par notre temps, et qui serait d'une utile lecture à l'arbitre présidentiel qui, nous dit-on, visitera bientôt ces régions, pèsera les problèmes du charbon, de la sidérurgie, du textile, de la pêche. Que tout lui soit présenté en chiffres, en scénarios, en horizons, est excellent et sans doute nécessaire. Mais la lecture de Pierre Flatrès, s'il en avait le loisir, lui épargnerait d'avoir à refaire, des Tuileries — de l'Elysée — à la frontière belge, ce chemin coloré de *la Semaine sainte* d'Aragon, où s'inscrivent des siècles d'invasions, de passages, de flux et de *reflux — et jusqu'à l'affreuse* « zone rouge » de 1914-1918, qui reste toujours « *un fait géographique* », — un de ces axes fameux autour de quoi s'est solidifiée une nation. Et peut-être, au retour, se persuadera-t-il que nos ministériels assassins de l'histoire et de la géographie, promoteurs d'une histoire sans dates et d'une géographie sans lieux, sont dans une grave illusion.

(1) Pierre Flatrès, *Nord et Picardie* (Coll. « Atlas et géographie de la France moderne », dirigée par Louis Papy), Flammarion, 1980, 423 p.

Élargir la brèche

par JEAN-LOUIS ESCAFIT (*)

LES problèmes auxquels se heurtent les habitants des pays occitans (en disant *Volem viure al país*, on fait jouer le sens populaire du mot « pays », beaucoup plus étroit que celui d' « Occitanie » ou celui de « région ») ne sont pas par nature différents de ceux vécus dans d'autres espaces *géographiques* ; mais la force des mouvements à caractère nationalitaire est de donner une *identité de référence pour réagir* face à ces problèmes et avancer, malgré les pesanteurs, des solutions dynamiques. Ce n'est pas par accident qu'a pu s'amorcer *une union* des forces populaires sur le thème « Vivre et travailler au pays » en février-avril 1976 au sud de l'Occitanie : et, si cette union a, en partie, tourné court, c'est qu'il n'est pas facile de passer d'une mentalité d' « assistés » à un projet *collectif ofensit, c'est qu'il faut* tenir compte de multiples facteurs « centralisateurs », comme par exemple l'importance des échéances électorales hexagonales pour tous les militant(e)s politiques, y compris occitanistes.

Je ne vais pas ici développer tout ce qui, à mes yeux, fait la richesse et l'importance de l'occitanisme. Mais l'intérêt que lui porte le parti communiste *français, le rôle mobilisateur qu'il* lui fait jouer à son profit (*cf* la grande manifestation du 10 mai à Montpellier), devraient par exemple interroger ceux qui *n'y voient qu'un phénomène* marginal.

S'il y a difficulté à définir les buts et le contenu d'une 'Occitanie autonome, c'est que nous *sommes tous conditionnés* par une conception « étato-nationaliste » de la vie politique : je crois que l'avenir des mouvements sociaux qui ont émergé dans divers domaines (espaces nationalitaires, féminisme, écologie, etc.) peut être dans une *jonction de leurs forces* pour faire éclater cette conception et proposer des projets impliquant une articulation de multiples espaces de pouvoir que l'histoire a jusqu'à présent niés. Au plan géographico-culturel, l'Occitanie peut être un de ces espaces.

Il reste à définir une stratégie *et des tactiques à définir pour* aller dans ce sens ; pour y parvenir, il faut dépasser la dénonciation de l' « Etat français », il ne faut pas s'égarer dans *la construction* d'Etats-nations supplémentaires (voie suivie par les « indépendantistes »), mais il faut surtout s'atteler à l'analyse des problèmes vécus par les travailleurs et travailleuses, à l'élaboration collective de solutions concrètes à mettre en œuvre à court et moyen terme, et à la mise en œuvre de ces solutions...

Cette démarche est aux antipodes d'un repliement dans des chapelles « pures et dures » ; elle implique un engagement *dans les forces vives existantes*, qui ne doit pas faire perdre de vue la critique de leur centralisme et, notamment pour le P.C.F., de leur nationalisme *français, quand il s'agit d'organisations hexagonales* ; elle implique aussi une vision internationale des problèmes, qui ne permet pas à un(e) occitaniste de faire, par exemple, l'impasse sur les questions posées en Afghanistan, en Pologne, en *Ethiopie, au Cambodge ou en* Bolivie ; elle nécessite constamment d'aller au-delà de l'attitude défensive (du type : il faut sauver les houillères des Cévennes) *en attitude offensive (en définissant* une politique énergétique salant toute sa place au charbon *et tournée vers l'utilisation* croissante des énergies renouvelables, en alternative au « tout nucléaire », qui a des répercussions multiples en Occitanie).

C'est dire qu'il faut travailler à élargir toute brèche dans la logique centralisatrice — qu'accélère une certaine utilisation de techniques nouvelles, — mais surtout à inverser notre logique : exemple : dénoncer les transferts de charges qui se font au détriment *des collectivités locales*, oui, mais pourquoi ne pas mettre l'accent sur le développement d'un pouvoir fiscal autonome à leur bénéfice et à celui des *régions, qui doivent* accéder au rang de véritables collectivités territoriales, avec assemblée élue au suffrage universel direct et révision des découpages géographiques tenant compte des réalités sociales, culturelles et économiques, et de leur insertion *dans un ensemble européen* ouvert sur la Méditerranée ?

La réflexion doit aller de pair avec l'action ; il faut se battre au sein de toutes les forces *démocratiques existantes* qui acceptent une remise en cause de leur « hexagonalisme », vers l'intérieur et vers l'extérieur ; la route sera longue, et les occitanistes, pas plus que les autres forces nationalitaires, ne peuvent y avancer seuls ; les alliances doivent déborder les frontières étatiques et ne pas se limiter à ceux qui attachent une importance prioritaire aux problèmes « nationalitaires ».

Il y a là, à l'heure où l'on se plaint fréquemment de l'absence de thèmes porteurs d'avenir et mobilisateurs, des perspectives qui mériteraient, malgré leur flou et *malgré les limites actuelles* des forces qui peuvent s'y référer, une attention un peu plus soutenue et un peu plus chaleureuse de la presse de tradition humaniste comme de celle qui se réclame de la « gauche ». Ces perspectives peuvent ouvrir des horizons nouveaux au concept de « socialisme autogestionnaire » et lui éviter une récupération stérilisante par des organisations où dominent encore des conceptions « socio-démocrates » ou/et « marxistes-léninistes ».

(*) Permanent syndical occitan, Montpellier.

DEUX LIVRES BRETONS

Otez-vous de notre soleil

par MARIE-CHRISTINE ROBERT

« *AUJOURD'HUI, des ministres sont réunis pour faire l'Europe, ils ont décidé qu'il nous fallait une langue commune. C'est fait. Toute l'Europe va parler anglais... Ça va être dur pour les enfants. On va accrocher des sabots de bois autour du cou des petits Français qui s'exprimeront dans leur langue. Et savez-vous ce qu'ils ont dit, à Bruxelles ? La langue française doit être sacrifiée pour l'unité de l'Europe.* » Lorsque Youann Gwernig, poète et musicien breton, racontait cette histoire, l'assemblée tout entière de ses spectateurs armoricains *se tordait de rire...*

Décider en Bretagne de l'avenir de la Bretagne, parler sa langue, travailler chez soi, bref affirmer la différence, telle est l'évolution pas toujours silencieuse que, à pas de loup ou à coups de lance-pierres, même l'Armorique et qu'expriment deux ouvrages récemment parus : *Plogoff-la-Révolte* et *le Breton, la jeunesse d'une vieille langue* (1).

Les journalistes d'*Ouest-France qui ont suivi les événements de Plogoff* ont éprouvé le besoin d'aller plus loin que les chroniques qu'ils avaient publiées dans leur journal. Témoins, ils n'ont pu s'empêcher de prendre parti et expliquent en quelques pages et beaucoup de photos le combat d'un village qui risquait de perdre son âme. Comment l'implantation d'une centrale nucléaire, qui ne suscite en général que l'intérêt discret des politiciens, même s'il mobilise les écologistes ou les *propriétaires des résidences secondaires locales, a-t-elle pris la valeur* d'un symbole qui parle à toute la Bretagne ? C'est, expliquent les auteurs de l'ouvrage, que « *les habitants de Plogoff, s'ils rejettent avec force le nucléaire, refusent tout autant de voir disparaître leur identité, leur civilisation* ».

Plogoff s'est révolté contre l'atome. *Mais n'importe quel autre projet* aurait armé de lance-pierres le conseil municipal, les marins, les femmes, les enfants et même les vieux du village. C'était « *pour lutter contre le confort, la sécurité, l'absence de risques* », mais aussi « *l'intrusion d'autres modes de penser, de vivre* ». C'était encore à cause de la « *colonisation d'un type de développement, de croissance* ». Au cap Sizun, les Bretons ont dit la seule chose qui laisse sans réponse les « *technocrates* » *venus expliquer* que l'électricité serait moins chère ou que la télévision marcherait mieux : « Non ». Et c'est tout.

Dans *le Breton, la jeunesse d'une vieille langue*, Fanch Morvanou aborde un autre aspect de la prise de conscience bretonne et conte, sans en cacher les contradictions, l'histoire de cette parole celtique. Langage du peuple, puisque dès le douzième siècle les seigneurs puis les bourgeois se sont mis à parler le français, le breton est à la fois fort et vulnérable. En obligeant les petits à utiliser la langue de Molière à partir de 1880, la scolarisation massive leur a appris à ne plus s'aimer celtes. « *J'avais honte lorsque ma mère portait une coiffe, lorsque mon père parlait breton* », explique aujourd'hui un Finistérien. Mais, sur les *chantiers, les chalutiers, dans les* champs, dans les conserveries de Douarnenez, on a continué à parler breton. La langue populaire n'a pas été oubliée par le peuple.

Vulnérabilité aussi, langue rarement écrite et partout dispersée, elle s'est *diversifiée et, d'accent en accent, on* ne compte plus les orthographes d'un même mot. Aujourd'hui, contradiction dramatique, les intellectuels « nationalistes » réapprennent le breton *et envoient leurs enfants* dans les écoles où on le leur enseigne. Ce breton « chimique », comme le disent les vieux, est celui des intellectuels. Il divise parfois plus qu'il n'unit les Armoricains.

La culture bretonne est populaire. Ce n'est pas une «*culture en queue de pie* », une culture d'élite. Le calvaire de Pléban, le moindre « *fest-noz* » (*fête de nuit*), *les efforts de* la charte culturelle fondés sur la réanimation des traditions, le combat des plogoffistes sont là pour le prouver. C'est un mode de vie quotidien, des traditions solides qui n'ont rien à voir avec le folklore. La gavotte en baskets vaut bien la gavotte en sabots.

La Bretagne est celte, c'est-à-dire *qu'elle ne connaît pas de chefs*, elle n'est pas sectaire, c'est-à-dire qu'elle n'est pas militante. On compte une poignée de F.L.B. et quelques milliers d'autonomistes « officiels ». Les Armoricains ne font pas beaucoup de politique, alors les journaux ne parlent pas d'eux.

Mais les Bretons répètent de mille façons : « *Ar c'hallaoued er mez* (les Français dehors) » *ou plus simplement : « Otez-vous de notre soleil » (Plogoff-la-Révolte).* Il y a dans les cafés de Brest des affiches qui disent : « *Défense de parler français et de cracher par terre* », *dans les* bars de Locronan, un dessin humoristique qui signale : « *Le breton à la télévision, trois minutes par jour, le temps de se faire cuire un œuf.* » Il y a des milliers de Bretons qui rigolent en voyant l'antenne de Roc'h-Trédudon effondrée, les vieux plogoffistes qui laissent échapper après un matraquage : « *Mais que fait donc le F.L.B. ?* » Il y a les pêcheurs en complet-veston qui regardent, moqueurs, les touristes en ciré jaune *débarquer dans les calés et, un peu* partout des Bretons qui répètent : « *Vous dites que la Bretagne ne pourrait pas se passer de la France, mais que feriez-vous sans notre agriculture, notre pêche ? En échange, nous sommes votre poubelle.* »

La réserve d'artichauts et de facteurs s'est réveillée depuis longtemps, mais elle ne raconte pas ce qu'elle fait. « *La Bretagne aujourd'hui est beaucoup plus d'actualité, bien que ça n'ait aucun pouvoir que la France de Barre ou l'Europe de Schmidt* », écrit Robert Lafont en avant-propos à l'ouvrage de Morvanou.

Reste, comme dit le poète Paol Keineg, qu' « *il n'y a pas de passé en mon pays, sinon un bourdonnement d'hommes réfractaires* ». Le peuple *se révolte. Il ne fait pas la révolution.* Pour que la colère se lève à l'Ouest, il faudrait que les Bretons silencieux soient d'accord avec ceux qui parlent. Il faudrait que tous les *Armoricains parlent la même langue.* De toute façon, il faudra encore quelques centrales nucléaires et beaucoup de *Tanio* pour que les Bretons soient tous bretons.

(1) *Plogoff - la - Révolte*, éditions Le Signor, 29115 Le Guilvinec ; *le Breton, la jeunesse d'une vieille langue*, Presses populaires de Bretagne, 24, rue Erwan-Marec, 29200 Brest. On trouve ces deux ouvrages à la librairie Breiz, 10, rue du Maine, 75014 Paris.

Après
LE GUIDE VERT DES PLANTES
et
LE GUIDE VERT DES OISEAUX DU MONDE
voici

LE GUIDE VERT DES CHIENS DU MONDE

324 races répertoriées / le choix d'un chien / ses origines / son standard / sa personnalité / ses aptitudes / son régime alimentaire.

448 pages • reliure cartonnée illustrée en couleurs • plus de 400 photographies en couleurs.

Solar

Réplique à... Mme André Valadier

L'interview de Mme André Valadier, président de la Société nationale pour la défense des animaux, sur le thème « En finir avec les corridas » (le Monde *du 23 août), nous a valu un abondant courrier, favorable à 90 %. Mais M. Michel Vauzelle, maire adjoint d'Arles, n'est pas d'accord. Il écrit notamment :*

La campagne contre les corridas qui se développe une nouvelle fois n'intéresse pas en fait les seuls aficionados mais bien tous les Français soucieux de voir respectées ou rétablies les libertés essentielles à l'épanouissement de nos régions.

De quoi s'agit-il ?

Le taureau sauvage, nous le connaissons bien dans le pays d'Arles. Il naît et vit chez nous, qu'il soit de sang espagnol ou de race Camargue. Allègre, brave et noble, il est par sa silhouette et son comportement inséparable de notre paysage. Il est au centre de toutes nos fêtes. Il hante les rêves qui nous permettent de supporter le quotidien. Il est l'objet d'un véritable culte, pratiqué sans solution de continuité depuis la nuit des temps. Par sa noblesse, et par la noblesse qu'il révèle chez ceux qui l'admirent ou qui l'affrontent, il est le symbole d'une esthétique qui nous sert d'éthique.

L'homme des pays d'Oc est soucieux de protester contre l'humiliation imposée par la condition humaine. La tauromachie, en particulier, lui a permis de manifester sa philosophie de la vie qui est une philosophie de la mort, et son sens de la beauté.

Paris est arrivé à étouffer, ou peu s'en faut, la langue provençale. Mais ni les gouverneurs du roi ni les préfets de l'Empire ou de la République n'ont pu venir à bout de la tauromachie. C'est que supprimer les courses de taureaux dans le Midi, ce n'est plus seulement bâillonner l'expression de l'âme du Midi, c'est vouloir atteindre cette âme elle-même.

C'est bien ce qui apparaît à l'évidence dans le fait que l'on réclame l'interdiction non pas seulement des corridas mais également des courses provençales, les courses libres, où le taureau n'est ni tué ni blessé mais bel et bien glorifié.

L'affaire dès lors est claire pour ceux qui connaissent bien le Midi. Plus de courses de taureaux, plus de fêtes votives ni de ferias. Plus de fêtes, plus de possibilités privilégiées de prise de conscience collective. Car c'est avant tout lors de la corrida ou de l'abrivado, lorsque les taureaux pénètrent au galop dans les rues de nos cités, que notre peuple se retrouve et s'éprouve en communiant dans le même frémissement de peur et de fierté.

L'enjeu n'est pas du tout, comme on le voit, la vie de quelques taureaux mais la survie d'une culture populaire.

Que les amis des bêtes, dont nous sommes, ne se prêtent pas au jeu de ceux qui poursuivent une très ancienne guerre contre la différence du Midi et contre la liberté.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

Turquie

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'opinion publique s'interroge sur les intentions des militaires au pouvoir

Après la conférence de presse du général Evren, le 16 septembre, la mise sur pied des structures politiques provisoires de la Turquie est attendue pour les prochains jours : établissement d'un gouvernement essentiellement destiné à redresser la situation dramatique de l'économie et précisions sur la convocation d'une Assemblée constituante.

Autre inconnue : quelle sera l'ampleur de la répression du terrorisme, s'il reprend ? Et combien de temps se prolongeront les arrestations effectuées ces jours derniers ? Un renforcement des textes destinés à accélérer le cours de la justice a été annoncé par le général Evren.

De notre envoyé spécial

Ankara. — Comment sera conduite la lutte contre le terrorisme, lequel a coûté la vie à plus de cinq mille personnes ces trois dernières années ? Quelle politique économique sera mise en œuvre par les forces armées qui ont pris le pouvoir le 12 septembre ? Telles sont, pour les Turcs, les deux questions fondamentales, alors que la vie quotidienne reprend ses droits, et que l'heureuse surprise provoquée par un coup d'Etat militaire conduit sans effusion de sang, et sans excessive répression, fait désormais place à la véritable interrogation : de quoi sera fait l'avenir ?

Pour ce qui est du terrorisme, les forces armées ont, le mardi 16 septembre, voulu conférer une particulière solennité aux funérailles, à Ankara, du capitaine Angen, tué la veille à Adana par trois jeunes gens. « *Le sang de ce martyr sera vengé* », a assuré le commandant de l'état de siège de la ville où a péri l'officier. Les informations sur les opérations de recherche de suspects et de récupération des armes sont parcimonieuses, malgré la promesse formulée, le mardi 16, par le nouveau chef de l'Etat, le général Evren, lors de sa première conférence de presse (nos dernières éditions du 17 septembre) : « *Tout se passera sous les yeux de la nation, en public.* »

Des arrestations ont déjà été prévues dans l'est du pays. Il a été confirmé que les forces armées sont actives à Istanbul, où neuf cent cinquante syndicalistes recherchés se seraient spontanément rendus. A Ankara même, un quartier du centre-ville, connu pour ses réunions de jeunes activistes, a été bouclé dans l'après-midi du 16, et les forces de l'ordre ont procédé à de nombreuses vérifications d'identité. Néanmoins, les militaires, fort soucieux de ne pas être assimilés à leurs pairs latino-américains, par exemple, entendent mener la répression en sauvegardant les apparences légales.

« *Les lois nécessaires pour renforcer les organes judiciaires destinés à empêcher la terreur et l'anarchie seront préparées* », a indiqué le général Evren lors de sa conférence de presse. Les compétences des tribunaux de l'état de siège ont d'ailleurs déjà été étendues à un certain nombre d'autres crimes et délits. En outre, une réforme du code pénal est annoncée. Le principal souci du Conseil national de sécurité, aujourd'hui au pouvoir, est d'obtenir le jugement plus rapides que par le passé des inculpés.

Pour l'instant, l'extrême gauche armée a pris le parti de faire le gros dos. Seuls quelques slogans, réapparus sur les murs des bidonvilles de la capitale, mettent en accusation la nouvelle « junte fasciste ». Quelques prises de parole éclair de jeunes révolutionnaires, dans des lieux fréquentés par les étudiants, témoignent de la permanence d'un courant, certes divisé à l'infini, mais dont nul ne pense qu'il restera longtemps souterrain. Quant à l'extrême droite — apparemment « sonnée » par l'équipée sans gloire du colonel Turkes, leader du Parti du mouvement national, qui s'est rendu aux forces armées après cinquante et une heures de clandestinité, — elle devrait tenter d'exploiter certaines amitiés au sein même de l'appareil militaire.

Une période de vaches maigres

Reste cette question : à qui va davantage profiter, sur les plans économique et social, le nouveau régime ? Selon la station de radio du parti communiste clandestin, installée en R.D.A., nul doute : cette clique « fasciste » ne saurait rien apporter de bon aux travailleurs. La dénonciation, répétée le 16 septembre par le général Evren, de ceux qu'il appelle les *agas* (seigneurs) syndicaux qui ont « *abusé et manipulé les travailleurs* », le blocage des comptes bancaires de la centrale ouvrière DISK, orientée très à gauche, l'affirmation, par le chef de l'Etat, que « *la patience, la ténacité et le sacrifice dont notre peuple fera preuve seront nos principaux atouts pour résoudre nos problèmes* », sont évidemment des indications inquiétantes. La jubilation avec laquelle, selon de bonnes sources, le patronat d'Istanbul a accueilli le coup d'Etat militaire pourrait en être une autre.

Bien qu'il ait été affirmé que la réorganisation des relations de travail serait menée « *en sauvegardant les droit des travailleurs* », nul ne paraît douter qu'une période de vache maigres commence, dont, comme il est fréquent, les classes les plus défavorisées de la société turque devraient faire les frais en priorité. Si, par un apparent souci d'équilibre, la junte a suspendu la Confédération patronale de la métallurgie (MESS), la mesure ne saurait évidemment être mise en parallèle avec l'interdiction, jusqu'à nouvel ordre, des grèves.

La télévision, qui manifeste une morne prudence, a fait des reportages appuyés sur la reprise du travail dans les entreprises en grève, certaines depuis des mois. Soixante-dix mille ouvriers, dans les secteurs de la métallurgie et du textile principalement, ont ainsi replié banderoles et calicots et recommencé à pointer dès le début de la semaine.

Le flot de journalistes étrangers arrivés en Turquie après le coup d'Etat a pu, dès le 15, rejoindre le Buyuk, le grand hôtel d'Ankara, dont le personnel était en grève depuis le début de l'été.

Lors de sa conférence de presse du 16 septembre, le général Evren a donné deux indications claires sur ce que sera la politique économique des nouvelles autorités. Il a d'abord déclaré que « *le programme de stabilisation en vigueur sera appliqué* ». Ce programme, lancé le 25 janvier dernier par le premier ministre conservateur, M. Demirel, visait, par-delà des mesures de redressement circonstancielles nécessaires, à lancer la Turquie sur les rails de l'économie de marché. La paralysie quasi totale de tous les rouages du pays l'avait, seule, empêché de mener à bien cette tâche.

« *M. Demirel peut-il un jour revenir au pouvoir ?* », demandions-nous à un intellectuel. « *Revenir ? mais ses idées sont toujours au pouvoir* », répondit-il en guise de demi-boutade. Le général Evren a encore été plus précis : « *On attendra*, a-t-il affirmé, *le plus tôt possible les objectifs sociaux en facilitant le fonctionnement de l'économie dans le cadre des lois naturelles* ». Il y a là une référence assez ambiguë qui permet de se demander si les nouvelles autorités ne souhaitent pas lancer la Turquie sur la voie du libéralisme le plus déchaîné, selon les préceptes de l'économiste de l'école de Chicago, M. Milton Friedman, appliqués en Amérique latine, par exemple. M. Ozal, naguère principal conseiller économique du premier ministre déchu, et tenant de ses thèses, paraît bien être l'homme à *penser en matière économique* du Conseil national de sécurité. On en saura davantage lorsque sera connue, cette semaine, la composition du gouvernement.

La dramatique pénurie de devises dont souffre le pays oblige il est vrai, à prendre en considération les « recettes » du Fonds monétaire international, rarement inspiré de considérations sociales. Pour une armée qui se veut gardienne des principes du kémalisme (1), au nom duquel figure l' « étatisme », il y a là une sensible évolution de la pensée. Mais est-il possible d'appliquer brutalement des schémas aussi rigoureux dans un pays où secteurs public et privé connaissent une telle imbrication ; où l'armée elle-même est indirectement partie prenante dans le développement industriel (le *Monde* du 17 septembre) ; où la possibilité d'une compétition de type libéral est opérée par la protection du marché national et, plus encore, par la situation oligopolistique dans la plupart des branches où, seules, deux ou trois entreprises sont théoriquement en concurrence ; où la bureaucratie d'Etat est une institution sur laquelle a reposé la République *turque depuis sa fondation* ? Les observateurs de la réalité nationale sont enclins à un certain scepticisme.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Du nom de Mustapha Kemal Atatürk, fondateur de la République turque en 1923.

Pologne

Une nouvelle session plénière du comité central se tiendrait dans quelques jours

Varsovie (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — M. Kania, le premier secrétaire du parti, a présidé mardi 16 septembre une réunion des premiers secrétaires régionaux du POUP et des responsables des départements du comité central pour « *examiner la situation socio-économique actuelle* » et définir les « *tâches essentielles dans l'activité du parti* ». Cette réunion a sans doute préparé le plénum du comité central du parti, qui devrait se réunir sous peu et, selon certaines rumeurs, sans doute dimanche ou lundi. Cette session plénière pourrait fixer la date et l'ordre du jour du congrès extraordinaire du parti (le dernier congrès a eu lieu en février 1980) dont M. Kania jugeait récemment la convocation utile « *à condition qu'il soit bien préparé* ».

Elle pourrait aussi compléter les remaniements amorcés le 6 septembre lors de la nomination de M. Kania.

En attendant, *Zycie Warszawy* a publié, mardi, un compte rendu détaillé d'une réunion plénière de l'organisation du parti pour Varsovie qui s'est tenue dimanche. Le quotidien varsovien reproduit notamment les déclarations d'un militant, M. Marian Bilski, qui réclamait la convocation urgente d'un congrès du parti afin de « *déterminer pourquoi le parti, du haut en bas, avait quitté la bonne ligne* » et qui affirmait que « *si le premier secrétaire n'occupait son poste que d'un congrès du parti à un autre, s'il devait rendre compte de ses activités, alors une situation telle que l'actuelle ne pourrait se produire* ».

Zycie Warszawy a choisi aussi de reproduire les appels à la purge lancés durant cette assemblée pour débarrasser le parti « *des éléments corrompus* » et des « *forces antisocialistes* ». Ainsi, M. Eugeniusz Durcynski, premier secrétaire de l'organisation du parti à l'académie des sciences de Pologne, est allé jusqu'à se demander « *si les forces antisocialistes existaient seulement en dehors du parti* », et si « *l'action de certains membres du parti ne discréditait pas le POUP et le socialisme* ». Un contremaître, M. Ryszard Parys, a défini les privilèges abusifs en ces termes : « *Il y en a qui travaillent pour 5 000 zlotys* (1) *par mois, d'autres gagnent de 15 000 à 20 000 zlotys par mois. Mais d'autres encore se font jusqu'à 100 000 zlotys, puis se font construire une villa, et pas une seule d'ailleurs.* »

Pour sa part, *Trybuna Ludu*, l'organe du parti, demande aux militants d'être vigilants : « *Si l'on est correctement à l'écoute de l'opinion publique, toute personne sensée voit clairement la ligne de conduite au-delà de laquelle commence une zone où existent la vanité, l'autosatisfaction, contraires aux règles de vie communistes, la tendance à des décisions arbitraires et la croyance en l'infaillibilité qui conduit au volontarisme et l'appât du gain qui mène à s'approprier les biens de la communauté.* »

Compressions budgétaires

Le gouvernement, pour sa part, a décrété mardi une forte compression supplémentaire des dépenses publiques pour l'année en cours et pour 1981 afin de compenser les pertes subies en raison des grèves et de financer les programmes sociaux qui en découlent. Ces nouvelles réductions des dépenses publiques seraient de 11 à 12 milliards de zlotys et porteraient de 31 à 34 milliards de zlotys les économies prévues pour cette période.

Le conseil des ministres a également décrété des mesures d'économies de charbon « *non seulement dans toutes les branches de l'industrie, mais également dans toute l'économie nationale* ». Il a décidé aussi que l'étude des indices du coût de la vie concernant des catégories sociales particulières sera régulièrement prise en ligne de compte pour la mise au point de la politique des bas salaires, de l'action sociale et des prix. Afin de garantir une évaluation objective des modifications du coût de la vie, compte tenu de l'évolution des prix des biens de consommation et des services, les rapports et les analyses seront soumis à la fois au Bureau central des statistiques et à un institut de recherche relevant du ministère des sciences, de l'éducation supérieure et de la technologie.

Premiers enregistrements de nouveaux syndicats

Le syndicat indépendant de Huta-Katowice (qui regroupe en Haute-Silésie, autour de l'aciérie géante, quelque soixante-quinze entreprises) a été le premier à déposer mardi sa demande d'enregistrement auprès du tribunal départemental de Varsovie. Le syndicat de Mazovie (région de Varsovie et de Lodz) a fait de même un peu plus tard.

Selon l'agence PAP, deux semaines après l'enregistrement, les « *syndicats auront le droit de commencer une activité normale* », d'ouvrir des comptes en banque et de collecter des cotisations. L'agence officielle a ajouté que l'enregistrement des syndicats ne prendrait que quelques jours. Certains syndicats libres préparent encore leurs statuts ou hésitent sur la façon de s'enregistrer : par entreprise, par union locale ou professionnelle.

Tous ces problèmes d'enregistrement seront au centre des entretiens des représentants des différents syndicats indépendants du pays (*et même de délégués d'entreprises qui n'en ont pas encore*) qui doivent tenir une « *assemblée ouverte* » ce mercredi après-midi à Gdansk, sous la présidence de M. Lech Walesa. Selon le leader du mouvement des syndicats libres de la Baltique, l'assemblée discutera de la charte élaborée pour les *syndicats* indépendants de la Baltique. « *Nous ne sommes pas encore prêts à former une fédération nationale*, a-t-il dit, *l'avenir montrera si des gens de toute la Pologne veulent ou non se joindre à nous.* »

En tout cas, mardi, un congrès extraordinaire du Syndicat des dockers et des ouvriers portuaires réuni à Gdynia, à la demande des organisations syndicales de Gdansk, Gdynia, Szczecin, Varsovie et Wroclaw, a décidé de quitter le conseil central des syndicats officiels et de créer sa propre organisation. Selon l'agence PAP, cette décision est immédiatement applicable. C'est la première fois qu'on annonce qu'une fédération entière a décidé de revendiquer son indépendance à l'égard de la centrale officielle.

D'autre part, le KOR (comité d'autodéfense sociale) signale qu'une situation explosive règne dans plusieurs usines de Kielce, dans le sud du pays, où les grévistes sont en conflit ouvert avec un responsable local du parti qui s'oppose à la création de syndicats indépendants. Des policiers en civil seraient même venus mardi dans certaines entreprises pour essayer de convaincre les ouvriers de reprendre le travail. Un nouvel arrêt de travail est signalé dans le centre du pays, à Kalisz, où les travailleurs présentent dix-sept revendications.

(1) 1 zloty vaut 0,13 franc.

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR A PARIS

L'ambassadeur de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont donné une réception mardi pour prendre congé de leurs nombreux amis parisiens, parmi lesquels on remarquait MM. Georges Marchais et Georges Séguy.

Ambassadeur à Paris, déjà, de 1969 à 1972, puis ministre des affaires économiques, M. Olechowski avait repris son ambassade lorsque M. Emil Wojtaszek, qui lui avait succédé, était devenu, en 1976, ministre des affaires étrangères.

D'esprit très ouvert, M. Olechowski, qui va prendre d'importantes fonctions à Varsovie, au ministère des affaires étrangères, laisse le souvenir d'un diplomate fort courtois, connaissant admirablement ses dossiers.

Espagne

M. ADOLFO SUAREZ POSE LA QUESTION DE CONFIANCE DEVANT LES CORTES

De notre correspondant

Madrid. — Le premier ministre, M. Adolfo Suarez, a posé, mardi 16 septembre, aux Cortès, la question de confiance — c'est la première fois depuis 1976 — sur les deux problèmes les plus importants auxquels doit faire face l'Espagne : la lutte contre le chômage et la régionalisation.

Pendant une heure, il a énoncé ses objectifs jusqu'en 1983, laissant ainsi entendre qu'il souhaitait voir son gouvernement, remanié la semaine dernière, se maintenir jusqu'à cette date.

Pour M. Suarez, l'Espagne aura dans les années à venir quatre objectifs principaux : maîtriser la crise économique; mener à bien la régionalisation; lutter contre le terrorisme, et, sur le plan international, s'intégrer à l'Europe et se solidariser avec l'Occident « *pour la défense de ses valeurs démocratiques* ».

Pour faire face au chômage, il a proposé l'accroissement des investissements publics, tout en laissant à l'investissement privé le rôle de moteur déjà prévu dans le plan économique de M. Fernando Abril Martorell, qui a démissionné. Un programme de soutien à la construction de logements devrait également permettre l'absorption de main-d'œuvre. M. Suarez a néanmoins évité de citer des objectifs chiffrés et n'a pas confirmé les informations selon lesquelles la nouvelle équipe économique, dirigée par M. Leopoldo Calvo Sotelo, se proposait de créer six cent mille emplois dans les trois ans à venir.

La crise économique — imputée aux dernières hausses des prix pétroliers qui ont doublé la facture énergétique de l'Espagne, laquelle atteint 12 milliards de dollars — sera combattue dans plusieurs directions. Le but recherché est de faire passer le taux de croissance à 4 % ou 5 % par an d'ici aux élections de 1983. Ce taux est actuellement estimé entre 0 % et 5 %.

L'équipe de M. Calvo Sotelo s'attachera à encourager les économies d'énergie et le développement d'énergies nouvelles. La libéralisation des taux d'intérêt se poursuivra, une augmentation prudente des impôts indirects renforcera les ressources de l'Etat. Pour ne pas laisser libre cours à l'inflation oscillant actuellement au-dessus de 15 %, M. Suarez a demandé la modération des revendications salariales.

« *Nous, les Espagnols d'aujourd'hui, estimons être en droit de demander un sacrifice supplémentaire, dur et exigeant, pour le bien de notre patrie, car nous avons déjà dû investir beaucoup de risques et d'imagination pour cicatriser les blessures de l'histoire et retrouver le chemin de la paix et de la coexistence* », a déclaré M. Suarez.

Le premier ministre s'est également longuement penché sur le problème de la régionalisation, « *défi le plus difficile que nous ayons à affronter dans l'avenir immédiat* ». A la Catalogne et au Pays basque, il a promis de faire appliquer sans réserve les statuts d'autonomie déjà existants. A la Galice, troisième « nationalité historique », il a promis, sans donner de date, un référendum sur un statut d'entière autonomie. Il s'est engagé à faire accéder les autres régions à l'autonomie sur un pied d'égalité. L'Andalousie, qui avait manqué de peu la voie rapide vers l'autonomie lors du référendum du printemps dernier, s'est vue offrir une possibilité de rattrapage par un artifice constitutionnel qui ne semble avoir suscité que méfiance.

Les partis devraient répondre ce mercredi après-midi au programme de M. Suarez. Les premières réactions de l'opposition sont teintées de scepticisme. Avec le soutien des députés catalans de M. Pujol, le gouvernement est néanmoins certain d'obtenir la majorité simple, nécessaire et suffisante. — (*Intérim.*)

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● DIX VICTIMES DE L'ESCADRON DE LA MORT. — Les corps de cinq jeunes gens, de quinze à dix-huit ans, percés de balles, ont été découverts, lundi 15 septembre, entassés et en partie brûlés, sur une route près de Rio. Toutes les victimes étaient des collégiens et des travailleurs sans antécédents criminels. Ils auraient été enlevés à la sortie d'un club sportif, entre samedi et lundi. Dix corps au total ont été découverts dans les mêmes conditions. En dépit de témoignages précis et de dénonciations formelles enregistrées cette année et qui mettent en cause des policiers, aucune mesure efficace n'a été prise pour mettre un terme à l'activité des groupes d'extermination de l'Escadron de la mort. — (*A.F.P.*)

Cambodge

● UN DEBUT DE RETRAIT DES TROUPES VIETNAMIENNES du Cambodge est la condition préalable à la participation de la Chine à une conférence internationale sur le Cambodge, a déclaré M. Zhao Ziyang lundi 15 septembre à Pékin, au cours d'un entretien avec le président kenyan, M. Daniel Arap Moi. Ce geste permettrait, selon le premier ministre chinois, de « *s'assurer de la sincérité du Vietnam* ». Vendredi dernier, M. Zhao avait déclaré que ce retrait n'était pas une condition préalable à la tenue d'une telle conférence, à laquelle les Vietnamiens sont d'ailleurs opposés, estimant qu' « *il n'y a pas de question cambodgienne* » (*le Monde* daté 14-15 septembre). — (*A.F.P.*)

Chili

● LE GENERAL PINOCHET a confirmé, mardi 16 septembre, dans leurs fonctions tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat du cabinet chilien, qui lui avaient présenté, la veille, leur démission (*le Monde* du 17 septembre). Le chef de l'Etat chilien a exprimé ses remerciements à ses ministres pour leur geste, qu'il a interprété comme une démonstration de loyauté à son égard. (*A.F.P.*)

Gabon

● M. OMAR BONGO, président de la République du Gabon, fera une visite officielle en France du 30 septembre au 3 octobre. Il aura deux entretiens en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing.

Namibie

● LE CONSEIL DES MINISTRES DE NAMIBIE, récemment installé à Windhoek par le gouvernement de Pretoria, a envoyé lundi 15 septembre un télégramme de protestation à M. Kurt Waldheim, à propos de la tenue, la semaine dernière, au siège de l'Unesco à Paris, de la conférence internationale de solidarité avec le peuple namibien. Dans ce télégramme, le conseil relève que « *aucune formation politique namibienne, à l'exception de la SWAPO, n'a reçu d'invitation* ».

D'autre part, selon le dernier bilan militaire publié mardi par l'état-major sud-africain, quatre-vingt-cinq maquisards de la SWAPO ont été tués au cours des six derniers jours, en Namibie, par les forces de sécurité. Ces chiffres portent à cent quatorze le nombre de maquisards nationalistes tués depuis le début du mois. — (*A.F.P., Reuter.*)

Ouganda

● PLUSIEURS COUPS DE FEU ont été tirés mardi 16 septembre en direction de M. Milton Obote, ancien président de l'Ouganda (jusqu'en janvier 1972), candidat aux prochaines élections présidentielles. L'attentat a eu lieu près de la frontière du Soudan, alors que le cortège de M. Obote approchait de la ville de Koboko. Le commandant de l'armée ougandaise, le général Tito Okello, a également échappé à un attentat, alors qu'il ouvrait la voie au cortège. — (*A.P.*)

Singapour

● M. LIM CHEE ONN, secrétaire général du Congrès national des syndicats, pro-gouvernemental, a été nommé, lundi 15 septembre, ministre sans portefeuille. Cette nomination permettra au gouvernement de renforcer son contrôle de l'organisation syndicale.

Union soviétique

● MME IRINA GRIVNINA, activiste appartenant au groupe Panel s'occupant, depuis mars dernier de dissidents victimes de dépression psychiatrique, a été arrêtée à son domicile par la police, mardi 16 septembre. On ignore l'inculpation qui lui a été signifiée. — (*A.F.P.*)

ASIE

Afghanistan

Les États-Unis accordent l'asile temporaire au soldat soviétique réfugié à leur ambassade à Kaboul

Washington a accordé l'*« asile temporaire »* au soldat soviétique qui s'était réfugié lundi dans les locaux de l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul (*le Monde* du 17 septembre), a annoncé mardi 16 septembre un porte-parole du département d'Etat. Les Américains veulent d'abord s'assurer des intentions du transfuge — *aucun des diplomates en poste à* Kaboul ne parlant le russe — et éviter de tomber dans une éventuelle machination. Des négociations ont été ouvertes avec les Soviétiques et les Afghans ; ces derniers ont renforcé leur garde autour des locaux. Washington a aussi mis en garde les autorités soviétiques, qui seront rendues responsables de la sécurité de l'*ambassade et de son personnel.* (L'ambassadeur américain en Afghanistan, M. Dubs, avait été tué par les forces de l'ordre afghanes au cours d'une prise d'otages le 14 février 1979.)

D'autre part, à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a publié, mardi, un appel *« aux parties engagées militairement dans le conflit afghan pour qu'elles respectent le droit international humanitaire »*. Le C.I.C.R. a rappelé qu'il avait proposé l'envoi en Afghanistan d'une *« mission de haut niveau »*, mais que Kaboul lui avait fait savoir qu'il n'était *« pas disposé à accepter »* cette proposition. L'appel du C.I.C.R. intervient alors que les combats redoublent *d'intensité dans le* pays. Radio-Kaboul a reconnu que des combats se poursuivaient dans la vallée de Panshir, au nord-est de la capitale, où, selon les résistants, les soldats soviétiques auraient subi de lourdes pertes. *« Le gouverneur et le commandant militaire assurent les gens de Panshir qu'ils seront protégés des attaques rebelles »*, a *indiqué la radio. Celle-ci a aussi* fait état de *« violents affrontements »* dans la province de Samangan, à l'ouest du pays, où les insurgés ont été repoussés après avoir assiégé la maison du gouverneur et le poste de commandement de l'armée à Aibak.

A Kaboul, le général Abdul Qader, ministre de la défense sous Taraki, et qui était parti se faire soigner en U.R.S.S. en juin dernier après avoir été grièvement blessé au cours d'un affrontement entre partisans du régime, a fait sa réapparition en public mardi. Un autre responsable du régime, M. Mahmoud Barialai, membre du comité central du parti populaire démocratique et responsable de la commission des affaires internationales, qui se *trouve actuellement à Paris*, a accusé les Etats-Unis de livrer des *« bombes chimiques »* aux résistants et affirmé que, *« sans l'aide soviétique, l'Afghanistan n'existerait plus en tant qu'Etat indépendant »*.

Enfin, l'U.R.S.S. et l'Afghanistan *ont signé*, mardi, à Kaboul, un accord de coopération culturelle et scientifique. — *(A.F., U.P.I., A.F.P.)*.

Barnett
Chemisier Habilleur
Cette semaine :
VESTES SPORT
62 % Cashmere
5 coloris de chevrons
890 F
19, AV. VICTOR-HUGO - 16e
Tél. : 501.66.39

Corée du Sud

M. Kim Dae-jung a été condamné à mort

(Suite de la première page.)

Sur la question du « complot », les accusés ont reconnu qu'ils s'étaient opposés au gouvernement du président Choi (qui succéda à Park et a été déposé en douceur le 16 août par les généraux). Mais ils ont nié avoir voulu le renverser par la force : *« La confusion sociale ne pouvait que servir les adversaires de la démocratie »*, a déclaré M. Kim, ajoutant : *« L'opposition à un gouvernement n'est pas un crime, c'est le droit des citoyens. »* La défense a fait valoir, en outre, qu'il était hors de question de penser renverser le gouvernement alors que le pays était placé sous la loi martiale.

Les faiblesses de l'accusation

Concernant les émeutes de Kwangju, dont M. Kim aurait été l'instigateur, l'accusation n'a pu fournir aucune preuve ni même faire comparaître le témoin dont les « aveux » sont à la base de son argumentation, un étudiant nommé Chong Dong-nyon, qui aurait avoué avoir reçu de l'argent de M. Kim : *« C'est un mensonge, je ne le connais pas et je n'ai jamais rencontré cette personne »*, a affirmé celui-ci. Au cours du procès, l'accusation a révélé que ce Chong avait tenté de se suicider dans sa cellule après être passé aux aveux. Autant ce témoignage « sans témoin » que le fait que M. Kim était en prison depuis trois jours lorsque les émeutes de Kwangju ont commencé démontrent la fragilité des thèses de l'accusation (M. Kim et ses proches collaborateurs dont son fils — déjà condamné à quatre ans de prison — et son frère — trois ans — ont été arrêtés dans la nuit du 16 au 17 mai : les émeutes de Kwangju ont commencé dans la nuit du 20 mai).

L'accusation, ayant des difficultés à étayer ses thèses, a centré son argumentation sur une affaire remontant à sept ans — dont au demeurant on peut se demander pourquoi le régime Park, qui cherchait lui aussi à éliminer M. Kim, ne l'a pas utilisée en son temps. M. Kim est accusé d'avoir organisé et dirigé un groupement de Coréens résidant au Japon et aux Etats-Unis, le Hanmintong (Congrès national pour la restauration de la démocratie et l'accélération de la réunification de la Corée). Cette organisation est considérée par Séoul, depuis 1976, comme une « menace pour la sécurité de l'Etat ».

Les relations de M. Kim avec le Hanmintong sont présentées de manière peu probante par l'accusation. M. Kim a reconnu avoir lancé ce mouvement aux Etats-Unis *en 1973 pour s'opposer* à la « dictature parkiste », mais il a affirmé que ce n'était en rien une organisation « antinationale ». Il a d'autre part nié qu'il savait que certaines personnes qu'il rencontra alors étaient des sympathisants de la Corée du Nord. En outre, il semble difficile qu'il ait dirigé le Hanmintong : l'organisation fut formellement créée à Tokyo quelques jours après qu'il eut été enlevé par les *services secrets de Park.*

Apparemment l'accusation, qui n'a, encore *une* fois, présenté aucune preuve à l'appui de ses thèses, *était gênée dans son argumentation* étant donné l'accord passé entre Séoul et Tokyo à la suite de l'enlèvement de M. Kim : les autorités coréennes s'étaient engagées à l'époque, pour réduire la tension avec le Japon qu'avait provoquée le spectaculaire kidnapping, à ne pas utiliser contre M. Kim les activités qu'il avait eues à l'étranger. *Le fait* que l'accusation ait dû fonder son argumentation, pour demander la peine capitale, sur les relations de M. Kim avec le *Hanmintong* — ne parvenant pas à trouver « meilleur » crime *justifiant son* élimination — est susceptible de créer des difficultés avec Tokyo.

Les autres accusations portées contre M. Kim paraissent mineures et sont surtout utilisées auprès de l'opinion *publique* coréenne pour le discréditer. D'abord celle de communisme : il a reconnu avoir été associé en 1946 à un *mouvement* de gauche, mais a nié avoir participé à des manifestations violentes la même année à Mokpo, sa ville natale. En fait, depuis son arrestation, a été orchestrée par une presse entièrement aux ordres du gouvernement une campagne contre M. Kim ; un des thèmes étant qu'il est un enfant illégitime, une allégation qui ne peut que le desservir dans une *société encore* imprégnée de confucianisme.

« Comment savoir ? », disent beaucoup des Coréens que nous avons rencontrés ces *dernières semaines* à Séoul. Le doute subsiste *dans les esprits, mais la campagne* pour discréditer M. Kim est si active que les mieux intentionnés se demandent si les accusations portées contre lui ne sont pas finalement vraies. Rarement autant de publicité a été donnée aux crimes qu'un homme, comparé dans une brochure destinée aux étrangers à Joseph Goebbels, est supposé avoir commis. A l'ouverture du procès, des émissions de télévision ont été consacrées aux activités du Hanmingtong et *toute la presse a reproduit in extenso* l'acte d'accusation.

Les audiences du procès ayant *été* censurées dans la presse coréenne, l'opinion publique ignore complètement ce qu'ont dit les accusés (à l'exception de ce qui est présenté comme des « aveux »). *« La presse étrangère reproduisant les déclarations de la défense et la presse locale celles de l'accusation, elles s'équilibrent »*, nous disait un haut fonctionnaire. On peut se demander si cet humour, certes révélateur en un sens, est de mise lorsque la vie d'un homme est en jeu, dont le seul crime est d'avoir voulu la démocratie pour son pays.

Les défenseurs de M. Kim, qui selon sa famille lui ont été imposés — le chef du conseil de défense est un ancien procureur, — ont souligné le manque de preuve, l'absence de témoins. Ils ont plaidé la clémence, faisant valoir que la peine de mort va à l'encontre des idées d'une partie de l'opinion *publique internationale* et que l'exécution de M. Kim desservirait l'image du nouveau régime. La seule chance pour que la vie de M. Kim soit épargnée est la pression étrangère. Mais le régime Chon a autant besoin de légitimité internationale que de l'appui de jeunes officiers qui estiment que M. Kim est un « danger pour la nation ». Il doit aussi trouver une excuse à l'affaire de Kwangju : les accusations de sédition portées contre M. Kim tendent à justifier l'action brutale de l'armée.

PHILIPPE PONS.

PORTRAIT

La « bête noire » des militaires

M. Kim Dae-jung est né, il y a cinquante-cinq ans, dans la province méridionale de Cholla, berceau d'une opposition latente au pouvoir central, qui se manifesta en mai 1980 par le *soulèvement estudiantin de Kwangju*, noyé dans le sang par l'armée du général *Chon Too-hwan, le nouveau* chef de l'Etat. Converti au christianisme, comme beaucoup de Coréens du Sud, il était très lié aux milieux d'affaires ; ceux qui l'ont bien connu, comme notre collaborateur Robert Guillain (*le Monde* du 22 août), le disent profondément anticommuniste. Il avait été surnommé le « Kennedy *coréen* ». C'est pourtant lui qui a été accusé par les militaires du crime le *plus grave en Corée du Sud*, celui pour lequel tant de gens ont été exécutés ou incarcérés : la collusion avec le « communisme ».

Pour se débarrasser de M. Kim Dae-jung, les militaires sud-coréens ont exhumé de vieux « dossiers » selon lesquels il aurait travaillé avec les communistes de 1945 jusqu'à la guerre de Corée. Ils devaient sans doute être enfouis sous une épaisse couche de poussière pour avoir échappé à l'attention vigilante du général Park Chung-hee, qui l'avait *fait kidnapper en 1973 et emprisonner* en 1976, ou à celle du gouvernement qui le fit libérer et réhabiliter peu après l'assassinat du dictateur.

M. Kim Dae-jung a atteint la notoriété en 1971, en obtenant, face à la redoutable machine électorale du général Park et aux pressions policières, 5,4 millions de voix contre 6,3 au président sortant. Craignant la rancune d'un chef de l'Etat humilié par son score, il partit pour les *Etats-Unis et le Japon où ses dis*cours enflammèrent l'opposition sud-coréenne réfugiée à l'étranger.

C'est à Tokyo, dans une chambre de l'hôtel Grand Palace, le 8 août 1973, *qu'il fut enlevé en plein jour* par des membres de la K.C.I.A. (la C.I.A. sud-coréenne) — avec la complicité du chef d'un groupuscule de gauche, — enfermé dans un sac, jeté dans le coffre d'une voiture, drogué, puis mis sur un bateau de pêche, un poids de fonte aux pieds. L'intention de ses ravisseurs était de *le faire disparaître au fond de la mer* du Japon. Mais le bruit fait autour de *l'enlèvement*, et une ferme mise en garde de Washington, lui sauvèrent la vie, et il se retrouva quelques jours plus tard — tout surpris d'être encore de ce monde — les yeux bandés devant son domicile de Séoul.

Une popularité croissante

Souffrant des mauvais traitements subis, confiné en résidence surveillée, chassé par les autorités de son Nouveau parti démocratique (N.P.D.), privé de passeport, il fut arrêté de nouveau en mars 1976 *pour avoir* rendu public un texte demandant la *démission du dictateur* ; après un procès dont l'issue ne faisait aucun doute, il fut condamné à huit ans de prison, transformés en appel en cinq ans. Amnistié à la fin de 1978, il se vit interdire toute visite de Coréens.

L'assassinat du général Park par le chef des services secrets, en octobre 1979, lui permit de reprendre des activités normales et de se faire réhabiliter. Il fonda l'Alliance nationale pour la démocratie et l'unification nationale, qui connut un certain succès, en particulier chez les étudiants.

Toutefois, en dépit de sa popularité, il dut faire face à un rival dangereux, M. Kim Yong-sam, qui l'avait remplacé à la tête du N.P.D. On pensait alors que les deux hommes s'affronteraient au cours d'élections, risquant de diviser les voix libérales et civiles face aux conservateurs et aux militaires. *Mais très vite les généraux* « durs », conduits par le général Chon, reprirent le contrôle du pays. Le 18 mai, M. Kim Dae-jung était une fois de plus, arrêté, à la veille des émeutes de Kwangju. Avec la disparition, contrainte et forcée, des autres personnalités de tout bord de la vie politique sud-coréenne, plus *personne ne gênait le nouveau dic*tateur.

Mais M. Kim Dae-jung n'était pas un adversaire comme les autres et sa popularité ne cessait de s'étendre. C'est pourquoi il fut déféré en cour martiale. Les arguments invoqués pour se débarrasser de lui sont désarmants de faiblesse : n'est-il pas accusé *d'avoir fait de la propagande* auprès de ses partisans, ce que tout homme politique se doit de faire ? Doué sans doute d'ubiquité, il aurait comploté avec des agents du Nord, à Tokyo, le 13 août 1973, alors qu'il venait d'être enlevé par la K.C.I.A. cinq jours plus tôt. Enfin, comment expliquer que les milieux d'affaires sud-coréens, ultra-conservateurs, aient pu financer un « communiste » ? *« Nous n'avons rien à défendre contre le Nord ; la Corée du Sud n'est pas une démocratie »*, déclarait au *Monde* M. Kim Dae-jung en 1976, peu avant sa première condamnation.

La répression aveugle exercée par le général Chon, au nom de la défense du régime contre la menace nordiste, risque surtout de l'affaiblir. Cela *voudrait-il*, en effet, la peine de mourir pour défendre une dictature *contre une autre ? Pour n'avoir rien* fait d'autre que de répéter cette vérité d'évidence, M. Kim Dae-jung, qui était déjà la « bête noire » de l'état-major de Séoul, risque d'en devenir la victime expiatoire.

PATRICE DE BEER.

(Publicité)

calculer
gérer
copier
traduire

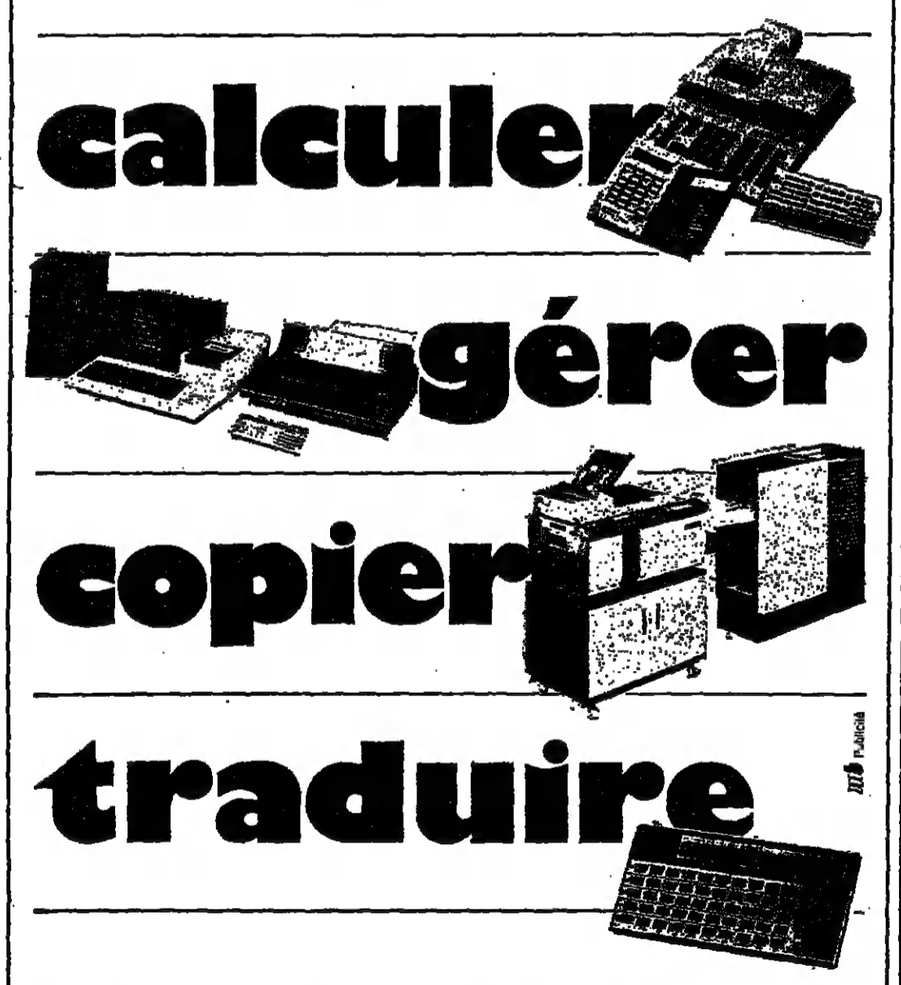

Tous les matériels et produits qui utilisent l'électronique sont connus, produits et bien souvent inventés par Sharp. 3 000 personnes travaillent dans le Centre de Recherche et de Développement et s'emploient à élargir sans cesse le champ des applications possibles.

Sharp libère ainsi l'homme des tâches fastidieuses et lui donne la faculté de se consacrer à des activités créatrices plus rentables pour l'Entreprise. Entre autres applications (Domestique, Education et Enseignement, Environnement, Espace, Santé...) Sharp propose des outils qui permettent de calculer, de gérer, de copier et de traduire, signant ainsi son image de novateur *et de leader de l'électronique* appliquée à la bureautique et à la télématique.

Sharp bien sûr est synonyme de fiabilité, mais aussi d'un incomparable raffinement esthétique et, au-delà, bien au-delà, c'est la certitude d'utiliser aujourd'hui les outils de demain...

** Pouvoir : (V. trans.)*
Avoir la faculté, le moyen, être en état de...
Avoir la permission de...
Avoir l'autorité, le crédit.
La puissance, la force,... de faire.
(Extrait du QUILLET)

sbm
153, avenue Jean Jaurès
93307 AUBERVILLIERS CEDEX
Tél. 834.93.44

SHARP. les outils du pouvoir*

Nous sommes au SICOB du 17 au 26 septembre : Niveau 3 : DE 3461 - Niveau 4 : e 4305.

Laquelle de ces langues aimeriez-vous parler?

L'Anglais ? Le Grec ? Pourquoi pas le Japonais ? Aucune langue n'est trop difficile pour vous grâce aux célèbres méthodes audio-visuelles Linguaphone. Si nous pouvons vous faire une telle promesse, c'est que Linguaphone a déjà permis à plus de 4 millions d'étudiants, dans le monde entier, d'apprendre l'une, ou plusieurs, de ces 32 langues facilement, rapidement, chez eux. *Des étudiants de tous les âges.* A tous les niveaux linguistiques. De *toutes les langues maternelles.* Pourquoi pas vous ?
UN DISQUE (OU UNE CASSETTE) GRATUIT.

Conçues par 200 professeurs mondialement connus, les méthodes *Linguaphone sont mises au point* sur ordinateur. Chaque méthode *consiste en une série très étudiée* de livres et de disques (ou de cassettes). Ce *que la pédagogie* moderne fait de mieux pour vous permettre de *commencer à parler, en* quelques mois seulement, la langue de votre choix. *Voyez par vous-*même : faites-nous savoir laquelle vous aimeriez parler, en cochant la case appropriée ci-contre. Puis renvoyez-nous cette annonce pour recevoir une brochure en couleurs sur la méthode Linguaphone. Et un disque (ou une cassette) de démonstration *gratuite.*

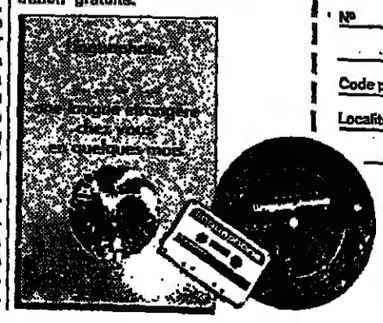

Cochez :

☐ afrikaans	☐ hindi
☐ allemand	☐ irlandais
☐ anglais	☐ islandais
☐ anglais (américain)	☐ italien
☐ arabe	☐ japonais
☐ chinois	☐ malais
☐ danois	☐ néerlandais
☐ espagnol	☐ norvégien
☐ espagnol (sud-américain)	☐ portugais
☐ finnois	☐ russe
☐ gallois	☐ serbo-croate
☐ grec	☐ suédois
☐ hébreu	☐ français (pour étrangers) etc.

Expliquez-moi comment, grâce à la méthode Linguaphone, je pourrai commencer à parler, en quelques mois seulement, la langue que j'ai cochée. Sans aucun engagement de ma part, envoyez-moi votre brochure et :
☐ un disque ☐ une cassette } démonstration

Nom
Prénom
Age Tél.
Profession
N° Rue
Code postal
Localité

MD 19

GRATUIT
Renvoyez cette annonce à
linguaphone
12, rue Lincoln 75008 Paris

ASIE

Inde

Pour avoir demandé le respect de leurs droits des intouchables sont mis en quarantaine par la population

De notre correspondant

New-Delhi. — Pour avoir osé demander à être servis, dans une échoppe à thé, de la même manière que les Indiens appartenant à l'une des castes hindoues, trois cents Harijans — Intouchables, les hors-castes, ceux que Gandhi avait baptisés « *enfants de Dieu* » — d'un village reculé du Karnataka, Etat du sud-ouest de l'Inde, sont l'objet, depuis plus de huit jours, d'un véritable boycottage social, qui s'accompagne de menaces à l'égard de leurs biens, voire de leurs vies.

Le quotidien *Indian Express*, dans un reportage publié le 12 septembre, précise que ces Intouchables sont privés de travail, non seulement dans leur village, mais également dans toute la région, et que leurs enfants se voient interdire l'accès des écoles publiques. De plus, tout membre d'une caste qui viendrait à les aider ou à leur vendre quelque chose en serait quitte pour payer une amende de 151 roupies pour chaque violation du boycottage.

A l'origine de cette mise en quarantaine, la contestation issue des rangs de jeunes Intouchables qui, ayant fréquenté l'école jusqu'au niveau secondaire, estiment avoir suffisamment pâti de leur sort et se tournent à présent vers les autorités *afin qu'un terme soit* mis à leur condition de citoyens de seconde classe. Ainsi l'un d'eux, Maruthi, après une vaine démarche auprès de l'assemblée locale — contrôlée, il est vrai, par les propriétaires *fonciers, défenseurs de l'ordre* établi, — s'est-il rendu le 28 mai dernier au poste de police le plus proche afin d'y porter plainte contre le fait que, à Alagud, à la frontière du Karnataka et du Maharashtra, les Harijans se voyaient servir le thé dans des tasses distinctes.

Le 30 août, un inspecteur accompagné d'un policier se *rendit donc au village et enjoignit* au propriétaire d'une des échoppes en cause de ne plus pratiquer une quelconque discrimination parmi ses clients. Ce dernier ayant refusé d'accéder à sa demande, l'inspecteur décida de l'arrêter (1). Le ton monta. On échangea des mots puis des coups. Dans la mêlée qui s'ensuivit (le réflexe de caste jouant, le propriétaire reçut rapidement des renforts), l'inspecteur et le policier furent bousculés, frappés et leurs vêtements déchirés.

Informées de cette mésaventure, les autorités dépêchèrent sur place un contingent plus conséquent qui procéda à l'arrestation d'une vingtaine de personnes, dont le propriétaire récalcitrant. La population fut invitée à rétablir dans le village un climat de concorde et d'harmonie. *La trêve devait être de* courte durée. A peine les interpellés étaient-ils libérés sous caution que la mise en quarantaine commençait.

Le 4 septembre, un employé de l'assemblée locale parcourait les rues de la localité et annonçait les modalités du boycottage. Tous les Hindous de castes étaient invités à licencier les *Intouchables. Il était interdit* d'embaucher, pour les travaux des champs, des Intouchables, et ces derniers étaient exclus du village principal. Tout membre d'une caste violant ces dispositions était passible d'une *amende.*

Conclusion du journaliste envoyé sur les lieux : « *Cantonnés dans leur « colonie », les Intouchables ne semblaient rien attendre ni de la loi ni du gouvernement. Il leur fallait trouver leur propre voie pour sortir d'un enfer dans lequel la cruauté de l'homme pour l'homme était à son paroxysme.* »

PATRICK FRANCÈS.

(1) L'article 14 de la Constitution consacre l'égalité de tous, sans distinction, devant la loi. Les articles 15, 16, 17 et 18 développent les conséquences de ce principe dans les domaines de la religion, de la race, de la caste, du sexe ou du lieu de naissance. L'intouchabilité est abolie par l'article 17 et ses manifestations constituent des délits punis par les lois, dont celle de 1955.

CORRESPONDANCE

Les difficultés des métis franco-vietnamiens à émigrer en France et l'attitude de Paris

Nous avons reçu de MM. Nguyen Van Tin, Nguyen Hoang Van et Thai Van Tan, métis franco-vietnamiens résidant à Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saigon), un appel demandant le rapatriement des trois mille familles qui, selon eux, souhaitent s'installer en France. Cet appel dont nous publions les principaux extraits ci-dessous, est accompagné d'une pétition signée par cent onze personnes.

Le problème du rapatriement des métis français au Vietnam, au cours des vingt dernières années, semblait tombé dans l'oubli (...) lorsqu'en 1976-1977 subitement il a été remis à l'ordre du jour (...) quand le gouvernement français s'est mis d'accord avec le gouvernement vietnamien pour procéder à leur rapatriement. Ce dernier, également dans un esprit humanitaire, nous a réservé toutes les facilités dans l'accomplissement des formalités nécessaires pour l'obtention du visa de sortie. C'est ainsi qu'il ne nous reste plus que l'autorisation de Paris pour nous rendre en France. (...)

La France a consenti à recevoir plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, (...) bien qu'ils ne soient pas Français ni parents de Français. Pendant ce temps, nous, qui avons du sang français dans nos veines, nous devons attendre dans l'angoisse.

Mille seulement des quatre mille familles de métis ont été rapatriées en quatre ans ; cinq à dix familles quittent chaque semaine Ho-Chi-Minh-Ville pour la France et, selon les auteurs de cette lettre, « le consulat général de France *nous a fait savoir* officiellement que les personnes nées avant 1945 ne sont pas autorisées à partir ».

Nous avons pu plusieurs fois rencontrer les fonctionnaires du consulat et n'avons obtenu d'eux que des promesses. De plus, le consulat nous a demandé de fournir un certificat d'hébergement établi par une personne habitant en France. Cette exigence prouve nettement qu'on a voulu nous mettre dans une impasse ; tout le monde sait que la plupart d'entre nous (nés de mère vietnamienne et de père français) sont des enfants non reconnus et abandonnés. Nous ne savons pas où habitent nos pères, en France ou ailleurs, s'ils sont encore vivants ou déjà morts. (...)

Poussés par le désespoir, certains d'entre nous ont demandé une audience au consul général, qui a refusé : c'est pourquoi quelques-uns ont escaladé le mur du consulat pour lui soumettre nos aspirations. Plusieurs se sont fracturé un membre en tentant de franchir le mur ; mais le consulat n'a eu aucune attitude philanthropique envers ces blessés. Les gardiens français du consulat ont frappé brutalement ceux qui escaladaient le mur et les ont repoussés comme des bêtes. En plus, les agents de police vietnamiens chargés de la protection du consulat ont tiré des coups de feu, faisant des blessés graves (...) (1).

La plupart d'entre nous avons des professions spécialisées, un niveau de culture générale suffisant *qui nous permettent de gagner* notre vie dans un milieu qui nous convient. Nous nous engageons à rembourser au bout d'un certain temps au gouvernement français toutes les dépenses occasionnées par notre rapatriement et notre établissement.

(1) N.D.L.R. — L'incident avec la *police vietnamienne a eu lieu le* 9 novembre 1979 (*le Monde* du 4 mars 1980).

PIANOS SCHILLIO
24, rue Cadet PARIS 9e
Vente sensationnelle pour la Braderie
150 PIANOS d'occasion garantie
Neuf depuis 8.900 Frs. Payable sans acompte en 36 mois.

LANGUAGE STUDIES
PARIS - LONDRES - BERKELEY
COURS D'ANGLAIS INTENSIFS POUR HOMMES D'AFFAIRES
COURS INDIVIDUELS ou PETITS GROUPES
Pour tous renseignements, veuillez nous téléphoner au 260-53-70, ou nous renvoyer ce bon à l'adresse ci-dessous
LANGUAGE STUDIES, 350, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS.
Tél. : 260-53-70 Tx 512.535 LSP PAR.
Nom, prénom .....
Age, profession .....
Adresse .....
désire recevoir une documentation sur les cours

Boîte 5 vitesses, 9 CV.
Traction AV. 4 roues indépendantes.
37.150F*
HONDA ACCORD L
JAPAUTO
* Prix clés en main au 1.7.80
Concessionnaire exclusif - 27 av. de la Gde Armée - T. 500.14.51 - prêtre TOTAL.

Samaritaine Capucines
27, BOULEVARD DES CAPUCINES
75002 PARIS - TEL. : 261.57.25
Samaritaine de Luxe
Jusqu'au 30 septembre, vente spéciale chemises et cravates
Chemise unie 67 % polyester, 33 % viscose 95 f.
Chemise fil à fil 65 % polyester, 35 % coton ou chemise unie Pierre Balmain 65 % polyester, 35 % coton 109 f.
Chemise Oxford 65 % polyester, 35 % coton, ou chemise popeline pur coton 119 f.
Chemise milleraies Pierre Balmain 67 % polyester, 33 % coton 129 f.
Chemises sur mesure coton ou polyester, les 3 pour 750 f.
Cravates soie doublées 39 f. façonnées 49 f. dégriffées 59 f.
Écharpe 100 % cachemire unie ou fantaisie 149 f.
Samaritaine Capucines. Le bon goût en toute occasion

LA MICROGRAPHIE ENFIN A PARIS
COMEUROP
AGENCE PARIS 16, rue Médéric (17e) 764-15-29
SICOB Niveau 4 - Zone D Stand 4402

DROIT Sciences Eco.
Documentation sur demande
Octobre à Juin
•Soutien annuel
IPEC Enseignement supérieur privé 46, bd Saint-Michel, Paris 6e
Téléphone : 633.81.23/329.63.71/354.45.87

6 — VOUS POUVEZ VOUS ACHETER UN ORDINATEUR ? — VRAI
LISEZ LE GUIDE 1980 de L'ORDINATEUR INDIVIDUEL chez les marchands de journaux

ELLE
Cette semaine à cause de moi, il y a plus d'un article qui a dû sauter. Alors, Ingrid Bergman par Jacques Chancel, les restrictions de budget, à la semaine prochaine ! Et vive la mode.
Numéro spécial. Tout le ELLE est consacré à la mode.
Prix spécial 9 F.

ANVERS Centre Mondial du DIAMANT
Tous renseignements vous seront communiqués par téléphone au numéro
TÉL. : 19-32-31/31-27-54
GENERAL DIAMONDS PELIKAANSTR. 92 ANVERS.

IRLANDE
OFFRE SPÉCIALE WEEK-END DUBLIN
A partir de :
990 F
du 3 au 5 octobre
Mac Bride Voyages
122, rue d'Assas, Paris-6e
325-02-90
Un Irlandais à Paris...

AMÉRIQUES

Bolivie

Un appel en faveur de Liber Forti

Liber Forti, Argentin installé en Bolivie depuis 1945, dirige le groupe de théâtre populaire les Nouveaux Horizons. Il a également fondé des cours du soir pour ouvriers et paysans. Exilé pendant le gouvernement autoritaire du général Banzer, il avait repris à La Paz ses fonctions de conseiller culturel de la Centrale ouvrière bolivienne (COB). Il a été arrêté au lendemain du coup d'Etat du 17 juillet. Un comité a été créé pour tenter d'obtenir sa libération (« le Monde » du 17 septembre).

Arrêté pour délit de « théâtre populaire »

par AUGUSTO BOAL (*)

Liber Forti est en prison en Bolivie. Parce qu'il est un homme de théâtre. Liber fait du théâtre populaire, et c'est pour cela qu'il est en danger.

Ici en Europe, il arrive au théâtre populaire de compter sur les mêmes moyens techniques et les mêmes facilités que le théâtre bourgeois. En Amérique latine, Liber me racontait un jour qu'il utilisait jusqu'aux objets sortis de la poubelle pour créer les plus beaux décors. Et, quand il faisait du théâtre pour les *mineurs boliviens, il présentait son* spectacle de nuit (puisque de jour on travaille). Mais, dans ces régions, il n'y avait pas d'électricité ; alors Liber se débrouillait : « *Je demandais aux mineurs d'allumer la lanterne de leurs casques pour éclairer la scène. Si le spectacle était bon, la scène était pleine de lumière, sinon la scène plongeait dans l'obscurité.* »

Ce théâtre qui parle aux ouvriers des problèmes des ouvriers, qui parle aux paysans des problèmes des paysans, ce théâtre est censuré, persécuté et même fusillé, en Amérique latine. Cela n'a pas empêché Oscar Castro d'écrire et de *jouer plusieurs pièces à l'intérieur* même d'un camp de concentration chilien.

Cela n'a pas empêché Liber Forti d'utiliser le théâtre pour s'échapper du territoire bolivien lors d'un coup d'Etat : il a fait la mise en scène d'un enterrement, avec veuves éplorées, prêtres et figurants larmoyants ; *quant à lui, il s'était donné le rôle* du défunt, promené dans son cercueil. *C'est ainsi qu'il s'est rendu* au cimetière proche de la frontière, en territoire chilien, qui à l'époque était encore celui d'un pays libre. Aujourd'hui, les cimetières sont partout et les frontières n'existent plus pour ces régimes sanguinaires.

En Bolivie, on voit de loin, de ridicules généraux se disputant la chaise du pouvoir : de près, on voit *les mêmes ridicules petits généraux*, mais on voit aussi les mineurs de Siglo XX, de Catavi, les étudiants de San-Andrès. Ce sont ces femmes et ces hommes qui luttent à coup de pierres et de faucilles contre les chars d'assaut et les hélicoptères. On voit Liber Forti, ouvrier linotypiste et homme de théâtre, qui *manie le théâtre comme* un paysan manie sa houe, comme un écrivain manie son crayon.

(*) Metteur en scène brésilien.

El Salvador

L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS EST ATTAQUÉE A COUPS DE BAZOOKA

San-Salvador *(A.F.P.)*. — Le siège de l'ambassade des Etats-Unis à San-Salvador a été attaqué, mardi 16 septembre, à coups de bazooka par un commando d'extrême gauche. Les assaillants ont pris la fuite.

L'attaque n'a pas fait de victime mais des dégâts matériels considérables, indique un bulletin officiel publié par l'ambassade. Le communiqué précise que les impacts de deux projectiles d'arme antichar de fabrication chinoise ont été relevés dans un bureau et sur une terrasse de l'ambassade.

Le gouvernement salvadorien garde le silence sur cette affaire. Cependant, les policiers font observer que les projectiles tirés sur l'ambassade sont analogues à ceux dirigés voici quatre jours contre une installation électrique proche de la capitale.

Par ailleurs, la presse annonce que le nombre de prisonniers politiques qui observent une grève de la faim pour exiger leur libération, le respect des droits de l'homme et l'accélération de la procédure pénale s'élève à trente-quatre. Selon des rumeurs, la grève des prisonniers politiques serait dirigée par le guérillero Jose Antonio Morales, fils d'un membre de la junte de gouvernement, M. Antonio Morales Erlich.

POUR LA DIXIÈME FOIS DEPUIS LE 10 AOUT

Un appareil américain est détourné vers La Havane

Les autorités menacent de renvoyer les pirates aux États-Unis

Un Boeing 727, de la compagnie américaine Delta Airlines, assurant la liaison Atlanta-Columbia (Caroline du Sud), a été détourné vers La Havane mercredi 17 septembre. Les deux Cubains qui s'étaient rendus maîtres de l'avion se sont rendus aux autorités cubaines et ont été emmenés par la police. Il s'agit du dixième détournement d'*un appareil américain vers* Cuba depuis le 10 août.

Le gouvernement cubain a menacé, mardi 16 septembre, de remettre aux Etats-Unis tous les pirates de l'air qui se rendraient à l'avenir coupables de détournements d'avion entre la Floride et La Havane, « *pour qu'ils soient jugés dans ce pays* ».

Les autorités cubaines vont choisir soit ce moyen, soit « *des mesures pénales très sévères* » pour lutter contre l'épidémie de détournements qui est le fait, affirme *Granma*, organe du P.C. cubain, d'« *éléments anti-socialistes d'origine cubaine* », qui « *ont été incarcérés* ».

Granma ajoute que « *le peuple cubain, unanime, s'oppose au retour dans l'île des cent vingt mille émigrés qui sont sortis du pays depuis l'affaire des réfugiés de l'ambassade du Pérou à La Havane, début avril* ».

A Washington, le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, s'est félicité mardi de la décision du gouvernement cubain, qu'il a qualifiée de « positive ». Dans une déclaration remise à la presse, M. Muskie déclare que les Etats-Unis font « *bon accueil* » à cette décision. « *Elle est destinée à décourager les détournements par l'adoption de mesures pénales rigoureuses ou par l'extradition des pirates de l'air vers les Etats-Unis pour y être jugés.* »

Le gouvernement cubain avait dénoncé en octobre 1978 un accord signé en 1973 avec le gouvernement américain prévoyant l'extradition des pirates de l'air vers les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

États-Unis

Le gouvernement se défend d'avoir révélé des secrets à propos de l'« avion invisible »

De notre correspondant

Washington. — *Le gouvernement* de M. Jimmy Carter a-t-il révélé un secret militaire de grande importance pour montrer la supériorité américaine et favoriser la réélection du président ? L'accusation est portée par les républicains qui réclament une enquête parlementaire. Les faits remontent au 22 août dernier. Le secrétaire à la défense, M. Harold Brown, avait, dans une conférence de presse, parlé avec fierté d'un nouvel avion américain, quasiment indétectable par les radars soviétiques. Un projet « *de grande signification militaire* », disait-il, pouvant « *modifier de manière sensible* » l'équilibre des forces dans le monde.

Cette révélation survenait une douzaine de jours après l'annonce d'une nouvelle doctrine stratégique des Etats-Unis. Elle fut aussitôt interprétée par M. Ronald Reagan comme une opération électorale. « *Il est inacceptable et intolérable*, tonna le candidat républicain, *que le secrétaire à la défense fasse de la politique avec la sécurité nationale de l'Amérique* » et de présenter le projet « Stealth » (textuellement : « *A la dérobée* ») comme « *l'une des informations militaires les plus secrètes depuis la bombe atomique* ».

L'importance de l'« avion invisible » n'échappe à personne. Les Russes, qui ont investi des sommes considérables dans leur défense anti-aérienne, possèdent maintenant un dispositif unique au monde. Du jour au lendemain, cette barrière pourrait être inefficace si le Stealth était produit en série. M. Reagan accuse l'administration démocrate d'avoir « *donné dix ans aux Soviétiques pour préparer une riposte* » puisque l'avion invisible ne sera pas opérationnel avant 1990.

Dissuader

Il en fallait davantage pour démonter le secrétaire à la défense. M. Harold Brown n'est pas seulement une des têtes politiques du gouvernement, c'est aussi un physicien nucléaire qui connaît ses dossiers. Très sûr de lui, il a fait valoir deux sortes d'arguments :

1) L'existence du projet « Stealth » était déjà connue des spécialistes. On en aurait publiquement parlé en tout cas lors du prochain débat budgétaire, compte tenu de l'importance des sommes engagées. La revue *Armed Forces* s'apprêtait à publier un article sur l'avion invisible dans son numéro de septembre. Il fallait prendre les devants, allumer en quelque sorte un contre-feu, pour empêcher des révélations ultérieures.

2) Il n'est pas bon que la puissance américaine soit sous-estimée. En matière technologique, les Etats-Unis restent en tête et doivent le montrer. Le projet « Stealth » n'aurait aucune valeur de dissuasion s'il était ignoré des Soviétiques. Une chose est d'annoncer sa réussite, une autre est de révéler ses détails qui, bien entendu, seront entourés du plus grand secret.

Sur le premier point, M. Brown a généralement emporté la conviction. Les Etats-Unis sont un pays d'une transparence parfois stupéfiante. Beaucoup de secrets d'Etat sont disponibles dans les drugstores, au rayon des journaux. Chacun sait que les Soviétiques entretiennent une armée de spécialistes dont le seul travail est d'éplucher la presse scientifique américaine. Ainsi, dès le 23 juillet 1978, le bulletin *Aerospace Daily* parlait de l'« avion invisible », précisant même que le dessin en avait été confié à M. Kelly Johnson.

Dans sa conférence de presse, le secrétaire à la défense n'avait rien appris aux curieux. On ne connaît toujours ni la forme de cet avion ni les matériaux utilisés. M. Brown a seulement fait savoir que le Stealth est une réussite et que sa technologie pourrait, à l'avenir, être adaptée à de nombreux avions de guerre américains. N'est-ce pas dangereux ?, souligne le parti républicain. N'offre-t-on pas ainsi des arguments aux généraux de l'air soviétiques qui pourront obtenir plus facilement des crédits supplémentaires ?

Le secrétaire à la défense est plus obscur lorsqu'il affirme qu'une information officielle s'imposait pour empêcher d'autres fuites. On ne comprend pas pourquoi. Les républicains ne l'accusent d'ailleurs pas seulement d'avoir confirmé des indiscrétions avec l'appui de la Maison Blanche (lorsque le général Ellis, chef du *Strategic Air Command*, réclamait un « *no comment* ») : ils le soupçonnent, et c'est beaucoup plus grave, d'être à l'origine des articles de presse.

On peut admettre que l'administration américaine ait voulu impressionner l'U.R.S.S., en relevant d'abord sa nouvelle doctrine stratégique, puis en faisant connaître la réussite du projet « Stealth ». La coïncidence avec la campagne électorale est néanmoins frappante.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Carter* est crédité de 38 % des intentions de vote à l'élection présidentielle, contre 35 % à M. Reagan et 14 % à M. Anderson, selon un sondage publié ce mercredi 17 septembre par le *New York Times*. Ce sondage illustre la remontée de la popularité de M. Carter, qui pendant tout l'été était loin derrière son adversaire républicain. — *(Reuter.)*

(*Publicité*)

Lettre ouverte aux chefs d'entreprise

La conjoncture est difficile. La concurrence est difficile. Les affaires sont difficiles.
Année après année, vous avez tout fait pour économiser à la production.
Aujourd'hui, ce n'est plus possible.
Alors, où trouver d'autres économies, où trouver cet oxygène indispensable à toute entreprise quand les temps sont durs ?
Peut-être sur le tertiaire.
Et nous pouvons vous y aider.
Peut-être votre société a-t-elle des bureaux ou des locaux commerciaux à différents endroits. Avez-vous calculé le temps perdu, le cumul des loyers et des charges, la perte d'efficacité ?
Nous pouvons analyser, diagnostiquer, et vous faire une proposition de regroupement qui vous permette de mieux travailler et de réaliser d'importantes économies. Peut-être occupez-vous des locaux dont l'aménagement ne correspond pas à votre activité ou dont les charges deviennent excessives. Nous pouvons étudier pour vous une nouvelle implantation en vous déchargeant de tous les problèmes de recherche, d'étude, de financement et d'aménagement.
Nous sommes les spécialistes de l'implantation d'entreprise.
Nos services financiers commerciaux et techniques vous garantissent un ensemble de prestations unique en France.
Ceci nous permet de vous livrer vos locaux avec les aménagements convenus, le jour convenu, et au prix convenu. C'est sans doute pour cela que Rhône Poulenc, Atochimie, Saint Gobain-Pont à Mousson et bien d'autres sociétés ont confié leur implantation à SARI.

SARI

1 e Conseil des Entreprises en Immobilier, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris - Téléphone : 720.14.15
Groupe Seeri, filiale des compagnies d'assurances du Groupe Drouot et du Groupe Worms.

GUY DE SAINT ANTHONY

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS

Modèle TRECA
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37 Av. de la REPUBLIQUE • PARIS 11e
Métro Parmentier • Parking assuré
Tél. 357.46.35
LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

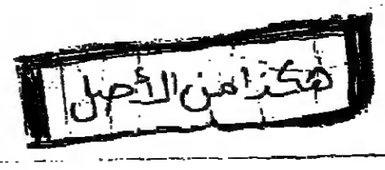

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

République Dominicaine

LES AUTORITÉS EXPULSENT UNE DÉLÉGATION VENUE ASSISTER LES TRAVAILLEURS HAÏTIENS

Les autorités de la République Dominicaine ont refusé l'entrée dans le pays, l'autre semaine, d'une délégation patronnée par le Centre œcuménique des droits de l'homme qui venait enquêter sur les conditions de vie des travailleurs haïtiens à *Saint-Domingue. Ces conditions* sont particulièrement dures, et un témoignage que nous avons publié récemment (*le Monde* du 5 août) a mis en évidence le véritable statut d'esclavage des quelque trois cent mille braceros haïtiens qui viennent chaque année participer à la récolte de la canne à sucre en République Dominicaine.

Cet exode est une soupape de sûreté pour le régime Duvalier en Haïti, où la famine et le chômage sont endémiques. De leur côté, les autorités de la République Dominicaine ne souhaitent pas que toute la lumière soit faite sur cette exploitation des travailleurs du pays voisin. La délégation était composée de plusieurs personnalités haïtiennes et françaises, dont le but était de remettre des médicaments aux Haïtiens parqués dans des campements proches des champs de canne à sucre. Mme de Bejeaux, femme du directeur du Centre œcuménique des droits de l'homme, qui réside habituellement à Porto-Rico, a été détenue à son arrivée à l'aéroport international de Saint-Domingue. Elle est restée quinze heures dans les locaux de l'aéroport, sous la garde vigilante de la police, et a été expulsée à destination de Porto-Rico le jour suivant.

Deux autres membres de la délégation, Mmes Amy Dovaud et Jeannine Risler (cette dernière exerce la médecine à Paris), ont été autorisés à sortir de l'aéroport mais ont été empêchés de mener leur mission à bien ; ils *ont décidé de* regagner Porto-Rico.

ISSEC/LANGUES
Paris-Cergy
Tél. 233-21-88
35, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS
Établissement privé d'enseignement supérieur
Groupe ESSEC

PROCHE-ORIENT

Iran

Le président Carter ne voit « aucune perspective de solution rapide » à l'affaire des otages

La lenteur avec laquelle le Parlement iranien a décidé d'aborder le problème des otages américains a suscité, mardi 16 septembre, des déclarations sceptiques et pessimistes du président Carter. Revenant sur ses propos relativement optimistes de la veille, le président Carter a, en effet, déclaré à Atlanta (Géorgie) qu'il n'existait actuellement « *aucune perspective de solution rapide de la crise* ». Le chef de la Maison Blanche, qui avait indiqué lundi au Texas que les conditions posées par l'imam Khomeiny à la libération des otages « *pourraient très bien conduire* » à une solution, a déclaré à Atlanta : « *Nous n'avons aucune raison de croire que le problème a été résolu.* »

La décision des députés iraniens de confier l'étude du problème des otages à une commission parlementaire spéciale, dont la composition et les attributions restent à définir, a déçu mais n'a que peu surpris les milieux officiels de Washington.

A Téhéran, deux députés influents et proches de l'imam Khomeiny ont estimé qu'avant l'entrée en fonction de cette commission, sa « ligne » devait également être définie. Il faut d'abord établir si le Parlement veut adopter ou non une position dure, ont-ils affirmé en substance. Cette proposition a été soutenue par les hojatoleslams Khoeiny, vice-président du Majlis et représentant de l'imam auprès des étudiants islamiques gardant les otages, et Mahalati, représentant de l'iman auprès des gardiens de la révolution. Pour eux, le choix des membres de la commission doit se faire en fonction de la « ligne » que lui assignera le Parlement.

Les députés ont rejeté, par un vote à main levée, une proposition de report du débat sur les otages « *tant que l'Amérique ne cessera pas les provocations et les complots contre l'Iran* », notamment « *par l'intermédiaire de l'Irak* ».

Les combats à la frontière irakienne

A Tunis, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, s'est déclaré mardi « préoccupé » par le conflit irako-iranien et a lancé un appel en faveur d'un « *règlement à l'amiable* » des problèmes en suspens entre les deux pays. « *La nation arabe, a-t-il dit, craint de voir ce conflit provoquer le relâchement des liens unissant les Arabes à l'Iran et rendre moins important le soutien que la révolution iranienne apporte à la cause palestinienne.* »

Sur le terrain, les Irakiens ont annoncé, mardi, la « libération » de quatre postes-frontière situés dans la « *région occupée par l'Iran dans le secteur de Musian* ».

A Moscou, l'Union soviétique et l'Iran ont signé mardi un accord sur le transit de marchandises de chacun des deux pays sur le territoire de l'autre.

L'agence Tass n'a pas précisé les détails de l'accord, mais s'est bornée à indiquer qu'il « *contribuera à accroître considérablement le trafic commercial* ».

Le 26 juin, l'Iran avait officiellement demandé à l'Union soviétique le droit de libre passage des marchandises par voie maritime. L'ambassadeur d'Iran à Moscou, M. Mohamad Mokri, ne cachait pas qu'il s'agissait essentiellement de contrer un éventuel blocus des Occidentaux décidé en raison de l'affaire des otages américains.

L'Union soviétique avait tout d'abord rejeté la requête de Téhéran, selon les Iraniens. Ceci avait contribué à détériorer les rapports entre les deux pays. Les négociations sur le transit des marchandises avaient cependant repris à Moscou en début de semaine dernière. On ignore l'élément qui a débloqué la situation, mais les Iraniens avaient laissé entendre qu'en cas de « compréhension » des Soviétiques, Téhéran pourrait reprendre ses livraisons de gaz interrompues en mars dernier. — *(A.F.P.)*

(Dessin de KONE.)

● *A l'occasion du premier millénaire de la naissance d'Avicenne*, le chargé d'affaires de la République islamique d'Iran à Paris, M. Bani Fatemi, a donné lundi 15 septembre une réception dans les locaux de l'ambassade d'Iran. Plusieurs orateurs, dont le professeur Ghaddour, sous-directeur général de l'UNESCO, le professeur Cornillot, de la faculté de médecine de Paris, et le docteur S. Nabavi, secrétaire général de la Société iranienne de l'histoire médicale de l'islam, ont rendu hommage aux travaux d médecin et philosophe iranien.

Israël

EN APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI

Les colons de Cisjordanie réclament la peine de mort contre les auteurs de l'attentat d'Hébron

De notre correspondant

Jérusalem. — Quelques heures seulement après l'annonce de l'arrestation des auteurs présumés de l'attentat commis le 2 mai à Hébron, où six colons israéliens avaient été tués, l'armée a procédé le 16 septembre à la démolition de neuf maisons dans les différents villages de Cisjordanie d'où sont originaires les personnes arrêtées. Ce châtiment immédiat est désormais — depuis l'attentat d'Hébron précisément — appliqué de manière systématique après la capture de chaque Palestinien accusé d'un acte de terrorisme jugé particulièrement grave.

La presse israélienne, ce mercredi 17 septembre, accorde une large place au « coup de filet » réussi par les enquêteurs et leur adresse ses louanges. On souligne qu'il s'agit là de l'opération de police la plus importante menée dans les territoires occupés depuis des années.

Parmi les dix Palestiniens arrêtés mardi figureraient les quatre membres du commando auteur de la fusillade d'Hébron. A ce sujet, on a noté que les enquêteurs avaient pris soin mardi de souligner que les explosifs découverts dans les repaires des personnes arrêtées étaient « *semblables* » à ceux qui avaient été utilisés contre les maires de Naplouse, Ramallah et El Bireh — une manière de laisser penser qu'il n'est pas évident que ce soit des Israéliens qui soient les auteurs des attentats du 2 juin.

F. C.

Égypte

LE VIOL SERA PUNI DE MORT

(De notre correspondant.)

Le Caire. — *Le jeune fellah, déserteur des forces armées, qui, armé d'un couteau, a récemment violé une femme médecin canadienne exerçant dans un hôpital du delta du Nil sera peut-être puni de mort.*

Le comité ministériel législatif égyptien, présidé par le ministre de la justice, M. Anouar Abou Sehli, vient, en effet, de décider que le violeur d'une personne du sexe féminin, jusque-là passible de travaux forcés à temps ou à perpétuité, en vertu du code pénal du roi Farouk (1937), serait désormais puni de la peine capitale.

Quant à ceux qui enlèveront des garçons de moins de seize ans, ils seront punis des travaux forcés à temps. S'il s'agit seulement d'un « détournement sans violence », la peine sera de trois à dix ans de prison.

En revanche, le nouveau règlement ne dit mot des véritables enlèvements avec consentement des familles que sont souvent les mariages de toutes jeunes filles, ayant atteint ou pas encore l'âge nuptial légal de seize ans, avec de riches vieillards, fréquemment originaires des pays arabes pétroliers. La presse cairote a pourtant annoncé ce mois-ci qu'une officine spécialisée dans ce genre d'unions, qui sont de véritables « viols légaux », avait été découverte au Caire. Les viols « illégaux » restent par contre extrêmement rares en Egypte, même à l'encontre d'étrangères qui se promènent demi-nues parmi une population où la pudeur et même la pudibonderie sont de règle. — J.-P. P.-H.

PARLEZ L'ARABE
Méthode audio-visuelle
Arabe moderne et maghrébin
Inscriptions immédiates
CLEF - MONDE ARABE
43, rue des Bourdonnais
75001 PARIS
Tél. : 261-78-50 l'après-midi

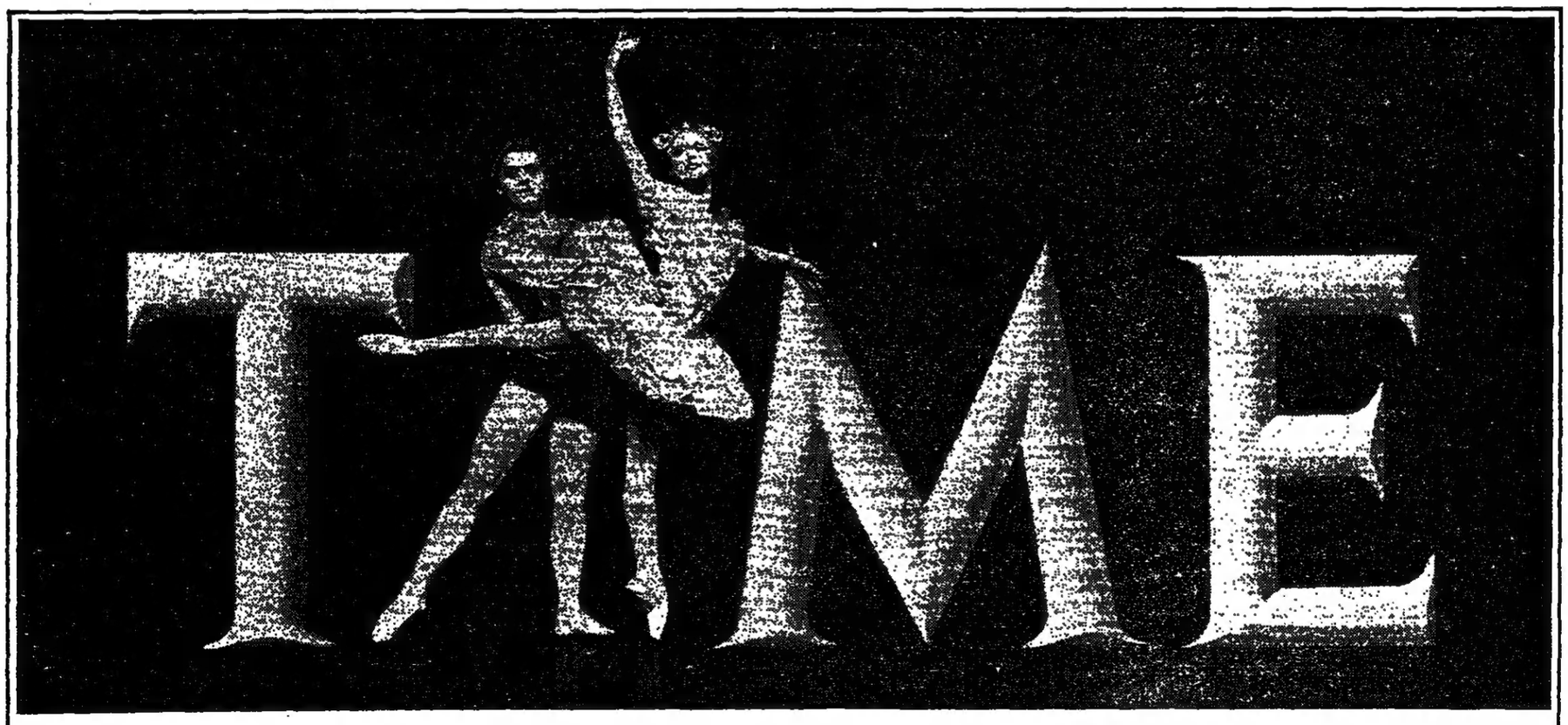

Actualité et beauté sont souvent notions subjectives.

Certes les lecteurs de TIME souscrivent à un magazine, mais également à un concept : celui d'une actualité multiforme qui naît sur une scène, à une table de conférence, sous un microscope ou le pinceau d'un peintre, sur un champ de bataille.

D'où, chaque semaine, dans TIME, un éventail de rubriques, aussi variées que le théâtre, l'environnement, le droit, la littérature, l'art et la médecine.

Aptitude exceptionnelle à couvrir toute l'information: pas uniquement la stricte actualité, voilà le côté irremplaçable de TIME.

Cette conviction que tout article est autant affaire de sensibilité que de raison, nous donne plus de lecteurs fidèles au monde que tout autre source d'information.

L'esprit ouvert sur le monde.

DIPLOMATIE

Le problème du Cambodge à l'Assemblée générale de l'ONU

Plusieurs organisations américaines préconisent la politique de la « chaise vide » pour la représentation de Phnom-Penh

L'Assemblée générale de l'ONU a ouvert, mardi 16 septembre, son assemblée générale ordinaire en admettant le nouvel Etat antillais de Saint-Vincent et des Grenadines, ancienne colonie britannique, qui devient le cent cinquante-quatrième membre de l'organisation internationale. Elle a aussi porté à sa présidence, comme prévu, M. Rudiger von Wechmar, représentant de la R.F.A., qui a été désigné par acclamation (« le Monde » du 17 septembre). L'ONU se trouve pour la première fois dirigée par deux anciens de la Wehrmacht, puisque MM. von Wechmar et Waldheim, secrétaire général, ont tous deux servi dans les rangs de l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale.

Le problème de la représentation cambodgienne sera d'abord examiné par la commission de vérification des pouvoirs, où siègent l'Angola, l'U.R.S.S., la Chine, le Costa-Rica, l'Espagne, les Etats-Unis, Haïti, le Kenya et Singapour. Commentant la décision américaine de soutenir la légitimité de la représentation des Khmers rouges à l'ONU, l'agence Tass s'est élevée, mardi, contre la présence de la « clique criminelle de Pol Pot », qui constitue « une offense au renom de l'ONU ainsi qu'un défi à la conscience du monde entier ». L'agence soviétique demande que le siège soit attribué au gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh, mais un fort courant aux Etats-Unis, comme le relate ci-dessous notre correspondante, préconise en cette matière la politique de la « chaise vide ».

De notre correspondante

New-York. — Les grandes manœuvres autour de l'attribution du siège du Cambodge aux Nations unies ont commencé le jour même de l'ouverture de la trente-cinquième Assemblée générale de l'ONU. Sept organisations d'aide au Cambodge, parmi lesquelles celle des Quakers, Oxfam, le Conseil national des Eglises et l'International Rescue Committee, ont tenu, mardi 16 septembre, une conférence de presse pour demander que la « *politique de la chaise vide* » soit appliquée à propos de la représentation cambodgienne. Quelques instants auparavant, les représentants de ces organisations avaient rencontré M. Donald McHenry, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU.

Ces organisations, qui sont toutes américaines et privées, et ont acheminé une aide d'une valeur de 28 millions de dollars, dont 1,5 million provenant de fonds fédéraux, estiment qu'il est temps que les Etats-Unis cessent de s'abriter derrière « *le dilemme de soutenir les bourreaux ou les envahisseurs* ». Elles « *déplorent* » les positions prises lundi par le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, déclarant que son gouvernement continuerait à appuyer la candidature du représentant de M. Pol Pot.

Les organisations estiment qu'un nouveau vote pour le régime Pol Pot constituerait un désaveu du principe de la défense des droits de l'homme dont le gouvernement de M. Carter s'est fait le champion. Selon elles, un tel vote équivaudrait à ignorer « *des atrocités qui n'ont pas eu leurs pareilles depuis le IIIe Reich* » et appuierait implicitement les efforts militaires du régime Pol Pot pour reconquérir le pouvoir. Il négligerait le fait que ce régime n'a aucun contrôle effectif du territoire national et ne fonctionne aucunement comme un véritable *gouvernement*. Enfin, il constituerait un obstacle à la *reconstruction du pays*. Les organisations précisent qu'elles n'entendent nullement préparer l'attribution du siège au représentant de M. Heng Samrin, mais seulement faciliter le retour du Cambodge à la paix et à la stabilité en attendant une solution politique au conflit.

Selon les représentants des sept organisations, M. McHenry s'est montré touché par leur démarche et a confirmé que l'occupation du siège cambodgien était un problème important pour l'opinion américaine : sa délégation a reçu un grand nombre de lettres à ce sujet. L'ambassadeur leur a précisé que les Etats-Unis n'entendaient nullement cautionner le régime Pol Pot, mais que la position du gouvernement américain était en quelque sorte technique. Elle vise à ne pas gêner les initiatives des pays de l'ASEAN pour trouver une solution au drame cambodgien et à ne pas non plus « provoquer » Hanoï.

Les sept organisations, qui ne cachent pas leur espoir de voir cette question *jouer* un rôle dans la campagne présidentielle américaine, ont reçu l'appui de dix sénateurs, qui ont adressé, le 9 septembre, une lettre dans le même sens à M. Muskie. Les dix sénateurs, parmi lesquels MM. McGovern (*démocrate du* Dakota du Sud), Tsongas (démocrate du Massachusetts), Proxmire (démocrate du Wisconsin), Thurmond (républicain de Caroline du Sud) et Hatfield (républicain de l'Oregon), déclarent notamment : « *Nous voulons ne soutenir ni la brutalité du gouvernement communiste de Pol Pot ni le gouvernement inféodé aux Vietnamiens de Heng Samrin. Nous voulons être du côté du peuple cambodgien.* »

A l'automne 1979, l'attribution du siège du Cambodge avait fait l'objet d'une longue bataille diplomatique à l'issue de laquelle le représentant des Khmers rouges avait obtenu 71 voix contre 35 et 34 abstentions à l'Assemblée générale de l'ONU. Mais le soutien à M. Pol Pot paraît s'être érodé. Un diplomate occidental parlait mardi matin de « *cesser de le reconnaître* », sans pour autant légitimer M. Heng Samrin.

La politique de la « chaise vide » a ses partisans, mais elle n'a été appliquée qu'à de très rares occasions aux Nations unies : deux mois lors de l'affaire du Congo et, en 1974, pour l'Afrique du Sud. Israël faisant toujours l'objet de menaces dans ce domaine de la part des pays arabes activistes, la remise à l'honneur de cette procédure exceptionnelle rencontre de nombreux opposants.

NICOLE BERNHEIM.

Le dialogue U.R.S.S.-États-Unis

(Suite de la première page)

Il faut admettre, que le refus des livraisons de technologie américaine est trop tourné par trop d'alliés (la France en a encore récemment donné l'exemple en enlevant le contrat sur l'aciérie de Novolipetsk, attribué à Creusot-Loire après l'effacement d'Armco et de Nippon Steel) pour ne pas être condamné lui aussi à une lente érosion.

Enfin, une crise chassant l'autre, les événements de Pologne *ont détourné l'attention de l'Afghanistan* ; or la modération *observée jusqu'à présent* par les Soviétiques face à l'« été polonais » a rehaussé quelque peu leur image outre-Atlantique. Celle-ci était d'ailleurs tellement mauvaise, après les insultes échangées au printemps, qu'elle ne pouvait que s'améliorer. Plusieurs articles plus ou moins inspirés sur les « difficultés de gestion » de l'empire soviétique et *la nécessité d'une pause ont* préparé ce retour du pendule. On note encore avec satisfaction du côté américain que les Soviétiques continuent d'observer les limitations d'armements prévues par l'accord SALT 2, alors même que sa ratification, suspendue par M. Carter, est problématique.

Un autre facteur est l'intérêt manifesté par les Européens pour *les négociations sur les euromissiles*. La pression en ce sens exercée de ce côté-ci de l'Atlantique reste importante, au point que même un président Reagan ne pourra la négliger. Il est probable que lui aussi, une fois élu, maintiendrait sur ses rails la négociation du 15 octobre, quitte à la faire traîner en longueur et à la coupler avec la nouvelle négociation SALT qu'il ouvrirait pour modifier le traité SALT 2.

En fait, le gouvernement de M. Carter lui-même n'ira guère *plus vite s'il est reconduit* le 4 novembre. M. Muskie, dans un discours devant une commission du Congrès, le 30 juillet dernier, avait précisé que les « *échanges préliminaires* » envisagés dès ce moment avec Moscou sur les euromissiles se poursuivraient jusqu'à la ratification de SALT 2 : ce n'est guère qu'après cette étape, précisait-il, qu'ils « *pourront conduire à des négociations formelles et, nous l'espérons, à des limitations significatives des forces nucléaires de théâtre dans le cadre de SALT 3* ».

Comme l'a rappelé, mardi, M. Colombo, les discussions qui s'ouvriront le 15 octobre seront donc « *préliminaires* » et porteront seulement sur l'objet des négociations concrètes qui suivront. Or cette tâche, qui relève apparemment de la procédure, est en réalité considérable.

Rappelons que les Soviétiques veulent inclure dans la négociation l'ensemble, ou au moins le plus possible, des « *systèmes avancés* » américains, à savoir les missiles présents et à venir, les avions porteurs d'armes nucléaires stationnés en Europe ou en Méditerranée et même les sous-marins lance-engins affectés à l'OTAN, bien que ces submersibles soient déjà décomptés dans les accords SALT. Eux aussi ont précisé que toute limitation qui viendrait à être décidée en Europe ne sera *applicable qu'après la ratification* de SALT 2, mais ils sont prêts, à la *différence des Américains*, à conduire les négociations au fond avant cette date.

La position occidentale sur tous ces points devra être précisée dans les semaines à venir, car elle avait été fixée de manière plutôt floue par la déclaration de l'OTAN du 12 décembre 1979. La négociation devait porter, était-il indiqué, sur « *certains systèmes américains et soviétiques d'armements nucléaires de théâtre à longue portée* » (autant dire que l'inventaire restait à établir), mais son « *objectif immédiat* » devait être de parvenir à des limitations en matière de missiles basés à terre seulement. Cet objectif a été réaffirmé mardi à Bruxelles par un responsable américain, pour qui ces systèmes basés à terre sont « *les plus dynamiques et les plus déstabilisants qui existent dans la région à ce moment* ». Certains experts iraient même plus loin encore dans la limitation de l'objet des négociations, suggérant de « *faire l'impasse* » sur les *cinq cents vieux missiles soviétiques* SS-4 et 5, déjà « *tolérés* » pendant près de vingt ans et trop imprécis pour être « *déstabilisants* », pour se concentrer sur les seuls SS-20 de la nouvelle génération : cent cinquante exemplaires sont opérationnels actuellement, dont une centaine face à l'Europe.

Rappelons que les Etats-Unis se proposent d'installer en réponse cinq cent soixante-douze fusées Pershing et missiles de croisières, qui feront eux aussi, selon eux, l'objet de la discussion. Celle-ci, plus délimitée, serait ainsi plus facile à conduire, mais il est très peu probable que Moscou, ou même Washington, se contente d'une épure aussi simple.

MICHEL TATU.

AFRIQUE

Zimbabwe

DES AFFRONTEMENTS ARMÉS ONT FAIT UN MORT ET PRÈS DE CINQUANTE BLESSÉS EN CINQ JOURS

Des affrontements armés entre les partisans de M. Joshua Nkomo, ministre de l'intérieur, et ceux de M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, ont éclaté le 14 septembre dans les quartiers noirs de Salisbury, où des attentats à la grenade et au cocktail Molotov ont fait trente-trois blessés dans un lieu public, puis se sont étendus à un village du Magondi, à 110 kilomètres à l'ouest de la capitale, où sont stationnés près de sept cents guérilleros de M. Nkomo. Au total, la vague de violence politique qui affecte le Zimbabwe a fait un mort et quarante-huit blessés au cours des cinq derniers jours. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

[Pour le gouvernement de M. Mugabe, qui a lancé une vaste offensive de charme en direction des investisseurs étrangers, ces affrontements se produisent au plus mauvais moment : une conférence réunissant un millier d'hommes d'affaires du Zimbabwe et des pays occidentaux vient en effet de se tenir à Salisbury (voir « le Monde » du 4 septembre).

Si les incidents devaient se multiplier, il est à craindre, en effet, que l'appel lancé notamment cette semaine par l'hebdomadaire britannique « The Economist », plaidant pour un accroissement de l'aide occidentale du Zimbabwe, ne soit pas entendu.]

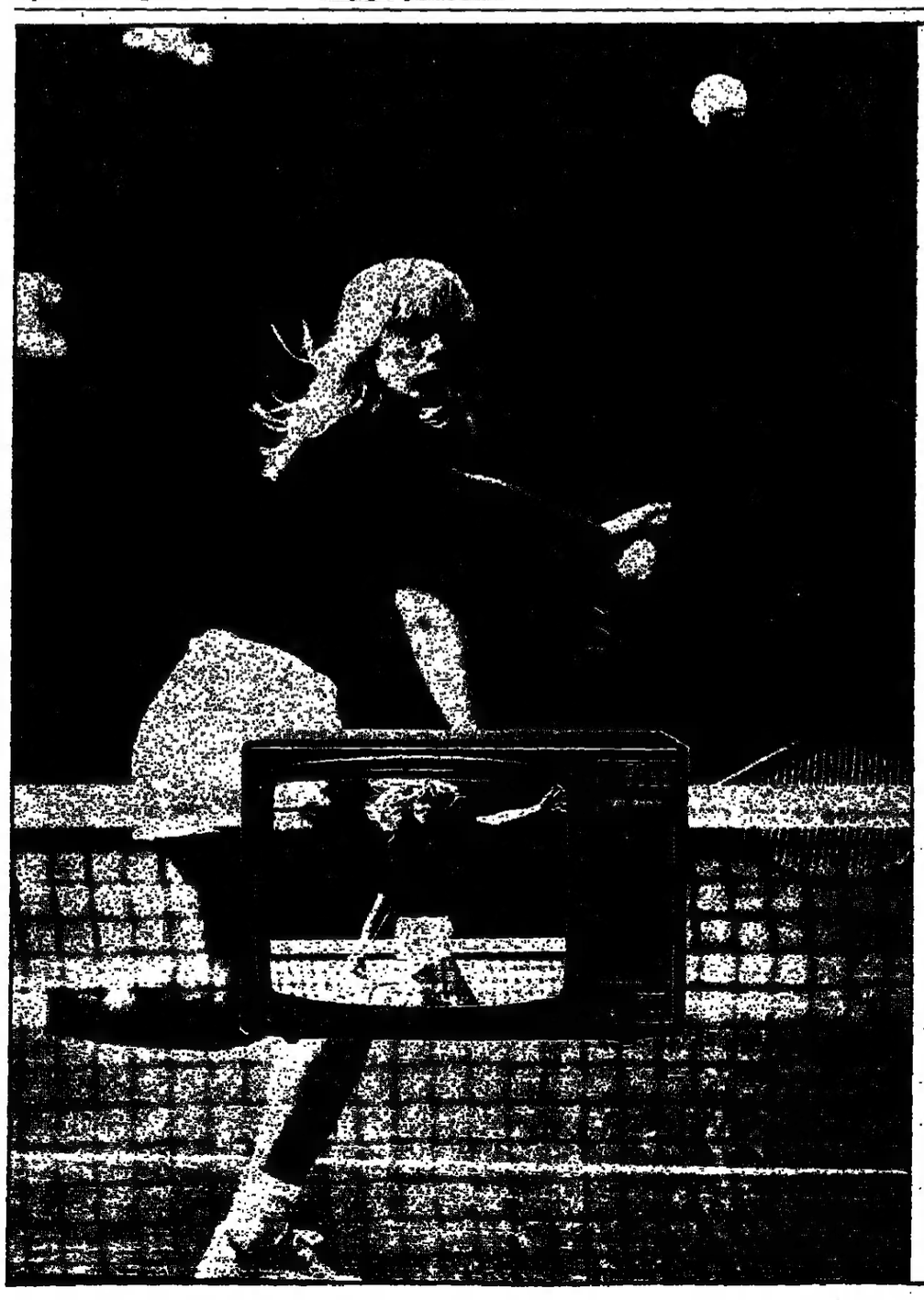

«... Pris sur le vif...!»

(magnétoscope portable Hitachi)

Avec le nouvel équipement vidéo couleur HITACHI, la vidéo devient portable.

Sa caméra électronique est une véritable caméra de télévision miniaturisée et ne pèse que 1,8 kg.

Son magnétoscope est ultra compact, se porte en bandoulière et fonctionne avec des cassettes de 2 ou 3 heures ; il fait déjà partie de la nouvelle génération de portables.

Il a été conçu pour que vous l'emportiez partout avec vous. Pour fixer, sur le vif, les évènements les plus agréables et les plus importants de votre vie, pour les revoir ensuite, immédiatement, grâce à votre T.V. couleur.

En l'associant au tuner programmable HITACHI VT-TU 70 S, vous l'utiliserez en plus chez vous pour enregistrer les grands moments de télévision, vos films préférés...

Cet équipement est le produit de la technologie HITACHI, un des premiers groupes industriels japonais. Une garantie de sérieux que vous retrouverez sur tous les appareils de la marque dans les domaines vidéo, Hi-Fi, télévision, radio et électro-ménager.

HITACHI

Une technologie pour vivre mieux

Documentation sur demande: Hitachi - 9 Bd. Ney - 75018 Paris.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

VIENT DE PARAITRE

LE NOUVEL observateur présente

ATLASECO

ATLAS ECONOMIQUE ET POLITIQUE

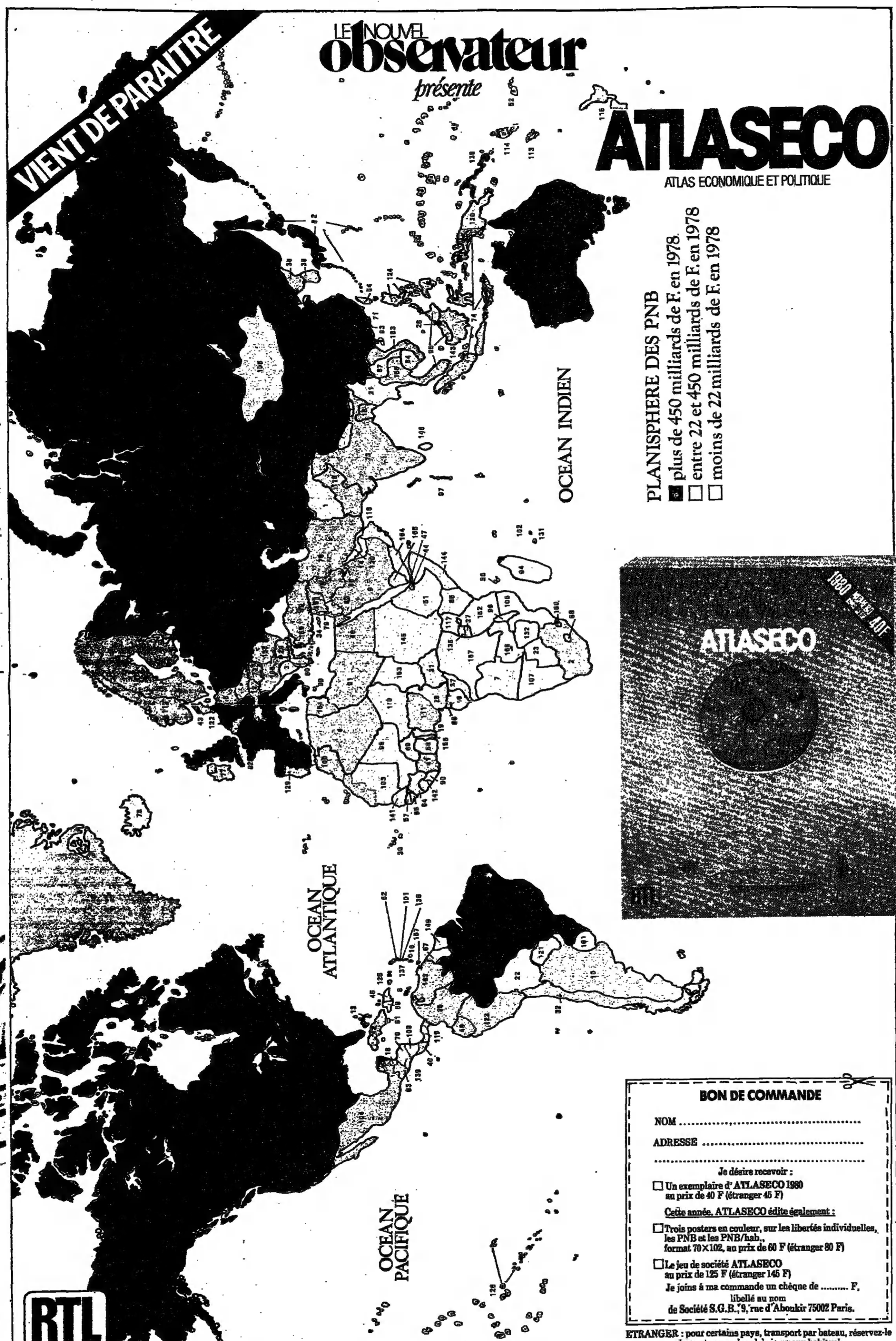

BON DE COMMANDE

NOM .....

ADRESSE .....

.....

Je désire recevoir :

☐ Un exemplaire d'ATLASECO 1980 au prix de 40 F (étranger 45 F)

Cette année, ATLASECO édite également :

☐ Trois posters en couleur, sur les libertés individuelles, les PNB et les PNB/hab., format 70×102, au prix de 60 F (étranger 80 F)

☐ Le jeu de société ATLASECO au prix de 125 F (étranger 145 F)

Je joins à ma commande un chèque de ..... F, libellé au nom de Société S.G.B., 9, rue d'Aboukir 75002 Paris.

ETRANGER : pour certains pays, transport par bateau, réservez-le chez votre marchand de journaux habituel.

RTL

Le Monde **politique**

Jean-Bedel Bokassa confirme les révélations du « Canard enchaîné » sur l'affaire des diamants

« Le Canard enchaîné » publie dans son numéro du 17 septembre des extraits d'un entretien téléphonique avec l'ancien empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa. Cette conversation a eu lieu le 9 septembre et a duré environ une heure. C'est Bokassa lui-même, *écrit le journal, qui avait appelé, et un rendez-vous téléphonique* avait été pris pour le lendemain, « mais Bokassa ne rappellera pas, sa ligne ayant été coupée ». L'hebdomadaire satirique annonce qu'il publiera la suite de l'entretien la semaine prochaine.

Sur l'affaire des diamants, les propos de l'ex-empereur, s'ils sont authentiques — et personne ne paraît en douter, — n'apportent pas d'éléments nouveaux. On lit toutefois des phrases particulièrement cruelles ou amères : « *Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'ai remis à cette famille-là !* (...). Il a été dix ans mon ami avec moi (...). Je ne comprends rien, pour quelqu'un qui m'avait pris pour un parent (...) » En outre, les déclarations de l'ancien chef d'Etat confirment l'origine des pièces produites dans la période initiale. On se souvient que l'Elysée avait tenté, sans grand succès, de faire valoir que certaines photocopies publiées par « le Canard enchaîné » étaient des faux (« le *Monde* » du 6 décembre 1979). De ce côté-là, on semble admettre aujourd'hui que ces photocopies sont authentifiées, mais on fait remarquer que la véracité du contenu même de ces pièces n'en est pas pour autant établie, compte tenu en particulier du caractère éminemment suspect du témoin. Si le silence officiel n'était la règle, la ligne de défense serait donc désormais non plus la mise en doute des documents mais la thèse de l'opération montée par Bokassa lui-même.

Pour ce qui concerne l'affaire Delpey, en revanche, le contenu de l'entretien apporte des précisions. M. Roger Delpey est actuellement détenu sous une inculpation d'espionnage depuis le 10 mai). Jean-Bedel Bokassa confirme qu'il avait « confié beaucoup de choses » à l'écrivain chargé par lui de rédiger ses « mémoires » et d'entreprendre auprès des institutions internationales une campagne de « réhabilitation ».

Les déclarations de l'ex-empereur

A propos de l'affaire des diamants et des documents publiés par le Canard enchaîné depuis le 10 octobre 1979, Jean-Bedel Bokassa déclare les « attester » : « *C'est du vrai (...), mon avocat ou mes avocats ne vous ont pas attaqués, c'est parce que c'est vrai.* »

Comme on lui fait remarquer que le chef de l'Etat français n'a jamais répondu précisément aux accusations, l'ex-empereur répond : « *On dit en proverbe français : Qui ne dit rien consent.* » « *Avez-vous,* lui demande-t-on, *très souvent remis des diamants à Valéry Giscard d'Estaing ?* » Jean-Bedel Bokassa répond : « *Oui. Trois fois au président et une fois à sa femme* (1). *Ça fait quatre fois (...), ainsi qu'à ses cousins. (...) Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'ai remis à cette famille-là, je vous assure, vous ne pouvez pas imaginer.* »

Sur ses relations avec M. Giscard d'Estaing, Bokassa déclare : « *Vous savez que, pendant dix ans, nous étions des amis intimes, et c'était même des relations au niveau de parents. (...) Il a été dix ans ami avec moi. (...) Quand il venait, deux fois par an, chez moi, en Centrafrique, il logeait dans la maison principale du village natal. (...) Vous savez que la première visite du président Giscard d'Estaing, la première visite officielle à l'extérieur, c'est chez moi. (...) Pourquoi il a consacré sa première visite de chef de l'Etat chez Bokassa ? (...) Ce qu'il m'a fait me surprend. Je ne comprends rien, rien, pour quelqu'un qui m'avait pris pour un parent.* »

Abordant la question de la chasse, l'ex-empereur déclare avoir concédé des territoires « *gratuitement* » et ajoute : « *Ils descendaient sur mon terrain, au village natal. J'ai un terrain pour D.C.-8 et tout. (...) Ils me demandaient de ne jamais autoriser à la presse* (sic) *de signaler leur présence. Alors moi, je prenais régulièrement des précautions et on n'en parlait jamais, même en France.* »

Les interlocuteurs demandent ensuite à Jean-Bedel Bokassa pourquoi il n'a pas parlé plus tôt. Après avoir répondu qu'il avait « *réfléchi* », notamment sur le point de savoir pourquoi il est dans la situation où il se trouve aujourd'hui, il affirme qu'on l'a « *empêché* » de recevoir des journalistes ou de faire des conférences de presse. Il indique que ces pressions n'ont pas émané de M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire — « *lui, il est très gentil avec moi* » — et ajoute : « *C'est l'ordre venant de Giscard. Comme si je dépendais de Giscard ! Comme si je n'étais pas, avant, un chef d'Etat.* »

L'affaire Delpey

Les derniers extraits de cette conversation publiés dans le numéro du 17 septembre du *Canard enchaîné* portent sur l'affaire Delpey. M. Bokassa confirme que M. Roger Delpey, écrivain, arrêté par la D.S.T. en mai 1980 à sa sortie de l'ambassade de Libye à Paris, et inculpé d'« *intelligence avec des agents d'une puissance étrangère* », l'avait rencontré et avait eu confiance et qu'il avait bien recueilli les souvenirs de l'ex-empereur. « *Il faut,* déclare-t-il, *qu'on le laisse parler. Il sait tout de A à Z. Il connaît tout, tout, tout* (...). *Ma femme nous a vu travailler. Elle a entendu les conversations et elle m'a dit :* « Il ne faut pas expliquer ce problème-là à Roger Delpey. » *Je lui ai dit :* « Mais si, moi je suis ici, je ne sais pas pourquoi je suis ici. Il faudrait que l'explique à quelqu'un (...). Je dois me défendre. » Son épouse aurait alors répliqué : « *Si c'est comme ça, je le dis à Giscard. On va le faire prendre.* » « *Ça n'a pas manqué* », commente Jean-Bedel Bokassa.

L'ex-empereur déclare avoir confié à M. Delpey des lettres destinées « *à tous les chefs d'Etat de l'O.U.A., à tous les chefs d'Etat des Nations unies* » et reconnaît même lui avoir remis « *plusieurs signatures* » sur des feuilles blanches afin qu'il y reproduise ces lettres. Il indique que c'est bien lui qui a demandé à l'écrivain de se rendre à l'ambassade de Libye à Paris.

Toujours à propos de cette affaire, il déclare : « *J'ai reçu une citation du tribunal à comparaître en qualité de Français, d'abord* (...) *et en tant que témoin pour Delpey.* » Il admet qu'il lui est « *difficile* » d'aller en France, mais annonce qu'il va « *envoyer le témoignage en faveur de Delpey* » et « *dire tout ce que je lui ai confié* ». Il confirme avoir remis à l'écrivain cent quatre-vingt-sept documents destinés à être déposés chez des avocats et que, dans ces documents personnels, figuraient des pièces ayant trait à ses relations avec le chef de l'Etat et avec ses cousins.

(1) D'après les documents jusqu'alors publiés par le *Canard enchaîné*, M. Giscard d'Estaing aurait reçu à cinq reprises des diamants de Bokassa. L'ex-empereur, lui, fait état de présents remis à quatre reprises.

Identification

« *Si nous n'étions pas sûrs à cent pour cent de l'authenticité de cette déclaration, nous ne la publierions pas.* » M. Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard enchaîné* nous a indiqué que plusieurs recoupements et vérifications avaient permis aux responsables de ce journal d'acquérir la certitude que la personne qui les a appelés le 9 septembre et leur a parlé pendant une heure était bien l'ancien empereur Bokassa, exilé à Abidjan.

Premier élément : un envoyé spécial du journal, M. Patrice Vautier, se trouvait depuis quelques temps à Abidjan et avait tenté d'approcher Bokassa. Les personnes dans le secret étaient évidemment peu nombreuses. Or l'interlocuteur du *Canard enchaîné* a fait état, de manière précise, dans la conversation, des démarches de ce journaliste.

Deuxième élément : l'enregistrement de la conversation avec cinq journalistes, au magnétophone, a permis à des personnes ayant connu Bokassa de reconnaître sa voix. La rédaction du *Canard enchaîné* n'a toutefois pas précisé quelles personnes avaient été sollicitées pour ces « expertises ». En outre, un collaborateur du *Monde* qui l'a fréquemment rencontré a formellement reconnu sa voix.

Troisième élément : le contenu de la déclaration. De nombreux détails, notamment sur l'affaire Delpey, ont permis aux rédacteurs du *Canard enchaîné* de faire des recoupements avec des informations dont ils disposent par ailleurs et qui n'ont pas été publiées. A cela s'ajoute la tonalité générale de la conversation qui cadre assez bien avec ce qu'on connaît de la psychologie de l'empereur déchu.

« *Nous ne nous serions pas risqués à publier cet entretien si nous n'étions pas certains qu'il s'agit bien de Bokassa* », a répété M. Angeli.

Les encombrants « témoins » de Roger Delpey

« *J'ai reçu une citation du tribunal à comparaître en qualité de Français d'abord (...) et en tant que témoin pour Delpey (...).* » Ainsi donc, elle est bien parvenue à son destinataire, cette « *sommation interpellative et citation à témoin* » adressée, en juillet dernier, par les défenseurs de M. Roger Delpey, Me Roland Dumas et Christian Charrière-Bournazel, à l'ancien empereur de Centrafrique, démarche entreprise après que M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat chargé du dossier d'espionnage ouvert contre l'écrivain français, eut refusé, à trois reprises, d'entendre ce « témoin ».

Décidément, tous les « témoins » que M. Delpey fait citer depuis son arrestation, le 10 mai dernier, devant l'ambassade de Libye à Paris, semblent bien encombrants pour la justice française. Il aurait été si simple que Roger Delpey se convainque d'avoir nui aux intérêts de l'Etat français au bénéfice de la Libye ! Le malheur, pour les autorités françaises, c'est que le dossier de M. Thin ne renferme pas le moindre élément susceptible d'accréditer cette hypothèse. D'ailleurs le magistrat n'a même pas entendu les deux employés de l'ambassade libyenne avec lesquels l'écrivain avait été en contact.

Non, en vérité, et il l'a compris dès ses six jours de garde à vue à la D.S.T., M. Delpey ne devait son arrestation qu'à ses liens avec l'ancien souverain du Centrafrique, aux démarches qu'il avait entreprises auprès de la communauté internationale pour le « réhabiliter », au livre de Mémoires qu'il préparait et, surtout, aux multiples documents qui lui avaient été confiés à cet effet. Des documents où, comme l'écrivent les avocats de M. Delpey dans une note rendue publique, mardi 16 septembre, « *il est beaucoup plus question des liens qui, selon M. Jean-Bedel Bokassa, auraient uni à lui M. Valéry Giscard d'Estaing* » que de « *liens criminels avec un pays étranger* ».

Désespérant de voir un jour comparaître le reclus d'Abidjan dans le cabinet du juge d'instruction, M. Delpey a donc fait citer un autre témoin à décharge : le colonel Alain de Gaigneron de Marolles, dont la récente démission de son poste de directeur du renseignement du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage a fait quelques remous (*le Monde* du 11 septembre). Les observateurs ont rapproché ce soudain départ du désaccord qui semble avoir éclaté au sein de l'équipe dirigeante du SDECE à propos de la politique à mener dans certaines régions, notamment en Afrique noire, où les menées libyennes pourraient un jour présenter un danger pour certains pays d'influence française tels le Tchad et le Centrafrique. M. Delpey estime par conséquent que le colonel de Marolles pourrait apporter un éclairage nouveau aux déboires qu'il connaît depuis quatre mois. Mais l'officier répondra-t-il, à son tour, à la convocation ?

J. Sa.

LES « BASSES CHOSES »

A propos de tous les documents précédemment publiés par l'hebdomadaire satirique, qu'a-t-on dit, ou fait dire, à l'Elysée ? Le 10 octobre 1979 on déclare, d'abord, qu'on n'en dira rien et que le conseil des ministres qui a eu lieu ce jour-là n'a évoqué « *que des affaires sérieuses* ». Dans la soirée, on se ravise et on publie une mise au point sur « *la pratique des cadeaux diplomatiques* » qui, dans le cas du Centrafrique, « *n'ont en aucun cas ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certains organes de presse* ». Le lendemain, le porte-parole de l'Elysée, alors M. Pierre Hunt, fait une « *remarque personnelle* », jugeant indigne pour le chef de l'Etat de répliquer à « *des informations qui relèvent davantage de la diffamation ou d'une campagne orchestrée que d'une information véritable* ».

Après quelques jours de réflexion, le 17 octobre 1979, on ne juge plus la réplique « indigne » puisque le même porte-parole annonce que le chef de l'Etat « *fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français* ».

La formule n'est guère limpide. Pas plus que, le 27 novembre 1979, les réponses aux questions des journalistes de la télévision. Ce jour-là, interrogé sur les diamants, M. Giscard d'Estaing déclare : « *A la question que vous m'avez posée sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des finances, l'oppose un démenti catégorique et, j'ajoute, méprisant.* » On démentait la « valeur », non le fait. Mais pourquoi ce long silence ? « *Il faut laisser les choses basses mourir de leur propre poison* », ajoutait M. Giscard d'Estaing.

Le 5 décembre, le *Canard enchaîné* publie de nouveaux documents. Réaction officielle : « *Pour nous, l'affaire est terminée.* » Réaction officieuse : ces documents sont des faux. Le 16 janvier 1980, nouveaux documents du *Canard enchaîné*. Silence de l'Elysée. Le 13 mars idem. Le « poison » des « choses basses » est, décidément, lent à produire son effet.

Dans cette partie de cache-cache — plus choquante que les cadeaux eux-mêmes, — il manquait le principal témoin : l'ancien empereur mégalomane entretenu longtemps par sa deuxième patrie. Le voici qui parle. Dira-t-on que sa conversation avec les journalistes du *Canard enchaîné* est un faux, que n'importe qui, au téléphone, peut se faire passer pour Jean-Bedel Bokassa ? Pour prouver cela, rien de plus simple : il suffit d'autoriser Bokassa à recevoir des journalistes à Abidjan pour qu'il démente lui-même les propos qu'on lui aurait prêtés. Le gouvernement français doit pouvoir obtenir cette autorisation aisément...

Ce qu'affirme ce témoin, aujourd'hui bien gênant, ne vaut pas tant sur le plan des « révélations » — il confirme, sans ajouter beaucoup — que par ce qu'il dénote du climat particulier des relations personnelles d'un chef de l'Etat français avec un monarque d'Afrique. Il a cru à l'amitié, à l'effet durable de ses libéralités cynégétiques et diamantaires et, vraiment, il ne « comprend pas » qu'on lui ait subtilisé son joujou, son « empire », lui qui avait tant fait pour « cette famille ». Il ne « comprend pas » ce qui lui est arrivé. Se serait-il enfin senti méprisé ?

BRUNO FRAPPAT.

« LA LETTRE DE LA NATION » : accablant.

La Lettre de la Nation écrit ce mercredi 17 septembre : « Le Canard enchaîné *n'est pas notre Bible. Tant s'en faut. Mais, à force de raconter n'importe quoi, il lui arrive aussi de raconter la vérité. Il publie ainsi cette semaine une conversation téléphonique avec Bokassa, qui a été enregistrée et dont il y a donc une preuve matérielle. Cette conversation est un document accablant, non pas par des révélations nouvelles mais par la confirmation qu'elle apporte aux révélations anciennes.*

» *Ce qui est le plus alarmant, ce n'est pas tellement les faits eux-mêmes. Les échanges de cadeaux sont monnaie courante, et ils ne défrayent la chronique que lorsque leur prix est inhabituel. En revanche, les méthodes employées pour étouffer cette affaire sont plus inquiétantes, et ce sont finalement elles qui donnent toute sa résonance à une affaire qui aurait pu n'être qu'un fait divers.* »

« LIBÉRATION » : l'affaire Giscard...

« A travers ce « rebondissement... », c'est une autre affaire qui éclate. On ne sait pas encore pourquoi Bokassa a parlé maintenant, dans le cadre des poursuites contre Roger Delpey, son « fondé de pouvoir ». On ne sait pas comment une brèche téléphonique est apparue dans la surveillance étroite imposée à l'ex-grand ami de la France : un créneau ouvert par qui et pourquoi, tandis que la valse des responsables des services secrets continue ? Mais on sait déjà que Bokassa parle en tant que citoyen français — ce que l'ex-dictateur sanguinaire de Centrafrique est resté — et quasiment en prisonnier politique français placé en résidence surveillée sans jugement, par la seule décision de Giscard. Au même titre que son « fondé de pouvoir », Delpey, se dit accusé d'espionnage pour justifier une pure et simple « *lettre de cachet* » du président. Avec ce rebondissement de l'affaire des diamants, qui semblait faire rigoler tout le monde avec cette prolongation de l'affaire Delpey, qui ne faisait pleurer personne, est-ce l'impossible affaire Giscard qui commence ? »

UNE DÉCLARATION DE M. MARCILHACY

M. Pierre Marcilhacy, sénateur de la Charente, a déclaré : « *Ou bien tout ce que publie « le Canard enchaîné », à propos des diamants de Bokassa, est inexact, et la justice doit être impitoyable.*

» *Ou bien tout cela est tristement vrai et, pour l'honneur de la République française, les hommes politiques de tous horizons doivent en tirer les conséquences.* »

● *M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire,* déclare, dans une interview publiée mercredi 17 septembre par *Loire-Matin* : « *Avec la candidature de Michel Debré, le niveau du débat est celui qui convient à la profondeur et à la gravité de ce que représente l'élection présidentielle. Michel Debré est un homme qui a une haute notion du service de l'Etat et de l'intérêt général.* » M. Neuwirth « *souhaite que Jacques Chirac puisse se réserver pour d'autres batailles, où il aura largement sa place* ».

Le Monde
publiera demain
- ENTRETIENS POLITIQUES : Avec M. Alexandre Sanguinetti
- IDÉES : Réflexions sur Yom Kippour
- LIVRES : Romans sur l'occupation
- DOSSIER : Les effectifs des classes de sixième ; les parents d'élèves

(Publicité)
Charlot
Roi des Coquillages
12, Place Clichy - Paris 9e - 874.49.64-65
(Entrée Wagram)
OUVERT
TOUS LES JOURS

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

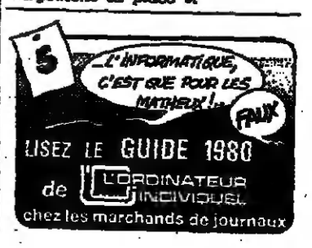

هكذا من الأصل

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

CALVADOS : le R.P.R. « oublié »

Le Calvados a toujours été terre modérée. Ici, les maires ruraux sont volontiers « sans étiquette », les conseillers généraux « divers modérés » et les sénateurs « indépendants ». Ils le furent même au temps du gaullisme flamboyant, quand quatre des cinq députés étaient U.N.R. Les « giscardiens » ont su habilement profiter de ce climat « indépendant » qui a permis à M. Michel d'Ornano de ravir la présidence du conseil général à M. Robert Bisson, député R.P.R., en mars 1979.

C'est dire que l'U.D.F. voit venir avec confiance ces élections sénatoriales. D'autant que ses deux sénateurs sortants, M. Philippe de Bourgoing et M. Jean-Marie Girault, maire de Caen, se représentent et que le troisième, M. Jacques Descours-Desacres (CNIP), qui, en 1971 s'était présenté sur une liste différente, fait cette fois cause commune avec eux. Ils appartiennent, il est vrai, trois au même groupe du Sénat, celui des républicains et indépendants, que préside d'ailleurs M. de Bourgoing.

« Les escarpins du président »

Devant ce « ticket des sortants », les candidats à la candidature de la majorité ne purent postuler que pour une suppléance. Certes, le C.D.S. espéra, un temps, que M. Descours-Desacres, qui n'appartient pas à l'U.D.F., n'aurait pas le patronage du mouvement giscardien, mais bien vite les trois « sortants » firent savoir que, travaillant ensemble au palais du Luxembourg, ils tenaient à se présenter de concert devant les électeurs. Les centristes de la majorité doivent [illegible] suppléance [illegible] M. [illegible] Bourgoing. Encore n'échoit-elle probablement pas à celui qu'ils auraient souhaité. C'est M. Marcel Restout, conseiller général de Saint-Sever, qui en profite. Il fut bien, de 1967 à 1968, député centre démocrate, mais, depuis, il s'était rapproché de son « tombeur » d'alors, M. Olivier Stirn, jusqu'à le suivre un temps chez les radicaux. Et s'il a fait retour vers sa famille d'origine, c'est depuis peu.

M. Girault a, dès le début, annoncé qu'il ferait, comme il y a neuf ans, équipe avec le docteur Paul German, maire de Falaise, [illegible] du conseil régional, qui, refusant [illegible] « nationale », n'adhère qu'au mouvement normand. Restait la suppléance de M. Descours-Desacres. Le choix a été fait de M. [illegible] Dupont, conseiller général de Cambremer qui, s'il n'est pas adhérent de l'U.D.F., est proche de M. d'Ornano. Le R.P.R. le désappointement est grand.

« Il [illegible] peut-être les godillots du général, mais maintenant [illegible] les escarpins [illegible] ! » s'est exclamé M. Raymond Triboulet, ancien député-gaulliste du Calvados, lors de la conférence de presse au cours de laquelle le R.P.R. a manifesté son [illegible] d'avoir été « oublié » [illegible] la liste [illegible] la majorité présidentielle. « *Nous nous serions contentés d'une suppléance, mais nous tenions à être présents dans cette compétition* [illegible] », ont [illegible] les responsables du R.P.R. A l'U.D.F., on se défend de la [illegible] avoir refusés « *pour la bonne raison que le R.P.R. ne nous l'a pas demandés* ». Les chiraquiens, eux, affirment avoir fait part, à qui de droit, de leurs souhaits...

Aussi, ils se sont décidés à patronner une candidature de « *proposition* », celle de M. Alain de La Moussaye, conseiller général de Falaise-Nord, et qui, bien que n'appartenant pas au R.P.R., figurait sur la liste de M. Chirac pour les élections européennes. Son suppléant est d'ailleurs un adhérent R.P.R.

La gauche espère bien profiter de ces querelles majoritaires. Non pas le P.C., qui ne se fait guère d'illusions sur ses chances. Pour mener sa liste, il présente M. André Lenormand, qui fut député tout au long de la IV[e] République, mais qui n'arrive pas à régler sa succession à la mairie de Dives-sur-Mer. Y figurent aussi Mme Jane Tillard, maire de Fleury-sur-Orne, et M. Jean-Claude Marie, maire de Gouvix.

En revanche, le P.S. compte tirer son épingle d'un jeu qui est peut-être moins joué qu'il n'y paraît *de prime abord*. Sa liste a été composée avec soin, sans tenir compte, une fois n'est pas coutume, des querelles intestines : un conseiller municipal de Honfleur, leader local des marins-pêcheurs, M. Paul Panier, un maire d'une petite commune rurale de la banlieue caennaise, M. Pascal Daubin, et surtout M. André Paysant, conseiller général de Caen, maître-assistant de droit à l'université de Caen. Ses compétences en matière fiscale, son ouverture d'esprit, lui ont créé de nombreuses [illegible] thies à l'assemblée départementale. Il espère en bénéficier, aidé pour cela par les divisions de la majorité, mais celles de la gauche peuvent lui causer préjudice. Dans plusieurs municipalités d'« union », socialistes et communistes n'ont pu se mettre d'accord sur une liste commune de délégués, et le [illegible] majoritaire a imposé son [illegible]. Surtout, la poussée de la gauche n'a pas été telle, aux dernières municipales, que le P.S. soit devenu majoritaire [illegible] 1 634 « grands électeurs ». M. Paysant ne peut l'emporter que si certains « modérés » se révèlent plus « indépendants »... d'ailleurs que ne le pense l'U.D.F.

THIERRY BRÉHIER.

CHER : une réélection hypothétique des deux sortants

De notre correspondant

Bourges. — Dans le département du Cher, les deux sénateurs sortants, MM. Charles Durand et Jacques [illegible] (C.N.I.P.), ont [illegible] de se représenter. Cette [illegible], elle n'[illegible] personne en ce qui [illegible] le second [illegible] (M. [illegible], qui est [illegible] ans, a été élu en 1971), surprend beaucoup de la part du premier. M. Durand, élu en 1952 et sans cesse réélu depuis au premier tour, président du conseil général, est en effet âgé de soixante-dix-neuf ans. Devant la détermination de M. Durand [illegible] le suppléant est M. [illegible] Sicard, conseiller général de Lury-sur-Arnon, président de la commission départementale), M. Michel Renoux, maire et [illegible] conseiller général du [illegible], a décidé de se porter candidat, dans le but affiché de mettre un terme à la carrière politique de M. Durand. Le suppléant de M. Renoux est M. [illegible] Signargout, conseiller général de Levet.

M. [illegible], de son côté, devrait rencontrer moins de difficultés, bien qu'il ait lui aussi un rival, M. Antoine du Vogüé, conseiller général d'Aubigny-sur-Nère. Celui-ci, de son [illegible] façon, ne peut espérer prendre à M. [illegible] que les voix qui permettraient au sénateur sortant de passer au premier tour. Ces quatre candidats ne [illegible] pas avoir d'étiquette politique [illegible]. MM. Renoux et Signargout, tout en se déclarant apolitiques, cherchent [illegible] à obtenir l'appui [illegible] du département, MM. Denlau (U.D.F.), ministre du [illegible], et Papon (R.P.R.), ministre du budget. Ils peuvent cependant être considérés comme les représentants de la majorité, même si les limites de celle-ci donnent une impression de flou.

Face à eux, le parti communiste présente Mme Madeleine Bilbeau, adjointe au maire de Bruère-Allichamps, veuve de l'ancien député du Cher Laurent Bilbeau, et M. Maxime Camuzat, maire de Saint-Germain-du-Puy. Le parti socialiste a choisi deux enseignants pour le représenter : MM. André Cormon, secrétaire fédéral du P.S., conseiller d'éducation, et Albert Martineau, directeur d'école honoraire.

Chacun dans beaucoup de départements, la première épreuve de cette élection, la confirmation des gaines électoraux qu'elle a enregistrés lors des dernières élections municipales et [illegible] 81, en 1971, sur 301 inscrits, M. Durand avait été élu sénateur avec 500 voix sur 792 suffrages exprimés : aujourd'hui, la gauche ayant emporté les municipalités de Bourges, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Florent-sur-Cher et Trouy, on estime que plus de 100 voix pourraient avoir changé de camp ; ce qui devrait provoquer un second tour pour les deux sièges à pourvoir.

A gauche, il est probable que les candidats du P.C. devanceront au premier tour ceux du P.S. C'est en tout cas ce que souhaitent MM. Durand et Genton, qui espèrent récupérer, au second tour, les voix socialistes qui se refuseraient à un report sur les candidats communistes. En faveur de cette thèse plaident deux faits : d'une part M. Durand n'a jamais eu, depuis 1952, de candidat socialiste contre lui ; d'autre part M. Genton fut élu député du Cher en [illegible] avec l'appui du M.R.P. [illegible] du R.G.R. [illegible] gauches républicaines). [illegible] candidats, qui sont soutenus par l'U.D.F. et « acceptés » par le R.P.R., sont donc apparemment mieux placés que [illegible] dans la perspective du second tour. Ils devraient donc être réélus si les reports de voix, au sein de la majorité, s'effectuent correctement.

LOUIS THORAL.

● *Finistère : gaullistes et non gauchistes...* — Dans le reportage sur la préparation des élections sénatoriales dans le Finistère, paru dans nos éditions datées mercredi 17 septembre (page 10), [illegible] aurait fallu pouvoir lire : « *Et puis, les centristes, les indépendants, les gaullistes* (et non les gauchistes) *avaient tous des candidats à présenter* ». D'autre part, M. Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, n'est pas député du Finistère, puisqu'il est membre du gouvernement, mais *ancien député* de ce département.

CREUSE : le P.S. espère gagner un siège

De [illegible] correspondant

Guéret. — Compte tenu de la répartition des forces au sein du collège électoral, on estime généralement que le parti [illegible] devrait conserver le siège dont il dispose dans la [illegible] seul de M. Michel Moreigne) et qu'il pourrait conquérir l'autre ; le détenteur de ce second siège, M. Eugène Romaine (gauche démocratique) ne se représente pas. Sur les 516 grands électeurs, un peu plus de 200 pourraient apporter leurs suffrages au P.S., le P.C.F. en obtenant entre 80 et 95.

La période qui vient de s'écouler n'a pourtant pas été particulièrement favorable aux socialistes. En effet, la campagne pour les élections sénatoriales venait à peine de s'ouvrir que le décès du maire socialiste d'Aubusson, Victor Pakomoff, allait provoquer quelques modifications d'importance dans l'équilibre politique local. En [illegible] la désignation de son successeur à la mairie — M. [illegible] Petit, favorable à l'union de [illegible] — provoquait [illegible] municipaux [illegible] du 18 juin). En effet, le siège du conseiller général [illegible] détenait Victor [illegible] était enlevé par un représentant de l'U.D.F. En outre, un petit coup de théâtre intervenait dans le courant de l'été : un conseiller général socialiste, M. [illegible] Cléret, [illegible] d'Evaux-les-Bains, quittait le P.S. en juillet et annonçait, en août, qu'il [illegible] pléant d'un [illegible] gaulliste [illegible] élections sénatoriales. Le candidat gaulliste en question, M. [illegible], faisait d'ailleurs savoir qu'il se mettait en congé du R.P.R., parti dont il était le principal animateur dans le département depuis de longues années.

Bref, pour le parti socialiste, les péripéties se traduisaient par la perte de la majorité absolue dont il disposait au conseil général, que préside M. André Chandernagor, député. De 15 sièges, le P.S. est passé à 13.

R. C.

[illegible] : [illegible] Michel Moreigne, sénateur [illegible], M. André Lejeune, maire de Guéret, P.S. ; Xavier [illegible], suppléant de M. [illegible] Pasty, député R.P.R., qui se présente [illegible] avec le soutien de M. [illegible] Romaine, [illegible] sortant (gauche démocratique), lequel ne se représente pas ; [illegible], [illegible] de Felletin, ex-R.P.R., et Pierre Lavedrine, maire de Saint-Dizier-la-Tour et conseiller général des Chénérailles ; [illegible] Valery, adjoint au maire de [illegible] et Roger Gardet (P.C.), maire et conseiller [illegible] pour le P.C.

CARCADO - SAISSEVAL
LYCÉE PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE
PRÉPARE
AU B.T.S. : Secrétariat de direction.
ADMISSIONS : Avec baccalauréat ou sur dossier.
121, boul. Raspail, 75006 [illegible]
548-43-48

HÉRAULT : la « nouvelle vague » socialiste

De notre correspondant

Montpellier. — Au moins [illegible] des trois sièges à pourvoir dans l'Hérault vont échoir à de nouveaux [illegible]. En effet, les deux [illegible] socialistes, MM. Charles Alliès et Jean [illegible] ne se représentent pas en raison de [illegible], et le [illegible] siège est [illegible] depuis le décès de Gabriel Calmels (rad.). *Celui-ci* [illegible] en qualité de suppléant de M. Pierre Brousse, nommé ministre du commerce et de l'artisanat, lequel se représente.

Le parti [illegible] qui, pour la première [illegible] depuis la Libération, présente une liste homogène, compte conserver [illegible] et gagner le troisième [illegible] candidats, dont l'[illegible] de présentation a été établi par une primaire au sein de la fédération sont : MM. Jules Faigt, conseiller général et adjoint au maire de Béziers, Marcel [illegible] général et maire de Clermont-l'Hérault, et Gérard Delfau, maire de Saint-André-de-Sargonis, membre du secrétariat national du P.S.

Il y a neuf ans, M. [illegible] avait été réélu au [illegible] [illegible] [illegible] colistiers, MM. [illegible] et Alliès, [illegible] respectivement [illegible] voix. Depuis lors, le nombre des [illegible] a augmenté (1 407). La gauche a progressé. [illegible] effritée, [illegible] socialistes et communistes progressaient. Les communistes, qui n'atteignaient en 1971 que 150 à [illegible] voix, pensent [illegible] dépasser les 350.

Le P.C. a investi M. Emilien Soulié, maire de Montblanc, dont les fonctions de vice-président du MODEF peuvent lui rallier les grands [illegible] du vignoble. Il fait équipe avec M. Gilbert Martelli, maire et conseiller général de Sète, et Mme Marinette [illegible], de Montpellier qui a remplacé en dernier moment Mme Roselyne [illegible], elle aussi [illegible] municipale de Montpellier, [illegible] trop jeune avec ses trente-quatre ans et demi.

[illegible] deux principales formations de gauche proposent chacune une liste complète.

La majorité se présente en ordre dispersé [illegible] candidats individuels : MM. Pierre Leroy-Beaulieu (R.P.R.), ancien député, maire d'Agde ; Pierre Brousse (U.D.F. - rad.), [illegible] maire de Béziers, conseiller général de Béziers-I ; et Benjamin Vialla (U.D.F.), maire de Saint-Bauzille-de-la-Sylve.

[illegible] une inconnue : l'initiative de la candidature [illegible] de M. Yves Pietrasanta (M.R.G.), vice-président du [illegible] général, où il représente le canton de Mèze, chef-lieu [illegible] il est également le maire. [illegible] à [illegible] ressentiments qu'aurait pu provoquer dans les [illegible] la [illegible] candidats du P.S. !

EUGÈNE BÉCRIAUX.

M. MICHEL CRÉPEAU BLESSÉ DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

M. [illegible] Crépeau, président du [illegible] des radicaux de gauche et [illegible] de la candidature présidentielle de 1981, a [illegible] le 17 septembre. A 1 heure, dans sa [illegible], [illegible] d'un [illegible] de la circulation à l'angle des rues du [illegible] et de Lille dans le septième arrondissement de Paris.

Atteint à la poitrine et à la [illegible] vertébrale, [illegible]. La victime a été transportée à l'hôpital [illegible]. Mercredi [illegible] dans la matinée, un porte-parole du [illegible] de l'Assistance publique a indiqué que l'état de santé de M. Crépeau est « satisfaisant ». D'autre part, M. Valéry Giscard d'Estaing a fait prendre des nouvelles du parlementaire.

Une calculatrice doit résoudre des problèmes, pas en poser.

Les calculatrices scientifiques sont faites pour faciliter la vie des élèves, des étudiants et de leurs professeurs.

L'A.O.S. (Algebraic Operating System, notation algébrique directe, brevet Texas Instruments) respecte les plus anciennes conventions mathématiques. En permettant d'introduire les nombres et les opérations de gauche à droite comme le professeur les enseigne et les expose au tableau, l'A.O.S. évite les erreurs et fait gagner du temps. Toutes les calculatrices scientifiques peuvent-elles le dire ? Si ce sont des Texas Instruments, oui !

Rentrée des classes ? Rentrée des Facs ? Calculez bien : la gamme des scientifiques A.O.S. "hautes performances" Texas Instruments commence à moins de 120 F.

50 années d'innovation

TI 57 La programmable la plus vendue en France
TI 30 La scientifique la plus [illegible] monde
TI 35 La scientifique avec fonctions statistiques.
TI 38 La scientifique conçue pour [illegible]

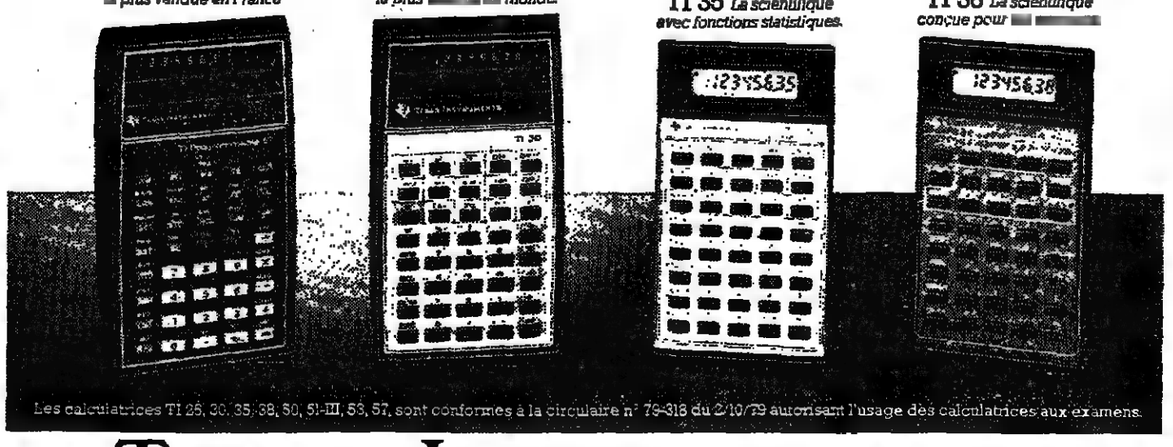

Les calculatrices TI 25, 30, 35, 38, 50, 51-III, 53, 57, sont conformes à la circulaire n° 79-318 du 2/10/79 autorisant l'usage des calculatrices aux examens.

TEXAS INSTRUMENTS
l'électronique facile à vivre

CPV

POLITIQUE

Libres opinions

Je suggère

par PIERRE MARCILHACY (*)

FOIN des critiques et des propos même n'ont qu'un amour immodéré de destin que M. Barre Blole avec le sérieux qu'il met en toute et qu'il proclame qu'il a trompé ou qu'il a été trompé. Dans la des hypothèses, je qu'il donne des informateurs.

***

Je que M. relise soigneusement le rapport sur la qu'il a en son nom et qu'il explique en quoi et pourquoi le projet « » paraît en harmonie avec les et dudit rapport.

Je que l'on explique à la paysannerie française d'abord, à la nation française ensuite, comment et sur le dos de qui la du F.A.B.E.R. agricole a pu *qui nous sont révélés* français, lequel envisagerait de les récupérer à ses yeux.

Je qu'il nous soit expliqué pourquoi, dans la même où ces bénéfices, l'agriculture, rurales souffraient tout à la fois d'un d'un taux d'intérêt qui pèse à toutes banques sur le brut est à toute entreprise.

Je que soit fournie la des prises depuis une dizaine d'années pour réduire en France les inégalités au niveau de la des revenus, des classes sociales confondues.

Je suggère que le gouvernement fournisse, pour les trois dernières années, les chiffres de notre comptes un poste pour l'énergie importée — ce n'est trop demander — les bénéfices nets des importatrices de pétrole.

Je que ce gouvernement, qui n'a jamais renié ce qu'avaient fait ses prédécesseurs depuis plus de trente ans, explique pourquoi, pendant on a gaspillé à la consommation d'énergie (*nécessairement importée*), alors que nul n'ignorait que le prix de notre énergie, malgré la loi du marché, ne pouvait qu'aggraver le déficit de notre

***

Je que le président de la République s'il est prêt à *se rendre* à Kaboul pour entendre les propos de M. Brejnev sur la Pologne, comme il le fit à Varsovie à propos de l'envahissement de l'Afghanistan, approuvé, on le sait maintenant, par M.

Je suggère que les hérauts du pouvoir enfin pour n'avoir plus à que la plus possible la politique suivie par eux, si, d'aventure, ne pourrait pire que ce qui se passe et surtout ce qui va se passer.

(*) Ancien de l'École (non inscrit).

M. LABBÉ : il y aura certainement de l'inattendu aux journées parlementaires du R.P.R.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a présenté le 17 septembre, le programme des journées d'études que les parlementaires gaullistes tiendront à Strasbourg les 29, 30 septembre et le 1er octobre. M. Labbé a ensuite affirmé : « *Je serais très étonné qu'il n'y ait pas, au cours de ces journées, un événement quelconque ; il y aura certainement de l'inattendu.* » Précisant que la venue de M. Debré à Strasbourg pouvait être, notamment, un « *événement* », le député des Hauts-de-Seine a estimé que la présence de l'ancien premier ministre constituerait « *peut-être, une certaine clarification* », ajoutant : « *S'il souhaite participer à ces journées, nous l'inscrirons avec grand plaisir. (...) Il n'est pas question de le considérer comme un candidat à l'intérieur d'une manifestation R.P.R. ; s'il vient, c'est en tant que député.* »

Evoquant, d'autre part, un déjeuner qui, selon certaines sources, aurait réuni, à la fin du mois d'août, MM. Chirac et Mitterrand M. Labbé a indiqué : « *Jacques Chirac m'a dit qu'il n'avait jamais déjeuner avec François Mitterrand.* »

Enfin, confirmant que le premier ministre avait « souhaité » le rencontrer avant la rentrée parlementaire, M. Labbé a commenté le montant des économies prévues dans le budget 1981 (13 milliards de francs) et, rappelant que le R.P.R. avait demandé 2 milliards de francs d'économies lors de la discussion du budget 1980 (en décembre dernier), il a déclaré : « *On nous donne raison au-delà de nos espérances.* » A l'époque, a rappelé M. Labbé, « *nous nous sommes fait « jeter » pour les 2 milliards de francs que nous demandions... On n'a pas voulu donner raison au R.P.R. ! Mais 1981, ce 1980 ; par hasard, en 1981 il a échéance...* ». M. Labbé que le budget — qui par ailleurs d'« électoraliste » — ne poserait pas de « *problèmes* ».

PROJECTIONS DE RENTRÉE!

2460F

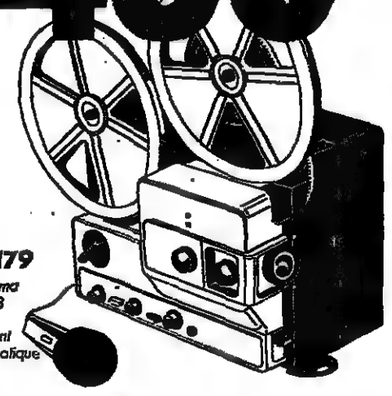

BAUER T 179
- Projecteur cinéma sonore Super 8
- 2 pistes d'enregistrement
- Mixage automatique des 2 pistes à la projection

UN PRIX D'AMI

CHEZ VOTRE PHOTOGRAPHE phox

La garantie magasins dans la France.

Liste sur demande à Phox, 36, rue Rivay - 92532 Levallois-Perret

par exemple à :

PARIS 1er - CAPUCINES CAMERA
, rue des Capucines - Tél. 261.11.29
PARIS 8e - SÉLECTION PHOTO CINÉ
24, bd Malesherbes - Tél. 742.33.58
PARIS 11e - CENTRAL CINÉPHOT
241, bd Voltaire - Tél. 371.60.72
SCEAUX - OPTIQUE PHOTO GILMA
Centre Commercial des Blagis - Tél. 661.02.52

A LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Le rappel du commandant des forces françaises à Nouméa

« LA LETTRE DE LA NATION » : quelle faute le général Barthélémy a-t-il commise ?

La Lettre de la Nation de ce mercredi 17 septembre commente en ces termes le rappel à Paris du général Jean Barthélémy, des forces armées en Nouvelle-Calédonie, et son admission en deuxième section (réserve) huit avant la limite d'âge de son rang (*le Monde* du 17 septembre) :

« *Quelle faute avait-il commise pour être ainsi brutalement privé de ses foyers ? Il n'avait pas apprécié le rôle joué par des officiers dont un a été expulsé des Français des Nouvelles-Hébrides. Et il avait eu le tort de le faire savoir en ne souhaitant pas la présence du consul général d'Australie à une cérémonie officielle à Nouméa.*

» *C'est quand même un comble. Non content d'accepter l'élimination des Français et francophones des Nouvelles-Hébrides, le gouvernement un officier supérieur qui l'avait mis en garde contre les manœuvres de patriotes. Même si la France a quelques raisons — intéressées — de ménager l'Australie, est-ce une raison pour ne pas respecter la plus élémentaire des décences ?* »

Les colons de la Nouvelle-Calédonie ne rejettent plus l'idée d'une « certaine forme d'indépendance »

De notre correspondant

Nouméa. — L'arrivée soudaine à Nouméa, à la fin du mois d'août, de plusieurs centaines de réfugiés de l'île d'Espiritu-Santo, après l'intervention du contingent militaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée, agissant pour le compte du gouvernement anglophile du Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), a coïncidé avec l'étude et l'adoption, par l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, du projet de loi relatif à l'aménagement foncier du territoire. Ces deux événements ont provoqué une flambée de manifestations, de déclarations et de prises de position qui ont cristallisé les opinions sur la question de l'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie.

Les colons, ceux qu'on appelle ici les « *broussards* », ont, sur l'impulsion de quelques-uns, fait un rapide amalgame entre cette réforme foncière qui, selon eux, vise à les chasser de leurs terres et l'« *exode* » des Français de Santo. Ils accusent le gouvernement français « *abandonné* » ressortissants néo-hébridais, leur attachement viscéral au « *caillou* » — la Nouvelle-Calédonie — leur fait ressentir comme une blessure personnelle le sort de leurs « *cousins* » de Santo. Regroupés au sein de plusieurs associations, les « *broussards* » se proposent de créer un nouveau mouvement politique dont l'objectif serait de récupérer l'*idée d'indépendance*, du moins « *l'idée d'une certaine forme d'indépendance* ». Une idée qu'ils se refusaient jusqu'à présent à accepter.

Les deux partis politiques constituant la *majorité*, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.) et la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.), veulent, eux aussi, tirer les leçons de ces dernières semaines.

Au R.P.C.R. on parle de « *rénovation des structures* ». Ses dirigeants proclament bien haut leur attachement à la métropole en arguant, par exemple, de l'importante participation financière de l'Etat dans le budget du territoire. Cette volonté traduit peut-être la crainte des leaders du R.P.C.R. de voir les adhérents mélanésiens, secoués par les remous suscités par la réforme foncière, quitter le parti. Car au R.P.C.R. il a fallu tout à la fois essayer de se concilier les bonnes grâces des « *broussards* » et donner un avis favorable au projet de loi.

A la F.N.S.C., dont certains ne cachent pas qu'ils sont tentés par l'idée d'indépendance, on n'a pas encore sauté le pas, mais on voit réapparaître une revendication chère à l'opposition : un *statut* de plus grande autonomie pour le territoire. Ce que certains appellent déjà la « *troisième voie* » sera d'ailleurs à l'ordre du jour de la réunion du comité fédéral élargi de la F.N.S.C., qui doit avoir lieu les 27 et 28 septembre. Ce projet correspond au souci de récupérer un électorat traditionnellement « caldoche » éparpillé lui aussi par les événements de Santo et de se rapprocher éventuellement des indépendantistes modérés.

A l'évidence, les divergences de plus en plus nettes entre la F.N.S.C. et le R.P.C.R. tendent à confirmer que la notion de « majorité nationale » appartient au passé.

Au sein du Front indépendantiste, les vieilles tensions demeurent entre les différentes composantes, qui ne parviennent pas à un consensus sur les modalités d'une éventuelle accession à l'indépendance. Les éléments les plus extrémistes n'ont pas convaincu l'Union calédonienne de sortir de sa prudence et de sa modération en la matière. Les élus de l'Union calédonienne ont publiquement réaffirmé leur volonté de tendre la main aux Calédoniens qui accepteraient de reconnaître le droit des premiers occupants du territoire, les Kanaks. M. Eloi Machoro, conseiller territorial, a notamment déclaré : « Nous n'avons pas changé. *Nous avons toujours préconisé la discussion entre propriétaires coutumiers et colons. On pousse ces derniers à la refuser en disant : ce sera eux ou nous. Le Front indépendantiste tirera les conséquences d'une telle attitude.* »

Les Mélanésiens, dont la majorité est traditionnellement silencieuse, laissent parler les chefs coutumiers ou politiques. Quant aux Calédoniens des autres ethnies, ils expriment leur désarroi de ne se retrouver, en définitive, nulle part dans les différents projets politiques.

Mais il est un point sur lequel chacun s'accorde, à l'exception des états-majors politiques de la majorité, c'est la perte totale de crédibilité de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, après ses déclarations sur la crise des Nouvelles-Hébrides et sur la réforme foncière. Les Calédoniens estiment, pour la plupart, que M. Dijoud s'est lancé dans une course contre la montre engagée, on ne sait, d'ailleurs pas avec qui et pourquoi, dans un pays où la notion de temps n'est pas la même qu'en métropole, en brûlant les étapes sans tenir compte du caractère pluri-ethnique du territoire. L'élection présidentielle de 1981 aura fort, en Nouvelle-Calédonie, de refléter le résultat d'une telle politique. — (*Intérim.*)

Le Champion
GALERIES LAFAYETTE
Choisie pour son prix, sa qualité, son style, cette combinaison jogging très « Rentrée confortable » en éponge velours 90% coton, 10% polyamide. Son prix est imbattable. C'est notre champion. 250F
Galeries Lafayette
JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE

La mort de trois soldats à Nouméa

DES PARENTS DES VICTIMES DEMANDENT LE DÉPART DE M. BOURGES

(De notre correspondant.)

Le Mans. — La commission d'enquête civile, constituée de parents et de militants d'organisations politiques ou humanitaires qui veulent faire la vérité sur la mort de trois soldats en janvier dernier en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* des 11 et 15 janvier, du 4 juillet et du 16 septembre), a demandé, mardi 16 septembre au Mans, la mise en accusation du ministre de la défense devant la Haute Cour de justice « *pour rétention d'informations et de documents* ».

« *On ne comprend pas*, ont notamment expliqué les responsables de cette commission d'enquête civile, *le revirement du ministre de la défense sur cette affaire, lui qui, jusqu'à présent, s'était contenté de répondre à chacune de nos informations par des communiqués de presse laconiques disant qu'une information judiciaire était en cours et qu'il fallait attendre le résultat de cette information. Or, aujourd'hui, nous apprenons que plusieurs hauts gradés viennent d'être sanctionnés très sévèrement.* » ont été, en effet, l'objet de sanctions disciplinaires. Un capitaine a été puni de trente jours d'arrêts ; un lieutenant a été sanctionné de soixante jours d'arrêts et, après convocation d'un conseil d'enquête, il a été placé en non-activité avec retrait de son emploi pour six mois. Deux officiers d'état-major, enfin, ont été réprimandés.

La commission d'enquête civile accuse le ministre de la défense d'avoir volontairement caché des informations, puisque, « *neuf mois après cette affaire, il a court-circuité la justice en sanctionnant lui-même. Nous demandons sa démission pour rétention d'informations et de documents et nous allons prendre contact avec les parlementaires pour qu'il soit dessaisi de ses fonctions et mis en accusation devant la Haute Cour de justice.* »

A. M.

Faits et

Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le parti communiste iranien contre « l'Express »

Le parti communiste iranien, le Toudeh, parti admettre qu'on dise de lui qu'il est « *de stricte obédience moscoutaire* ». Même si, l'affirmera à l'audience son avocat, M. Nuri Albala, l'expression a « *des relents d'un autre âge* ». Mais un parti ne peut « *tolérer* » être qualifié de « *réseau d'agents du K.G.B.* ». D'où l'action en diffamation engagée devant le tribunal correctionnel de Paris, contre *l'Express* par M. Kyanouri, *secrétaire général* du Toudeh.

La plainte de M. Kyanouri faisait suite à un article publié par l'hebdomadaire français dans son numéro du 8 décembre 1979, sous le titre : « Iran, la main des Soviets ». L'auteur de l'article, M. Bernard Ullmann, grand reporter à *l'Express*, y faisait à partir des renseignements communiqués par le journaliste israélien Hesi Carmel, collaborateur de l'hebdomadaire aux Etats-Unis, état de jugements portés par les services de renseignements américains sur la crise iranienne. Cela était indiqué de façon très claire dans le sous-titre de l'article rédigé : « *Le K.G.B. bénéficiait en Iran d'atouts importants. Les services de renseignements américains* ».

En fait, ce fut par l'emploi de cet article « *injurieux, malveillant, calomnieux* », que Me Albala, que le Toudeh a voulu plaider le 3 décembre, devant la 17e chambre de Paris, mais pour une phrase de quatre lignes. Cette phrase était la suivante : « *La K.G.B., également connu sous le nom de Carmel, contrôlerait en Iran quatre réseaux parallèles d'agents : celui du Toudeh, parti communiste de stricte obédience moscoutaire, qui compterait quelque cinquante mille adhérents, Parti tudeh d'Iran, dont les membres sont sous-marins...* »

Phrase « *inadmissible, diffamation caractérisée, manifestement évidente* », affirmera Me Albala. « *C'est bien le Toudeh, parti martyr, parti haï au Shah au moment même où, pour des raisons économiques, les relations du régime iranien avec l'U.R.S.S. étaient ambiguës, le parti de l'étranger (...). Est-il besoin d'ajouter qu'il est un agent du K.G.B. Peut-on l'affirmer sans preuve ? Le crime d'espionnage est de plus au profit d'une puissance étrangère, et s'il est établi, a abouti, dans tous les pays du monde, ce type d'accusation : à la peine de mort. Dire que les cinquante mille adhérents du Toudeh et les prétendus sympathisants sont des agents du K.G.B. revient à affirmer que le parti n'est pas un parti iranien dirigé par des Iraniens au service de leur pays. Il faut être irresponsable (...) pour un parti dont les membres étaient poursuivis, torturés, exécutés.* »

Pour *l'Express* — et après M. Bernard Ullmann, venu expliquer à l'audience que les informations recueillies par son confrère Hesi Carmel rejoignaient les classiques qu'il avait pu lire en sa qualité d'ancien chef du bureau de l'Agence France-Presse tant à Téhéran qu'à Moscou, puis de grand reporter à *l'Express*, — Me Raoul Castelain tiendra, sur un plan strictement juridique, à la lettre de l'article. « *Il faut lire et savoir lire. Dans la phrase citée, il est écrit « le K.G.B. contrôlerait » et non pas le K.G.B. contrôle. Si la langue française a encore un sens, il y a là toute la différence entre un conditionnel et une affirmation. On peut parler de manoeuvres délibérés, qui, une fois mis en fait, constitue la diffamation. Et puis, toute l'histoire du Toudeh montre que les liens de ce parti avec l'étranger ont été toujours très étroits. Toudeh n'a pas pu être dirigé, dès sa fondation en 1941 jusqu'en 1971, par M. Romanesch depuis Moscou. Qu'il l'a été de 1971 à 1978 par M. Iskandari, membre du comité central (...). Est-ce là la diffamation d'écrire dans ces conditions que, au sein du Toudeh, il y a des cellules d'infiltration bien aisées ?* »

Le tribunal, présidé par Mme Christine Clavery, s'est donné jusqu'au 1er octobre prochain pour en décider. — P. G.

DISCRIMINATION

Strasbourg. — Mme Vera Squarcialupi, journaliste italien au Parlement européen, vient de se plaindre des « *discriminations* » dont aurait été victime, de la part de la Commission de Bruxelles, une de ses compatriotes de Pavie. Reçue au concours des fonctionnaires de catégorie « A », celle-ci avait été inscrite, comme il se doit, sur une liste d'aptitude. Au cours de son entretien avec l'administration bruxelloise, on lui aurait dit que si elle était mariée depuis sa réussite à l'examen, il y a trois ans, ne favoriserait pas sa désignation à un poste de la Commission. Aucune trace écrite n'existe de cette déclaration. Mais M. Henk Vredeling, le commissaire européen chargé des affaires sociales, s'est engagé à faire une enquête, après que Mme Squarcialupi se fut plainte de cette discrimination, lors de son audition, au cours de la première journée de la session de Strasbourg. — (Corresp.)

Faits et jugements

Cinq, onze et dix-sept ans de prison pour des trafiquants de cannabis.

Lille. — Le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer a condamné, jeudi 11 septembre, trois membres de l'équipage du yacht *Lutz-Ferdinand* qui, le 13 février, avait été intercepté dans la Manche alors qu'il transportait 1 066 kilos de résine de cannabis.

Deux Néerlandais, le propriétaire du bateau, Jan Nooy, vingt-cinq ans, et Jacob Kooyman, trente-cinq ans, ont été condamnés respectivement à onze et dix-sept ans de prison. Otto Simon, vingt-cinq ans, d'*Allemagne fédérale*, a été condamné à cinq ans et huit mois. Les condamnés devront payer solidairement une somme de 108 600 francs représentant la valeur de la marchandise confisquée et une amende d'égale importance à l'administration des douanes.

D'autre part, Thierry Lescot, vingt-six ans, et son épouse, Béatrice Lecat, dix-neuf ans, de Roubaix, qui ont reconnu qu'un kilo de drogue acheté aux Pays-Bas et revendu à Lille leur rapportait en moyenne 8 000 F par mois, ont été condamnés respectivement à trois ans de prison, dont deux avec sursis, et quinze mois, dont neuf avec sursis. Ils sont condamnés à une amende de 300 000 francs. Tous deux drogués, ils avaient été arrêtés en mars après le décès d'un jeune Lillois par « surdose ».

● *Un trafic de fausse monnaie.* — Un trafiquant marseillais de fausse monnaie, François Ambrosi, trente-deux ans, un ancien du Bagneux (Seine-et-Marne), deux Eche, cinquante-deux ans, et son gendre, Dominique Bonnet, trente-deux ans, Laurent Dubreuil, trente-cinq ans, et Mansuet Biehmele, trente-six ans, qui écoulaient à Marseille un stock de faux billets de cinq cents francs suisses (environ 500 000 F C.F.A. ou 7 500 F), ont été appréhendés, le 10 et 11 septembre 1980, à Paris, par la brigade de répression du banditisme.

Les avocats « qui parleront contre la FANE » sont menacés de plastiquage

« *Les avocats qui parleront contre l'extrême droite et contre la FANE au procès du 19 septembre seront repérés, identifiés et plastiqués.* » Tel est le texte d'une lettre signée « Commando Mario Tuti » qu'a reçue récemment Me Léo Matarasso, l'un des avocats des personnes qui se sont constituées parties civiles au procès de M. Marc Fredriksen, ancien secrétaire général de la FANE — dissoute le 3 septembre dernier, — et qui doit comparaître vendredi devant la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, inculpé d'incitation à la discrimination raciale, incitation au meurtre et apologie de crimes de guerre pour des articles publiés entre septembre 1979 et juin 1980 dans le journal et son mouvement *Nouvelle Europe*.

Des perquisitions, qui ont été effectuées publiques le mercredi 17 septembre à une conférence de presse organisée par M. Albert Levy, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Tuti Mario et la « Fondation Ordre et justice » et d'attaques qui ont marqué l'été 1980 ainsi qu'à d'autres menaces visant soit des immigrés, soit des personnalités juives, ou encore des librairies, des organisations, signées soit de la FANE, soit de ce *commando Mario Tuti*, ou encore Ordre et justice nouvelle, et accompagnées de slogans comme « Heil Hitler », ou « Un seul dieu : Hitler ».

■ A *Bastia*, un attentat à l'explosif a été commis le 17 septembre après minuit contre les bureaux de la direction générale de l'équipement, contigus à ceux du service régional central de police.

Les dégâts matériels provoqués par cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, sont importants.

A OXFORD

Une conférence internationale sur l'euthanasie et le suicide

De notre correspondant

Londres. — Répondant à l'invitation de la Société pour l'euthanasie volontaire, plus communément appelé Exit, deux cents délégués représentant une vingtaine d'organisations venus de quinze pays de tous les continents se sont réunis du 11 au 13 septembre à Oxford pour discuter des problèmes de l'euthanasie passive et de la création d'une organisation internationale. Dans l'immédiat, la conférence a porté sur la publication d'une brochure de trente-deux pages, *Mourir dignement*, une mise à jour du suicide, énumérant les diverses méthodes permettant de mettre fin à ses jours et une liste de médicaments accessibles sans ordonnance en indiquant les doses requises pour provoquer la mort à l'exception de la publication réservé aux membres de la Société, il y a trois mois, le nombre des adhérents d'Exit avait passé de deux mille à neuf mille.

Néanmoins, en août, le conseil de direction d'Exit, après une consultation juridique et probablement sous la pression officielle, décida, à une faible majorité, de renoncer à ce projet. La société risquait, en effet, d'être poursuivie et ses membres condamnés à des peines de prison allant jusqu'à quatorze ans, en vertu du Suicide Act de 1961 interdisant toute aide ou coopération au suicide. Mais cette loi ne s'applique pas à l'Ecosse, le docteur Exit a décidé récemment de publier le guide du suicide. La section écossaise a vu son effectif passer de quelques dizaines à deux cents membres, ceux qui en feront la demande recevant un exemplaire numéroté avec l'avertissement qu'ils s'exposent à être poursuivis en justice s'ils transmettaient le document en Angleterre ou au Pays de Galles.

A dire vrai, les dispositions strictes, unanimes pour condamner toute modification à la loi de 1961, ne se font pas d'illusion sur les chances des projets de loi en ce sens présentés au Parlement. La société, en fait est divisée sur le principe d'une telle publication. Les uns en restent fermement partisans, comme M. Reed, secrétaire général de l'organisation bien décidé, au risque même de provoquer la scission, à entraîner le nouveau comité de direction et de la prochaine assemblée générale à revenir sur la décision prise en août. Les autres sont opposés à la publication, craignant que ce guide ne soit utilisé abusivement. Lord Soper, des méthodistes, s'est prononcé contre le guide du suicide. « *C'est de la folie. Autant donner un couteau de cuisine à un enfant* », a-t-il déclaré favorable à l'euthanasie volontaire que, a-t-il dit, « *la vraie morale exige* ». Mais un médecin d'Oxford a exprimé un point de vue différent, craignant que, pour les partisans de l'euthanasie volontaire, il ne s'agisse simplement d'une étape vers l'euthanasie obligatoire. D'autres, par contre, se sont déclarés pour l'euthanasie volontaire, « *un choix rationnel* » selon l'expression d'un professeur américain.

« Pas de piqûres pas de tuyaux »

La conférence a discuté, en fait, deux propositions : l'une visant à amender la loi afin de permettre une protection d'immunité à la demande d'un malade condamné, présentée à l'avance, d'interrompre son traitement. Deux témoins indépendants seraient requis pour confirmer cette demande, deux médecins devraient certifier l'existence d'une maladie incurable. L'autre proposition vise à élaborer une sorte de code de conduite destiné aux médecins pour les guider dans leur décision soit de prolonger inutilement un traitement, soit au contraire de l'interrompre pour « *laisser la nature suivre son cours inévitable* ».

Malgré la gravité du sujet, la conférence d'Oxford a été dérangée par de nombreux moments d'humour. Les délégués ont parlé gaiement de leur propre expérience. Les uns arboraient des badges accrochés à leur poignet : « *Pas de brochures pour mourir. Pas de piqûres. Pas de tuyaux...* » Une jeune Anglaise de vingt ans a déclaré en souriant qu'elle se préparait depuis longtemps à la mort et ajoutait que son appartenance à Exit était « *le couronnement de sa vie.* » Un Japonais expliquait même la technique du hara-kiri, ajoutant toutefois : « *Ça fait très mal. Ce n'est pas une bonne méthode...* »

HENRI PIERRE.

A TF 1

L'UNE PARLE L'AUTRE PAS

Un vieil amour, deux jeunesses. L'enquête de Pascale Breugnot et Denis Chegaray sur les adolescents de quatorze à dix-huit ans et la sexualité, diffusée mardi 16 septembre par TF 1 sous le titre « Ne me parlez pas d'amour », a illustré, de manière parfois caricaturale, l'existence de deux jeunesses.

L'une parle, l'autre pas. A Paris, côté rive gauche, des jeunes gens, des filles épanouies, rieuses, intarissables. Parler d'amour ? Rien de plus aisé. Mêler des flirts et des rencontres d'un jour aux caméras ? Un jeu d'enfant.

En banlieue, plus loin, la jeunesse muette, crispée. Des têtes — plutôt des têtes masculines — s'efforcent de dire avec des mots dont ils ne disposent pas ce qu'ils vivent confusément à grands coups de rigolades, de pudeur.

Y aurait-il, comme l'amour aussi, inégalité des chances, comme devant la culture et l'argent ? A première vue, oui. Mais les témoignages enregistrés par TF 1 montrent plus qu'elle n'osait l'espérer qu'elle évolue plus vite qu'on ne le croit. Derrière le visage lisse de ce « cancre » du lycée répondant à l'enquêteur se cache une vie privée ne regarde personne d'autre, plus dramatique que les cabotinages de quelques jeunes filles, choquées à tout bout de champ.

Un point commun entre ces deux jeunes : le certificat d'études, le chemin de l'amour, il y a le couple, la famille, les enfants. Un lycée d'enseignement professionnel parle de la « fête » pour laquelle il a fallu mettre sa petite amie et inviter : « Tout le monde est là pour fonder un foyer. Je n'échapperai pas à la règle. » Une commerçante des beaux quartiers, qui a vu ses affaires et ne s'en plaint pas, accorde un hymne à ses parents : « Ils s'aiment beaucoup, ce qui est quand même basique. » L'une parle, l'autre pas, mais les deux rêvent le même rêve — H. F.

● « *Etre femme à l'Est* ». Sur ce thème, qui est le titre d'un livre de Lucie Colliard-Mehl et Bind, publié aux Editions Stock, un débat aura lieu lundi 22 septembre, de 18 heures à 19 heures à la Maison de la Mutualité, à Paris (34, rue Saint-Victor, salle M.). Les participants, outre l'auteur du livre, seraient Mmes Catherine Clément, Françoise Ducout, Edith Francos, Jeannette Laot (secrétaire nationale de la C.F.D.T.), Véronique Nieirta (secrétaire nationale du P.S.), Joanna Pomian, Julia Konrad et d'autres femmes émigrées des pays de l'Est.

VENEZ VOIR COMMENT NOUS AVONS RESOLU VOTRE PROBLEME DE GESTION. DANS D'AUTRES P.M.E.

au SICOB stand Data General 3 BC 3252 Niveau 3
Mercredi 24 Septembre - Jeudi 25 Septembre - Vendredi 26 Septembre
de 9 h 30 à 13 h 30

abaque

La comptabilité générale AUTOCOMPTE, développée par des comptables et pour des comptables, permet le traitement au jour le jour de la comptabilité avec l'obtention de résultats immédiats. AUTOCOMPTE, est une de nos applications totalement conversationnelles.

ABAQUE,
8, rue de l'Hôtel de Ville
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 745.14.66

Pour toute information complémentaire, envoyez-nous votre carte de visite.

Votre signe extérieur de culture : le Littré

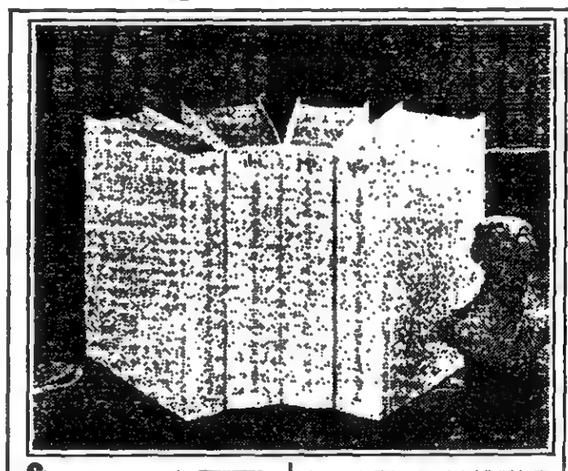

Vingt-trois années d'un labeur inspiré ont rendu leur vie à 70.000 mots vivants. Etymologie, phonétique, puissance et beauté de notre belle langue française.

Chaque fois que je vois la pêche dans mon Littré, je vois un joli poisson brillant, frétillant d'usages variés. Ainsi, de l'adjectif racornoni, *récemment hissé au rang de cliché bon genre pour nos technocrates anglomanes, je découvre avec joie* l'usage qu'en fit, voilà quatre siècles, le bon Montaigne.

C'est ainsi que l'aventure arrive avec le Littré. Vous cherchez un mot, vous en trouvez dix. L'adjectif beau inspire à Littré un prodigieux article de quatre pages qui fera le bonheur des amoureux en pleine ferveur épistolaire... Mais, avant même de vous en délecter, vous ne pouvez vous empêcher d'apprendre que Beauvais est le nom de "la plus belle planète télescopique découverte par M. de Gasparis..." *ou que les beaufilles* sont "de menues viandes délicates" dont on garnit les plats.

*Vous dirai-je que le Littré vous enrichira, vous rensei*gnera pleinement, chaque fois que vous lui ferez appel ! Moi ? C'est vrai, mais ce n'est, finalement qu'un aspect secondaire. *Le Littré est un* signe. Un signe de culture. Il n'est pas de ces dictionnaires que l'on consulte du bout des doigts, un livre de poussière. Le Littré, lui, est toujours propre sous sa belle reliure ivoire. Sa présence dans une bibliothèque signale une personne de qualité. Un homme ou une femme pour qui la langue française n'est, ni un moyen de parler plus fort qu'autrui, ni la tisane hypnotique que l'on sert aux autres pour endormir leur agressivité, ni même, comme il écrit, le Stendhal, le moyen donné à l'homme pour déguiser sa pensée...

Mais, au contraire, un trésor immense où l'intelligence doit venir puiser sans cesse la force et la richesse vitales, accumulées à son intention par des siècles.

Je terminerai par une note plus prosaïque. Les trésors n'ont pas de prix, dites-vous ? Si ! *Vous voulez le* Littré ? Vous pouvez l'acquérir dès demain. Il ne vous en coûtera que 65 F par mois. En gros, le prix de votre quotidien...

Et le bon de commande se trouve juste en dessous...

Olivier Dauphiroy

OFFRE PRÉALABLE DE CRÉDIT

L'ENCYCLOPEDIA BRITANNICA vous met en bénéficier d'un crédit gratuit vous permettant de régler la collection en 4 volumes de Littré (prix total 850 F) en 12 mensualités de 65 F chacune, soit au total 780 F, auxquels viennent s'ajouter 70 F de droits de réservation, réglables à la commande (les frais d'envoi sont gratuits).

La première mensualité est fixée au 5 décembre 1980, sous que le premier de Bon ci-dessus qui vous aura été de vous retourner complété et signé dans le cas où ces conditions vous agréent. [illegible] vous recevrez ce Bon sans aucun frais à l'adresse suivante :

ENCYCLOPÆDIA BRITANNICA
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cédex 15

Cette offre de crédit gratuit, valable 15 jours, est exclusivement réservée à la France métropolitaine.

SPÉCIAL RENTRÉE 1980

BON DE COMMANDE PERSONNEL ET OFFRE SPÉCIALE CRÉDIT GRATUIT

(A retourner à ENCYCLOPEDIA BRITANNICA, Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris Cédex 15)

☐ Oui, je désire recevoir le Littré en quatre volumes au prix de 850 F (frais d'envoi gratuits).

● Je vous adresse dans avec ce Bon les droits (70 francs) correspondant à la réservation d'une collection Littré que je vous prie de vouloir m'expédier.

● J'aurai alors 7 jours, à compter de la date de ma commande, pour y renoncer éventuellement en vous en avertissant par lettre recommandée AR. Il est bien entendu que mon présent règlement de 70 francs de droits de réservation me sera alors remboursé.

■ Je règlerai ma collection selon le plan de financement suivant : (cochez la case correspondante).

☐ au comptant (prix total de la collection : 850 F). Mon règlement de 780 F complémentaires aux présents droits de réservation vous parviendra intégralement le 5 décembre 1980.

☐ à crédit, en profitant de votre offre de crédit gratuit. Je règlerai en 12 mensualités de 65 F chacune, soit au total 780 F, auxquels s'ajoutent les présents droits de réservation. Je règlerai la première mensualité le 5 décembre 1980.

Nom (1) _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Région _____

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Signature obligatoire :

(1) Exclusivement réservé aux majeurs.

☐ Veuillez me fournir les formulaires de prélèvement automatique (entièrement gratuit) ☐ CCP ☐ Banque.

N.C. Paraît le 11/31

LML 100

UNE MARQUE! DES PRIX

Granja s.a.

GB 600 AU PRIX T.T.C. DE 4980 F

TOUT ACIER FRANÇAIS

MOTEUR BERNARD

Equipe complet fraises et labour
Moteur Bernard 2 vitesses avant, 1 arrière.

GP 59 AU PRIX T.T.C. DE 445 F

POMPE A EAU ELECTRIQUE GP 59

Granja

Aspiration 7 m. Débit maxi 4100 l/h.
Pression maxi 3 kg. Raccords cannelés.

GR 22 AU PRIX T.T.C. DE 360 F

TRONÇONNEUSE ELECTRIQUE GR 22

220 Volts mono 4 A.
Double isolation. Guide de 25 cm.

M 30 AU PRIX T.T.C. DE 650 F

TRONÇONNEUSE THERMIQUE M. 30

Moteur 2 temps 4 CV. Allumage électronique.
Graissage automatique. Guide de 30 cm.

GB 247 AU PRIX T.T.C. DE 1050 F

TONDEUSE GB 247

Tondeuse débroussailleuse.
Largeur de coupe de 48 cm. Moteur 4 temps 3,5 CV avec bac.

GRATUIT : CATALOGUE JARDINAGE LOISIR

à découper et à retourner à :
Granja 109, route de Toulouse
31270 CUGNAUX - (61) 41.11.48

Nom
Prénom
Rue
N°
CP Ville

MÉDECINE

CAPU Ens. sup. privé Centre Vaugirard et Asnes Tél. : 531-31-13

STAGES DE LANGUE EN OCTOBRE

SESSIONS INTENSIVES D'ANGLAIS

Du 6 au 31 octobre 1980 : 60 h.

SESSIONS D'ALLEMAND

- Allemand initiation : Du 8-10-1980 au 19-12-1980 : 60 h.
- Allemand recyclage : Du 13-10-1980 au 18-12-1980 : 60 h.

de Paris-VIII, Formation Permanente, 2, rue de la Liberté, 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02.
Téléphone : poste 1388.

UNIVERSITÉ PARIS VAL-DE-MARNE

avenue du Général-de-Gaulle, 94010 CRETEIL CEDEX

CENTRE DE PRÉPARATION A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Préparation aux concours de catégorie A de la Fonction Publique.

- Externes : étudiants titulaires d'un DEUG ou d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent.
- Internes : fonctionnaires possédant une ancienneté administrative de la Fonction Publique.

Renseignements : Secrétariat U.E.R.A.S. (bâtiment P). 1er juin - 1er octobre.

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DEUG AES commun à toutes les options
LICENCE et MAITRISE A.E.S. options :

- Administration publique (gestion administrative, institutions locales).
- Administration des entreprises privées.
- Commerce international (anglais-français) ouvert aux étudiants titulaires d'un DEUG juridico-économique ou d'une licence d'anglais ou de LEA, après mise à niveau en langue et culture générale. Préinscriptions : 15 juin-1er octobre. Section Sport - Etudes (convention avec l'INSEP).
- Gestion administrative des entreprises publiques ouvert aux étudiants titulaires d'un DEUG ou en A.E.S. (sélection sur dossier et aux personnes exerçant une fonction dans une collectivité locale ou publique après interview avec un jury).

Renseignements : 898-92-24, postes 406 ou 408

(Publicité)

MAITRISE GESTION

- Cadres et Techniciens supérieurs de niveau Bac+2 (toutes disciplines), 5 ans d'expér. ;
- 4 jours ouvrables par mois/3 ans ;
- Financement : prise en charge par l'entreprise ;
- Options : P.M.E., Agro-alimentaire, Affaires internationales, Finance, Ressources humaines, Informatique.

UNIVERSITÉ PARIS VAL-DE-MARNE, 94, av. Didier, 94 St-Maur
886-11-79 (Jean-Philippe LAMY)

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

M. André Henry appelle les enseignants à ne pas tomber dans le «piège» de la grève

A la veille du retour en classe des élèves des académies de Limoges et de Toulouse, le jeudi 18 septembre, s'achèvera la deuxième semaine de la rentrée scolaire.

Dans la région parisienne, après une première journée de classe, seules des difficultés d'accueil dans certaines écoles maternelles et primaires sont signalées. Des classes supplémentaires devraient être ouvertes prochainement dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Dans l'Essonne, une manifestation de parents d'élèves et d'élus locaux a eu lieu à Marcoussis. Des écoles ont été occupées par des parents à Villepinte (Seine-Saint-Denis) et à Guyancourt (Yvelines).

La section parisienne du Syndicat des instituteurs insiste sur « les retards inacceptables dans les affectations de personnel enseignant », « le nombre très insuffisant de classes maternelles » et la « vétusté » de l'équipement scolaire. De son côté, M. Georges Bertin, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, affirme qu'aucun enfant né en 1978 n'a été accepté en maternelle.

Le jeudi 18 septembre sera surtout marqué par le début de l'application du mot d'ordre de grève lancé par six syndicats de l'enseignement *secondaire* affiliés à la FEN, à la C.G.T., à la C.F.D.T. et un syndicat indépendant (1) et permettra de tester la volonté d'action des enseignants au moment où une polémique oppose communistes et socialistes à l'intérieur des syndicats de la FEN (« le Monde » des 12 et 17 septembre).

Sur ce point, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré, le 16 septembre, à l'A.F.P. : « L'enjeu de ce débat ne tient pas dans de quelconques querelles subalternes, mais il touche à l'unité même de la FEN. L'initiative des dirigeants de deux syndicats (le SNES et le SNEP) manipulés par le parti communiste français est manifestement destinée, non pas à faire progresser les revendications contre la politique du pouvoir, mais à mettre la FEN en difficulté et à jeter le trouble chez les personnels d'éducation. » M. Henry « lance à tous les *personnels* d'éducation, de recherche et de culture, syndiqués ou non à la FEN, un appel au bon sens et à la raison, pour qu'ils prennent conscience du piège qui leur est tendu ».

« Aux manœuvres politiciennes qui menacent son unité, la FEN, conclut son secrétaire général, oppose une conception d'un syndicalisme indépendant, attaché à un travail syndical prenant en compte, pour les faire progresser et *obtenir des résultats*, les revendications et les intérêts de ses adhérents. »

Le même jour, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, s'est étonné du comportement des dirigeants de la FEN et du SNI, qui utilisent « les mêmes arguments que ceux du ministre (...), consacrant toute leur énergie à torpiller les actions décidées par des enseignants syndiqués ». « Nous luttons pour une autre école, a ajouté M. Hermier. Nous sommes des partisans du changement. Changer la société, changer l'école, voilà notre objectif. »

(1) Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), de l'éducation physique (SNEP-FEN), Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.), Syndicat national des enseignements de second degré (S.N.E.S.-C.G.T.), Syndicat national des collèges (indépendant).

A JUVISY

Le chagrin de Damien

Comme des milliers d'autres enfants de son âge, Damien, un bambin de presque trois ans, a beaucoup pleuré mardi matin à l'heure de la rentrée scolaire. Chagrin paradoxal : au moment de la première sonnerie, Damien n'a pas vu disparaître derrière la vitre de sa classe le visage familier de deux de sa maman. A l'école La Fontaine de Juvisy (Essonne), il s'est vu refuser la place qui lui avait pourtant été promise lors de son inscription et pour laquelle il était soigneusement préparé, ainsi qu'en témoignent son cartable et ses fournitures neuves.

Toute la matinée, Damien et ses parents, visiblement plus désemparés que lui, n'ont pas été seuls pour affronter ce coup du sort. Il y avait là, dans le minuscule hall encombré par une poussette, représentant un véritable soleil orange au milieu de fleurs et d'arbres, plusieurs familles de parents d'élèves et un groupe d'élus locaux, autour du directeur général des écoles, M. Denis. Tout ce petit monde s'efforçait de faire comprendre à l'élève La Fontaine qu'il était impossible que quatre-vingt-trois écoliers, présents à l'appel, fassent l'objet d'une anomalie issue d'une longue histoire.

Lors du mois de février, la directrice avait consciencieusement transmis à l'inspecteur d'académie les prévisions pour la rentrée à venir : soixante-six élèves annonçait-elle. Appliquant à ce chiffre un abattement de 10 % qui ramenait le total potentiel à cinquante-neuf, l'inspecteur pouvait alors prévoir deux classes de moins en assurait trois l'année précédente. Mais depuis deux mois on ne faisait que s'enfoncer malgré l'ouverture inespérée d'une classe supplémentaire.

Jusqu'au jour « J »

« *C'est un bel exemple de fonctionnement bureaucratique*, s'indigne M. André Rossi (P.S.), maire de Juvisy. *Le 11 juin, devant le conseil général, l'inspecteur d'académie indiquait qu'un dédoublement en cours était envisagé au-dessus de trente-cinq élèves de plus de cinq ans et demi inscrits. Or il a décidé le contraire. Le 2 août, j'ai reçu l'avis de fermeture d'une classe pour l'école La Fontaine. Depuis, je n'ai pu obtenir la moindre explication.* »

Jusqu'au jour « J », les parents concernés ont commencé de signer une pétition en espérant que tout allait s'arranger. Mais en découvrant les deux institutrices désignées par les enfants en surnombre, la colère gagnait du ton. « *La directrice a été prise pendant les vacances, et le chauffage n'a été remis que le 10 septembre qu'elle n'avait pas demandé* », explique à la cantonade Mme Danielle Lavallée, représentante de la section locale de la Fédération des conseils de parents d'élèves. *Et on nous donne la parole ! Une conférence faite avec quarante enfants ! La rentrée ce n'est pas une garderie...* »

Un télégramme de protestation a bientôt été envoyé aux autorités. Puis un comité d'accueil s'est mis en place en attendant la visite de l'inspectrice académique. Parmi les parents, il a été question, à plusieurs reprises, de « chien enragé ». Quant à Damien, il a finalement été accepté à la halte-garderie de la commune. Mais pour lui, cette histoire est bien réelle.

STÉPHANE BUGAT.

A Gennevilliers

40 % d'immigrés

Le décor est caricatural : blocs de béton gris et bâtiments préfabriqués en guise de locaux scolaires, « égayés » par des arbres malingres et des massifs au contour incertain. Barrant l'horizon, la muraille en dents de scie des usines Chausson et alentour quelques H.L.M. neuves plantées au hasard de l'abandon des entrepôts et des immeubles vétustes. Tout, en somme, pour faire de la cité scolaire Edouard-Vaillant, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) un lieu sinon de désespérance du moins de morosité.

En cette rentrée 1980 pourtant l'humeur n'est point morose. Est-ce le soleil qui fait reluire le zinc des toitures refaites à neuf ? (Il pleuvait dans certaines classes il y a deux ans.) Est-ce l'herbe folle qui serpente le long des craquelures des cours de récréation laissées en jachère pour l'été ? Est-ce simplement que, comme à chaque rentrée, les élèves ont plaisir à se retrouver ?

M. Joseph Quilichini, le principal du collège, observe, l'air bonhomme, de jeunes Algériennes en tenue « chinoise » (tunique matelassée, sandales de velours *noir*) et les Antillaises coiffées à la Bo Derek. « *Il y a deux ou trois ans, la mode était au sac de supermarché en plastique*, note-t-il, *maintenant, c'est la sacoche militaire.* » De fait, garçons et filles arborent pour la plupart des sacs de toile kaki estampillés U.S. On repère les nouveaux de sixième avec leur cartable dans les couloirs de l'école élémentaire.

M. Quilichini ? Officiellement, oui. « *Le rectorat maîtrise bien son affaire ; on ne crie plus la pagaille d'il y a quelques années.* » Il a ses professeurs — une cinquantaine — et ses élèves (*« entre mille cinq cents et mille cinq cent quarante-cinq et sept cent quatre-vingts »*). Rien à signaler.

Les nouveaux « profs », eux, semblent résignés. « *J'ai fait mon stage à Aubervilliers, alors je sais ce qui m'attend* », dit une jeune mathématiques qui va prendre son premier poste. Son collègue maître auxiliaire depuis cinq ans sort de sa poche un canif : « *J'ai pris mes précautions* », dit-il pour plaisanter. Un troisième, maître auxiliaire qui a enseigné tour à tour — ou simultanément — le français, l'espagnol, l'histoire et géographie, l'éducation physique et l'éducation manuelle et technique, est tout heureux parce qu'il a pu échanger son emploi du temps contre un autre qui lui convient mieux (*: deux jours de moins pour aller dans ma famille*»). Il ne lui a demandé cette année de n'enseigner que l'éducation manuelle et technique. « *Les travaux manuels, c'est concret. On voit le résultat de son travail. Avec l'histoire-géographie, on s'aperçoit au bout de deux semaines que rien n'est entré.* »

Tous savent qu'ils auront affaire à *forte partie. C'est-à-dire à des élèves de faible niveau, à 40 % d'enfants d'immigrés. « Un tiers ne savent pas lire à l'entrée en sixième : nous sommes dans la moyenne nationale »*, pense le principal (1).

Au secrétariat, il faut batailler pour récupérer les manuels. « *Si tu ne rapportes pas ton livre tu devras payer 30 francs.* » En terre d'austérité, ces menaces comptent. On fait tout pour éviter « *les frais* ». « *Je n'ai pas inscrit les miens à la cantine* », dit une mère, *350 francs par trimestre, c'est trop pour nous. Heureusement que ma mère peut s'occuper d'eux.* »

Côté administration, on fait tout pour éviter les vols. « *On est obligé de ranger tous nos outils dans les bureaux. Sans ça on ne retrouverait rien* », explique le professeur de la section d'éducation spécialisée qui surveille le déménagement des caisses jusqu'à l'atelier. Ni le soleil, ni la joie des retrouvailles, ni le bon ordre d'une rentrée sans surprise ne peuvent faire oublier que l'on se trouve ici au milieu d'une « *population scolaire à haut risque* » comme le reconnaît le proviseur du lycée technique, M. Jacques Pitron. S'il est satisfait des conditions matérielles de la rentrée, il déplore la rogne sur ses emplois de surveillants (cinq postes pour deux cents élèves), comme si les normes du lycée Pasteur de Neuilly valaient aussi pour Gennevilliers.

Au collège scolaire Edouard-Vaillant, la rentrée s'est bien passée. Mais on est résigné aux lendemains qui déchantent.

ROGER CANS.

(1) Au ministère de l'éducation, la proportion d'élèves entrant en sixième sans maîtriser la lecture est évaluée à 15 %.

Dans le Calvados

LES GENDARMES FONT ÉVACUER UNE ÉCOLE OCCUPÉE

L'école primaire Saint-Exupéry, de Bayeux (Calvados), qui était occupée par des parents d'élèves, a été évacuée, mardi 16 septembre, par les gendarmes. Depuis le 11 septembre, jour de la rentrée dans l'académie de Caen, des parents occupaient les locaux de cette école de neuf classes pour réclamer le maintien d'un poste d'instituteur supprimé cette année.

L'inspecteur d'académie avait déposé une plainte à la suite de ces actions. Mardi, en fin de matinée, les gendarmes sont intervenus, et ont interpellé sept parents d'élèves. Ces derniers ont été relâchés dans la soirée.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE : UNE DISCIPLINE A PART ENTIÈRE ?

La majorité des parents (53 %) estiment que leurs enfants ne font pas assez de sport dans l'enseignement secondaire. C'est ce que révèle un sondage réalisé auprès de six cent neuf parents d'élèves de lycées ou collèges et publié dans le dernier numéro de *l'Equipe magazine*.

Pour 82 % de ces parents, il est « *important* » que leurs enfants fassent du sport à l'école. Chiffre très élevé qui illustre une évolution des mentalités et qui témoigne, comme le souligne dans le même journal la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), « *d'une prise de conscience de plus en plus grande vis-à-vis des problèmes d'éducation sous toutes ses formes. Les parents, aujourd'hui, considèrent l'éducation physique comme une discipline à part entière au même titre que les mathématiques ou le français* ».

Pour mettre à la demande et répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail, la Chambre générale de l'Ecole Supérieure de Technologie FAX annonce l'ouverture de :

- Une classe supplémentaire de préparation au :
  B. T. S. INFORMATIQUE
  (gestion et Exploitation de Centres Informatiques)
  Ouvert aux titulaires d'un bac d'étude - Statut étudiant
- Une classe supplémentaire de :
  PROGRAMMEUR - ANALYSE
  Niveau terminale - 1 année d'étude
- Une classe supplémentaire de :
  PUPITREUR D.O.S.
  Niveau 1ère - Cours du jour - Cours du soir

Rentrée le 1er Octobre 1980

Renseignements et inscriptions : 6, rue d'Amsterdam - 75009 PARIS
Tél. : 526-75-25

ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE
FAX
Etablissement Supérieur Fondé en 1950

Publicité Hebdo

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

هكذا من الأصل

SCIENCES

LE CHOIX DE C.B.S. EN FAVEUR DU SYSTÈME FRANÇAIS DE « TÉLÉTEXTE »

Antiope s'adaptera mieux « aux inévitables progrès de la technologie », *estime un responsable américain*

Le 29 juillet dernier, la chaîne américaine C.B.S. a fait à la Commission fédérale des communications (F.C.C.) d'adopter comme standard américain le système français Antiope, légèrement modifié pour tenir compte des différences entre les systèmes américain et français de télévision (*le Monde* du 1er août).

La décision a pris deux présidents de C.B.S. leur a donné l'occasion d'expliciter les raisons et les conséquences d'une démarche qui a été évidemment bien accueillie en France, mais beaucoup plus mal en Grande-Bretagne, dont le système a été en compétition avec Antiope.

L'aigreur britannique est d'autant plus compréhensible que le télétexte est une invention anglaise. Ce sont des ingénieurs de la B.B.C. qui furent les premiers à utiliser la télévision pour transmettre, entre les images, l'information contenue dans une page de texte. Un générateur électronique ajouté au téléviseur peut alors stocker cette information, la transformer en une suite de signaux et faire apparaître ceux-ci sur l'écran.

La transmission se fait pendant les lignes noires intervalle de temps où le faisceau électronique du téléviseur ayant atteint le bas de l'écran revient en haut pour dessiner l'image suivante. On peut, en pratique, transmettre successivement un grand nombre de pages (jusqu'à huit cents), l'utilisateur sélectionnant à volonté la page qu'il veut visualiser.

Venu le premier, le système *britannique Ceefax* a révélé un manque de souplesse : il peut difficilement transcrire d'autres caractères que les lettres non accentuées de l'alphabet latin.

Les ingénieurs du Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunications (C.C.E.T.T.) de Rennes, qui ont préféré Antiope, ont choisi un mode de transmission *asynchrone qui offre* des possibilités beaucoup plus larges. Le codage permet l'utilisation d'un plus grand nombre de caractères. Il est assez souple pour que des extensions déjà prévues au laboratoire permettent de varier à l'*infini la forme* et la *dimension* des caractères ou de transmettre de véritables dessins. Enfin, Antiope est totalement compatible avec le système Télétel que le C.C.E.T.T. a conçu afin que l'information soit transmise par une ligne téléphonique. Les futurs téléviseurs équipés des mêmes décodeurs pourront recevoir les deux types de messages. En Grande-Bretagne, au contraire, le système Ceefax emploie un codage différent de celui du Centre.

Depuis le début de 1977, C.B.S., qui n'est pas seulement une chaîne de radio-télévision mais aussi un éditeur de livres, de magazines et de disques, est en tant que tel est directement intéressé par les systèmes de transmission de texte, a mené une étude comparative des deux systèmes (français et britannique). C.B.S. n'a pas tenu en troisième système (canadien) Telidon, parce que le matériel n'était pas encore disponible et aussi parce que l'« enregistrement » radio-télévisuel est le milieu en Canada et aux États-Unis et qu'il ne paraissait donc pas utile de doubler les réseaux canadiens. Des négociations franco-canadiennes ont d'ailleurs permis de rapprocher Telidon et Antiope et les deux systèmes pourraient devenir parfaitement compatibles. Telidon étant finalement et Antiope amélioré quant aux possibilités graphiques.

Au cours de M. Flaherty, responsable du développement chez C.B.S., les essais de Cesta et d'Antiope ont montré que les qualités de transmission étaient les *mêmes pour les deux systèmes*. La plus grande souplesse d'Antiope et ses meilleures possibilités « *d'adapter aux inévitables progrès de la technologie* » ont conduit C.B.S. à estimer qu'Antiope « *correspondait le mieux aux services que devrait offrir le télétexte pour réussir* aux États-Unis ».

Le système français a donc gagné une première manche, mais la belle est maintenant entre les mains de la F.C.C. Il y aura une enquête publique qui ne peut guère aboutir avant 1982. Des alliances entre autres grands réseaux de radio-télévision américaine, l'un, A.B.C., est hostile au développement du télétexte, dont il craint l'impact sur ses revenus publicitaires, disent que, au contraire, C.B.S. estime que cet impact sera positif. L'autre, N.B.C., a une position d'attente. Le grand public F.B.S. est favorable à la proposition de C.B.S., comme le sont bon nombre d'exploitants de télévision par câbles : ceux-ci voient dans le télétexte un moyen de rentabiliser leurs *investissements*.

Mais c'est sans doute la position des industriels américains de l'électronique qui sera déterminante, et elle sera fortement conditionnée par l'attitude que prendront les industriels français qui fabriquent les circuits intégrés utilisés pour les décodeurs d'Antiope.

MAURICE ARVONNY.

LE PROJET DE BUDGET POUR LA RECHERCHE : + 17,6 %

Le projet de budget pour la recherche (enveloppe recherche) est présenté, ce mercredi 17 septembre, par M. Pierre Aigrain, secrétaire d'État chargé de la recherche. Il comporte six cent *vingt-cinq créations d'emplois*, dont quatre cent dix de chercheurs. Les autorisations de programmes totalisent 4 446 millions de francs, et les crédits nouveaux de fonctionnement se montent à 1 788 millions de francs — en *augmentation* respective de 21,1 % et 7,2 % sur l'année précédente. Il faut ajouter à ces chiffres 124,5 millions de francs respectivement, à titre de provisions, pour compenser la T.V.A. : les organismes de recherche sont désormais assujettis à cette taxe.

La progression d'ensemble (17,6 %) est, cette année, nettement supérieure à l'inflation prévisible, ce qui ne fut pas fréquent dans le passé récent. La répartition doit obéir à trois principes : mieux équilibrer le financement entre charges de personnel et moyens opérationnels ; équiper les laboratoires en grands appareils ; conforter la qualité du personnel scientifique. Enfin, une priorité est proposée en faveur des recherches menées en coopération entre plusieurs organismes ou entre secteur public et secteur privé.

DÉFENSE

L'ÉGYPTE ACHÈTE A L'ITALIE DES HÉLICOPTÈRES CHINOOK

Rome (A.F.P.). — L'Egypte vient de commander un matériel de guerre pour 140 milliards de lires (*environ* 670 millions de francs) pour l'achat à la société italienne Agusta d'hélicoptères de grande dimension CH-47 C, a-t-on appris, mardi 16 septembre, de source proche du ministère italien de la défense.

Plus connu sous le nom de Chinook, l'hélicoptère CH-47 C est capable de transporter quarante-quatre hommes de troupe à 250 kilomètres à l'heure sur une distance de 1 000 à 1 200 kilomètres. Ce bituréacteur, conçu par Boeing, est produit sous licence par l'Italie, qui l'a exporté en Iran, en Libye et au Japon.

TROIS MORTS DANS L'ACCIDENT D'UN AVION MILITAIRE

Trois sous-officiers de l'aviation légère de l'armée de terre ont trouvé la mort, mardi 16 septembre, en fin d'après-midi, à proximité de La Tour-Blanche, en Dordogne, dans l'accident de leur avion, un Broussard, basé habituellement à Nancy.

L'équipage était en exercice de largage de colis au camp du Souge (Gironde) lorsque, pour une raison encore indéterminée, l'appareil s'est écrasé et a pris feu dans un petit bois où il s'est abîmé vers 13 heures. Les trois occupants ont été tués : le major René Brice, l'adjudant André Thomas et le maréchal des logis Michel Marie, ont péri carbonisés.

● *Nominations militaires.* — Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 17 septembre a approuvé la promotion au grade et à l'appellation de général de corps d'armée du général de division Pierre *Belfayol, qui prendra ses fonctions* de major général de l'armée de terre, le 17 novembre, au départ du titulaire actuel, le général de corps d'armée Jacques Bley, admis en 2e section (réserve).

Ont été élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne Elie Humbert et Jean Maurer.

Le général de corps d'armée Jean Saulnier a, d'autre part, été nommé inspecteur de l'infanterie.

RELIGION

La décision de supprimer le traitement de l'abbé Siegel est annulée par le tribunal administratif

De notre correspondant

Strasbourg. — Le tribunal administratif de Strasbourg vient d'annuler une décision du ministre de l'intérieur supprimant le traitement de l'abbé Jean Siegel, prêtre intégriste de Thal-Drulingen (Bas-Rhin), qui avait été relevé de ses fonctions par l'évêque de Strasbourg (*le Monde* du 13 octobre 1978).

Mgr Elchinger, où règne en vigueur le système concordataire, les ministres du culte sont mis en effet rétribués par l'Etat. Le tribunal administratif lequel l'abbé Siegel avait porté son cas n'avait pas à se prononcer sur la décision épiscopale révoquant l'ecclésiastique, mais uniquement sur la suppression de son traitement, ordonnée par le ministère de l'intérieur. Dès qu'un ministre du culte est relevé de ses fonctions par son *Eglise, soutenait* le commissaire de l'intérieur, cela entraîne la suppression de son traitement.

Pour le tribunal, cette interprétation n'était pas conforme au droit local en vigueur dans les trois départements du Rhin. En effet, le droit locale (la loi organique de 1908 prévoit que l'autorité administrative peut maintenir, dans des cas particuliers, le traitement de l'ecclésiastique suspendu. Il était attendus du jugement, le ministère aurait dû examiner si des circonstances particulières ne pouvaient justifier le maintien du traitement. Dans ces cas lors, le motif de l'annulation porte sur le caractère quasi automatique de la suppression de la rémunération décidée par le ministère.

Le jugement, qui se borne donc à souligner l'erreur d'interprétation du droit local en la matière, n'indique nullement que le traitement doit de nouveau être versé à l'abbé Siegel. Ce dernier n'est plus payé depuis le 1er juillet 1978, date de sa révocation par l'évêque. Chef de file des intégristes d'Alsace, il avait occupé, avec une partie de ses fidèles, renforcés par des sympathisants parisiens, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'église Saint-Jean de Strasbourg. L'évêque avait leur demander d'évacuer les lieux avait été bousculé.

Par la suite, l'abbé Siegel n'a pas tenu compte d'un jugement l'obligeant à rendre les clés de son église sous peine d'une astreinte de 1 000 francs par jour.

A l'évêché, où l'on ne veut pas vouloir envenimer l'affaire, on confirme que Mgr Elchinger a demandé la mise à la retraite anticipée de l'ecclésiastique, qui a cinquante-cinq ans. Dans la pratique, la retraite des prêtres intervient à partir de soixante-cinq ans, lorsqu'elle est justifiée pour raisons médicales, mais ne peut être qu'à partir de soixante-quinze ans.

JEAN-CLAUDE HAHN.

PRESSE

LE « DAILY STAR » ANNONCE SON INTENTION DE NE PLUS ÊTRE IMPRIMÉ A LONDRES

La direction du *Daily Star*, quotidien britannique tirant à un million d'exemplaires, a informé mardi 16 septembre le Syndicat des ouvriers du livre (N.G.A.) de son intention de ne plus imprimer le journal à Londres à partir du 27 septembre. *La direction explique* que le coût par trop élevé de l'imprimerie dans la capitale. Fondé en 1978, ce quotidien conservateur populaire, qui fait partie du groupe Express (quatre titres) est aussi plus imprimé qu'à Manchester. *La direction a précisé que* cette mesure n'affecterait pas les cinquante-trois journalistes de la rédaction londonienne du *Daily Star*.

En revanche, M. Les Dixon, président du syndicat N.G.A. (National Graphical Association), estime qu'environ quarante de ses adhérents seraient touchés par la décision.

Ni le *Daily Star*, ni le *Daily Express* n'étaient en vente mercredi 17 septembre, *en raison* d'un mouvement de grève observé mardi soir par les ouvriers du livre, consécutif à cette décision de la direction.

LA MORT DE JEAN PIAGET

Une théorie de la connaissance aux fondements scientifiques

par FRANÇOIS LONGEOT (*)

Un regard rapide sur les publications de Piaget pourrait donner l'impression d'une vocation de chercheur assez indécise. Voulut-il être biologiste comme l'indiqueraient son premier article sur un moineau albinos (1907), sa thèse [illegible] à la *malacologie* [illegible] (1921) et un livre beaucoup plus récent, [illegible] *et Cie* (1967) ? Fut-il plutôt un philosophe avec son *Introduction à l'épistémologie génétique* (1950) en trois forts volumes ou encore [illegible] *de la philosophie* (1965) ? Ou un logicien ? Des ouvrages comme le Traité de logique (1949), *Essai sur les transformations des opérations logiques* (1952), le laisseraient entendre. Fut-il avant tout un psychologue de l'enfant, ce dont témoigneraient des livres comme *la Formation du symbole chez l'enfant* (1945), *le Développement de la notion de temps chez l'enfant* [illegible], en tout une vingtaine entre 1923 et [illegible] depuis, écrits seul ou en collaboration avec A. Szeminska et B. Inhelder, tels la *Genèse du nombre chez l'enfant* (1941), *la Représentation de l'espace chez l'enfant* (1948), *la Genèse de l'idée de hasard chez l'enfant* [illegible] ?

Entre le biologique et le logique

Cependant, dès que l'on s'aperçoit que ces travaux s'ordonnent autour d'une interrogation épistémologique, on saisit l'unité profonde des perspectives de Piaget. Celui-ci définit lui-même l'épistémologie comme « l'étude de la constitution des connaissances valables » et « l'étude du passage des états de moindre connaissance aux états de connaissance plus poussée » (*Logique et connaissance scientifique* [1967]). Ainsi s'explique-t-on les deux [illegible] de son œuvre : *philosophiques* : les recherches épistémologiques [illegible] sur une théorie de la connaissance, le chapitre [illegible] de la philosophie *Aspects logiques* : l'intelligence, instrument et source des connaissances, est adaptation, et l'adaptation est un problème biologique, celui des [illegible] des organismes avec leur environnement. En épistémologie, on a affaire au cas particulier de l'adaptation du sujet [illegible] et des objets à connaître. *Aspects logiques* : le problème épistémologique des [illegible] du sujet et des objets impose la description des comportements intellectuels, des [illegible] de leur fonctionnement, de l'enfant à l'[illegible] (genèse [illegible] psychogenèse des raisonnements, [illegible] l'expression « [illegible] génétique ») *Aspects logiques* : ayant montré, comme psychologue, que la [illegible] de l'intelligence et de la pensée s'opère suivant certaines structures (au sens mathématique du terme), Piaget [illegible] jusqu'à les formaliser lui-même, et c'est en cela qu'il a fait œuvre de logicien.

Les intérêts scientifiques au carrefour de l'épistémologie [illegible] sont donc [illegible] deux pôles : le biologique et le logique. Les [illegible] apparemment si éloignés se rejoignent dans ses recherches en psychologie. La perspective biologique est celle où se place l'étude des [illegible] du fonctionnement de l'intelligence et de l'acquisition des connaissances ; la perspective logique est celle de l'étude des structures de cette intelligence. Montrer que le fonctionnement est structuré et [illegible] progressivement, [illegible], elles se construisent les unes à partir des autres en fonctionnant, tel est le double objectif du Piaget psychologue du développement intellectuel. Un outil qu'en Piaget le savant du logicien est subordonné au travail du psychogénéticien, et que le travail de ce dernier se [illegible] à la biologie, à laquelle il emprunte [illegible] une seule action permettant de revenir à la situation initiale, retournera de nouveau le biberon pour retrouver la tétine. Il aura compris, grâce à la construction de ce nouveau schème, que le biberon est un seul objet pourvu d'un endroit et d'un envers et dont l'existence est permanente à travers les déplacements qu'il subit. Cette coordination des actions sur le biberon peut être décrite comme une structure algébrique qui est un groupe (deux éléments). C'est ici que la logique vient se greffer sur l'observation psychologique pour la formaliser, l'observation psychologique étant elle-même guidée par une conception biologique : l'intelligence comme adaptation avec les rôles complémentaires de l'assimilation et de l'accommodation.

Trois stades

En même temps que cette décentration et cette objectivation apparaissent, les actions du bébé deviennent réversibles. En apprenant à coordonner ses déplacements et ceux des objets, l'enfant a compris aussi qu'un changement apporté par une action peut être annulé par une action inverse, et il connaît maintenant cette règle *a priori*, il l'utilise intentionnellement dans ses activités. Dans ses deux livres, *la Naissance de l'intelligence de l'enfant* (1936) et *la Construction du réel* (1937), Piaget a relaté un grand nombre d'observations de ce genre qu'il a recueillies en premier lieu sur ses trois enfants.

On retrouve ces caractères généraux du développement de l'intelligence entre l'âge de [illegible] ans et l'âge adulte, mais il s'agit alors du développement de la pensée, c'est-à-dire des actions intériorisées. Celles-ci, à leur tour, vont se combiner peu à peu jusqu'à former, à partir de sept à *huit ans*, des *structures* générales comportant la réversibilité. Ce sont ces schèmes intériorisés (concepts mis en relation) groupés en structures d'ensemble que Piaget appelle les « opérations intellectuelles ».

Au total, Piaget a mis en lumière trois grands stades comprenant des sous-stades. L'évolution va d'une intelligence purement *pratique* et sans représentation, *dont il a été question plus haut à propos des bébés*, vers l'[illegible] qui coordonne les *actions* intériorisées de la pensée, puis vers une abstraction de l'abstraction quand la pensée ne porte plus seulement sur les objets, leurs déplacements, leurs [illegible]tions, mais, en plus, sur les opérations [illegible].

C'est en définissant les structures des deux derniers stades que Piaget a produit une œuvre originale de logicien. Avec la structure de groupement, qui tient du groupe et du treillis, il formalise les inférences des enfants du stade opératoire concret entre sept et onze ans. Conçue pour exprimer [illegible] dont la logique est inachevée, cette structure a semblé parfois aux logiciens de métier insuffisamment précise et peu élégante. Il ne se comprend puisqu'il s'[illegible] justement de décrire le fonctionnement d'une pensée encore peu abstraite et incomplètement opératoire et non la pensée [illegible].

L'ensemble de ses recherches psychogénétiques a servi à Piaget pour étayer les deux théories complémentaires de son épistémologie.

1) L'[illegible] des instruments de [illegible] dépend [illegible] des connaissances [illegible] d'une [illegible] par l'enfant [illegible] au cours de ses [illegible] avec son [illegible]ronnement (objets et humains). La portée pédagogique de cette conception [illegible] est évidente, en ce qu'elle [illegible] à un [illegible]gnement par simple [illegible] d'un savoir [illegible] sujet actif utilisant [illegible] sa mémoire. Pour Piaget, il ne peut apprendre que ce [illegible] et par [illegible] qu'on [illegible] lui [illegible]. Les structures de la pensée en [illegible] proviennent d'une abstraction que le sujet effectue [illegible] non pas sur les objets, mais à partir de ses actions sur les objets. Ce qu'il [illegible] alors, ce sont les coordinations entre les actions sur les objets, [illegible] réunir, séparer, mettre en correspondance [illegible] et [illegible] d'objets. Ces [illegible] fonctionnent, ces coordinations d'actions constituent les [illegible] opératoires de la pensée, cette dernière à acquérir des connaissances [illegible] (voir sur ce point les *Recherches sur l'abstraction réfléchissante*. [illegible]).

2) La construction de l'intelligence s'expliquerait par un processus d'équilibration [illegible] : le sujet [illegible] à s'adapter [illegible] aux objets du [illegible] qui résistent à ses [illegible]. A chaque moment, l'équilibre précédemment atteint du sujet et des objets est perturbé par des situations nouvelles auxquelles il faut s'adapter. Le sujet construit de nouvelles coordinations de ses actions qui ne le ramènent pas à l'ancien équilibre, mais qui le font accéder à une forme supérieure d'équilibre dans ses rapports avec les objets, la perturbation étant maintenant intégrée dans le nouveau système de rapports.

La création du Centre international d'épistémologie génétique en 1955 a été la [illegible] la plus chère à Piaget, car elle [illegible] son [illegible]. Depuis cette [illegible] Centre, en permanence ou à l'occasion du symposium annuel, des psychologues, des logiciens, des mathématiciens, des physiciens différents par [illegible] leur compétence [illegible] traitent des thèmes épistémologiques sur la base d'expériences en psychologie génétique proposées, interprétées et discutées en commun. Le Centre est l'un des premiers et des rares lieux d'une recherche [illegible]disciplinaire authentique. L'interdisciplinarité s'impose particulièrement ici, dans la mesure où l'on ne peut parler correctement d'une science que si on la pratique, dans la mesure aussi où chaque science est limitée dans son objet et dans ses méthodes, chaque scientifique étroitement spécialisé. Il faut donc en étudier et en confronter plusieurs pour parvenir à une théorie générale de la formation des connaissances, but de l'épistémologie.

(*) Professeur à l'université de Grenoble-II. Auteur d'un ouvrage, *les Stades opératoires de Piaget et les facteurs de l'intelligence*, paru en 1978 aux Presses universitaires de Grenoble.

Lire Piaget

Il semble-t-il, injustement que Piaget est en général considéré comme un auteur extrêmement difficile à lire. Il est vrai qu'il ne fait aucune concession au style et ne cherche pas à orner ses [illegible] de comparaisons [illegible]. Il est vrai, aussi, qu'il ne se donne pas toujours la peine de résumer suffisamment ses [illegible] dans des [illegible] des conclusions qui [illegible] le lecteur [illegible] la suite de l'ouvrage. Quant à ses considérations épistémologiques et à certaine période, un parti-pris, d'un autre [illegible] un [illegible] intérêt pour la matière. Mais les conceptions [illegible] claires, une objectivité si précise, un [illegible] si limpide, des [illegible] de synthèse si impressionnants, que celui qui veut bien se donner la peine de lire Piaget comme il convient — c'est-à-dire avec [illegible] si possible [illegible] — trouvera son [illegible] beaucoup plus facile qu'il ne s'y attendait. Sont particulièrement [illegible] les « Illusions de la philosophie » (PUF, voir ci-contre), « la Naissance de l'intelligence », « la Formation du symbole » et « la Genèse du nombre ». « La Psychologie de l'intelligence » [illegible] un ouvrage de base indispensable où l'on trouvera bien exposé l'essentiel de la pensée du maître genevois. Tous ces [illegible] ouvrages publiés dans la collection « Que sais-je ? » aux PUF sont parfaitement compréhensibles, de même que ceux publiés aux Denoël-Gonthier (par exemple « Psychologie et [illegible] » « Où va l'éducation ? », etc.). Les « Entretiens libres avec [illegible] Piaget » [illegible] J.-C. Bringuier, Ed Robert Laffont] constituent une excellente introduction à l'ensemble de l'œuvre et du système de Piaget.

E. L.

Une œuvre gigantesque

Piaget naît à Neuchâtel, en Suisse, le 9 août 1896. Il décrit lui-même sa famille dans un de ses premiers livres, plus scientifiques : Dépôts et illusions de la philosophie (PUF). Père historien, et incroyant, peu croyant, par ailleurs, de l'objectivité de la connaissance historique. Mère protestante qui l'élève dans sa religion, et pour laquelle elle enfants. Ce dernier l'invite un lac sur les hauts de [illegible] d'Auvergne pour les faire [illegible] et les expliquer l'évolution créatrice. Des questions que l'enfant peut [illegible] produisent chez le [illegible] « coup de foudre » à [illegible] ans, il [illegible] sa carrière scientifique en publiant un premier article sur un [illegible] albinos, au lycée, [illegible] la logicien Arnold Reymond, qui l'encourage à [illegible] une carrière [illegible] initiellement philosophique et à la spécialiser en philosophie biologique. C'est ainsi que, en même temps que des travaux sur la malacologie (qui aboutissent à une thèse de zoologie en 1921), Piaget fait paraître deux [illegible] philosophiques : [illegible] de l'idée (1918) et Recherche (1918).

Tout cela ne s'[illegible] pas sans sa vie passé un seul examen de psychologie [illegible] en philosophie), Piaget ne peut pourtant [illegible] problèmes [illegible] sur l'enseignement universitaire en cette matière, puisque c'est pour apprendre la psychologie et la psychiatrie avec Bleuler qu'il séjourne à Zurich. Mais il ne trouve pas sa voie. Il part ensuite à Paris, décidé à combiner les recherches en psychologie avec les enseignements de Brunschvicg et Lalande, et a la chance de pouvoir travailler un an près [illegible] au laboratoire de Binet (mort à cette date), dans une école toute à sa disposition. Il se voit confier un [illegible] visant en principe à la mise au point de tests d'intelligence. Cela permet, en fait, au jeune Piaget de commencer une analyse de la logique de l'enfant. C'est à cette époque qu'il fait ses premières observations sur l'[illegible] de conservation des premiers âges : le fait de voir espacer ou resserrer les éléments d'une collection [illegible] l'enfant à croire sur là même [illegible] y en a plus ou moins, qu'on en a ajouté ou enlevé.

En 1921, Claparède offre à son compatriote un poste de chef de travaux, et Piaget [illegible] de plus en plus aux intérêts sur la [illegible] et l'histoire des sciences.

En 1925, la succession de son maître Reymond est ouverte, puisque celui-ci passe à Lausanne. Piaget [illegible] le poste, et le voici nommé professeur de psychologie, de sociologie et de philosophie à Neuchâtel. Dès son pouvoir prendre une chaire de philosophie, puisqu'il en occupe la chaire !

Mais [illegible] des grandes publications [illegible] commencées, avec — [illegible] — la [illegible] de 1923 du Langage et la Pensée chez l'enfant. Suivent au rythme [illegible] par an [illegible] d'autres chefs-d'œuvre : le Jugement et le Raisonnement chez l'enfant (1924), la Représentation [illegible] chez l'enfant (1926), la Causalité physique chez l'enfant (1927), le Jugement moral chez l'enfant (1932), la [illegible] de l'intelligence chez l'enfant (1936), la Construction du réel chez l'enfant (1937), etc.

Entre-temps, Piaget [illegible] et a eu trois enfants dont les premières réactions [illegible] ont fourni [illegible] de faits, l'armature expérimentale de certains de ses ouvrages capitaux. Procédure peu orthodoxe, bien sûr, qui déconcerte les amoureux des grands nombres et des vastes échantillons. Pourtant, on peut, plus [illegible], lorsqu'on a vérifié méthodiquement sur de [illegible] populations les conclusions de Piaget, on retrouvera toujours, à peu de chose près, ses observations « princeps ».

Les charges officielles, à partir de cette période, sollicitent de plus en plus Piaget. A partir de 1933 il est directeur de l'Institut universitaire des sciences de l'éducation à Genève. En 1940, il est professeur de psychologie dans cette même ville. De 1952 à 1963, c'est la chaire de psychologie à la Sorbonne qu'il occupe. Il se rend chaque semaine à Paris, où il continue à résider en Suisse. Mais ce n'est pas tout, car Piaget assume aussi des responsabilités internationales, au Bureau international d'éducation, à l'UNESCO, etc. De plus, il est membre de plusieurs sociétés savantes : Académie des sciences de Bucarest, Boston, New-York par exemple, Société de psychologie de Belgique, Espagne, France parmi tant d'autres.

En 1963, l'université Harvard inaugure la longue liste de ses doctorats « Honoris Causa ». On se bousculera ensuite pour lui accorder ce titre : la Sorbonne en 1946, Rio-de-Janeiro en 1949, Cambridge en 1960, Montréal en 1964, etc.

Piaget a toujours mené une vie très calme et très active à la fois au cœur de ses montagnes suisses. A partir de 1955, sa production au Centre international d'épistémologie génétique de Genève, dont il est le fondateur-directeur, prend un rythme proprement hallucinant. Les ouvrages, rédigés avec l'aide de nombreux collaborateurs, issus de disciplines très variées, sortent coup [illegible] des [illegible] d'une [illegible] mythologie apparemment assez rigides : ainsi Epistémologie de l'espace (1964), Cybernétique et épistémologie (1968), Epistémologie et psychologie de la fonction (1968), l'Equilibration des structures cognitives (1975). Ce sont là quelques-uns des titres qu'on peut relever sur d'épais volumes. Piaget aurait écrit bien plus de 20 000 pages.

En octobre 1975, une importante rencontre dont les actes furent publiés par les éditions du Seuil en 1979 sous le titre Théories du langage, théories de l'apprentissage, avait réuni autour de Jean Piaget et de Noam Chomsky, fondateurs de la linguistique générative, François Jacob, Maurice Godelier, Gregory Bateson, entre autres chercheurs et savants.

Un jour qu'on l'interrogeait sur l'abondance de son œuvre, il répliquait avec son humour très particulier qu'il en avait eu largement le temps puisqu'il n'avait pas eu besoin de lire Piaget » Ajoutons que Piaget se décrivait lui-même comme un grand anxieux, véritable bourreau de travail, et qu'il n'attachait guère d'importance aux différentes menues obligations de l'existence. Rares sont ceux, par exemple, qui peuvent se vanter d'avoir reçu une lettre de lui !

EVELINE LAURENT.

Le bon jardinier de la Sorbonne

Dans un livre [illegible], le grand [illegible] de Piaget raconte [illegible] enfants [illegible] d'une petite [illegible] qui [illegible] le monde (1). A la [illegible] page, plaisanterie compréhensible [illegible] Piaget [illegible] son [illegible] et se trouve, à l'air libre, nez à nez [illegible] observateur à la [illegible] formidable, en [illegible] à son [illegible] : Piaget lui-même, le nez [illegible] de lunettes et [illegible] couronnée de cheveux blancs.

Un géant [illegible], mais [illegible] on s'[illegible] petit, petit, tel [illegible] nain, [illegible] dans l'œil [illegible] des psychologues qui [illegible] leurs professeurs. Ce fut à Paris [illegible] 1952 à 1963.

On n'était, peut-être [illegible] impressionné par le personnage. [illegible] quelque peu son [illegible] importance. Notre professeur, au premier abord, ne [illegible] satisfait. Assis sur son [illegible] magistrale, dans une [illegible] du [illegible] de la Sorbonne, rue de la [illegible], il savant internationalement connu, son éternelle pipe en bouche, avait plutôt l'air d'un bon jardinier prenant un instant de repos bien mérité entre le binage de deux rangées de petits pois. Chez lui, jamais de pose, de grandes envolées lyriques, d'effets de manche. Il parlait tout uniment, sur un ton d'évidence, de son travail et de ses expériences seulement, et s'il lui arrivait d'évoquer des théories soutenues par d'autres, ce n'était qu'à propos de ses propres thèmes de recherche.

Ces limitations bien précises qui, chez certains auraient peut-être passé pour une marque d'égocentrisme apparaissaient plutôt chez lui comme une preuve d'honnêteté et de franchise totales : Piaget n'a jamais consenti à discuter en public de ce qu'il considérait ne pas connaître à fond. Attitude qui ne s'est jamais démentie et on l'a vu, convié par Bernard Pivot, à l'émission télévisée « Apostrophes » opposer un refus poli aux questions de l'animateur. Il trouvait les problèmes débattus — et sur lesquels tous les autres invités dissertaient à l'aise — en dehors de ses modestes compétences.

« Savoir par cœur »

Ne simulant [illegible] une [illegible] que ses [illegible] personnelles ne [illegible] la [illegible] de l'[illegible], il n'exigeait, bien sûr, [illegible] de son [illegible] qu'une [illegible] [illegible] [illegible] de l'[illegible]. Aussi, on [illegible] avec [illegible] : pour [illegible] l'une [illegible]. Il [illegible] [illegible] Piaget par cœur. Tâche qui [illegible] [illegible] personnalités [illegible] vigoureuses, [illegible] [illegible] de psychologie de l'[illegible] [illegible] cursus. Parmi elles, Félix Guattari, qui avant l'Anti-Œdipe ne jurait que [illegible] et [illegible] simplement à [illegible] sur le [illegible] du jugement moral chez l'enfant. Quant à Lucien Goldmann, peu connu encore à l'époque, c'était seulement pour le plaisir et en amateur éclairé qu'il fréquentait les matinées du vendredi, [illegible] séminaire sur l'épistémologie génétique. Il [illegible] [illegible] des [illegible] imprévues, son dieu avoué, Lukacs, et [illegible] constructions épistémologiques de Piaget.

Mais ce n'[illegible] qu'une [illegible] d'[illegible]. En [illegible] respect très [illegible] [illegible] système qui [illegible] Piaget [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] et le [illegible] à ceux de ses [illegible] qui [illegible] ce qu'ils [illegible]. Après [illegible] réunion, bourrée d'arguments que ses auteurs avaient crus sur le moment brillants et même irrécusables, Piaget prenait la parole et, en deux phrases, prononcées toujours de la même voix égale et paysanne, démontrait pourquoi telle objection ne pouvait être retenue et pourquoi telle autre ne le concernait nullement. Merveilleuse leçon de cohérence, de clarté et de précision, mais aussi de tolérance, car jamais l'auteur[illegible] « débattu » ne se sentait blâmé, ni humilié. Tout au contraire : Piaget, qu'aucune critique ne parvenait à estomper, écoutait chacun avec la même bienveillance, et le même sourire à la fois amical et distant.

A la sortie des cours, on le rencontrait souvent dans les cafés, avoisinants conversant avec l'un ou l'autre de ses disciples les plus doués. Mais apparemment, il ne s'agissait jamais de cinéma — où il n'aurait été qu'une fois dans sa vie, — de littérature ou de problèmes personnels. L'été et le maître déployaient des papiers, discutaient de résultats expérimentaux, comparaissaient des niveaux de raisonnement et dégageaient des modes inconnus de perception à partir de protocoles d'observations patiemment [illegible] qu'aux faits.

Où était l'homme Piaget ? Difficile de le savoir vraiment, malgré quelques rares confidences personnelles éparses dans son œuvre (particulièrement dans Sagesse et illusion de la philosophie, éd. PUF). Mais le savant, lui, reste toujours parmi nous.

E. L.

(1) *Comment la souris reçoit une pierre sur la tête et découvre le monde*. Gallimard, coll. « Folio benjamin », 1980.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

TREIZE EXPOSITIONS EN VÉNÉTIE

La couronne de Palladio

Trois moments forts pour commencer : Vicence, Vérone, Venise. Fin mai à Vicence, le panorama classique à base de photographies de l' « héritage de Palladio » dans [illegible] (*basilique*). Fin juillet à Vérone, une présentation claire, efficace, savante, de l'activité du maître pour deux grandes familles [illegible] — sur [illegible] nous apprenons tout : les Sarego, les della Torre — et des débuts du peintre qui allait être son collaborateur, ce Véronèse pour lequel les Français ont toujours eu un faible (palais de la Gran-Guardia). Venise enfin, Venise qui était au temps de Palladio la maîtresse incontestée des centres cossus de la terre ferme. A la mi-juillet fut inaugurée une exposition à la fois brillante et élusive ; un recours ingénieux et comme « impressionniste » aux [illegible] d'archives, aux gravures, aux tableaux-témoins, illustre la manière dont s'élaborait et s'entretenait par l'image, au milieu du seizième siècle, le « mythe » de Venise (palais ducal).

Ces trois *mostre* ont été assumées par les meilleurs spécialistes : R. Cevese, L. Magagnato, L. Puppi. Elles sont assorties de catalogues [illegible] et pleins d'informations excitantes. Mais n'est pas sans limite. Ces expositions, abandonnant — non sans raison d'ailleurs — la monotonie de la monographie, la banalité de la recherche d' « atmosphère », sont des expositions à documents et à problèmes. Elles supposent des interrogations et même des dissertations, comme le souffle *indispensable au mouvement* de la machine. Le parcours engendre une sorte d'ivresse intellectuelle, une titillation des formes et des faits, un éveil et des regrets.

Au palais ducal, par exemple, la part faite à l'Arsenal, avec ses plans, ses fonderies, ses allégories et l'ordre des galères, étais soudain aux yeux la réalité navale, le cœur-atelier de la ville de la mer. Mais voici le fameux projet de reconstruction du Palais (identifié et [illegible] à Londres en 1975) qui aurait voulu la façade rouge et noire familière [illegible] l'image [illegible] tique de la ville. Un [illegible] et, malgré la gravité de l'incendie du 20 décembre 1577 — dont on peut voir l'horreur sur les *gravures populaires*, — recommanda de conserver l'enveloppe « gothique » de la maison des Doges. On venait de greffer à Palladio la construction des églises dont les façades [illegible] dessinées, allaient dresser comme un écran de pierre au long de la Giudecca. Un [illegible] approfondir la relation entre Palladio et le « mythe » de la cité des eaux. Ce n'est pas insoluble, *mais... on verra plus tard.*

L'âtre, l'escalier et le pont

A Vérone, le cours de l'Adige vert et ocre dessine un amphithéâtre naturel qui répond à celui des Romains (aujourd'hui équipé pour « Aïda ») ; la ville a été au seizième siècle un centre d'intenses archéologiques. L'érudit Giovanni Girolamo Falconetto, qui relevé les monuments antiques ; vient Palladio, il dessine les colonnes vénitiennes et, la comparaison est [illegible], il arrive à un degré de précision impitoyable. Ce dernier l'aide d'un technicien sévère. Mais, dans une des villas [illegible] par lui pour les [illegible] Torre, parmi [illegible] de l'architecte, l'âtre-gueule [illegible] teur Bart-Ridolfi, dont il y a un autre exemple au palais [illegible] de Vicence. Il [illegible] sur la place que pouvait faire un caprice, à la [illegible]nerie [illegible] cet homme de rigueur et de mesure. Son caractère nous échapperait-il ?

[illegible] à l'[illegible] de Vicence, elle apparaît comme un [illegible] clair et commode des nombreuses [illegible] des dernières années sur le « palladianisme » [illegible]n, russe, français... nées des voyages [illegible] des fameuses [illegible] ici mêmes en 1973. Tant [illegible]ments nouveaux sont apparus qu'il faut [illegible] l'image diffuse du modèle palladien, dont on se contentait autrefois. En partant d'une typologie plus stricte, on comprend [illegible] la métamorphoses.

Palladio aussi le don des solutions-surprises : les meilleures de forme [illegible] avec escalier central, par exemple, [illegible] de prédilection. Celui du [illegible] de la Charité à Venise (englobé dans l'actuelle « [illegible] ») a eu de nombreux échos dans la province ; [illegible] villa proche de Vicence [illegible] à un [illegible] Cherrette, un dessin du dix-huitième siècle ; le principe y est, le charme bizarre est perdu. Alors ? Il faut repenser le « palladianisme ».

Il y a [illegible] à prévoir. La chaîne des expositions, pareille à une [illegible] sinueuse, dévide [illegible] des villas sur les collines ; [illegible] et immuables, parfois en cours de [illegible], milieu-ci posent, on peut douter, bien des problèmes, *qu'on ne posera pas maintenant.* Juste au pied du mur des Alpes, la Villa Cornaro à Piombino Dese ; Palladio a [illegible] pour cette ville-clé un pont sur le fleuve, publié dans le [illegible] des *Quatre Livres* (1570).

Une exposition sur les ponts de Palladio s'imposait : inaugurée le 1er septembre, elle a été réalisée avec beaucoup de savoir, éclairé les ressources de l'architecte-ingénieur et, sous ce titre, semble-t-il, l'hypothèse d'une double proposition : en bois, comme celui qui [illegible] (on qu'on a [illegible] après 1945), ou en pierre, comme dans le projet monumental du Rialto.

Parallèlement, au palais Sturm, une présentation de majoliques du seizième siècle, avec [illegible] dants prêts de Sèvres, du Louvre, une réunion assez exceptionnelle de ces pièces [illegible] et de Faenza, dont le décor figuré est [illegible] des gravures contemporaines d'après [illegible], etc. Les fonds d'[illegible] — peu palladienne — y abondent dans l'ocre, le rouge et le bleu des assiettes. Mais l'[illegible] [illegible]-il ?

Padoue, la cité [illegible] du héros [illegible] n'y a [illegible] aujourd'hui de [illegible] à cet égard), ne pourrait [illegible] sur un illustre concitoyen de Palladio : Alvise Cornaro, *notable*. [illegible] de l'agriculture [illegible] : la « bonification » des [illegible] maréca[illegible] et ami de l'architecte Falconetto, le dessinateur-archéologue romantique de Vérone, qu'on [illegible] à Padoue. Un milieu littéraire et scientifique, [illegible] positif, qui peut [illegible] à comprendre Palladio.

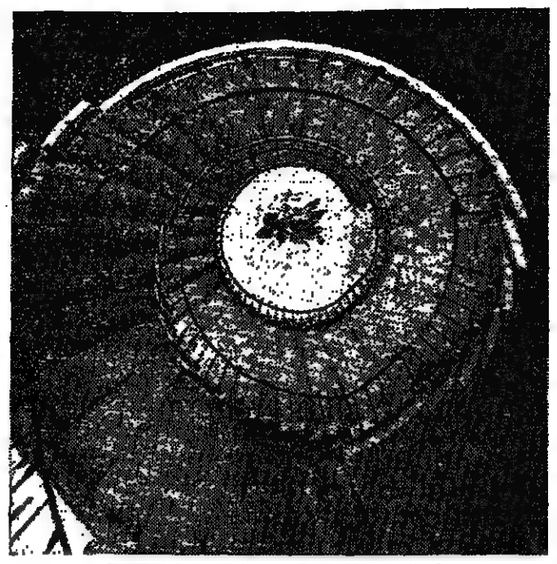

Rotonde hélicoïdal, par CHERRETTE (1712).

L'histoire et la géographie

L'exposition en deux épisodes a été inaugurée le 7 septembre (palais de la Ragione et Odéon Cornaro). Elle [illegible] de peu une [illegible] bibliographie palladienne, présentée dans les vitrines du palais Montanari de Vicence, à partir de l'[illegible] bibliothèque de l'Avv. [illegible] Cappelletti. La [illegible] du [illegible] de Palladio est un phénomène essentiel de la culture classique : elle intéresse [illegible] l'Europe. Cet ensemble d'éditions rares suffit à l'établir. Un cinquième, un [illegible] catalogue de gros [illegible], du [illegible] proposés aux acheteurs.

Ainsi, par un [illegible] paradoxal, dans les expositions du centenaire, Palladio est partout et nulle part. Il faut ajouter une imposante présentation de documents : inventaires, [illegible] contrats... L'[illegible] (Archives *Cornaro, notable*, [illegible] de plans liturgiques à Vicence (palais épiscopal), quelques expositions complémentaires [illegible] à l'automne, [illegible] de manifestations. On ne peut plaindre [illegible], pas plus que [illegible] catalogues-livres, où le savoir-faire italien [illegible] libre cours. Cela pour deux raisons.

Les provinces sont [illegible] des milieux [illegible] où la préoccupation du patrimoine est plus passionnée et active qu'ailleurs. L'[illegible] connaît à son égard un développement surprenant, [illegible] mulé par le besoin de combiner les disciplines, [illegible] et l'appréciation [illegible] à la [illegible] des ouvrages de l'art. L'opposition est [illegible] avec les [illegible]tions [illegible] ; les discours officiels menaçaient les architectes [illegible] infidèles à la « [illegible] » (?) palladienne et on avait organisé un concours pour la *façade* [illegible] du Teatro Olimpico. L'afflux des [illegible] (commissions, paleo[illegible]) [illegible] la démarche de Palladio, à la fois [illegible] et rigoureux, disponible [illegible] [illegible]ment [illegible] de [illegible] à de nouveaux [illegible] comme à de nouveaux problèmes à résoudre dans une époque [illegible]. Un expérimentateur plutôt qu'un dogmatique. Il le travail énorme, passionné, accompli pour son anniversaire, permet de mieux le comprendre, il [illegible].

Il s'y ajoute la [illegible] *exceptionnellement* favorable [illegible] à l'existence d'un [illegible] d'études, créé il y a plus de vingt ans à Vicence même. Une [illegible] internationale, la publication [illegible] annuel, [illegible] *corpus* des grands édifices.., une longue et [illegible] préparation en somme. Cela peut expliquer pourquoi, comme aux [illegible] académiques, en [illegible] comme aux [illegible] néo-classiques en 1780, on éprouve en 1980 le besoin de [illegible] dans son double contexte [illegible] d'[illegible]. C'est-à-dire du centre à la périphérie, mais aussi vice-versa.

ANDRÉ CHASTEL.

LES PRINCIPALES EXPOSITIONS

● **VICENCE :**

— [illegible] PALLADIO, LA SUA EREDITA NEL MONDO, sous la direction de [illegible] (jusqu'au 9 novembre).

— BIBLIOGRAFIA E ICONOGRAFIA PALLADIANA, sous la direction de L. Puppi ; palais Leoni [illegible] (jusqu'au 9 novembre).

● **VERONE :**

— PALLADIO ET VERONA, sous la direction de L. Magagnato ; [illegible] (jusqu'au 9 novembre).

● **BASSANO :**

— I PONTI DEL PALLADIO, sous la direction de F. Rigon et L. [illegible] (jusqu'au 7 [illegible]).

— IMMAGINI ARCHITETTONICHE NELLA MAJOLICA DEL CINQUECENTO, sous la direction [illegible] Bernardi ; Palazzo Sturm (jusqu'au 9 octobre).

● **PADOUE :**

— [illegible] ET IL SUO TEMPO, sous la [illegible] de L. Puppi ; Loggia [illegible] et [illegible] Ragione [illegible] 9 novembre).

● **VENISE :**

— ARCHITETTURA E UTOPIA NELLA VENEZIA DEL CINQUECENTO, sous la direction de L. Puppi ; palais Ducal (jusqu'au 9 novembre).

— TESTIMONIANZE VENEZIANE DI [illegible] PALLADIANO, sous la direction de M.-Fr. Tiepolo ; archivio di Stato (jusqu'au 30 septembre).

UNE SELECTION

cinéma

LE DERNIER METRO
DE FRANÇOIS TRUFFAUT
(Lire notre article page 19.)

FAME
D'ALAN PARKER

Des [illegible] rêvent de gloire dans une [illegible] new-yorkaise pour [illegible] en herbe, [illegible] ils doivent surtout *apprendre à mieux* se [illegible] pour [illegible] le monde. La [illegible] passe, pour les jeunes hères [illegible] pour le spectateur.

LA RUE DE LA HONTE
DE KENJI MIZOGUCHI

Le dernier film de Mizoguchi, une sorte de testament spirituel sur l'univers féminin et la prostitution, mort [illegible] occupé le cinéaste de son œuvre.

Entrée nuit, de Jacques Brel : le [illegible] française et moderne d'un classique de la [illegible] américaine, « [illegible] à trois », d'Ernst Lubitsch. Deux [illegible], une [illegible] rigoureuse, un dialogue serré, de [illegible]. **Pastorale**, d'Otar [illegible]liani : [illegible] à la campagne avec quatre musiciens, la [illegible] et la [illegible] de l'[illegible] aiguë. **Loulou**, de Maurice Pialat : le [illegible] du cinéma [illegible] français. Le [illegible] du [illegible] et la nouvelle génération d'[illegible] (Gérard Depardieu, Isabelle Huppert). **Le Tonnerre rouge**, de Claude Fournier : la [illegible] histoire des Indiens par un [illegible] québécois (en [illegible] anglaise). **Anthracite**, d'Edouard [illegible] : un ancien élève des [illegible] pères jésuites règle des comptes doux-amers. **Les Guerriers de la nuit**, de Walter Hill : le film qui avait choqué la censure française, une [illegible] esthétique de la [illegible] et du sport. Les [illegible] pleines, pas de surprise. Confirmation et [illegible] également avec Danielle Darrieux. Elle reprend au Marigny, dans la [illegible] Soupe, de Félicien Marceau (académicien français), le *rôle créé* par Marie Bell (*en 1952*). [illegible] que Jacqueline Maillan joue, au Théâtre Antoine, le Barillet et Gredy [illegible] Pour changer, le Théâtre du Parc accueille le Centre dramatique de Lyon, [illegible] VIII, avec un [illegible] Mariage de Figaro, mis en scène par Françoise [illegible] et le Campagnol pour *En revenant d'Expo à la Cartouchière du Soleil*. Carlos Wittig met en scène, au Théâtre des Quartiers d'Ivry une pièce de Xavier Pommerat : *In amerika*. Au Lucernaire, Victor Garcia reprend Rude Journée en perspective, qu'il a créée à Avignon [illegible].

Au Lucernaire, [illegible] a repris **Molly Bloom**, au Palais des glaces Jean-Paul Pierre [illegible] trois fois. Au Saint-Georges, on retrouve l'**Aide Mémoire**, de Jean-Claude Carrière, et à l'Œuvre **Un habit pour l'hiver**, de et avec Claude Rich.

HOMMAGE A PAUL DELVAUX AU CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE

Un hommage au vieil enfant qui, [illegible] Breton, « a fait de l'univers l'empire d'une femme, toujours la même, qui règne sur les grands faubourgs du [illegible] ». L'exposition *présente* [illegible] sur *papier*, notamment [illegible] grandes aquarelles [illegible] Inédites (127-129, rue Saint-Martin, à partir du [illegible] septembre).

LA BIENNALE DE PARIS
AU *MUSEE D'ART MODERNE*
DE LA VILLE DE PARIS
ET AU
CENTRE GEORGES-POMPIDOU

A partir du 20 septembre (lire, page 21), les [illegible] expositions de la *rentrée*).

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE...

Des statues et [illegible] dans les [illegible] nationales et étrangères pour pouvoir à évoquer les esprits, les génies et les dieux, et leur [illegible] plastique.

...JEAN-BAPTISTE CARPEAUX A NICE

Une exposition [illegible] avec les Carpeaux des [illegible] niçoises, notamment [illegible] du [illegible] Jules-*Chéret*, riche en [illegible] plâtres, dessins, aquarelles et [illegible] du sculpteur.

[illegible] BRAQUE
A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme, avec [illegible] cinquante œuvres prêtées par des [illegible] et des collectionneurs [illegible] entier.

musique

L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
DU FESTIVAL ESTIVAL

La musique contemporaine est comme un [illegible] de neige, elle [illegible] un [illegible] et [illegible] sagement l'hiver pour montrer le bout de son nez. Mais, cette fois, grâce au Festival [illegible] de Paris, il ne sera pas [illegible] d'attendre la [illegible] pour entendre les compositeurs français de la jeune génération : Pierre [illegible], Edmond [illegible], Gérard [illegible] ou les déjà classiques Boucourechliev et Ligéti, dont *Kreuzspiel* et le *Kammerkonzert*, quoique [illegible], n'ont rien perdu de leur [illegible]. Demain, l'Ensemble intercontemporain [illegible] se [illegible] en quelques [illegible] ce premier [illegible] formations d'avant-garde, et que le duo Pierre [illegible] et le petit [illegible] de sous qui, [illegible] des partitions [illegible] complexes, [illegible] qu'ils [illegible]. Il [illegible] de noter que si ce concert, donné dans le [illegible] du Centre Pompidou, le 22 septembre, risque de passer un peu inaperçu, les curieux qui [illegible] ne l'oublieront pas de [illegible], vérifiant [illegible] que les [illegible] ont toujours tort.

RENTREE LYRIQUE

La [illegible] lyrique se porte bien et, à en juger par les [illegible] qui se [illegible] au seul signal de la [illegible], il va de mieux en mieux. L'Opéra de Paris, [illegible] d'[illegible], espère bien renouveler, en reprenant la même production, le [illegible] qu'avait connu, en 1972, la création à Paris de la Femme sans ombre, de Richard Strauss (les 19, 22, 25, 30 septembre ; 3, 7, 11 et 15 octobre).

Tout à l'opposé, Radio-France convie à la découverte du public une œuvre moins [illegible] encore : *Anthony and Cleopatre*, du compositeur américain Samuel Barber (le 23 septembre). Le même soir, à la salle Favart, réservée une série de représentations de l'*Héritière* (1974), de Jean-Michel Damase, adaptée par Louis Ducreux du roman de Henry James : Washington Square (les 12, 15, 20 septembre ; 2, 4, 8 et 8 octobre). Enfin, on pourra voir au Théâtre du Conservatoire les Liaisons dangereuses (1974), de Claude Prey, *qui* [illegible] les beaux soirs du Festival d'Aix-en-Provence (les 24, 27 septembre ; 1er, 4 et 8 octobre).

L'Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague donnera un concert le 19 septembre à l'Orangerie du château de Sceaux ; il sera à Chartres le lendemain, où il se produira au [illegible] de Ladoix. Festival du Maryln Horne le 26 septembre à l'Opéra de Paris. L'Ensemble polyphonique de France chantera le *« Requiem d'Ockeghem* et les « [illegible] » de Josquin des Prés à la Sainte-Chapelle, le [illegible] septembre. Jean-Jacques Kantorow et Henri Barda joueront [illegible] pour piano et violon, le 24 septembre à l'église des Billettes.

théâtre

LES MISERABLES,
LA BONNE SOUPE,
RUDE JOURNEE EN PERSPECTIVE
AU PALAIS DES SPORTS,
A MARIGNY, AU LUCERNAIRE

Le [illegible] morceau de la [illegible], [illegible] le supershow Hossein : **les Misérables**, en musique, qui commence le 22, au [illegible] des sports. Les [illegible] pleines, pas de surprise. Confirmation et [illegible] également avec Danielle Darrieux. Elle reprend au Marigny, dans la [illegible] Soupe, de Félicien Marceau (académicien français), le *rôle créé* par Marie Bell (*en 1952*), dont [illegible] que Jacqueline Maillan joue, au Théâtre Antoine, le Barillet et Gredy [illegible] Pour changer, le Théâtre du Parc accueille le Centre dramatique de Lyon, [illegible] VIII, avec un [illegible] Mariage de Figaro, mis en scène par Françoise [illegible] et le Campagnol pour *En revenant d'Expo à la Cartouchière du Soleil*. Carlos Wittig met en scène, au Théâtre des Quartiers d'Ivry une pièce de Xavier Pommerat : *In amerika*. Au Lucernaire, Victor Garcia reprend Rude Journée en perspective, qu'il a créée à Avignon [illegible].

Au Lucernaire, [illegible] a repris **Molly Bloom**, au Palais des glaces Jean-Paul Pierre [illegible] trois fois. Au Saint-Georges, on retrouve l'**Aide Mémoire**, de Jean-Claude Carrière, et à l'Œuvre **Un habit pour l'hiver**, de et avec Claude Rich.

expositions

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE
AU DIX-NEUVIEME SIECLE
AU PETIT PALAIS

Le département photographique du Cabinet des [illegible] de la Bibliothèque nationale [illegible] à extraire de ses fonds, qui pour la photographie du dix-neuvième siècle comportent plus d'un million de *documents*, [illegible] épreuves originales signées Atget, Nadar, Le Gray, Méville, [illegible] peu connus. Parmi [illegible] portraits, des paysages, des natures mortes, [illegible], pour témoigner de la photographie en tant qu'art, déjà. Une exposition du Festival d'automne. Elle ira au MET de New-York pour Noël.

ODEON
THEATRE NATIONAL
direction [illegible] Toja tél. 3 [illegible]
23 septembre 3 octobre
IONESCO
LE ROI SE MEURT
mise en scène : Jorge Lavelli
Comédie-Française
8 octobre 18 octobre
BECKETT
EN ATTENDANT GODOT
mise en scène : Roger Blin
Comédie-Française

LES BILANS DE LA MOSTRA DE VENISE

Couleur du temps qui passe

Ce qui a constitué le [illegible] irremplaçable de la dernière biennale de Venise, du moins de son secteur cinéma, c'est la priorité [illegible] et la conscience que la compétition proprement dite et ses [illegible] ne suffisaient plus à appréhender le cinéma aujourd'hui. C'est, *par-delà un* [illegible] auprès du jeune public — la Mostra, avec ses innombrables projections, [illegible] du Palais du Festival du Lido, mais aussi à Venise même et à Mestre dans les quartiers ouvriers, a vendu une [illegible] mille billets d'entrée par jour, selon les *organisateurs*, — l'attention portée à tout un secteur expérimental qu'on n'a guère l'habitude de rencontrer dans un festival de cinéma.

Nous recueillons ici les fruits d'une politique [illegible] dans les tâtonnements et l'incertitude, depuis 1974, redéfinie et appliquée depuis [illegible], avec un brio, une [illegible] *par* le nouveau responsable de la Mostra, le cinéaste Carlo Lizzani.

Le cinéma à Venise, on sait que ça ne se limite ni à la seule *industrie*, ni à la *sémiologie*, ni aux cinémathèques. Certes, il faut saluer à part la remarquable rétrospective [illegible] Mizoguchi, la plus complète [illegible] à ce jour en *Europe*, dont les responsables ne manqueront pas de nous [illegible] pagner [illegible].

Certes, le thème du [illegible] sous un [illegible] de la compréhension du cinématographe, de [illegible] du cinéma, [illegible] et sens du mouvement, qu'il s'agisse du cinéma proprement dit, de [illegible], de [illegible]. Le passionnant [illegible] publié des interventions de différentes personnalités au symposium de la Biennale [illegible] en 1979, sur le thème « *Cinéma des années 80* », en juxtaposant les points de vue de critiques, [illegible] Michelangelo Antonioni à James Benning et Richard Leacock), producteurs, *sémiologues*, faisant un peu *au* [illegible] ce vertige, comme il [illegible] d'une [illegible] cacophonie.

Et puis cette année Carlo Lizzani a mis les points sur les i, aidé il est vrai, et c'est un phénomène que nous ne retrouvons pas en France, par l'ensemble de la profession italienne. Son entreprise la plus périlleuse a été, l'hiver dernier, la création d'un laboratoire de [illegible] dans son et image animé par des jeunes cinéastes et dont les travaux [illegible], au cours de la Mostra, [illegible] expérimentales de [illegible] (chaque soir, à 7 heures), à des [illegible], *une rencontre avec* Robert [illegible]. Robert Bresson ne se fit pas [illegible] reprendre quelques-unes de ses [illegible] favorites, mais la [illegible] *précision* avec laquelles il insista sur le rôle du son au cinéma — pour lui un [illegible] aussi important qu'une parole, il faut complètement rejeter le « cinéma-cinéma » [illegible] —

« *Horace*, [illegible] Bresson, [illegible] *l'oreille*. » Erreur, dans l'univers, et dans la nature en général, c'est la contrainte. « *Jusqu'à trente-cinq* ans, *j'étais peintre. Tout à coup, j'ai choisi qui a compté. Elle est plus complexe* », poursuit l'auteur de *Pickpocket*. Jusqu'alors, il [illegible] l'image en ignorant l'importance du son. « *Je n'avais pas [illegible] sur le plateau. Le son est comme la chimie. Le fait qu'on nous [illegible] est du fait [illegible]. Le fait intact est [illegible] « enrichi de sa crème ». De la même manière, pour nous, le son enrichit l'écran.* » *Le son n'a pas* lieu, mais il peut [illegible] un lieu, [illegible] apport à l'image est capital. Il finit par [illegible] l'image... Une image est plate. Dès que le son apparaît, elle peut prendre de la profondeur. Car « le son est une véritable [illegible] ».

Nous suivîmes un soir une des expériences quotidiennes du [illegible] son-image : cinq musiciens classiques, deux contrebassistes, deux saxophonistes, un percussionniste, improvisaient pendant vingt minutes sur *Metropolis* de Fritz Lang, qu'on leur avait montré juste avant. Il valait l'enfer choisi — l'invasion de la cité ouvrière par les ouvriers qui se révoltent contre les machines, conduits par un robot. Tout d'un coup l'image prenait une autre valeur, la [illegible] musicale, mathématique de Fritz Lang, *acquérait une beauté*, un relief *étonnants*. Mais la [illegible] enregistrée sur bande optique ou magnétique, modifiée par un [illegible] inférieur, avait perdu son pouvoir de transfiguration. Dans un des [illegible] présentés au colloque, [illegible] de Beyl nous rappelait l'esprit des découvreurs et les savants qui avaient accompagné la naissance du cinéma scientifique, citait Edmond Bacon-Bacon, mais aussi Schoenberg.

La couleur de Martin Scorsese

Plus remarquée, plus sensationnelle, furent les [illegible] de Michelangelo Antonioni et de Martin Scorsese sur la couleur, l'utilisation [illegible] pour le premier, l'effacement de la couleur pour le second, la mort hors champ dans les films en noir et blanc du [illegible] à Venise avec une expérience [illegible] financée par la RAI, la télévision sur support magnétique du *Mystère d'Oberwald*, [illegible] Michelangelo Vitti, dans la mise en scène [illegible] par Edwige Feuillère' en France : le *Mystère d'Oberwald* est la [illegible] interprétation, par l'auteur du *Désert rouge*, de la pièce de Jean Cocteau, *l'Aigle à deux têtes*.

Mais pour Antonioni, *le Mystère d'Oberwald* représentait d'abord une chance unique de prendre les commandes d'un complexe [illegible] vidéo, de [illegible] la couleur à même la tournage, de développer un système couleur qui interpréterait *picturalement* le [illegible] dramatique, déploierait [illegible] même couleur dans l'espace : « *On a placé dans un [illegible] plein de leviers, de claviers, de boutons, de manettes, de cadrans, de voyants lumineux, de [illegible] de télévision. Il faut [illegible] ces machines, les [illegible] pour arriver à ce que je veux. Je dois

«LE DERNIER METRO», de François Truffaut

Mizoguchi

dire, à celle de *Vertigo* (chez Hitchcock). Ce film dépouillé, l'unique adaptation que Mizoguchi fit d'un récit de Tanizaki, exalte l'histoire de l'impossible désir d'un homme pour sa belle-sœur, et des tentatives désespérées de son épouse (la sœur de la désirée, épouse de pure forme) pour permettre à ce désir de se réaliser. Il ne le sera jamais. La belle-sœur finira par quitter et se marier au loin, l'épouse sombrera en mettant au monde un enfant, que le triste jeune homme ira déposer dans le jardin de la belle-sœur avec une lettre. Puis il s'éloignera dans la nuit, les yeux fixés sur une immense pleine lune voilée par le brouillard.

Une ironie glacée anime ce film admirable et atroce, cette histoire pathétique où affleurent, semble-t-il, les ressorts les plus profonds de l'univers mizoguchien : l'impossible bonheur avec la mère (réalisé par procuration avec les geishas), l'impossible retour du fils perdu vers la mère morte.

L'impasse semble radicale, l'impossibilité d'une rupture entre les sexes, constituent le fond de l'œuvre mizoguchienne. Le sentiment irréductible de cette fatalité fait que Mizoguchi, s'il milita, dans ses films, pour le changement social, n'a jamais été un révolutionnaire ou un utopiste, n'a jamais cru aux solutions qu'il chantent, et n'a jamais cessé de les montrer. Comme Brecht, comme Bataille, c'est à partir de l'érotisme qu'il s'interroge. Mais comme Bataille, il crut à cette « part maudite » qu'implique l'érotisme, et qui ne peut être reconnue de la société.

Un vrai cinéaste découvert tardivement en France, le délicat et gentil Ozu, pouvait-on pourtant voir ici l'essentiel de l'œuvre du grand, du cruel, de l'universel Mizoguchi ?

PASCAL BONITZER.

Le théâtre des années noires

A Paris, de 1940 à 1944, sous l'occupation allemande, lorsqu'on sortait le soir il ne fallait pas, sous peine de se mettre en difficulté, manquer le dernier métro qui suivait les fluctuations dans l'horaire du couvre-feu et qui était toujours bondé, après les spectacles. Dans ces années noires, par besoin d'évasion, les Parisiens fréquentèrent énormément cinémas, théâtres et music-halls. Entre tous ces spectacles, c'est le théâtre et son univers que François Truffaut a choisi pour son nouveau film, *le Dernier Métro*.

Pourquoi le théâtre plutôt que le cinéma ? Parce que c'est le lieu où se mêlent le plus intimement *le jeu* — comédie ou drame — et la vie réelle. Jean Renoir l'avait souvent montré et en avait tiré une philosophie pour son cinéma à lui. Le film de Truffaut, très beau, très libre de ton, procurant, sur un sujet grave, une véritable joie, un plaisir profond, c'est, disons-le tout de suite, *le Carrosse d'or*. Une réflexion sur *le thème* : « *Où est le théâtre ? Où est la vie ?* », dont Catherine Deneuve, admirablement, est la principale incarnation du jeu, se découvrant, dans l'épreuve, comme autrefois Anna Magnani (Camilla) dans l'aventure des baladins italiens transportés au Pérou sous la colonisation espagnole.

Truffaut et Suzanne Schiffman ont apporté à leur scénario des détails vrais sur la vie théâtrale de l'époque. Ils les ont dispersés au fil d'une intrigue romanesque. Il y a dans une partie du couleur un peu nostalgique avec les chansons de Lys Gauty, Damia, Edith Piaf, Alibert et une évocation (par Marcelle) de Leo Marjane, interprète de *Mein Herr* et *Schön*, qu'elle avait d'ailleurs créé en 1938 et qui fut une des rengaines de l'occupation.

A ces détails qui deviennent anecdotes s'ajoute un portrait virulent d'Alain Laubreaux, critique dramatique officiant alors à *Je suis partout* et se signalant par son terrorisme. Impossible de ne pas reconnaître ce personnage, le seul qui ne soit pas transposé par la fiction. Truffaut l'a appelé Daxiat et Laubreaux avait pris un pseudonyme pour écrire une pièce sur Stavisky.

La scène où l'acteur Bernard Granger (Gérard Depardieu) prend Daxiat à partie dans un restaurant, le traque dans la rue et lui inflige une correction sous la pluie, est la transposition exacte de l'affront public où la colère que Laubreaux reçut du Jean Marais, en 1941, pour avoir, dans ses articles, insulté, traîné de façon ignoble Jean Cocteau au moment de la création de *Huis clos*.

Mais c'est, on l'a dit, dans ce film sur l'occupation, l'unique rappel historique qui laisse figure de « document ».

Car, pour soutenir sa mise en scène ludique, Truffaut a choisi esthétiquement un Paris tel qu'il aurait pu être représenté dans un film des années 40, un Paris de studio réduit aux seuls lieux

★ Dessin de SCHIRATTI.

indispensables à l'action dramatique.

La couleur elle-même — qui n'était pas utilisée à l'époque dans les quelques films allemands en Agfacolor — semble être du noir et blanc interprété pour redonner l'éclat de ce temps passé, nuit et brouillard, éclairages réduits, climat de chien et loup (le travail de Nestor Almendros est admirable).

Cette esthétique est à l'opposé du « réalisme rétro » qui, de *Lacombe Lucien* à *la Banquière*, s'est imposé dans les reconstitutions des années 70, où, de fois à autre, deux références : Truffaut s'intéresse moins au décor sociologique et politique de l'histoire qu'à ses mythologies personnelles et romanesque ; et, comme il parle du théâtre, du spectacle, il tient à la distance de l'illusion cinématographique, tout en part d'artifice et de *stylisation*, même s'il s'intéresse aux événements influant sur la destinée des hommes. Ici, les conséquences de la guerre et de l'occupation allemande sur un milieu corrompu par les lois raciales et les fastes de la collaboration.

Un jeu de cache-cache

Il est une vieille loi du théâtre qui est passée, justement, à l'*état de mythe* : le spectacle doit continuer, quoi qu'il arrive au monde. C'est à cette loi qu'obéit, en 1942, Marion Steiner, directeur qui a repris la direction du théâtre Montmartre après le départ pour l'Amérique du Sud de son mari, Lucas, juif allemand fuyant les nazis depuis 1933. Un faux certificat d'aryanisation » a permis à cette femme, qui n'est pas juive, de monter une pièce norvégienne dont Lucas avait préparé la scène en secret.

En fait, Steiner n'a pas quitté Paris. Il vit caché dans la cave du théâtre où Marion lui a aménagé une chambre, vient le rejoindre la nuit et lui apporter la nourriture achetée au marché noir. Sur cette situation du *secret*, du *danger*, d'*emprisonnement* dans Paris occupé, se construit une intrigue permanente, un jeu de cache-cache où chacun possède un secret dont il ne peut pas le dire. Marion réunit une troupe d'acteurs, s'assure des appuis, prépare le spectacle dont elle sera la vedette avec Bernard Granger, recruté au Grand Guignol. Et tout le film apparaît comme une succession de scènes qu'on répète et qu'on descend, des scènes publiques et des cachettes, des personnages à double face, dont Daxiat, qui n'appartient pas, lui, au monde des comédiens.

Ainsi Truffaut organise-t-il la mise en scène d'une mise en scène, où apparaissent en tendresse, son affection pour les gens du métier, ces acteurs, ces actrices, *qui ne sont jamais tout à fait eux-mêmes*. Chacun, chacune joue un double rôle : celui imposé par le spectacle, celui auquel oblige l'*occupation*.

Démiurge invisible, Lucas Steiner, qui, de son refuge souterrain, entend tout ce qui se passe en scène, provoque l'amour de Marion et de Bernard, son partenaire, tout en assurant sa sécurité. Bernard fait de la figuration, *Jean-Loup* Dabadie, metteur en scène remplaçant (Jean Poiret), navigue entre deux eaux ; Arlette, la silencieuse (Andréa Ferreol), préfère les femmes aux hommes ; Marion effectue progressivement son ascension vers la responsabilité, la liberté, en mentant (*« Je ne vous ai pas caché que j'étais juive dans mon théâtre »*), pense (pris) le faut, en se prenant sérieusement de son propre rôle.

Si le jeu parfois la tragédie (la visite de la Gestapo, qui oblige à déménager le stock en quelques minutes, l'arrestation du jeune résistant ami de Bernard dans une église), il crée un jeu dans lequel les personnages engagent leurs vies et leurs passions. Les faux-semblants ne sont que le voile de l'illusion, ce n'est ce qui fait le charme intense de ce film, où Truffaut, tel Renoir, substitue souvent à la cruauté des rapports l'hilarité des êtres, montre la plupart de ses défauts sur un tournage en cours, sans explication, et dirige ses acteurs avec un faux naturel qui n'appartient qu'aux très grands comédiens. De la Libération, il fait un tableau du Châtelet ; de l'arrestation de Poiret, une pochade à la Sacha Guitry, et, dans un final superbe, il transpose, en un autre plan, une séquence d'hôpital qui paraît réelle sur le plateau d'un théâtre où, après l'enfermement de la fin de l'occupation, le spectacle continue.

Les acteurs sont ici très étonnants : Heinz Bennent félin en cage, Poiret se parodiant, Depardieu funambulesque et sentimental, Jean-Louis Richard incarnant la paranoïa de Daxiat, Maud Rayden aussi en position [illegible] — [illegible] Truffaut — *le Dernier Métro* est un film de [illegible]. Il y a Sabine Haudepin, petite [illegible] qui sait bien ce qu'il faut faire pour bâtir sa carrière, Andréa Ferreol pulpeuse et [illegible] (la [illegible] revenue en [illegible] sous ce nom) et, surtout, Catherine Deneuve, [illegible] mystérieuse et frémissante, pliant sans jamais se rompre, visage d'un éternel féminin qui se trempe aux feux de la rampe et aux [illegible] de la vie tout en restant, [illegible] le veut, imprévisible. Lorsqu'elle salue, au baisser du rideau, encadrée, [illegible] dans ses mains, de son mari allemand et de son amant français, comment ne pas penser, aussi, à *Jules et Jim* ?

JACQUES [illegible].

★ Voir les films nouveaux.

AU LUXEMBOURG

Naissance d'une cinémathèque

La Cinématèque communale de Luxembourg a accueilli le vingtième CICI (Congrès international indépendant du cinéma) pendant les huit premiers jours de septembre. Créée en 1977, elle possède aujourd'hui 1 500 titres, et par l'ensemble de ses activités, représente un bon exemple de ce que peut faire en matière de conservation des films un petit pays sans production nationale.

Le grand-duché de Luxembourg est un tout petit État de 350 000 habitants (sa capitale en a un peu plus de 80 000 — l'équivalent de Bourges ou de Pau). Il n'a pas de production cinématographique nationale, et dépend même des pays voisins (la Belgique surtout) pour la distribution des films. *La notion* même de Cinémathèque luxembourgeoise relève donc, à première vue, du paradoxe ou de la gageure.

Or une cinémathèque existe, et dispose déjà à présent de collections suffisantes pour motiver le petit pèlerinage des historiens, des chercheurs et des cinéphiles européens. C'est de la cinéphilie même qu'elle est née, de la volonté de quelques fous et d'abord qui ont su la mettre en route, avec un pouvoir local compréhensif.

Au début des années 70, Fred Junck, qui s'était nourri aux écrans de la *Cinémathèque française*, essaie d'obtenir dans son pays la création d'une cinémathèque nationale. Il est chargé d'une mission exploratoire ; le noyau initial sera une petite collection de films trouvés ou rassemblés par un amateur éclairé, en rapport avec l'histoire du grand-duché. Faute des crédits, le projet dort.

En 1974, Junck et quelques amis fondent donc une association sans but lucratif : il s'agit de sensibiliser l'opinion aux problèmes d'une cinémathèque, en montrant des films. L'association compte quelque deux cents membres, la cotisation est extrêmement faible pour permettre l'équipement d'une petite salle, prêtée à une congrégation religieuse et l'achat de quelques dizaines de copies aux conditions discret où s'alimentent collectionneurs et fétichistes.

L'étape suivante, la ville de Luxembourg propose à Fred Junck la charge de « coordinateur » des activités culturelles, et un contrat explicitement la création d'une « cinémathèque communale ». La ville reprend la salle de l'association (une soixantaine de places), et finance 1977 *la naissance officielle de la Cinémathèque* de Luxembourg. Son financement est inscrit dans le budget de son service culturel. Elle dispose immédiatement d'environ 3 millions de francs belges (430 000 francs français) pour la petite matériel et de tirage de copies. A l'automne 1980, la collection est de mille cinq cents titres, dont les deux tiers de longs métrages. Le *rythme d'accroissement* est d'environ deux cents films par an. Les films proviennent d'achats, d'échanges avec d'autres cinémathèques (Lausanne, Toulouse), de trouvailles dans les caves et les vieux dépôts.

Prospection

La cinémathèque dispose de locaux municipaux pour ses films dans des conditions satisfaisantes — les quelques copies nitrate sont isolées et surveillées de *manière à prévenir* le risque de décomposition et d'incendie spontané. Mais de ses origines, la Cinémathèque de Luxembourg garde surtout le goût des films. Trois séances hebdomadaires, dont une matinée au cinéma même. Cela peut paraître mince, mais il faut en mesurer au public potentiel : quelle ville moyenne de province française peut se vanter d'une activité équivalente ?

L'expérience de Luxembourg est particulièrement intéressante si on la rapproche de l'UNESCO que l'UNESCO se promouvoir au novembre prochain. Lors de son assemblée générale plénière prévue à Belgrade, l'organisation *internationale doit en effet* voter le texte de la « Recommandation sur la sauvegarde des images en mouvement », préparé depuis trois ans par une commission d'experts gouvernementaux et des représentants de la FIAF (Fédération internationale des archives du film, qui groupe les plus grandes cinémathèques *mondiales* à l'exception de la Cinémathèque française). De la F.I.A.P.F. (Fédération internationale des associations de producteurs de films) et de l'Association internationale des droits d'auteurs.

Malgré des tensions vives entre la FIAF et les producteurs, notamment nord-américains, un accord commun a été mis au point en août dernier à Paris, et c'est ce texte qui sera [illegible] à la capitale yougoslave dans deux mois.

Il propose à tous les États membres de l'UNESCO d'instituer ou d'aider *de leur* production nationale (incluant les coproductions majoritaires). Il incite au dépôt volontaire de la production étrangère. Enfin les pays membres de l'UNESCO sont invités à créer des « archives » là où il n'en existe pas encore.

Les responsables de la FIAF estiment que l'adoption de ce texte devrait entraîner, dans les cinq années qui viennent, la création de cinquante *cinémathèques nouvelles*, en particulier dans les pays du tiers-monde. Ces *créations* étant facilitées par l'action de la FIAF qui a entamé une enquête mondiale de prospection dans les pays sans « archives », et qui organise chaque année une session spéciale pour former des fonctionnaires à l'archivage.

La Cinémathèque communale de Luxembourg qui n'est pas encore membre de la FIAF, mais est sur la voie, est un laboratoire expérimental où que pourrait être une archive dans un petit pays à production nationale faible ou nulle.

Le CICI, [illegible] des cinémathèques de Lausanne, Bruxelles, Toulouse, Munich, a fourni à Fred Junck et à ses collaborateurs l'occasion de montrer *quelques-uns des films qu'ils* ont pu sauver et, parfois, restaurer.

Outre ces hommages, à Douglas Sirk, à Max Ophuls et à Frank Borzage (dont a été découvert un [illegible] muet, *Seventh Heaven*, en 1917, sous le titre *They call me*), le CICI a été l'occasion de voir quelques films américains oubliés en leur temps en Belgique, mais ignorés en France (*The Cheat*, de Richard Walsh de Richard Brooks, en 1956 dans la version de *Paddy Chayefsky*). Et nombre de films français des années 30 et 40.

Mais la révélation du congrès a été [illegible] de King Vidor, *Show people* (1928) avec Marion Davies qui fut [illegible] actrice imposée par W. H. Hearst et [illegible] par Orson Welles dans *Citizen Kane*. Dans ce film sur le cinéma, où les grands de Hollywood, tels Douglas Fairbanks et Charlie Chaplin, apparaissent dans leur propre rôle, il y a une [illegible] pétillante, plutôt fine, jolie, tout le [illegible] de la [illegible] terne et résignée dont croient se souvenir [illegible] d'hier.

JEAN-PIERRE JEANCOLAS.

SALLES : VOIR PAGES SPECTACLES

BURT LANCASTER • SUSAN SARANDON • MICHEL PICCOLI

ATLANTIC CITY

Un film de LOUIS MALLE

GRAND PRIX DU FESTIVAL DE VENISE : LION D'OR 1980

BOBINO

Soirées 20 H 45. Matinée Dim 17 H. Relâche Dim et Lun Soir
Location Théâtre Tél. 322.74.84. Agences FNAC

L'ENSEMBLE VOCAL S. CAILLAT
recrute
BONS CHANTEURS AMATEURS
[illegible] r. de Babylone, [illegible] Paris ou [illegible]

LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE DIFFUSION DES TECHNIQUES ACTIVES D'EXPRESSION
(Groupe Augusto [illegible])
[illegible] Laumière, 75019 PARIS) deux stages d'initiation aux techniques du théâtre de l'opprimé.
Du lundi 22 au [illegible] septembre, l'un en journées [illegible] h. [illegible] h., [illegible] soirées de 18 h. à 23 h.
Le coût de chaque stage est de [illegible] F (hébergement et repas non compris). Chèque à établir au nom du C.E.D.I.T.A.D.E.
S'inscrire en téléphonant d'[illegible]gence au 208-70-00.

ROGER MASON
Humour, Folk, [illegible]
CAFÉ D'EDGARD
Tél. 320-85-11
Jusqu'au 2[illegible] SEPTEMBRE
[illegible] INTERSONG-PARIS
[illegible] 75006 Paris

Arlette THOMAS et Pierre PEYROU
et Compagnie Jean BOLLERY
IBSEN
ROSMERSHOLN
Mise en scène Jean BOLL
Décors et costumes José QUIROGA
THÉATRE PRÉSENT
(Porte de Pantin)
203-02-55

Salzbourg, festival sexagénaire

Le Festival de Salzbourg a eu soixante ans cet été. Six décennies qui ont fait de la ville des princes-évêques et de Kokoschka, de Mozart avant tout, le haut lieu de l'opéra dans le monde où s'affirment les [illegible] se font et se défont les [illegible]. C'est, comment l'oublier, malgré l'avatar hitlérien, à Max Reinhardt que l'on doit ce prestige qui a servi admirablement l'Autriche, et la langue allemande. Si l'on chante souvent en italien, parle l'allemand que parlent dans les [illegible] de Salzbourg les interprètes de culture italienne, française, hispanique ou américaine, il n'est pas une mince résultat.

L' « almanach », le volumineux programme de la saison, rappelle les prestigieuses étapes de ces soixante années. On y retrouve, aussi celui de Max Reinhardt, les noms fabuleux de Hugo von Hoffmansthal, Richard Strauss (comme chef d'orchestre), Stefan Zweig, Bernard Baumgartner, Clemens Krauss, Bruno Walter, Lotte Lehmann, Toscanini, Furtwaengler, Karl Böhm (en 1933 pour la première fois), Felsenstein, von Karajan (en 1948 pour la première fois), Mitropoulos, Bernstein (en 1958 avec l'Orchestre National de la R.T.F., pour la première fois), Lorin Maazel (en 1963 pour la première fois), Mehta, Strehler et tant [illegible] la célébrité aujourd'hui.

La première retransmission par radio date de 1925. Le Festival est aujourd'hui relayé, à travers le monde entier, dans quarante-trois pays. Tous les ans un orchestre étranger vient en invité, après la Philharmonique de Berlin, qui a fait quasi-exclusivité pour une dizaine de titre, d'un autre Festival de Salzbourg, celui de Pâques.

A Salzbourg d'ailleurs les auditeurs les plus courtisés du monde, s'ils perçoivent d'[illegible] cachets, doivent abandonner tous leurs droits sur la diffusion des représentations : le revenu de ces retransmissions permet au Festival de [illegible] avec du beau monde, trois opéras par an... joués au plus sept ou huit fois pendant deux mois.

Les deux nouveautés de l'année étaient *l'Enlèvement au sérail* et les *Contes d'Hoffmann*. Etaient repris de l'an passé *Idoménée* et *Arabella* à Vienne. Il y avait enfin *Macbeth* vu par Jean-Pierre Ponnelle, la *Flûte enchantée* et les charmantes Noces de *Figaro*, dirigées par Karajan.

On a retrouvé la perfection d'Ariane (Böhm) avec la vertigineuse pureté royale de Gruberova, mais sans Irene Behrendt, qui remplaçait Gundula Janowitz un peu plus statique encore que ne l'exige le rôle, et dont la voix manque [illegible] des silences. Les décors pesants continuent d'écraser l'œuvre. Giulia Balzani succédait à Marilyn Horne, Mirella Freni, qui n'a pas l'étoffe [illegible], assume son personnage avec distinction. La direction de Karajan, enfin, apporte une émotion, presque étrangère à l'italianité : un chef-d'œuvre.

Contre le goût viennois

L'*Enlèvement* (dans une ingénieux de Filippo Sanjust, qui utilise toutes les ressources des changements tournants, des lumières, [illegible] costumes), n'a pas fait oublier la version de Strehler. Talvela, y fut un Osmin d'une [illegible] balourdise, Nicolai Cotrubas une [illegible] interprète de « l'air du martyre ». Réduite de Carol Malone, [illegible] soprano de l'Opéra de Berlin, à la limite des [illegible] vocales, mais [illegible] d'élocution. La déception : Peter Schreier, qui a paru gêné, laborieux de [illegible] dans ses moyens.

Pour la critique internationale, le triomphe a été les *Contes d'Hoffmann*, dans une mise en scène fantomatique de Ponnelle, qui joue sur les blancs, les gris, les reflets d'immenses miroirs, les éclairages lunaires, bleutés ou transparents. Transparente aussi la direction de James Levine. Le décor, pour la première fois, semble l'impossible scène de Salzbourg. C'est d'ailleurs un décor qui [illegible] constamment. Les trouvailles du rideau de physique (Olympia) ou du [illegible] sont de tout haut en [illegible] symboliques (Giuletta), surprenant, [illegible] dans la mise en scène, par les [illegible] imprévus, l'hétéroclisme des mille inventions [illegible] : Ivan Valtchuk était, avec perfection, quatre fois le personnage maléfique des [illegible] actes, Peter Maus, [illegible] à [illegible] que Christiane Eda-Pierre, qui a perlé [illegible] actes, chantait, elle aussi, les trois rôles (Antonia étant pour elle le meilleur). Placido Domingo vient affirmer comme un acteur dramatique, autant qu'un prestigieux chanteur...

Mais tout cela n'a pas plu à la critique autrichienne. « Le petit Mozart des Champs-Elysées » qui a pourtant écrit là un *grand opéra*, et l'œuvre de sa vie (Ponnelle et Levine ont entièrement revu la version salzbourgeoise à partir des derniers travaux de Fritz Oeser), n'est paraît-il pas « digne » du Festival de Salzbourg, du moins pour les critiques des feuilles si [illegible] à Salzbourg et à Vienne. Les spécialistes autrichiens en viendront à [illegible] douter du Festival même : *n'a-t-on pas jugé avec sévérité*, comme une dangereuse innovation, la direction de L. Maazel, qui [illegible] de l'ouverture [illegible] de toute la partition) de *l'Enlèvement* une [illegible] d'un travail profond sur l'Orchestre Philharmonique de Vienne, qu'on a [illegible] jugé dévoyé.

Il y existe une manière gracieuse, marie-thérésienne *ne varietur* (il faut voir l'admirable exposition que Vienne a consacrée à la souveraine qui a tant « vécu » la musique), une manière décorative de jouer ce qu'on [illegible] une musique de porcelaine et qui paraît de rigueur au Redoute. Toute tentative pour retrouver sous sa musique le drame de Mozart va contre le goût viennois — celui d'une critique, en tout cas, qui voisine à la sclérose. Le public ne suit pas ces prêtres d'une religion statique. Le Lorin Maazel a triomphé auprès de lui, pour notre plus grand plaisir.

Ce même Maazel a fourni un travail surhumain durant [illegible] Palais des Français, que Salzbourg [illegible] (Lubin, Crespin, l'Orchestre de la R.T.F. en 1959), mais sans [illegible] à marquer d'une pierre blanche.

Outre Offenbach, les travaux de Ponnelle et la présence d'Eda-Pierre, nous mettrons au [illegible] sans [illegible] comme [illegible] invité l'Orchestre national de France. Au premier concert Prokofieff, Tchaikowsky (ce concerto, avec Horacio Gutierrez, spécialiste apprécié à [illegible] et le *Sacre*.

Avec l'ensemble vocal des chœurs de Radio-France et malgré une répétition [illegible] qui donnait des inquiétudes, l'orchestre français a brillé dans [illegible] et [illegible] dont il a offert une version riche et colorée (« un ton nouveau » — même dit la critique), vive, malgré le manque d'unanimité des cordes, péché mignon ordinaire de nos phalanges. Maazel [illegible] à faire dans l'[illegible] romantique aussi bien que dans la [illegible] précise. Grand [illegible].

Il serait peut-être temps de parler enfin de ce qui constitue le miracle permanent de Salzbourg, le travail des chœurs, que dirige avec une maestria souriante et patiente Walter Hagen-Groll, chef des chœurs de l'Opéra de Berlin, *le seul* à qui von Karajan veuille confier le travail choral des opéras montés à Salzbourg. Il a, pour *Roméo*, dirigé, ensemble, le Chœur de Vienne et celui de Paris. Pour *Aïda*, celui de Vienne et l'admirable groupe de Sofia, qui apportait la force et la solidité manquant parfois au chœur un peu nonchalant des Viennois. *En dépit d'une saison écrasante*, où les répétitions se font dans l'intervalle des actes pendant lesquels le chœur n'est pas repris, dans *tous les opéras*, le résultat est parfait, et contribue à la réussite achevée des plus grands spectacles.

Une juvénile intransigeance

Salzbourg [illegible] le Requiem de Verdi (Freni, Baltsa, Carreras, Ramazzotti) avec, [illegible] la Philharmonique de Berlin, et les chœurs conjoints de Vienne et de Berlin. La retransmission que nous avons [illegible] permet de penser que l'[illegible] n'a pas été déçue. La dimension [illegible] exercée par Karajan sera difficile à retrouver.

Mais [illegible]. Pour la [illegible] année, le bonheur du Festival n'est pas sans mélange même s'il est déjà remarquable de voir tant d'œuvres servies à un si haut niveau. Depuis 1965, H. von Karajan [illegible] avec une juvénile intransigeance pour que le Festival ne sombre pas dans l'académisme. Si les grands récitals (l'inégalable Perlmann, Watts, Emil Gilels, Brendel, les Kremer) sont à l'égal de ce qui se fait dans les grandes capitales, les opéras restent la spécialité, la gloire de Salzbourg plus encore que les grands concerts symphoniques. Si les Autrichiens veulent faire de Salzbourg un conservatoire académique, à ce titre, ils donneront des rides à ce jeune sexagénaire. Il faut admettre les audaces de relecture des œuvres, les mises en scène qui osent (toujours de manière très figurative d'ailleurs, et Dieu soit loué !). [illegible] doit rester un lieu d'initiative et continuer d'être le Festival des rencontres sans égales dans le monde.

FRANÇOIS MAILLEAU.

PARAMOUNT OPERA PARAMOUNT MONTPARNASSE
UNE SEMAINE DE VACANCES
5e mois de succès
Plus de 350.000 spectateurs à Paris
Et ça continue !...
LE FILM A VOIR ABSOLUMENT
...pour les enseignants
...pour les parents
...pour les élèves
...et les autres !
"Bertrand Tavernier nous a donné son meilleur film"
LE FIGARO

COMÉDIE DE GENÈVE
Saison 80-81
1. LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS
[illegible] - Bauer - Deville - Centre dramatique de [illegible] - Orchestre de chambre de Lausanne
2. UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE
Labiche - Corti - [illegible] - Comédie de Genève
3. LE FLEUVE ROUGE
[illegible] - Maréchal - Batifoulier - Compagnie Marcel Maréchal
4. L'ATELIER
Grumberg - [illegible] - [illegible] - Théâtre national de l'Odéon
5. BÉRÉNICE
Racine - Vitez - Lemaire - Théâtre des quartiers d'Ivry et Centre dramatique de Nanterre
6. LE MISANTHROPE
[illegible] - Streiger - [illegible] - [illegible] de Genève
7. HEDDA GABLER
[illegible] - Eger - [illegible] - Comédie de Genève
8. LES CHAISES
[illegible] - Vachoux - Monod - Comédie de Genève
Les CONTES D'HOFFMANN
Hoffmann - Vachoux - Théâtre poétique de la Monnaie de Bruxelles
3 TYPES D'ABONNEMENT
de 40 à 160 francs suisses
Tél. : 20-50-02

ELYSEES CINEMA - PARAMOUNT MARIVAUX - UGC OPERA - RACINE - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE
14 JUILLET BEAUGRENELLE - CLICHY PATHE - GAUMONT LES HALLES / CYRANO VERSAILLES - ARTEL CRETEIL - ARGENTEUIL
ANDRE DUSSOLLIER GERARD LANVIN CHRISTINE BOISSON
EXTERIEUR, NUIT
JACQUES BRAL
[illegible] DE LA FONDATION PHILIPMORRIS

BALANCHINE
BERLIOZ, PONNELLE
SZYMANOVSKI
PETER GABRIEL
ET NINA HAGEN

Toutes les musiques de tous les pays, de tous les temps.

PARAMOUNT ÉLYSÉES v.o. - PARAMOUNT ODÉON [illegible] - PARAMOUNT OPÉRA v.f.
PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - PARAMOUNT MONTMARTRE [illegible] - PARAMOUNT [illegible] v.f. - PARAMOUNT BASTILLE v.f. - MAX LINDER v.f. - PARAMOUNT MAILLOT v.f. - SAINT-CHARLES CONVENTION v.f. - PASSY v.f. - PARAMOUNT [illegible] v.f. - PARAMOUNT La [illegible] - BUXY Val-d'Yerres - CLUB [illegible]
PARAMOUNT Orly - ULIS Orsay - CARREFOUR Pantin - [illegible] Neuilly - ARTEL Villeneuve
MÉLIÈS Montreuil - ARGENTEUIL - FLANADES Sarcelles
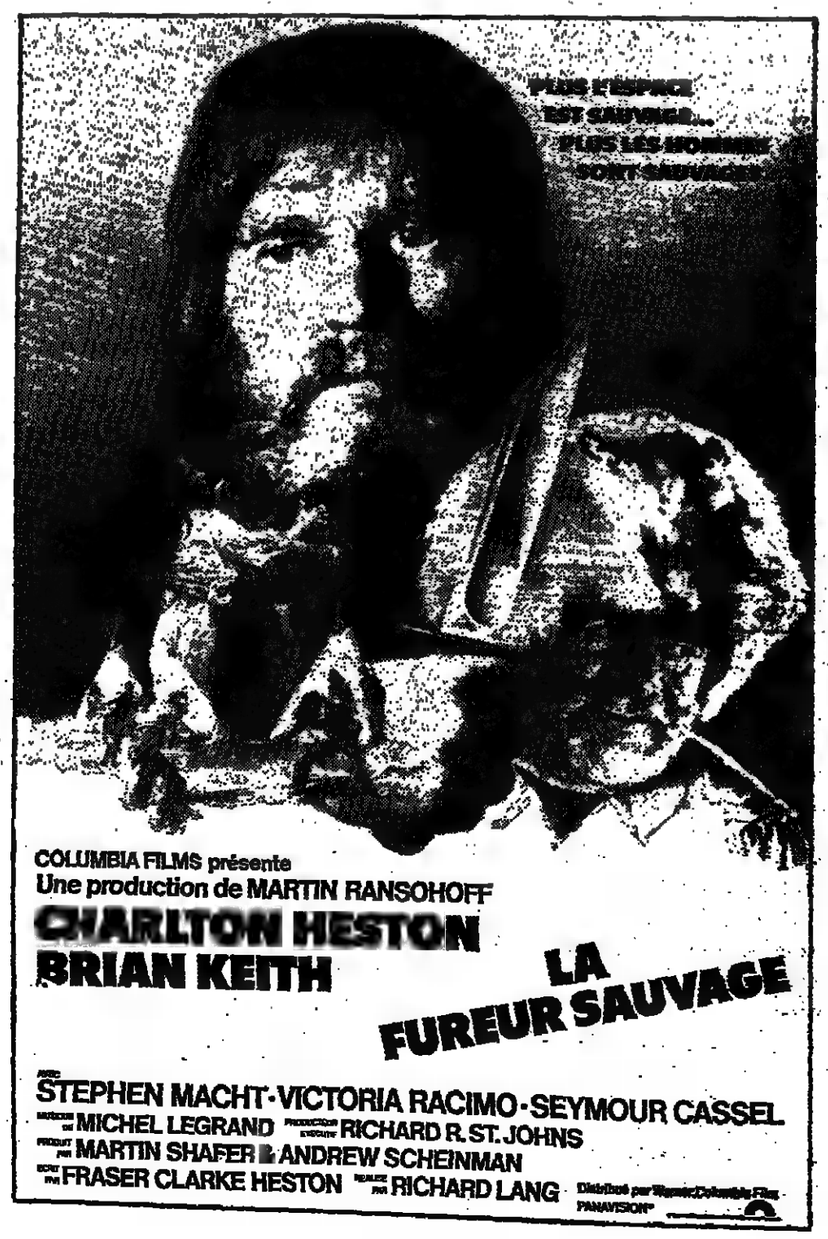

COLUMBIA FILMS présente
Une production de MARTIN RANSOHOFF
CHARLTON HESTON
BRIAN KEITH
LA FUREUR SAUVAGE
avec STEPHEN MACHT · VICTORIA RACIMO · SEYMOUR CASSEL
musique de MICHEL LEGRAND production exécutive RICHARD R. ST. JOHNS
produit par MARTIN SHAFER & ANDREW SCHEINMAN
écrit par FRASER CLARKE HESTON réalisé par RICHARD LANG
Distribué par Warner Columbia Film
PANAVISION

6 mois d'existence
...et déjà l'unanimité.
Un décor lumineux... Une cuisine sans manières, mais non sans vertus... L'addition est celle d'un bistrot de campagne
Gault et Millau (Le POINT)
Le décor ne manque pas d'agrément... Cuisine de qualité, prix raisonnables... Service de qualité...
C. Lahoy (L'EXPRESS)
Cadre vaste et clair, carte astucieuse l'addition ne fait pas bondir. Loin de là !...
J.-L. Delpal (La TABLE et la ROUTE - LUI)
Une cuisine qui m'a bien étonné... Le service y est parfait...
L'Oncle Henry (LE QUOTIDIEN de MEDECINE)
Un cadre ultra moderne et confortable... Une carte attractive... Un service efficace et discret...
Club Français du Vin (L'ETIQUETTE)
PROLONGEZ VOS VACANCES A
la ROTISSERIE sur SEINE
CENTRE BEAUGRENELLE OUVERT T.L.J.
8 RUE [illegible] 5757729
VIANDES ET VOLAILLES
rotis à la [illegible] vous vous
VUE PANORAMIQUE
FACE A LA MAISON DE LA RADIO
ascenseur direct au dessus des cinémas

Etoile Moscou
[illegible] RUSSES
LE CONSER LIBRE DU CINEMA FR
assistant-ré script-girl monteur-mo
CLCF

هكذا من الأصل

Les expositions de la rentrée

● La biennale de Paris

20 septembre-3 novembre

La onzième, (il aîné) aura son rythme, elle aurait dû avoir lieu en [illegible]. Mais il a fallu [illegible] tenter de la sortir des [illegible] avant-gardes institutionnalisées : en [illegible] les conditions de choix ; en créant des structures nouvelles (architecture, [illegible] expérimental) ; en donnant une place à part à la photographie ; en [illegible] : il faudra en partager entre le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui présentera la plupart des exposants de la section arts plastiques, les performances, la vidéo, les colloques et la musique, et le Centre Georges-Pompidou qui seront présentés les jeunes architectes (galerie du C.C.I.), les cinéastes d'artistes (galeries expérimentales) et le [illegible]. Y manquera-t-il des choses à voir ? A [illegible] ? Une seule chose est sûre pour l'instant, c'est qu'ils auront trente-cinq ans maximum ceux qui présenteront [illegible] Comme par le passé.

● Centre Georges-Pompidou

APOLLINAIRE ET LES CUBISTES
1er octobre - 5 janvier

Le poète d'abord tient une [illegible] leur ami. C'est lui qui amène Braque au Bateau-Lavoir en 1907 pour le présenter à Picasso qui venait de terminer les *Demoiselles d'Avignon*. Il dut se faire leur [illegible], voire leur avocat, à travers ses chroniques et ses articles de *Mercure de France*, ou à la prodigieuse revue des *Soirées de Paris*, et aussi livre : les *Peintres cubistes* — des « méditations esthétiques » qui brouillent un peu les pistes en voulant clarifier, car Marie Laurencin — le cœur a ses raisons — y passe avant Villon. Mais cela ne fait rien, il reste la [illegible].

LES DESSINS DE BARNETT NEWMAN
14 [illegible] - 5 janvier

Un [illegible] de la grande époque qui appose aux « drippings » de Pollock painting, les « *colorfields* », les vastes champs de couleurs, qu'il activa par des [illegible] verticales étroites. D'où sortira le Minimal art.

COPLEY ET STAMPFLI
28 [illegible] - 11 janvier

Copley : un Américain peu [illegible] (né en 1919) qu'un humour très prononcé a conduit du surréalisme aux frivolités du pop' art, paraphrasé. Stampfli : un l'humour, aussi, le sens des frontières du pop'art, mais différemment, une peinture d'objets [illegible] des lèvres et du rimmel de rouge aux stries des pneus.

Les réalismes entre révolution et réaction : 1919-1939
17 décembre - [illegible] avril

Le [illegible] général de retour à la figure et au réel après la guerre, après les [illegible] avant-gardistes : vérisme et nouvelle-objectivité en Allemagne, [illegible] plastici[illegible] en Italie, précisionnisme et régionalisme aux Etats-Unis... Le « retour à l'ordre », après la tempête ; qu'il faut interpréter comment ? [illegible] une régression esthétique — ou qui a été fait jusque-là ? Tout cela est mal connu, mal étudié, très ambigu. L'exposition, est particulièrement d'actualité, et très attendue, bien évidemment. Elle [illegible] les départements du Centre Pompidou.

Centre de création industrielle

L'ENSEIGNEMENT DU DESIGN GRAPHIQUE ET INDUSTRIEL
1er [illegible] - 1er décembre

L'[illegible] apprend à voir, à [illegible] l'imagination et la créativité à des fins industrielles, en France, où l'enseignement du design ne fait [illegible] les écoles d'art essentiellement ; à l'étranger, où existent des écoles spécifiques.

LE FIL DE L'EAU
3 décembre - 30 février

L'eau, [illegible] : domestique, en agriculture, dans l'industrie, pour le plaisir du paysage urbain... Une ressource qui n'est pas inépuisable, qu'il faut protéger, gérer, et récupérer parfois à l'aide de techniques ultra-sophistiquées.

LES BILLETS DE BANQUE
[illegible] - [illegible] février

Le risque de contrefaçon ne justifie pas la [illegible] de l'image. Il y a des pays où on a compris cela et où l'on [illegible] un peu la chose. Pas en France. Mais cela viendra peut-être.

ARCHITECTURE COLOMBIENNE
17 [illegible] - 9 février

Quarante [illegible] qui expriment presque toutes la [illegible] de sortir du style international. Une coproduction avec l'école spéciale d'architecture.

● Musée d'art moderne de la Ville de Paris

[illegible]
[illegible] - 30 novembre

Pour le Festival d'automne, [illegible] plastique, l'exposition évoquera le grand musicien, depuis [illegible] jusqu'à son départ pour l'Amérique au [illegible] de la deuxième guerre mondiale. Dessins et maquettes pour les ballets, [illegible], photos, documents, partitions, lettres, [illegible] et films... Une coproduction avec le Festival de Berlin.

L'ART EN HONGRIE 1908-1930
[illegible] - 8 janvier

Une avant-garde à découvrir. Il ne n'est déjà [illegible] : l'exposition [illegible] du musée de Saint-Etienne, de Londres et [illegible]. A côté des peintures, [illegible] dessins, des sculptures, des [illegible] révolutionnaires, des [illegible]. L'exposition [illegible] de dresser un bilan de ce qui s'est passé en Hongrie, autour du groupe des Huit, avant 1914, puis des Activistes autour de la revue *Ma* à partir de 1916.

PABLO [illegible]
17 décembre - 1er mars

Rétrospective pour un sculpteur espagnol (1881-1934), qui fut l'un des premiers à avoir tordu du fer, pour jouer avec le vide, le concave et le convexe, qui évolua vers une interprétation [illegible] de la figure humaine.

HOMMAGE A DERAIN
17 [illegible] - 8 mars

Après Gromaire et en même temps que l'exposition des réalismes, il sera [illegible] de revoir, à l'occasion du centenaire, [illegible] du Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, plus quelques tableaux de la collection *Walter Guillaume*) de ce Lorrain repenti qui fut dans l'entre-deux-guerres qualifié de « plus grand peintre français vivant ».

ARC

ASPECTS ACTUELS DE L'ART EN ALLEMAGNE FEDERALE
11 [illegible] - 11 janvier

Elle précédera l'exposition [illegible] consacré à la R.D.A. et sera axée sur une analyse des problèmes de la création contemporaine en Allemagne de l'Ouest, plus que sur les œuvres ; les plasticiens ne seront pas les seuls à y être représentés : cinéma, musique, littérature, poésie, entreront dans cette approche critique.

● Arts décoratifs

LES METIERS DE L'ART
Fin novembre-mars 1981

Un hommage à l'ensemble des artisans et des artistes. Il occupera deux étages du [illegible] qui, à l'occasion de cette manifestation, aura doublé ses surfaces d'exposition. Les travaux en cours sont bien avancés. L'exposition s'articulera autour de quatre thèmes : tradition (arts appliqués, arts décoratifs, artisanat du Moyen Age à nos jours : le métier), [illegible] et formation (avec un audiovisuel [illegible] Pavillon de promotion fondé en 1977, et des artisans qui travailleront en public), création (la [illegible] de l'exposition, en fait, avec trois [illegible] et artistes d'aujourd'hui). On ne peut ignorer les clivages qui opposent arts majeurs et arts mineurs.

● Centre culturel du Marais

HOMMAGE ET SON TEMPS
2 octobre-4 janvier

L'exposition sera présentée en deux parties : l'une concernera l'œuvre [illegible] d'Hokusaï dont près de cinq [illegible] œuvres seront présentées : peintures, dessins, estampes et surimono, textiles — on n'en aura jamais tant vu à Paris ; l'autre portera sur l'environnement artistique au Japon du début du dix-huitième siècle au début du dix-neuvième : laques et [illegible]. Cette manifestation bénéficiera du concours de l'Association française d'action artistique, de nombreux [illegible] étrangers pour leurs prêts et de nombreux spécialistes pour le catalogue.

● Grand-Palais

LA VIE [illegible] DES CHEFS-D'ŒUVRE
11 [illegible] - 5 janvier

L'idée : permettre à un [illegible] public de mesurer le rôle de la communauté scientifique dans l'étude et la [illegible] du patrimoine artistique. La science au service de l'art permet de déceler l'invisible, de dater l'indatable, d'aider à la conservation... L'exposition présentera de nombreux chefs-d'œuvre soumis à leur [illegible] scientifique. Cela spectaculaire, on pourra voir la reproduction en vraie grandeur de la [illegible] de la grotte de Lascaux, avec son volume, son relief, son atmosphère et, bien sûr, ses peintures.

CINQ ANNEES D'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE [illegible]
15 [illegible] - 2 mars

Donations, dations et achats d'œuvres d'art, souvenirs et documents historiques, livres, manuscrits. Un [illegible] de quatre cents pièces acquises au cours des cinq dernières années par l'Etat, au titre des musées, des archives, de la Bibliothèque nationale.

● Petit-Palais

REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE DU 19e SIECLE
19 septembre - 23 [illegible]

(Voir notre sélection page 17.)

— Comme chaque année, au début de la saison 1980-1981, le Petit Palais accueillera des expositions organisées par l'Association française d'action artistique : l'Image sacrée en Thaïlande (18 octobre-fin janvier).

● Au Louvre

[illegible] INGRES
CABINET DES DESSINS
[illegible] septembre - 17 novembre

Pour le bicentenaire de sa naissance, [illegible] les dessins d'Ingres conservés au cabinet des dessins du Louvre seront exposés dans les salles remodelées du deuxième étage du *pavillon de Flore* ; s'y ajouteront une quarantaine de vues dessinées et [illegible] aquarellées du [illegible] de Montauban.

LA DONATION CLAUDE-ROGER MARX
CABINET DES DESSINS
[illegible] novembre - [illegible] 81

Quarante-neuf dessins, aquarelles et pastels, de Delacroix à Vuillard, [illegible] des œuvres de Corot, Daumier, Jongkind, Odilon [illegible] une importante donation qui comble avec bonheur [illegible] certaines lacunes des collections nationales.

● Bibliothèque nationale

Outre les expositions du Festival d'automne, *Regards sur la photographie française au dix-neuvième siècle*, [illegible] qui présentent des [illegible] de la Bibliothèque nationale au dehors, au [illegible] *Flaubert* pour le centenaire de sa mort (19 novembre-février). Mais avant, la Bibliothèque [illegible] poursuivra son [illegible] d'expositions de gravures (*Félix Buhot*, un important graveur du dix-neuvième siècle) et de photos contemporaines (*Nuages* : un thème à quatre photographes, 8 octobre-8 décembre).

En novembre, on pourra voir aussi [illegible] de *Christine Boumeester* et de *Roger Plattel*, deux relieurs contemporains, des partitions et des instruments de *musique française* du [illegible] du dix-huitième siècle.

Pour le premier semestre 1981, le programme n'est pas encore fixé, mais on projette un centenaire Roger [illegible] de Gard, une exposition d'estampes et gravures de Vieira da Silva, et une présentation des livres [illegible] anciens conservés à la Bibliothèque nationale.

● Musée des arts et traditions populaires

L'INSTRUMENT MUSICAL POPULAIRE EN FRANCE
22 [illegible] - avril 81

Une exposition du département d'ethnomusicologie du Musée des arts et traditions populaires, qui développera le thème des instruments régionaux français dans la musique traditionnelle, leurs rôles, leurs significations, leurs pratiques. Le parcours sera une illustration sonore.

Etoile de Moscou
Restaurant Spectacle de Grande Classe
CHŒURS RUSSES
ORCHESTRE TZIGANE
6, rue ARSENE HOUSSAYE
Tous les soirs de 23 h à l'aube
PRIX MOYEN D'UNE SOIREE 200 F. PAR PERS.
Réservation 563.63.12

A partir du 24 septembre
T.S.E.
LES DEUX JUMEAUX VÉNITIENS
DE CARLO GOLDONI
PAR LE GROUPE TSE
THEATRE GERARD PHILIPE
St. [illegible]
59 boulevard Jules-Guesde - tél. [illegible]
location théâtre - Fnac - Cepac - Agences

Les gens de mon pays
c'est aussi un livre de Gilles Vigneault qui vient de paraître en librairie publié par les éditions études vivantes.

Théâtre du Lucernaire
EN R'VENANT D'L'EXPO
de Jean-Claude Grumberg
en représentation au 15 novembre
[illegible] (réservations : 306-08-39)

A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE
ATHENEE LOUIS JOUVET
100 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES
EDWIGE FEUILLERE
JEAN MARAIS
CHER MENTEUR
PIECE ECRITE ET MISE EN SCENE PAR
JEROME KILTY
ADAPTATION
JEAN COCTEAU
DECOR ET COSTUMES
YVES SAINT LAURENT
LOCATION OUVERTE
THEATRE 742.67.27 ET AGENCES

gilles vigneault
A L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX
du 16 au 28 septembre
avec Michel BUHLER en première partie

RAPPEL :
"Tai planté mon chêne" ..... ESC 357
"Les gens de mon pays" ..... ESC 382
"Comment donner des nouvelles" . ESC 376
"Existent également en musicassettes, Etc....
Cinter RCA

MULTI CINÉ
LA BANQUIÈRE
[illegible] HAUTEFEUILLE 3 [illegible] PASQUIER 7 [illegible]
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
[illegible] 7 [illegible] PASQUIER
DERNIER MÉTRO
[illegible] HAUTEFEUILLE
SCARFACE
SAINT-GERMAIN [illegible] 7 [illegible]
FAME
HAUTEFEUILLE Dolby Stéréo v.o. 3 NATION v.f.

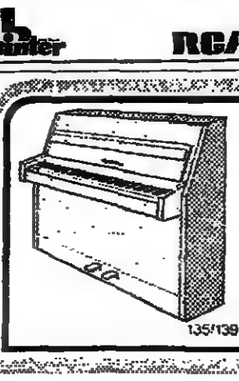

hamm
a sélectionné [illegible] pianos
W. HOFFMANN
L'alliance harmonieuse de la tradition artisanale et de la technique moderne.
hamm. 5 étages d'exposition
135/139 rue de Rennes, 75006 Paris Tel. 544 38 66

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
script-girl
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e année.)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M [illegible] demande
opp

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Renseignements téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le [illegible].

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

BIENNALE DE PARIS. — Du 20 septembre au 2 novembre. Et au Musée d'art [illegible] de la Ville de Paris.

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 21 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la Danse ». — Jusqu'au [illegible].

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 15 septembre.

FRIELD BONDI. Ateliers photos. — Jusqu'au 26 octobre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

C.C.I.

CARTO-GRAPHISME OU LES DESSOUS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au [illegible] octobre.

B.P.L

LA REPUBLIQUE EN FETE : les [illegible] juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LE PETIT LAROUSSE TEMOIN DE SON TEMPS, 1905-1980. — Salle d'actualité. *Jusqu'au 30 septembre.*

Musées

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de [illegible] h. à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE FRANCE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — [illegible] Winston-Churchill (265-99-21). Du 19 septembre au 23 novembre.

[illegible] ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-23-08). De 11 h. à [illegible] h. Jusqu'au [illegible].

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yemen ; sculptures médiévales en Champagne ; la [illegible]. — Palais de Tokyo, [illegible] Présidents (723-36-53). [illegible] mardi, de 9 h. 40 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F. Jusqu'au 14 décembre.

HARTUNG, Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) (720-62-40). Du 20 septembre au 3 novembre. Et au Centre Georges-Pompidou.

GROMAIRE. Rétrospective, 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *Jusqu'au 28 septembre.*

RIOULBOULEAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de [illegible] (824-60-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : [illegible] F. Jusqu'au 17 [illegible].

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES [illegible]. — [illegible] du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard [illegible] de 10 h. à 18 h. Jusqu'au [illegible] septembre.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — [illegible] Bourdelle, 19, rue Antoine Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

FELIX BUHOT. — Bibliothèque nationale, [illegible] de [illegible] (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au [illegible] octobre.

JEAN PICART LE DOUX. — Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard [illegible]-39). De 10 h. à 17 h. Entrée libre. Du 20 septembre au 19 octobre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jupequ'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. *Jusqu'au 31 décembre.*

APEL. LES VENOSA. — Musée Bodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

DOCUMENTS PRECIEUX DE LA BIBLIOTHEQUE FORNEY. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (272-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 [illegible]bre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES [illegible]-tabacs et allumettes (1726-1939). — *Galerie du Seita, 12, rue* Surcouf (555-91-50). De 11 h. à [illegible] h., sauf dimanche et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au [illegible] — IL Y A CENT CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au [illegible] novembre. — [illegible] (272-21-13). [illegible] (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

EINSTEIN. [illegible] *et son* scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de [illegible] h. à 18 h. Jusqu'en mars 1981.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. Œuvres sur papier. — [illegible] rel de la [illegible] de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au [illegible] h., [illegible] et 17 h. (sauf dimanche), projections [illegible] films).

GUNNAR ASPLUND (1885-19[illegible]. Projets et [illegible]ures. — [illegible] culturel [illegible] 11, rue Payenne (271-82-20). De 13 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Du 20 septembre au 31 octobre.

LE CINEMA DANS SES TEMPLES. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 19 octobre.

CARRASCO. Sculptures. — Orangerie de Bagatelle, bois de Boulogne. *Jusqu'à fin septembre.*

CHARMES DE L'AUTOMNE. Objets [illegible]. — Salons [illegible], avenue [illegible] dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au [illegible].

MODULE 2 + [illegible]. — [illegible] du Danemark, 142, avenue des Champs-[illegible]. Jusqu'au [illegible] octobre.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf le 18 h. [illegible]. Jusqu'au [illegible] novembre. Sauf sam., dim. et jours fériés, de [illegible] h. à 17 h.

Galeries

L'ABSTRACTION : Blanchette. Perez. — Galerie [illegible] de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 11 octobre.

LA SCULPTURE EST UNE FETE, [illegible] IV : Bacy, [illegible] Dimat, [illegible] Krasno, Patkai, [illegible]. — G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81).

VISEUX / MARTIL. — [illegible] Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au [illegible] octobre.

JAFFRENOU/BOUSQUET : Chantier interdit au public. — [illegible] Sudler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 4 octobre.

OEUVRES SUR PAPIER : Ballart, Barbarin, Claisson, Dodeigne, Maryan, etc. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277-81-36). Jusqu'au 27 septembre.

HERVE BORDAS : Physiogrammes. — *La* [illegible], 31, rue [illegible] (633-04-68). Jusqu'au 20 octobre.

FASSIANOS : Dessins, gravures et lithogravures. — Arteurial, 9, avenue Matignon (359-39-82). Jusqu'au 23 octobre.

JOEL HUBAUT. — [illegible], 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 23 octobre.

D. KARSENTY-SCHILLER. Huiles. — Cuvis du Louvre, 3, place du Palais-Royal (297-27-17). Jusqu'au 4 octobre.

FERDINAND KULMER. Œuvres récentes. — Art [illegible], 12, rue Jean-Ferrandi (633-34-38). [illegible] 14 octobre.

BERNARD LAJOT : Portraits-anti-portraits. — Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). — Jusqu'au 4 octobre.

JEAN-MARIE [illegible]. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au [illegible].

[illegible] VIOLET : Dessins à la plume. — [illegible] Sterne, 25, [illegible] de Tourville (705-08-46). Jusqu'au [illegible] octobre.

Dans la région parisienne

JOINVILLE-LE-PONT. Figuration critique. — Mairie. De [illegible] h. à [illegible] h. Jusqu'au [illegible] septembre.

LA DEFENSE. Le nouveau [illegible] de Paris 1980. — [illegible] de l'Esplanade (706-25-49). [illegible] 28 septembre.

[illegible]-LES-[illegible]. — Musée national des Granges de Port-Royal (042-73-05). Sauf lundi et mardi, de [illegible] h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — [illegible] Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier [illegible] mardi, de 10 h. à 12 h. et de [illegible] h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Folon : art graphique, [illegible], affiches. — Maison pour tous, centre des Sept-Mares, à Elancourt (052-82-61). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à [illegible] h. Jusqu'au 28 septembre.

En province

AGEN. Philippe Compagnon. — [illegible] Montesquieu, 3, place [illegible]pède. Jusqu'au [illegible].

AIX-EN-PROVENCE. Exotisme, [illegible] textile du quinzième [illegible] tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au [illegible]. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (25-09-06). Jusqu'au 30 septembre.

ANGERS. Vingt-cinq ans d'archéologie dans les pays de Loire. — Musée des [illegible], 10, rue [illegible] (88-64-65). Du 19 septembre au 3 novembre.

[illegible] Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1970-1980. — Château-musée (45-35-66). Jusqu'en décembre.

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre.

AUXERRE. Raymond Mason. Sculptures et dessins. Maison du tourisme, 1-2, [illegible] la *République* (52-28-27). Jusqu'au 30 septembre.

LES BAUX-DE-PROVENCE. Goya : Eaux-fortes, audiovisuel. [illegible] Louis-Jou. De 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52). Jusqu'à fin septembre.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, du seizième au vingtième siècle. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Septembre.

BORDEAUX. L'art du métal, en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. [illegible]sée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-80). Jusqu'à [illegible] décembre.

BOURG-EN-BRESSE. Sculptures contemporaines : œuvres [illegible] Viseux, Lovato, Cornetiantoss, [illegible]niato, etc. — Grand cloître [illegible] Brou (22-22-31). Jusqu'en octobre.

CALAIS. Christian Boltanski, 1970-1980. — [illegible] Jusqu'au 6 octobre.

CHATEAUROUX. Guido Riasi. Rétrospective. — Centre régional d'art contemporain, 6, place Sainte-Hélène (32-15-14). Mer., ven., sam., de 15 h. à 19 h. Du 19 septembre au 18 [illegible]bre.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans [illegible] de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

FONTREVAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau [illegible] — [illegible] culturel de l'Ouest (51-73-83). Jusqu'au printemps 1981.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, [illegible] années 50. — Centre régional d'art [illegible] Château du Tremblay. Jusqu'au 18 septembre.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au [illegible] octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective [illegible]erio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Roman Cieslewicz. Photomontage. — Maison de la culture (28-05-45). *Jusqu'au 31 octobre.*

GUERET. Ouverture de la salle Pervanal-Maillaud (1863-1943). — Musée, 29, avenue de la Sénatorerie (82-07-20).

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41-46-80). Jusqu'au 9 novembre.

LE MANS. Trésors du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de l'Epau, à Yuré-l'Evêque. De 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1900. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre. — La sculpture française au dix-septième siècle. — Pierre Vanaen, 1853-1894. Baptistère Saint-Jean (09-38-81). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe siècles. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1878-1968). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal.

LYON. Lyon à l'époque des philosophes et de Bonfiot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-81). Jusqu'en novembre. — Taille douce : La mémoire du geste. — Graveurs de la région Rhône-Alpes. ELAC, centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (828-62-09). Jusqu'au 10 octobre.

MACON. De Sumer à Babylone, [illegible] du Musée du Louvre. Musée des [illegible] (38-13-84). Jusqu'au [illegible].

MARCQ-EN-BAROEUL. Splendeur [illegible] du monde. — Fondation Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 5 [illegible].

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — [illegible] (54-77-75) et [illegible] de la Charité. Jusqu'au 28 [illegible].

MENTON. Troisième Biennale internationale d'art. — [illegible] de l'Europe (35-72-28, poste 497). Jusqu'au 15 octobre.

MONTPELLIER. De Raphaël à Matisse, cent [illegible] du [illegible]. — Musée Fabre, rue Montpellieret (72-93-76). [illegible]. — Espaces et charme de la vieille épicerie. — [illegible] F.-Bazille (Théâtre municipal.) Septembre.

MORLAIX. L'atelier Jean-[illegible] Nicolas [illegible]. Soixante-dix ans [illegible] et [illegible] vitrail dans le Finistère. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-[illegible]). Jusqu'au 30 novembre.

[illegible] d'un [illegible] à [illegible] de son 158e anniversaire. — [illegible] Beaux-Arts, 20, rue Georges [illegible] (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du [illegible] à la photo [illegible] dix-septième siècle à nos jours. — Musée des Beaux-Arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Pattern, Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie [illegible] contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-32-34). Jusqu'au 30 septembre. — **Jean-Baptiste Carpeaux, 1827-1875. Sculptures, peintures, dessins. [illegible], 77, [illegible] (93-[illegible]). Jusqu'au [illegible].** — Vivre et travailler en [illegible]. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des Beaux-Arts Jules-Chéret, 33 av des [illegible] (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national, message biblique [illegible] Chagall, [illegible]. Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

ORLEANS. [illegible] de Gustave Courbet. — [illegible] natale de Gustave Courbet. Jusqu'au 2 [illegible].

PERIGUEUX. Un caricaturiste périgourdin : Sem. — Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 1er décembre.

PONT-A-MOUSSON. Les arts du [illegible] Lorraine. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-33). Jusqu'au 20 [illegible].

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième [illegible] français. — Collections du Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-33-87). Jusqu'au 29 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud. Dessins. Donation Charles Sortier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au [illegible] septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. — Musée, 30, boulevard Leclerc (92-15-54). Jusqu'au mai 1981.

TOURS. L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. — Musée des Beaux-Arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 31 décembre.

VASCOEUIL. Les Naffy. Céramiques de Endédi. — Centre d'art et de culture. — Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VENCE. Max Ernst. — Galerie A.-Chave, 13, rue Lesard (58-62-45). Jusqu'au 26 septembre.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA. Chartreuse (25-09-46).

Festivals

XVe FESTIVAL ESTIVAL

(633-61-77)

Eglise Saint-Merri, le 17, à 20 h. 30 : E. Puyana (Bach).

Conciergerie, le 18, à 18 h. 30 : G. Bayle, J.-C. Guillen, Y. Gruson (*« les Métamorphoses de l'amour »*)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 19 à 20 h. 30 : M.-C. Alain (Bach).

Station Mir ~ R.F.I., le 19, à 16 h. 30 : Swing Limited Corporation jazz.

Salle Gaveau, le 19, à 18 h. 30 : Gorjan Trio, A. Nobel (Beethoven).

Centre Georges-Pompidou, le 22, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Grisey, Stockhausen, Maryland, Möller, Ligeti).

FESTIVAL D'ART DE MONTMARTRE

(387-65-32)

Théâtre des Jeunes de la Butte, les 19, 20, à 20 h. 30 : Mime Cottillard. La Maison verte, le 18, à 15 h. et 20 h. 30 ; le 19 à 20 h. 30 : Je, François Villon.

Eglise Saint-Pierre, le 22, à 20 h. 30 : Duo Palmier - Rigal (Clementi, Mozart, Beethoven).

Eglise Saint-Jean, le 23 à 20 h. 30 : N. et I. Gotkovsky (Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms, Kreisler).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Eglise de la Madeleine, le 17, à 21 h. : F.-E. Houbart (Liszt).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, le 18, à 21 h. : Orchestre de chambre R. Thomas (Vivaldi, Bach, Telemann, Rosetti) ; le 22, à 21 h. : même orchestre (Bach).

Eglise des Billettes, le 19 à 21 h. : Ensemble Ars Antiqua de Paris (Trouvères et troubadours, Shakespeare et la musique élisabéthaine) ; le 21, à 17 h. : C. Zibi (Scarlatti, Bach, Jolivet, Weiss, Villa-Lobos).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

MUSIQUE

Palais des Congrès, le [illegible] à 20 h. 30 : New York Philharmonic Orchestra, dir. Z. Mehta (Webern, Mahler).

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h. [illegible] ; mat. dim., à 14 h. 30, dern. le 21 à 20 h. 30 : New York City Ballet.

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 — 12, faub. Montmartre, 9e T.l.j. — Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTROT DE LA GARE — 30, [illegible] 75001 PARIS. — Propose les suggestions de Michel [illegible]. 3 menus : 34,90 F. s.n.c. Grande carte des [illegible]. Egalement 38, bd des Italiens ; 39, bd du Montparnasse ; [illegible], Ch.-Elysées. [illegible] t.l.j. jusqu'à [illegible] du matin.

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 15, rue Thérèse, 1er 296-04-28 — 35 F : Salade aux [illegible] herbes. FILET AU BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à [illegible]. Sa Carte. Ses Desserts [illegible]. Fantastique [illegible]. Accueil [illegible]. Jusqu'à 23 heures.

ASSIETTE AU BŒUF POCCARDI — 9, bd des [illegible] PARIS. — « Formule [illegible] » 34,90 F. s.n.c. Les Desserts [illegible] de Michel Oliver. [illegible] St-Germain-des-Prés ; [illegible]. Ouvert tous les jours jusqu'à 1 [illegible] du matin.

LA TOUR HASSAN Rés. [illegible] — 27, rue Turbigo, 2e T.l.j. — Spécialités *marocaines* : Couscous, [illegible], Tagines, Pastelas. Déjeuners. [illegible] jusqu'à minuit. Ambiance [illegible].

DARKOUM [illegible] — [illegible] 2e F/lundi — Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulsouane. Salon, salle [illegible]. On sert j. 23 h. 30.

PONTCARRAL [illegible] — [illegible] Quentin-Bauchart, [illegible] — On y [illegible] pour [illegible] F. Une [illegible] digne de [illegible] gourmandise, surtout si vous tenez compte des suggestions [illegible].

GASPARD DE LA NUIT [illegible] — [illegible] rue [illegible] 11e F/dim. — Synthèse des Cuisines [illegible] et [illegible]. Menu : 90 F. [illegible] et Carte.

COPENHAGUE 359-20-41 — 142, [illegible] 8e. F/dim. — De [illegible] à 23 h. 30. Spécialités danoises et [illegible] : hors-d'œuvre [illegible], festival de saumon, mignons de rennes, canard salé.

RELAIS BELLMAN F/M. S. et D. — 37, rue François-1er, [illegible] 723-54-42. — J. 22 h. Cadre élégant, confort, [illegible] climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes, [illegible] de nouilles, [illegible] glacé chocolat.

LA CLOCHE [illegible] — [illegible] r. Mansart, [illegible] ass. F/dim. — [illegible] un [illegible] déj. d'aff. [illegible]. Dîn. Soup. jusq. 3 h. du m. avec le Tout-Paris [illegible] spect. Cuisine Bourg. [illegible] tradition franç. P.M. [illegible].

LE GOLF T.l.jrs — 30, bd Montmartre, 9e. 770-91-35 — Jusqu'à 2 h. [illegible] sur [illegible]. Fruits de mer. [illegible]. Choucroute. [illegible]. Desserts faits maison.

LE LOUIS XIV 208-56-56. — 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi — Déjeuner, Dîner, Souper apr. minuit. [illegible]. Rôtisserie. [illegible]. Parking assuré par [illegible].

LE BŒUF SUR LE GRILL [illegible] — 47, av. R.-Poincaré, [illegible] F/dim. — Jusq. [illegible] h. 16. Ses entrées : [illegible] saumon tiède, 35 F. [illegible] 39 F. [illegible] d'agneau aux herbes, 2 personnes, 96 F.

LE [illegible] VENEUR 374-61-58 — [illegible], 17e. — Dans un pavillon [illegible] traditionnelle, cassoulet, crêpes [illegible]. pour récept. [illegible] midi et dim.

ST-JEAN-PIED-DE-PORT [illegible] — [illegible] 17e. T.l.jrs — J. [illegible] h. Turbans [illegible]. [illegible] 105 F T.C. [illegible] à l'espagnole. [illegible] à l'oseille. [illegible] langouste. [illegible] aux [illegible].

CHEZ GEORGES 374-31-00 — 273, bd Péreire, 17e, Porte Maillot — Ses plats du jour, [illegible], son [illegible], ses [illegible] tranchées [illegible]. Fermé le samedi.

RIVE GAUCHE

AUX TROIS HORLOGES — 73, rue Brancion, 15e. 828-24-06 — Dans un cadre très raffiné vous apprécierez ses spités, Bouillabaisse, Aïoli, Couscous, Tajins, Barbouche, etc. Jusq. 23 h., près Pte Versailles.

[illegible] VIEUX PARIS 354-79-32 — [illegible] place du *Panthéon*, 5e. F/dim. — J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Sauclason d'oie farci, Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R. 80 F.

LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 — 51, [illegible] Grands-Augustins, 6e. F/dim. — J. 23 h. Grande Carte. Menu d'Affaires 100 F. Menu Dégustation : 180 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.

LE BŒUF GRILLE 326-22-19 — 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève — Tous les jours jusqu'à 2 heures. Un Cadre Rustique pour une viande surchoix. Ambiance musicale. Environ 70 F T.T.C.

HIEP LONG 326-23-19 — 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève — Tous les jours. Cuisine fine vietnamienne. Grande carte. Environ 60 F.

HORS DE PARIS

[illegible] DE LA CORNICHE [illegible] — [illegible] boise. 60 km de Paris. — UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL, PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres. F. le lundi. Tél. : 093-21-34.

JARRASSE 624-07-58 — 4, av. de Madrid - 92-Neuilly-s.-S. — Huîtres, Fruits de mer, Coquillages. Spécialités de poissons, Vivier à crustacés. Fermé dimanche soir et lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHAMPAGNE 10bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h — Huîtres - Coquillages tte l'année — LE RESTAURANT DE LA MER

WEPLER 14, place Clichy, 14e 522-53-24 — SON BANC D'HUITRES — Foie gras frais - Poissons.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 — Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq: 3 h. du mat. 548-98-42.

LA CHOPE D'ALSACE T. l. jrs 324-89-16 — 4, [illegible] du Faubourg-Montmartre, 9e — SON BANC D'HUITRES — [illegible] choucroutes, Jarrets, Grillades

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61 — Saint-Germain-des-Prés — Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. — Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e — ODE. 75-34 — Huîtres - Poissons - Vins de pays.

LA TOUR D'ARGENT — 6, place de la Bastille. 344-32-19 — Cadre élégant et confort. T.l.jrs, De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. — BANC D'HUITRES

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 — 9, place Pereire (17e) — LE SPECIALISTE DE L'HUITRE — Poissons- Spécialités - Grillades.

BOFINGER 272-87-82. Ouv. dim. — 5 rue de la Bastille — Salons pour réceptions. — Parking facile. American Express.

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24 — 80, av. *Grande-Armée. POISSONS.* — BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées.

LE LOUIS XIV 208-56-56 — 200-19-90 — 8, bd Saint-Denis. F/lundi-mardi. — Huîtres. Fr. de mer. Crustacés. Rôtiss. Park. assuré par voiturier.

LE MUNICH 633-62-09 — 27, r. de Buci, 6e — Choucroute - Spécialités.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

[illegible] **AUX [illegible]** T.l.jrs — 16, [illegible] Coquillière, 1er. [illegible] — Spéc. d'Alsace : charcuterie 35, pâté en croûte à la strabourgeoise 25, coq au riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

MERCURY VO
PUBLICIS ST GERMAIN VO
PARAMOUNT OPERA VF
PARAMOUNT MAILLOT VF
PARAMOUNT MONTMARTRE VF
PARAMOUNT BASTILLE VF
PARAMOUNT MONTPARNASSE VF
PARAMOUNT GOBELINS VF
ST CHARLES CONVENTION VF

هكذا من الأصل

MUSIQUE STRAVINSKY

16, 17 septembre 20 h 30
Palais des Congrès
New York Philharmonic
Zubin Mehta
présenté par l'Orchestre de Paris

27 septembre 20 h 30
Palais des Congrès
BBC Symphony
Orchestra and Chorus
G. Rojdestvensky

30 septembre 20 h 30
Théâtre des Champs-Elysées
Nouvel Orchestre
Philharmonique
et Chœurs
de Radio-France
Gilbert Amy

2 octobre 20 h 30
4 octobre 10 h
Théâtre des Champs-Elysées
Orchestre de Paris
Daniel Barenboïm

6 octobre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre I
Ensemble
InterContemporain
Pierre Boulez
présenté par l'Ensemble InterContemporain

8 octobre 20 h 30
Palais des Congrès
London Symphony
Orchestra
Claudio Abbado

13 octobre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre II
Ensemble
InterContemporain
Pierre Boulez
présenté par l'Ensemble InterContemporain

14 octobre 20 h 30
Théâtre des Champs-Elysées
Maurizio Pollini

5 novembre 20 h 30
Salle du Conservatoire
Orchestre Philharmonique
de Lorraine
Michel Tabachnik

8 novembre 20 h 30
Salle du Conservatoire
Groupe Vocal de France
John Alldis

12, 13, 15, 17 novembre 20 h 15
Théâtre des Champs-Elysées
Glyndebourne Festival
Opéra
Orchestre de Paris
Bernard Haitink
The Rake's Progress, 1948-51

17 novembre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre III
Ensemble
InterContemporain
Peter Eötvös
présenté par l'Ensemble InterContemporain

20 novembre 20 h 30
21 novembre 17 h 30
Palais des Congrès
Orchestre de Paris
Pierre Boulez

4 décembre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre IV
Ensemble
InterContemporain
Pierre Boulez
présenté par l'Ensemble InterContemporain

11 décembre 20 h 30
Théâtre de la Musique-Châtelet
Ensemble
InterContemporain
Pierre Boulez
coproduction Ensemble InterContemporain

EXPOSITIONS STRAVINSKY

24 octobre - 30 novembre
Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris
Stravinsky
coproduction Festival de Berlin
en collaboration avec la Bibliothèque
Nationale et le Musée d'Art Moderne
de la Ville de Paris

5 novembre - 5 décembre
Centre Georges Pompidou (Grand Foyer)
Stravinsky,
ses interprètes,
ses critiques
en collaboration avec la
Bibliothèque Publique d'Information
Centre Georges Pompidou

DANSE STRAVINSKY

coproduction avec le
Festival International
de Danse de Paris

10 - 21 septembre
Théâtre des Champs-Elysées
New York City Ballet

18 - 30 novembre
Théâtre des Champs-Elysées
Ballet de l'Opéra de Paris

THÉÂTRE

10 septembre - 12 octobre
Théâtre de la Ville
Les Cannibales
écrit et mis en scène
par Georges Lavaudant
présenté par le Théâtre de Gennevilliers
et le C.D.N.A.

1er - 11 octobre
Centre Georges Pompidou
Sacco, Richiamo
écrit et mis en scène par
Claudio Remondi et
Riccardo Caporossi
coréalisation Centre Georges Pompidou

13 - 19 octobre
Centre Georges Pompidou
Quarantaine
mis en scène
par Frédéric Flamand
création du Plan K
coréalisation Centre Georges Pompidou

3 octobre - 8 novembre
Théâtre de la Tempête/Cartoucherie
"Une visite"
d'après Kafka
adaptation et mise en scène
de Philippe Adrien
production du Groupe Actes

6 - 11 octobre
American Center
A prelude to
death in Venice
texte et mise en scène
de Lee Breuer
production Joseph Papp

8 - 18 octobre
Théâtre des Bouffes du Nord
Wielopole, Wielopole
de Tadeusz Kantor
production du Théâtre Toscan
et du Théâtre Cricot 2

14 octobre - 30 novembre
Théâtre de l'Aquarium/Cartoucherie
Woyzeck
de Georg Büchner
mise en scène Jean-Louis Hourdin
production du G.R.A.T.

22 octobre - 30 novembre
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis
Cage
écrit et mis en scène
par Jacques Lassalle
production du T.P.L.

28 octobre - 4 novembre
Maison de la Culture
de Seine-Saint-Denis, Bobigny
L'Orestie
Trilogie d'Eschyle
présentée par la Schaubühne
am Halleschen Ufer
mise en scène Peter Stein
coréalisation Maison de la Culture
de la Seine-St-Denis

12 - 29 novembre
Théâtre Culturel de la Communauté
Française de Belgique à Paris
Triplure
de Jean-Marie Patte, Daniel Zarli,
Fabio Novarina
coréalisation Théâtre National de Belgique

19 - 30 novembre
Centre Georges Pompidou
La petite chemise de nuit
écrit et mis en scène
par Jérôme Deschamps
Centre Georges Pompidou

EXPOSITION

18 septembre - 23 novembre
Petit Palais
Regard sur la photographie
au XIXe siècle
production Bibliothèque Nationale

DANSE

coproduction avec
Festival International
de Danse de Paris

6 - 12 octobre
Théâtre des Champs-Elysées
Twyla Tharp
Dance Foundation

3 - 15 novembre
Théâtre Le Palace
Bowyer and Bruggeman
Dance Company

13 novembre
Maison de la Culture de Rennes
Andrew Degroat
and Dancers

MUSIQUE

17 novembre - 2 décembre
American Center
Performances Musique
Ivan Tcherepnin
Yoshi Wada
Jacques Serrano
Gérard Tamestit
Gabriela Moravioff
Alain Weber
Gérard Condé
Rhys Chatham/
Karole Armitage
Fall Mountain

22 - 25 octobre
Centre Georges Pompidou
Robert Ashley
Perfect Lives
(Private Parts)
coréalisation Centre Georges Pompidou

Location ouverte centre d'information et de location Fnac-Montparnasse 136, rue de Rennes 75006 Paris Tél. 222.98.41
Envoi du journal sur demande Festival d'Automne - 156, rue de Rivoli 75001 Paris Tél. 296.12.27

MARIGNAN CONCORDE PATHÉ - GAUMONT BERLITZ
MONTPARNASSE PATHÉ - QUINTETTE - LA PAGODE
LES FORUMS - 14 JUILLET BASTILLE - 4 PERRAY St-Geneviève-des-Bois

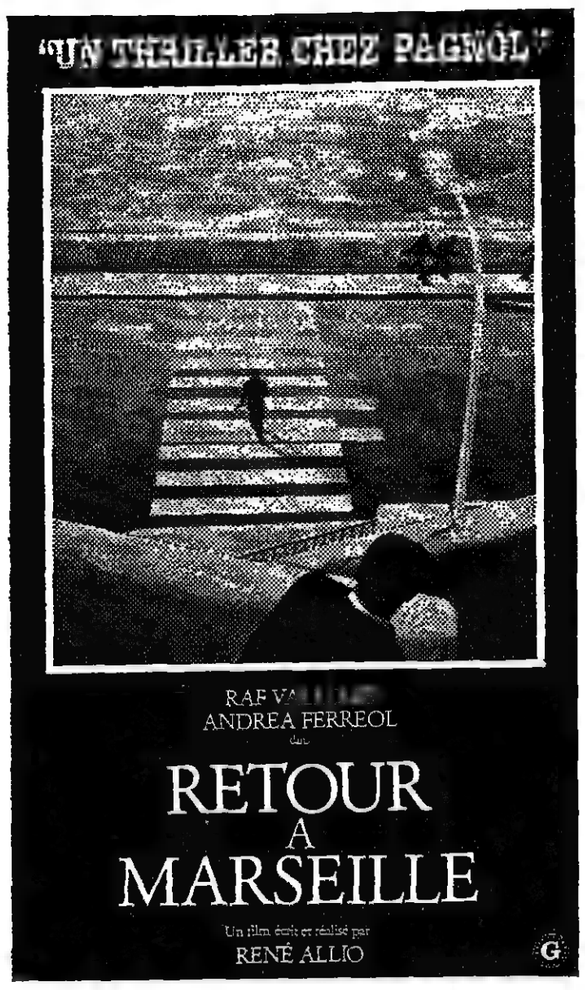

GAUMONT COLISÉE v.o. - QUARTIER LATIN v.o. - 7 PARNASSIENS v.o.
MOVIES LES HALLES v.o. - BERLITZ v.f. - CAMBRONNE v.f.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 17, à 18 h. 15 : Cosi fan tutte (la Femme sans ombre) ; les 19 et 22, à 20 h. : la Femme sans ombre ; le 20, à 21 h. : Récital Marilyn Horne.

SALLE FAVART (296-[illegible]), à 20 h. : l'Héritière.

COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 17 et 20, à [illegible] à 14 h. 30 : Tartuffe ; les 18 à 19, à 20 h. 30 : la Commère ; le [illegible] de l'amour au Fu[illegible]

ODEON (325-70-32), les 22 et 23, à 20 h. 30 : Le roi se meurt.

T.E.P. (797-96-06), les 17, 18, 19, 20 et 23, à 20 h. : Films.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mar.). — Débats : le 18, à 18 h. 30 : Le choix du dictionnaire ; le 19, à 20 h. 30 : Hommage à G. Stein ; le 22, à 19 h. : B. Delvaille : lectures. — Cinéma : à 17, à 18 h. : Architecture religieuse ; le 19, à 19 h. : le [illegible]bec.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 17 et 24, à 15 h. 30 ; les [illegible] et 21, à 14 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : [illegible]

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. [illegible] mat. dim., 15 h. : Potiche.

ASTELLE-THEATRE DU XIXe (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.

CARTOUCHERIE, [illegible] et [illegible] (374-24-08) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : En revenant d'Expo (à partir du 19) ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Fuzeli[illegible] à [illegible] (à partir du 22).

COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), [illegible] h., mat. dim., 15 h. 30 : Les exploits d'Arlequin [illegible] (à partir du 19).

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Madame est sortie.

COMEDIE ITALIENNE (321-[illegible]2) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.

DAUNOU (261-69-14) (Mar., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 20 h. 30 : Histoires vraies ; II : 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; [illegible] h. : Fragrant[illegible] délires.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire (dern. le 20) ; 22 h. 30 : la Révolte des colombes (dern. le 20).

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), [illegible] h. 15 : [illegible] 22 h., L. [illegible] 16 : V[illegible] Vian.

HEBERTOT [illegible] (D. soir, L.), [illegible] h. [illegible] mat. dim., 15 h. et [illegible] h. 30 : les Bons Bourgeois.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : [illegible] Cantatrice chauve ; 21 h. [illegible] : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : [illegible] qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-[illegible]) (D.), I, 18 h. 30 : Haute [illegible]ce ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom ; II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles ; III, 18 h. 15 : Parlons français.

MARIGNY (225-20-74) (J.), I, 21 h., [illegible] dim. 15 h. : l'Amalée (à partir du 19) ; II, même horaire : [illegible] Bonne [illegible] à partir du 19).

MATHURINS (265-90-00) à partir [illegible] 22, 20 h. 30 : On [illegible] sait [illegible]

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Cage aux folles ; petite [illegible] (L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : [illegible] de style ; (L.) 22 h. : [illegible]

NOUVEAUTES (770-52-78) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. [illegible] h. : Un [illegible] [illegible] mon jardin.

OEUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. sam. 18 h., mat. dim. 15 h. : Un habit [illegible] l'hiver.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 18 h. et [illegible] h. [illegible] : Joyeuses Pâques.

PETIT FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.) 20 h. 30 : Adolf [illegible]

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 21 h. : le Premier.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. [illegible] dim. 17 h. : [illegible] merholm ; II, J., V., S. 20 h. [illegible] Dim. 17 h. : [illegible] Médecin [illegible] lui.

STUDIO D'EN FACE (238-16-78) (D., L.) [illegible] h. : la [illegible]e.

TERRAIN VAGUE - 20e (557-45-17) (L.) 20 h. 30 : Thyeste.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) [illegible], 20 h. 30 : En plein dans le mille.

THEATRE DE PARIS (874-20-44), à partir [illegible] 22, [illegible] 30 : le [illegible] Figaro.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huis clos ; [illegible] h. : l'Incroyable [illegible] du [illegible] Penazola [illegible] de l'exilé Mateluna.

THEATRE 18 (226-47-47) [illegible] soir, L.), 21 h., mat. dim., 17 h. : Play [illegible] [illegible] partir [illegible].

THEATRE SAINT-GEORGES [illegible] 63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30 : mat. dim., 15 h. et [illegible] h. 30 : l'Aide-Mémoire.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Du [illegible] au sang pour Mylord.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 15 : [illegible] eaux voir Mioussov (dern. le 21).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN [illegible] (D), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 19 h. 15 : Vignal's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Génération Hollywood ; 22 h. 45 : Naphtaline ou la faim des mythes.

[illegible]-MANTEAUX (887-18-70) (D.), I, 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : D. Herzog [illegible] le 22).

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. [illegible] : Sœurs siamoises [illegible] ebenit frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.

CAFESSAION [illegible] (D.) 22 h. : J. [illegible]by.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.

LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc.

LE CONNETABLE (227-41-40) (D), 20 h. 30 : Abadoche ; [illegible] h. 30 : J. Bigaux ; 22 h. 30 : [illegible] Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.

COUPE - CHOU BEAUBOURG [illegible] 01-73) (D.), 20 h. 30 : le [illegible] Prince ; 21 h. 30 : Ma [illegible] Sophie ; 23 h. : Bagdad Co[illegible]ction.

COUP DES MIRACLES ([illegible]-60) (D.), 21 h. : [illegible] Matiouette ; 22 h. 30 : Essayez donc nos pédalos (dern. le 20).

L'ECHAUDOIR (240-50-27) (D.), 21 h. 30 : [illegible] Boubix, M. Fanon.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 [illegible] 30 : [illegible] [illegible] (dern. le 20) ; 22 h. : B. Cocagnac.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : [illegible] l'autre bolt ; 21 h. 15 : le [illegible]ant.

LE PETIT CASINO (278-38-30) (D.), I, 21 h. : Raconte-moi voire votre enfance ; 22 h. 15 : Du [illegible] qu'on n'est pas sourd. — II (Lun.), [illegible] la concierge savait ; [illegible] h. 45, dim., 22 h. : Suzanne, ouvre-moi !

POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranche de vie ; [illegible] h. 30 : Cherche [illegible] pour faucher terrain en pente ; [illegible] h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.

SPLENDID (887-33-88) (D., L.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit [illegible] nains partout.

THEATRE DE DIX HEURES [illegible] (D.), 20 h. 30 : Cabaret [illegible] 7 ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; [illegible] 30 : Refrains.

THEATRE DES 400 COUPS [illegible] 39-69) (D.), 20 h. 30 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (dern. le 20) ; Bonjour les monstres.

LA TANIERE (337-74-39), [illegible] 17, 18, 19, 20 h. 45 : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-C. Debaisse.

Concerts

Voir les Festivals.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

INSTITUT POLONAIS, 20 h. 30 : H. Czerny-Stefanska (Chopin).

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : E. Bardowska (Reger, Prokofiev, Sciarino).

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : H. Eberhard Dentler (Bach).

NOTRE-DAME DE [illegible], 17 h. 45 : F. [illegible] (Rabot, Bijster, Gagnebin, Desenclos).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : [illegible] Gallard.

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : K. Ashley (Liszt, Beethoven, Bach).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : R. Dyens, H. Delavault (Villa-Lobos, Dyens).

MARDI 23 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : J.-F. Marty. Chœurs de Radio-France, dir. : P. Bilger (Barber).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).

GALERIE NANE STERN, 19 h. : A. Neuman (Satie).

Dans la région parisienne

BEAUVOIR (77), [illegible] le 20, 20 h. 45 : P. Séchas, G. Bazzini, H. Verlet, J.-L. Charbonnier (Bach, Couperin).

BRETEUIL, Château, le 21, 16 h. : A la rencontre de M. Proust. — le 21, 18 h. : F. Farrot-Hamlet (Franck, Debussy, Ravel).

CHAMPIGNY, église Saint-Saturnin, le 22, 20 h. 30 : Chœurs de l'Académie philharmonique de Rome (Marenzio, Hassler, Landi, Rossi, Cherubini) ; P.-Y. Artaud, R. François (Dandrieourt, Puteaux).

CHATENAY-MALABRY, Théâtre de l'Ecole centrale, le 22, 20 h. 30 : R. Magill (Beethoven, Bartok).

CHILLY-MAZARIN, C.A.C., le 19, 16 h. : Danger public.

COLOMBES, M.J.C., le 20, 20 h. 30 : [illegible]uzerne.

COURBEVOIE, Maison [illegible] tous, le 22, 21 h. : Danses populaires.

IVRY, Studio (672-37-43). Mer., J., V., S., [illegible] h. 30 : In Amerika Cultati (le Ch[illegible] de l'Amérique).

ROYAUMONT, abbaye, le 20, 20 h. 30 : Ensemble Venance Fortunat (chant grégorien, polyphonies primitives).

SCEAUX, Orangerie, le 19, 21 h. : Orchestre de chambre tchécoslovaque [illegible] Prague. Dir. : O. Stejskal (Stamic, J.-S. Bach, Schubert, Dvorak). — Le 20, 17 h. 30 : [illegible] Quilapayun. — Le 21, 17 h. 30 : Quatuor Loewenguth (Beethoven, Debussy).

SENLIS, Auditorium F. Liszt, [illegible] 15 h. 30 : C. Ruvé, Orchestre symphonique de la garde républicaine. Dir. : [illegible] (Chopin).

Variétés

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (rel. les 17, 18), à 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Quand [illegible] voteront.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), à 21 h., mat. Dim., à [illegible] 30 : Sans [illegible] mot [illegible]s, Monsieur, le [illegible] plus [illegible]

Les music-halls

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. Dim., à 17 h. : Jules Beaucarne.

CENTRE D'ART CELTIQUE (288-97-62) (D.), à 20 h. 30 : Cl. Besson.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), à 21 h., mat. Dim., à 18 h. : Requiem.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), [illegible] h. : [illegible] Demetriades.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), [illegible] 21 h., mat. Dim., à 14 h. 30 ; G. [illegible] — Le 22, à 18 h. 30 et à 21 h. 30 : N. Hagen (complet).

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), [illegible] 20 h. 45, mat. Sam., [illegible] 16 h. 30 et Dim., [illegible] 15 h. : Harlem Swing (à partir [illegible] 19).

Les comédies musicales

OPERETTES

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) [illegible] soir, L.), [illegible] 20 h. 30, mat. Dim., [illegible] 15 h. : [illegible] bouche.

RENAISSANCE (208-18-50), les 19, 20, à 20 h. 45 ; le 21, [illegible] 16 h. 30 : Viva Mexico.

Jazz, pop, rock, folk

CARDINAL PAF (272-54-56), les [illegible] 20, 21, [illegible] h. 30 : Eric Le [illegible]

CAVEAU DE LA HUCHETTE [illegible] 21 h. 30 : [illegible] Dixieland R. France.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-42-39), [illegible] h. 30 : [illegible] Escoudé, M. Grailler.

DERBY (238-48-46), [illegible] h. : D. Humair, H. Texier, F. Jeanneau (jusqu'au 21). A partir [illegible] 22 : Sonny Murray Trio.

DUNOIS (584-72-00), le 17, 20 h. 30 : Axolotl. Les 18, 19, 20, 20 h. 30 : [illegible] d'Union ; le 21, 19 h. : Conviction [illegible] Salsa. Les 22, 23, 20 h. 30 : Spectrum.

COUR DES MIRACLES (326-55-60), 20 h. [illegible] (jusqu'au 29) : Neffesh Music. A partir du 22 : Catalogue.

GIBUS (700-78-88), les 17, 18, 19, 20, 22 h. : Toboggan. Le 23, 22 h. : Tokow Boys.

GOLF DROUOT (770-47-23), le 20, 22 h. : Thriller.

HIPPODROME, le 20, 20 h. : Allman Brothers. Le 22, 20 h. : U.F.O.

[illegible] (337-34-40), le 21, [illegible] 20 h. : [illegible]chrome Set.

LA MOEE RUBITE (331-41-48), 21 h. 30 : Black and Blue Jazz Band (jusqu'au 30). Le 22, 21 h. 30 : Memphis Slim.

PALTO - MERIDIEN (738-12-30), 22 h. : Wild Bill Davis.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 [illegible] 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare (jusqu'au 20). A partir du 23 : M. Laferrière Orchestra.

La danse

Voir [illegible] d'automne.

LES BOUFFES DU NORD [illegible] (D.), à 20 h. 30 : le Pour solaire (l'Autre temps).

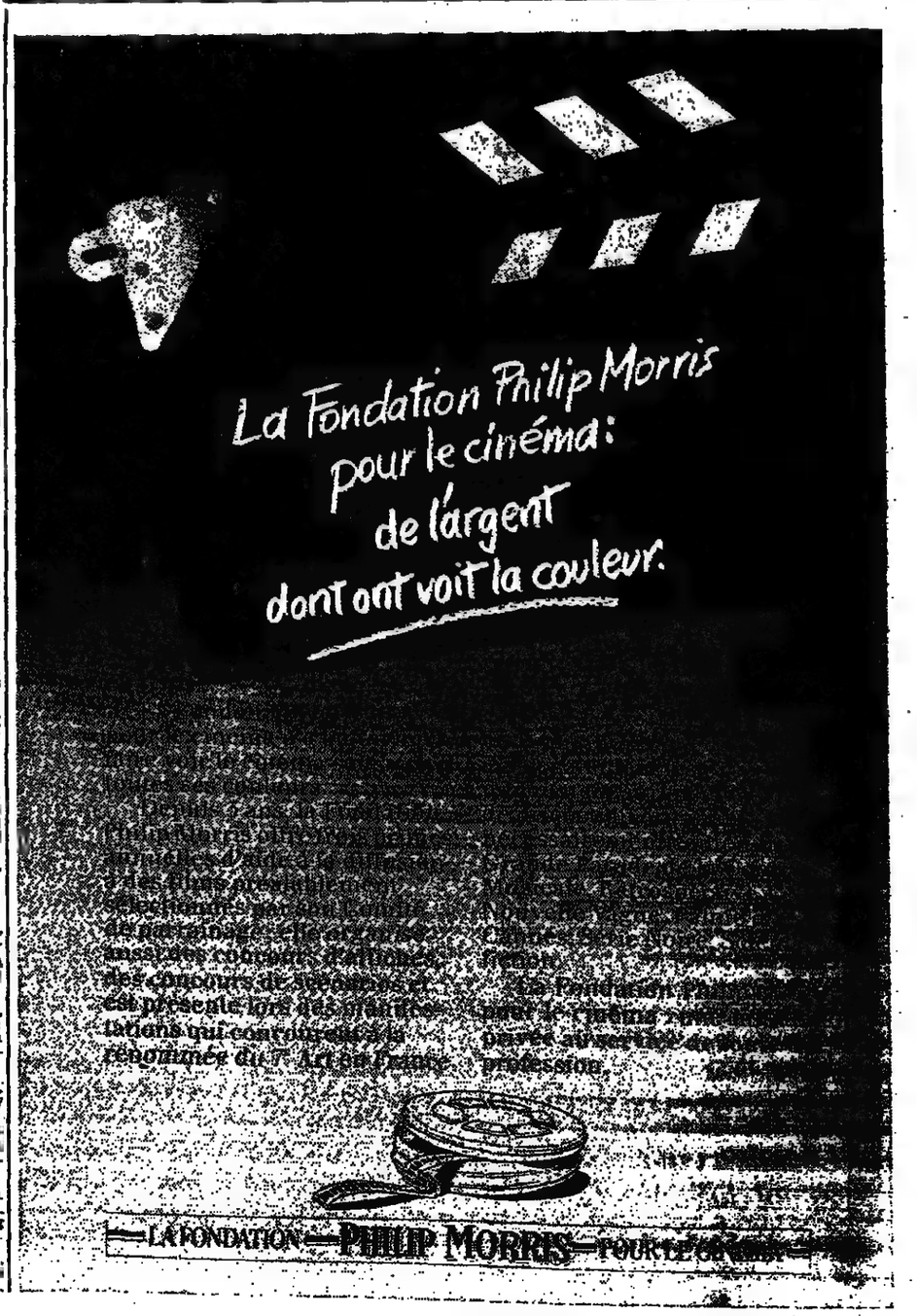

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

Les films marqués (°) sont interdits aux moins de treize ans.
(°°) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

15 h. : patrimoine graphique français : Cinéastes de C. Autant-Lara ; 19 h. : cinéma québécois : Sainte-Anne de Lacquemaure, de M. Prouix ; Québec en silence, de G. ; Avec trompettes, de M. Carrière ; la Visite du général au Québec, de J.-C. Labrecque ; h. : Camisards, de R. Allio.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

15 h. : patrimoine graphique français : de Allégret ; h. : québécoise : Pour la suite du monde, de M. Brault ; 21 h. : l'Œil de de Queyzanne présence).

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

h. : le patrimoine graphique français : le Bonheur, de M. L'Herbier ; h. : cinémathèque québécoise : le Chat dans le de G. Grouix ; 21 h. : l'Amant de poche, de R. Queyzanne.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

15 h. et 17 h. : Coups de Virginie, de R. Queyzanne ; h. : patrimoine cinématographique français : Jofroy, de M. Pagnol ; Partie de campagne, de J. noir ; 21 h. : Dame indienne, de R. Allio.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

15 h. : Coups de Virginie, de R. Queyzanne ; 17 h. : cinémathèque québécoise : La mémoire n'aura qu'un de L. Lamoureux ; h. : patrimoine cinématographique français : le de J. Feyder ; 21 h. 30 : Rivière..., de R.

LUNDI SEPTEMBRE

MARDI SEPTEMBRE

15 h. : patrimoine cinématographique français : Dans les rues, de V. Trivas ; 19 h. : cinémathèque québécoise : Eloge de Chisc, de M. Brault ; les normes ; à la recherche du passé simple, de Dufaux ; 21 h. : le Diable au cœur, de R. Queyzanne.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

h. : cinémathèque québécoise : la Petite Aurore, l'enfant martyre, de J.-Y. Bigras ; 17 h. : les Héros de la banquise, de L. Emmer ; 19 h. : patrimoine cinématographique français : Mystère de jaune, de M.

JEUDI SEPTEMBRE

15 h. : cinémathèque québécoise : d'hiver à l'Ile-aux-Coudres, de P. et R. ; Raquetteurs, de Brault ; Lutte, de M. Brault, C. Fournier... ; les de la d'A. Lamothe ; 17 h. : Baura, d'H Piault ; h. : IXE, de L. Soukaz (en présence).

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

15 h. : cinémathèque québécoise : A tout prendre, de C. Jutra ; 17 h. : l'Aventure est au fond de la mer, de H. ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Angèle, de Pagnol.

SAMEDI SEPTEMBRE

15 h. : cinémathèque québécoise : d'une jeune fille douce, de G. Carle ; 17 h. : Cimetières dans ; la Bataille sur le grand fleuve; Dongo Yenendi, de J. Rouch; h. : le patrimoine cinématographique : de Pagnol ; 21 h. : Derniers Rois de Thulé, de Malaurie.

DIMANCHE SEPTEMBRE

h. : cinémathèque québécoise : au coton, de D. ; 6, Beauchemin... ; 19 h. : patrimoine cinématographique français : Chotard et Cie, de J. Renoir ; 21 h. : bronze, de P. Lauzy (en présence).

LUNDI 22 SEPTEMBRE

15 h. : cinémathèque québécoise : On loin du soleil, de J. ; 17 h. : Mystères du Thibet, d'H. A. ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : le de M. Tinge, de J. Renoir.

MARDI SEPTEMBRE

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (°) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN (A., v.o.) : Saint-Michel, (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

(Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (325-51-60) ; Olympic, (542-67-42) ; (329-83-11).

APOCALYPSE (A., v.o.) : Marbeuf, (354-00-11).

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; (206-71-33).

LES BANQUIERS (Fr.) : 1er (297-49-70) ; Richelieu, (233-56-70) ; 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, (343-04-67) ; 13e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (°) : Paramount-Opéra, (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Publicis-, (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Tourelles, (364-51-98).

BIENVENUE CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BRONCO BILLY (A.,) : Publicis-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (575-33-00) ; 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Montparnasse, 14e - 90 - 11 ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

CALIGULA (It.-ang., v.) (°°) : Monte-Carlo, (225-09-83) ; v.f. : 8e, 6e (544 - 14 - 27), Lumière, (246-49-07) ; Magic-Convention, (828-20-64).

THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CHARNON (Fr.-belge) : Espace-Gaîté, 14e (320-89-34) ; J., S., L. : Haussmann, 9e (770-47-55).

II (A., v.o.) : City, 8e (562-45-76).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (I., v.o.) : Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

ADNAMA, SALSA POUR GOLDMAN, film français de Frank Cassenti : Palais des Arts, 3e (272-63-66) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Espace-Gaîté, 14e (320-89-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE DERNIER METRO, film français de François Truffaut : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIMON, film américain de Marshall Brickman (v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

FUREUR SAUVAGE, film américain de R. Lang (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, (580-18-03).

LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CONTES PERVERS (Fr.) (°°) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS (A., v.f.) (°) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
DON GIOVANNI (Fr.-it.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE -ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; (359-92-82) ; die, 8e (359-41-18) ; v.f. : Halles, 1er (297-49-70) ; (236-83-93) ; Berlitz, (742-60-33) ; U.G.C. Lyon, (343-01-59) ; U.G.C. 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Gaumont (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Juillet-Beaugrenelle, (575-79-79).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, (354-15-04) ; Espace-Gaîté, (320-89-34), ven., dim., mar.
GIMME THE (A., v.o.) : Vidéostone, (325-60-34).
FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, (589-68-42) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, (343-04-67) ; Gaumont-Convention, (828-42-27) ; Clichy-Pathé, (522-46-01).
LES GUERRIERS DE LA (A., v.o.) (°°) : U.G.C. Odéon, (325-71-08) ; Ermitage, (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o.) : Paramount-City, (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, (296-80-40) ; 14e (329-90-10).
JE TAME CRAQUER (Fr.) : 8e ().
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

(Fr.) (°) : Gaumont-les 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Cluny-, 18e (522-37-41) ; Secrétan, (206-71-33).

MAIS QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, (359-31-97).

LA MALEDICTION DE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, (606-34-25).

(A., v.o.) : J.-Cocteau, (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MON ONCLE (Fr.) : (633-79-38) ; Lincoln, (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) : Ermitage, (359-15-71) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).

PILE OU FACE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 8e (232-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE PRÉ (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, (561-10-60).

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23) ; 14-Juillet-Bastille, (357-90-81).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, (633-10-82) ; Studio de (330-19-93) ; 11e (700-89-16).

LES -LOUP-DOUX (Fr.) : Capri, (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : La 5e (337-90-90).

LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN ESCARGOT DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sauf sam., dim.).

UNE SEMAINE DE (Fr.) : Paramount-Opéra, (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES VAMPIRES DE SALEM (A., v.o.) (°) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, (561-10-60) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Clichy-Pathé, (522-46-01).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354 - 20 - 12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : Olympic, (542-67-42), 10 h. S., D.).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., h., 21 h. 30.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, (700-89-16), V., S., 16 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (°°) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), h., Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. 50 22 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, (326-48-18), 12 h., 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI VINGT-CINQ ANS (Suis.) : 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42, 18 h. D.).
LOULOU (Franc) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, (633-97-77), 10 h., et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) : broise, 11e (700-89-16), J., 19 h.
MA CHERIE (Fr.) : (364-51-98), Mar., 21 h.
MAHLER (A., v.o.) : Seine, 95-99), 14 h. 25.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : (325-95-99). h. 10.
DE (A., v.o.) : Seine, (325-95-99). 18 h. 25.
TAMBOUR (, v.o.) : Bois. (377-57-47), 17 h. 45.
TEX AVERY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). V., S., D., 18 h. ; S., 0 h. 20.
WESTERPLATTE (Pol., v.o.) : Institut Polonais, 8e (225-10-57), Mer., 20 h.

LE - ÉLYSÉES LINCOLN - MAILLOT - BERLITZ - MONTPARNASSE - GAUMONT SUD - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - GAUMONT GAMBETTA - CAMBRONNE - GAUMONT HALLES - CLICHY - MAYFAIR - HAUTEFEUILLE - QUINTETTE et les meilleures salles de la périphérie

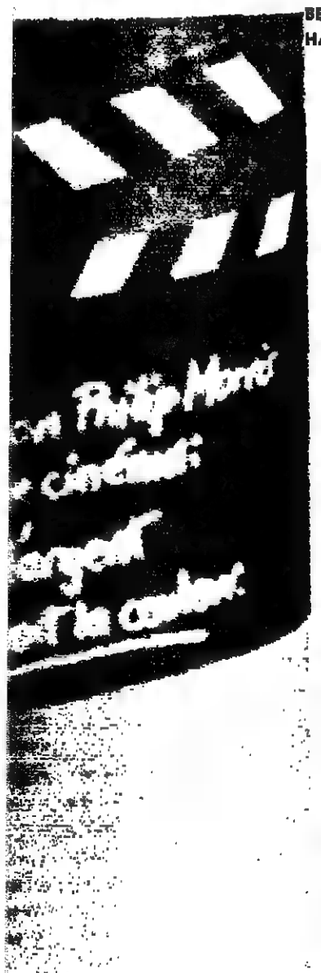

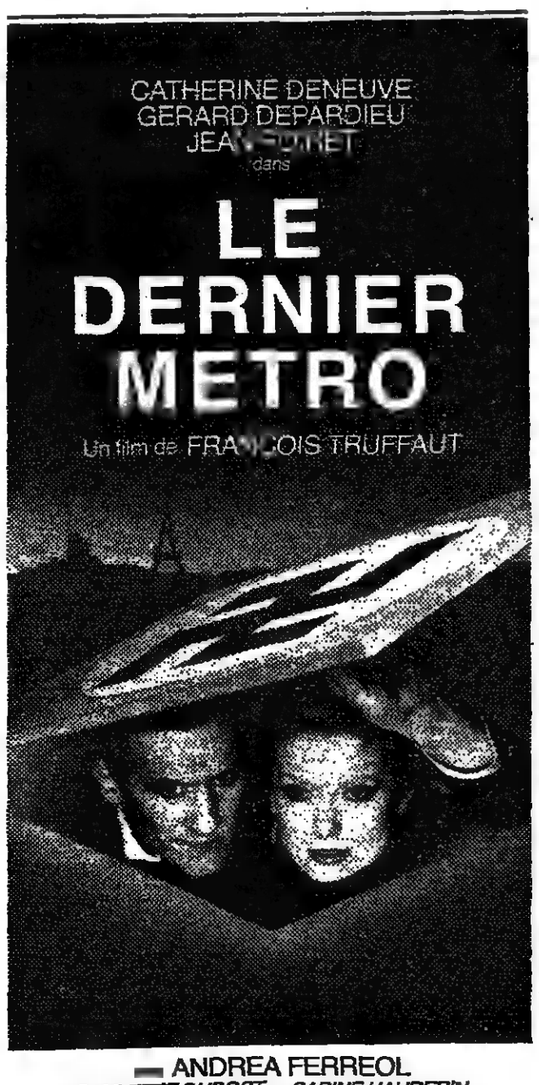

ANDREA FERREOL
PAULETTE DUBOST • SABINE HAUDEPIN
JEAN-LOUIS RICHARD • MAURICE RISCH
HEINZ BENNENT
TRUFFAUT • SUZANNE SCHIFFMAN
Une production FILMS CARROSSE • SEIDF S.A. • TF1 • SOCIETE FRANÇAISE PRODUCTION

ACTUELLEMENT

GAUMONT présente
ISABELLE HUPPERT / GERARD DEPARDIEU
LOULOU
Un film de MAURICE PIALAT

Pialat est aujourd'hui (Bresson et Tati mis à part) le plus grand cinéaste français.
Jacques SICLIER Le Monde

Un chef-d'œuvre.
Michel PEREZ LE MATIN

Isabelle Huppert : la plus sublime vedette française depuis longtemps.
J. F. JOSSELIN le nouvel OBSERVATEUR

LOULOU

Gérard Depardieu et Isabelle Huppert, au sommet de leur talent, nous livrent des zones de leur moi qu'ils avaient jusqu'alors protégées.
Pierre BILLARD le point

Depardieu et Huppert : le couple le plus érotique de l'histoire du cinéma.
Andrew SARRIS New York VOICE

Le film est rempli d'épisodes d'une intense alacrité burlesque.
Michel MARMIN LE FIGARO

LOULOU

Le vrai cinéma populaire... c'est entre autres, celui de Pialat.
Gérard VAUGEOIS Humanité dimanche

C'est un bouleversement, comme on a rarement au cinéma.
J.L. HENNIG Libération

Pialat a retrouvé le bruit de l'amour fou.
Martin EVEN ELLE

LOULOU

Il est incompréhensible, sinon scandaleux, que Pialat n'occupe pas la place qui lui revient : la première.
José BESCOS une semaine de paris pariscope

L'admirable force du cinéma de Pialat c'est qu'il se refuse à juger.
Jean-Luc DOUIN Télérama

avec GUY MARCHAND
ARLETTE LANGMANN

INTERDIT DE 13

ACTUELLEMENT

EBLOUISSANTE
LA BANQUIÈRE
EMOUVANTE
LA BANQUIÈRE
PASSIONNANTE
LA BANQUIÈRE
SINCERE
LA BANQUIÈRE
Télérama

Elle est SUPERBE

ROMY SCHNEIDER EST

LA BANQUIÈRE

UN FILM DE FRANCIS GIROD

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

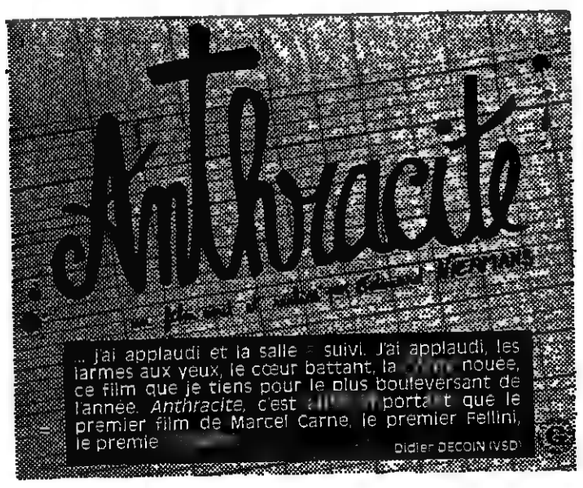

Cinéma

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, [illegible] (325-72-07).

BARRY LINDON ([illegible] v. o.) : Studio Cujas, [illegible] (354-89-22), Calypso, 17e (380-30-11).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

CHINATOWN (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE DECAMERON (I., v. o.) : Champollion, [illegible] (354-51-60).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIERE FEMME (Ital., v.o.), v.f. : Richelieu, [illegible] (233-56-70), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DERSOU OUZALA ([illegible], v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), vend., sam., dim. 20 heures.

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v. f. : Richelieu, 2e (235-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-[illegible], Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, [illegible] (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A. v. f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Royale, 8e (265-82-66), Fauvette, 13e (331-56-86), Napoléon, 17e (380-41-46).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE GUEPARD (It., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, [illegible] 225-18-45), Convention Saint-[illegible], 15e (579-33-00).

HAIR (A., v. o.) : Palais des Arts, 3e, (276-62-36).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Maxéville, [illegible] (770-72-86).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v. o.) : [illegible]-Ma[illegible], 2e (296-62-56).

HUIT ET DEMI (It., v. o.) : [illegible] carpe, 5e [illegible]8-37), A. Bazin, 13e (337-74-39).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., [illegible] o.) : Elysées Point [illegible], 8e (225-67-29), v. f. : Richelieu, [illegible] (233-56-70).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : [illegible] [illegible] (337-57-47), Parnassiens, 4e (329-83-11).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; George-V, 8e (562-41-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : [illegible] tambulles, 5e (354-42-34).

LOULOU (Pabst) : Mariais, [illegible] (278-47-86).

LA MARGE (Fr.) (**) : Parnassiens, [illegible] (329 - 83 - 11) ; Quintette, 5e [illegible] (354-35-40) ; [illegible] [illegible] (329-29-46).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL ([illegible], v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT A VENISE ([illegible], v.o.) : [illegible] - Gaîté, [illegible] (320 - 89 - 34) ; [illegible] - Médicis, [illegible] (633-25-97), [illegible], 8e (359-49-34).

NOUS NOUS [illegible] TANT AIMES (It., v. o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA NUIT DES FORAINS [illegible] v.o.) : Studio des Ursulines, [illegible] (354-39-19).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, [illegible] (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE PARRAIN I [illegible] **II** (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222 - 87 - 23) ; Elysées-Lincoln, [illegible] (359 - 36 - 14) ; Olympic, 14e [illegible]-67-42) ; Parnassiens, 14e (32[illegible]-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, [illegible] (575-79-79).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Para-[illegible], 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e [illegible] 90-10).

LE TIGRE DU BENGALE (A.), **LE TOMBEAU INDOU** (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ [illegible] JOURS [illegible] SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-St-Germain, 6e [illegible].

UNE JOURNEE [illegible] (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, [illegible] (633-10-82).

UNE NUIT A [illegible] (A., v.o.) : Studio-Logos, 5e (354-[illegible]-42).

VOL [illegible] D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-63-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, [illegible] ([illegible]-95-40).

YANKS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les festivals

HOMMAGE A PIALAT, Olympic, 14e (542-67-42). [illegible] : L'Enfance nue ; jeud., dim., mard. : Passe [illegible] ; vend., lund. : [illegible] ne vieillissons pas ensemble.

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, [illegible] ([illegible]). Mer. : les Naufrageurs des mers du Sud ; jeud. : Darling Lily ; vend. : la Reine Christine ; sam. : Vacances à Paris ; dim. : Sylvia [illegible] ; [illegible] : Cléopâtre ; mar. : Gigi.

CINEMA FRANÇAIS 1968-1980, Action-République, 11e (805-51-33), mer. : Passe-montagne ; jeud. : l'Assassin musicien ; vend. : l'Hypothèse du tableau volé ; Flammes ; sam. : Céline et Julie vont en bateau ; dim. : Baxter, Véra Baxter ; lun. : la Cicatrice intérieure ; le Jardins des Hespérides ; mar. : le Théâtre des matières ; le Fils puni.

J. TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play-Time.

GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), L. : 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; vend., sam., 0 h. 30 : Tommy - II. : 13 h. 45 : l'Année dernière à Marienbad ; 18 h. 30 : la Fête sauvage ; 17 h. 30 : Le shérif est en prison ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson ; sam., 0 h. 20 : la Course à la mort de l'an 2000 ; vend. : 0 h. 20 : Quadrophenia.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : [illegible] : James Bond contre Dr No ; jeud. : les Damnés ; vend. : Chinatown ; sam. : French Postcards ; dim., mar. : Vol au-dessus d'un [illegible].

SAINT-LAMBERT, 15e [illegible] (v.o.), Dim., 19 h. 30, mar., 19 h. : [illegible] mer. [illegible] lun., [illegible] : [illegible] sam., 21 h. 15, dim. 17 h. 15 ; Music Lovers ; lun., [illegible] h. 15 ; Délivrance ; jeu., 21 h. 15 : les Diables ; mer., 19 h. : Lisztomania ; jeu., 19 h., dim., 21 h. 15 : les Mille et une nuits.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v. o.) : 12 heures : Amarcord ; 14 h. 10 : Le Syndrome chinois ; 16 h. 15 : Un été 42 ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 (+ 24 heures) : Rocky horror pictures show.

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v. o.), ts les jours 21 h. 45 (sf lundi) : Le locataire. Ven. 18 heures : Les doigts dans la tête. Sam., dim., 18 h. 30 : Sexto clock U.S.A. Sam., 24 heures : La grande bouffe.

VIOLENTS D'HOLLYWOOD : [illegible]l, B. Gazzara, H. Kattel. (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Le canardeur ; [illegible] : Le bal des vauriens ; Ven. : Mélodie pour un tueur ; Sam. : L'évadé d'Alcatraz ; [illegible] Dim. : [illegible] Collar ; Lun. : Jack le Magnifique ; [illegible] : Un [illegible] la nuit.

F. ASTAIRE / G. ROGERS (v. o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer. : [illegible] Time ; [illegible] : Carioca ; Ven. : Amanda ; Sam. : Top Hat ; Dim. : L'entreprenant M. Petrov ; Lun. : En suivant la [illegible] ; Mar. : La Grande farandole.

M. BROTHERS (v. o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Les Marx au grand magasin ; Jeu. : Plumes de cheval ; Ven. : Monkey [illegible] Sam. : La soupe au canard ; Dim. : Une nuit à l'Opéra ; Lun. : [illegible] d'or ; [illegible] : Un jour aux courses.

W.C. FIELDS (v. o.), Action Christine, 6e (325-85-78), Mer. : Passez muscade ; Jeu. : Sans peur et sans reproche ; Ven. : Folies Olympiques ; Sam. : Mon petit poussin chéri ; Dim. : Les joies de la famille ; Lun. : Si j'avais un million ; Mar. : Une [illegible] [illegible] [illegible].

CHATELET - VICTORIA, 1er [illegible] (v.o.) ; I : 14 heures ; A l'est d'Eden ; 16 h. 15 (+ S. 0 h. 15) ; Le dernier tango à Paris ; 18 h. 05 ; Marathon man ; 20 h. 10 : Un tramway nommé désir, 22 h. 10 : Love ; Ven. 0 h. 15 : Un après midi de chien.

II. : 14 heures : [illegible], 16 h.-15 (+ Sam. 0 h. 20) : La Petite, 18 h. 20 (+ Ven. 0 h. 30) ; L'Homme qui venait d'ailleurs, 20 h. 10 : Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. 15 : American graffiti.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I. : 14 heures : Moderato cantabile, 15 h. 45 et 22 h. 15 : Easy Rider, 17 h. 30 : A la recherche de Mr. Goodbar, 20 heures : Une étoile est née. Ven., Sam., 24 heures : Délivrance. II. : 13 h. 45, 19 h. 50 : Chinatown, 16 heures : Un été 42, 17 h. 45 et 22 h. 05 ; Midnight Express. Ven., [illegible] 0 h. 15 : The Song remains the Same.

CALYPSO, 17e (380-[illegible]) I. : 13 h. 15 : Molière (I), 15 h. 30 : Molière (II), 17 h. 45 [illegible] 21 h. 15 : Le Guépard. Ven., Sam., 0 h. 30 : Carrie (v. f.). II. : Ven. [illegible] h. 15 : Macadam cow-boy.

Les cinémas Dans la région parisienne

YVELINES [illegible]

CHATOU, L. Jouvet [illegible] ou face : Mar., 21 h. : [illegible] spectacle commence (v.o.).

CHESNAY - SAINTE-KATHERINE, [illegible] (972-90-96) : Le Cœur à l'envers ; les Vampires de Salem (*) ; Jeu. : 20 h. 45 : [illegible].

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Fame ; l'Empire [illegible] ; le Cœur à l'envers ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Vampires de Salem (*).

CLANCOUET, Centre des 7-Mares (062-91-24) : Bons baisers de Russie ; Midnight Express (**) ; Mon oncle d'Amérique.

LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Il était une fois dans l'Ouest ; le Cœur à l'envers ; la Banquière ; les Guerriers de la nuit (**).

MANTES, Normandie (477-02-35) : Goldfingar ; Domino (092-04-06) : le Dernier métro ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Dernier Métro ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*).

SAINT-CYR, Ciné (045-00-62) : Mon oncle d'Amérique.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-84-11) : Loulou (*) ; Atlantic City.

VELIZY, C.C. (946-24-24) : la Banquière ; le Dernier Métro ; Atlantic City ; Loulou (*).

VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Extérieur nuit ; la Banquière ; le [illegible] Métro ; [illegible] [illegible] ou [illegible] ; les [illegible] de la [illegible] (**) ; C 2 L [illegible] : [illegible] lou ; ven., sam., 24 h. : les Damnés. [illegible] (950-17-96) : [illegible] Missouri Breaks ; Fin d'automne ; Easy Rider.

LE VESINET, Cinéal (976-30-17) : [illegible] baisers de Russie ; Nimits ; le Chainon manquant ; [illegible] Médicis [illegible] : [illegible] d'Amérique.

ESSONNE [illegible]

BRUNOY, Palace (046-96-50) : le Mariage de Maria Braun.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Fureur sauvage ; Mort à Venise ; le Cœur à l'envers ; la Banquière.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Fureur sauvage ; les Vampires de Salem (*) ; l'Empire contre-attaque ; Pile ou Face.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Dernier Métro ; la Petite Sirène ; les Vampires de Salem (*).

ETAMPES, Petit Théâtre (494-32-11) : Manhattan ; Rome, ville ouverte.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Dernier Métro ; Fame ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque.

GIF - SUR - YVETTE, Val Courcelles (907—44-18) : le Bar du téléphone (*) ; Bons Baisers de Russie ; Lola Mon[illegible] — Central - Ciné (907-[illegible] ; Dingo [illegible] Donald, [illegible] pions olympiques.

RIS-ORANGIS, [illegible] Truf-faut : Jules et Jim ; la Nuit américaine ; L'homme qui aimait les femmes ; la Chambre verte) ; Que le spectacle commence ; l'Etalon noir.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016 - 07 - 36) : l'Empire contre-attaque ; les Vampires [illegible] Salem (*).

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-[illegible]) : le Bar du téléphone (*) ; le Bateau de la mort.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Triptyque (787 - 02 - 13) : [illegible] Dernier Métro ; Fame ; la Banquière.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Barry Lyndon.

CHAVILLE, Ciné (750-51-46) : [illegible] ou face.

CHATENAY - MALABRY, Rex (660-32-70) : Kes ; [illegible] oncle d'Amérique ; la Cousine [illegible] ; Chronique des années [illegible] braise.

COURBEVOIE, Club [illegible] (*) ; Pile ou face ; l'Empire [illegible] ; la [illegible] vage.

LA LANTERNE [illegible] ; le [illegible] arrêté à Eboli.

M.J.C.-THEATRE, le 17, [illegible] h. 30 ; le 18, 18 h. 30 ; le [illegible] frères Jaumes.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-64) : le Christ s'est arrêté à Eboli ; Kramer contre [illegible].

NEUILLY, Village (722-43-05) : la Fureur [illegible]

RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque.

STUDIO (749-19-47) : la Petite Sirène ; Rien n'arrête la musique.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Mon oncle d'Amérique.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-80) : Pile ou face ; le Christ s'est arrêté à Eboli.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, [illegible] (867-00-05) : [illegible] [illegible] la Banquière ; [illegible] [illegible] l'Empire contre-attaque.

PRADO (865-80-80) : le Bar du téléphone (*) ; jeu., 21 h. : Ma chérie.

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Mon oncle d'Amérique.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : le Dernier Round ; Téléphone public ; Au-delà de la gloire.

GAGNY, T.M.G. (302-48-27) : le Chainon manquant ; les Moissons du ciel.

LE BOURGET, Ariatic (837-17-86) : Loulou (*) ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque.

MONTREUIL, Méliès (858-80-13) ; la Fureur sauvage ; le Cœur à l'envers ; l'Empire contre-attaque.

LE RAINCY, Casino (382-82-26) : Atlantic City.

PANTIN, Carrefour (842-61-36) : la Fureur sauvage ; le Cœur à l'envers ; les Vampires de Salem (*) ; les Monstres [illegible] la mer (*) ; [illegible] City ; l'Empire contre-attaque.

ROSNY, Artel (828-90-00) : l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer (*) ; les Guerriers de la nuit (**) ; [illegible] [illegible] la Banquière ; Pile ou face.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-38) : le Bar du téléphone (*) ; mardi soir : Bienvenue M. Chance (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (887-72-94) : le Dernier Métro ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque ; la [illegible]ière. — C.M.A. (880-94-28) : The Long Rivers.

CRETEIL, Artel (899-92-94) : Atlantic City ; Pile ou face ; [illegible] nuit ; le Cœur à [illegible] les Monstres de la mer (*), [illegible] [illegible] M.J.C. [illegible]-Mesly (207-[illegible] : le Pré ; [illegible] 45 Jim.

FONTENAY-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : Il était une fois dans l'Ouest.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, Paramount (883-39-20) : la Fureur sauvage ; les Doigts du diable ; le Cœur à l'envers.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Bronco Billy ; les Egouts du paradis ; Peur sur la ville.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel [illegible] 11-31) : Atlantic [illegible] ; le Cœur à l'envers ; Fame ; les Vampires [illegible] (*). — [illegible] : l'Empire contre-attaque.

ORLY, Paramount (728-21-89) : la Fureur sauvage ; les Doigts du diable. — Centre socioculturel (687-33-66) : Moussaki ; Kramer contre Kramer ; la Maladie de Sambourg.

LE PERREUX, Palais du Parc (327-17-04) : les Dix Commandements.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Dernier Métro ; Fame ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque ; la Banquière.

VINCENNES, 3-Vincennes (328-22-36) : le Dernier Métro ; Loulou (*) ; les Dix Commandements.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) ; la Fureur sauvage ; les Guerriers de la nuit ; l'Empire contre-attaque.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) ; Le Christ s'est arrêté à Eboli.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fureur sauvage ; la Banquière ; Fame ; les Monstres de la mer (*) ; Extérieur nuit ; le Cœur à l'envers. — Gamma : l'Empire contre-attaque ; Atlantic City ; les Dix Commandements ; les Vampires de Salem (*).

BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-58), le 20, 21 h. : Nuit de l'épouvante.

CERGY-PONTOISE, Bourul (030-46-80) : le Dernier Métro ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque ; la Banquière.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Dernier Métro ; la Banquière ; Loulou (*) ; Pile ou face ; les Monstres de la mer (*) ; Atlantis City ; l'Empire contre-attaque.

FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-54-96) : Buffet froid.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Mon oncle d'Amérique.

SARCELLES, Flandres (981-90-55) : la Fureur sauvage ; le Cœur à l'envers ; l'Empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*) ; les Dix Commandements.

ST-GRATIEN, Folies (980-34-42) : Kramer contre Kramer ; l'Etalon noir ; Mon oncle d'Amérique.

PALAIS DES ARTS (3e) - MOULIN ROUGE (18e)
STUDIO SAINT-SÉVERIN (5e) - ESPACE [illegible] (14e)

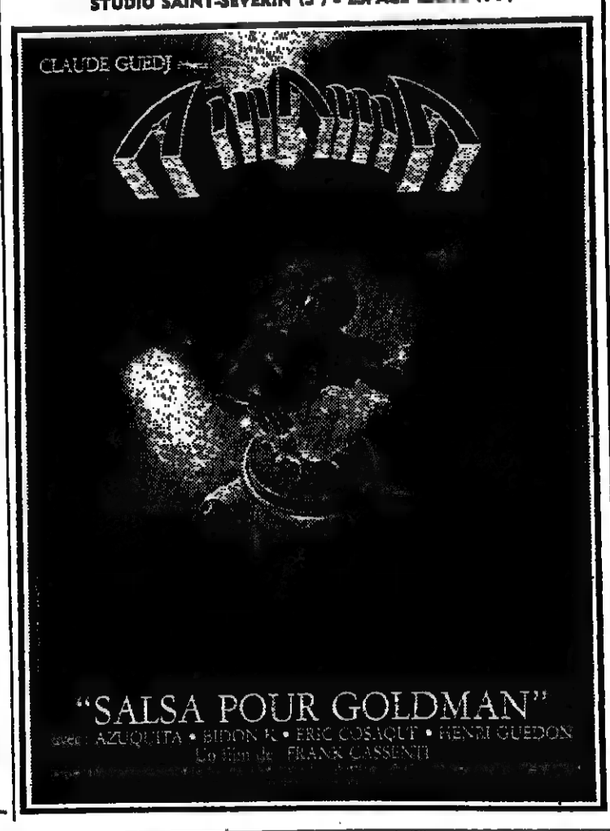

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

LE CHEVAL D'ORGUEIL

UN FILM DE CLAUDE CHABROL

"J'AI ÉTÉ IMPRESSIONNÉ PAR LA BEAUTÉ DU FILM ET LE TALENT DE CLAUDE CHABROL"
PIERRE JAKEZ [illegible]

PRIX SPECIAL RENTRÉE 229 F

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

Les cavaliers soviétiques redorent leur blason à Saumur

De notre envoyé spécial

[illegible]. — La quinzaine du cheval, dans l'ancienne cité des Plantagenêt, a commencé en beauté avec son concours hippique international de saut d'obstacles, disputé, du vendredi 12 septembre au dimanche 14 septembre, sur le terrain du Breil, inondé de soleil du premier au dernier galop.

Une surprise de taille et combien émoustillante attendait au bord de la Loire l'amateur friand d'imprévu : la présence, sans publicité et au grand complet, de la toute première équipe soviétique, emmenée même titulaire de la médaille d'or aux Jeux de Moscou.

Soyons sincères. Pour les avoir vus, dans un passé encore récent, « *tourner* » à l'étranger de façon catastrophique, nous étions de ceux qui n'accordaient pas l'ombre d'une chance, malgré leurs récents succès, aux hommes confrontés avec les nôtres.

Or voici que nous sont présentés à Saumur des chevaux inédits, et quels chevaux ! Et voici des hommes nouveaux, et quels hommes ! Citons d'abord Nikolaï Korolkov, vingt-huit ans, médaille d'argent au titre individuel à Moscou avec *Espadron*, superbe alezan brûlé de [illegible] apte à devenir un dieu dans la spécialité. Son cavalier, long visage coupé de plis, comme taillé à la serpe dans un nœud de chêne, a tout du grand champion. Il l'a prouvé en s'adjugeant, dimanche, avec le même *Espadron*, le Grand Prix de la ville de Saumur devant Marcel Rozier, au terme d'un barrage fertile en émotions.

Parti le premier, position généralement inconfortable, à la conquête des six obstacles phénoménaux de l'ultime tracé, le Soviétique soutint sa cause avec éclat en ne commettant pas la moindre bavure. Pénalité zéro pour les deux tours, l'épreuve se disputant en deux manches, un barrage étant prévu en cas d'égalité de points entre les plus heureux ; trois, en l'occurrence, pour le jeune Soviétique, les Français Marcel Rozier et Manuel Henry ayant réussi le sans-faute. L'entraîneur national pilotait le bai brun *Cavron*, animal plus laborieux qu'artiste. Aussi Marcel Rozier dut-il prendre un maximum de risques qui [illegible] pour avoir tenté de pulvériser le protemps au chronomètre le plus heureux rival, Manuel Henry, pour sa part, abandonnait après deux fautes, évitant à sa monture une fatigue inutile, Rozier, de toute façon, tournant plus vite et plus serré que lui.

ROLAND MERLIN.

LES ÉLUS SOCIALISTES DE PARIS CRITIQUENT VIVEMENT LE PROJET DE PARC DES SPORTS DE BERCY

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, a, une nouvelle fois, mardi 16 septembre, affirmé au cours d'une réunion de presse, son hostilité à la construction d'un palais des sports sur une partie du terrain couvert par les entrepôts de Bercy.

Pour le président du groupe socialiste « *tout est donc critiquable dans la procédure* » qui a conduit à retenir le projet de MM. Andrault, Parat et Guvan. Le concours d'architectes lancé par la Ville tout d'abord : « *Le choix des sites proposés, uniquement des emplacements périphériques, [illegible] projet « révolutionnaire » n'aient pas été retenus sur leur parc.* » L'absence de jury, ensuite, remplacé « *par un comité des sages dont certains membres avaient de la difficulté à comprendre les plans* ».

Pour M. Sarre « *l'affaire se traitant dans le secret du cabinet du maire, sans contrôle démocratique, on comprend que le projet [illegible] en compte la vue d'ensemble* ». Et pour les élus socialistes, les prévisions financières du maire pour la construction de ce centre des sports largement dépassées [illegible] travaux seront achevés. Selon M. Sarre, c'est « *compter sans l'inflation. 500 millions qu'il faudra débourser* » et non 300 « *comme cela avait été annoncé* ». L'Etat et la région devraient être invités à partager largement les frais de l'opération. Enfin M. Sarre estime que, si une piste cyclable doit être construite, elle doit l'être ailleurs qu'à Bercy, « *à la porte Champerret, par exemple* ».

● *Le 12 mètres américain Freedom*, barré par Dennis Conner, a gagné, mardi 16 septembre, la première régate de la Coupe de l'America en battant de 1 min. 52 s, au large de Newport (Rhode-Island), le challenger australien *Australia*, barré par Jim Hardy.

FOOTBALL. — Dans le premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, le F.C. [illegible] s'est imposé 1 à 0 au Valenciennes Football Club [illegible] (Nord) le mardi 16 septembre à Haarlem (Pays-Bas). Le match-retour aura lieu à Nantes le mercredi 24 septembre.

Aimez les sports d'hiver
aimez jouer au bridge
CENTRE DE LOISIRS
ETOILE FOCH
LE BRIDGEUR
vous propose
un programme complet de leçons l'après-midi et le soir :
● Initiation.
● Perfectionnement.
● Jeu de la carte.
● Enchères modernes.
● Parties surveillées.
● Duplicatas commentés.
Programme détaillé sur simple demande.
Possibilité de leçons dans les Entreprises.
CENTRE DE LOISIRS ETOILE-FOCH
avenue Foch - 75116 PARIS
Tél. : [illegible] (l'après-midi)

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 17 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue [illegible].
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h [illegible].
19 h 45 Série : [illegible].
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 40 Sports : Football.
Coupe de l'U.E.F.A.
F. C. Sochaux - Servette de [illegible] (en direct de Sochaux).
Magazine : La rage de lire.
G. Suffert. Faut-il avoir peur des économistes ? Avec MM. A. Sauvy (*Malaise et la Chômage*), C. Salmide, A. Boudard (*la Banquet des Ivrognes*), R. Lattès (*la Fortune des Français*).
23 h 20 Sports : Cyclisme.
Le Tour de France (dernière).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
19 h Chefs-d'œuvre [illegible] : Des souris et des hommes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h [illegible].
20 h 35 Variétés : Collaro-show.
21 h Magazine sportif : [illegible].
22 h 40 Magazine : Zigzag.
De T. [illegible] sur les pas de l'oie : la cartographie.
A l'occasion de l'exposition [illegible] au Centre Georges-Pompidou.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 [illegible] pour les plus petits.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Couleurs bressanes.
Une émission de Benoît Besson, réal. A. [illegible]-Maestrati.
19 h 10 [illegible].
19 h [illegible].
19 h 55 [illegible].
L'ours Paddington.
Les jeux.

Janine SPERLING
IRÈNE ET SA FOLIE
roman
Gallimard

20 h 30 Cinéma 16 : « Irène et sa folie ».
Un film de [illegible] d'après le roman de J. Sparting-Boussaren, avec L. [illegible], J. [illegible].
[illegible] *dégringolade* [illegible] *femme* [illegible] *interprète* [illegible] Michael.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le [illegible] Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, La science en marche.
20 h., La musique et les hommes : De l'espagnolade à l'hispanisme au dix-neuvième [illegible].
[illegible] h. magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

11 h. 5, [illegible] du Festival Berlioz [illegible] de Lyon).
20 h., Festival de Berlin (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Abraham et Isaac », ballade pour baryton et orchestre à cordes, et « Deux poèmes pour [illegible] et orchestre à cordes » (Stravinski), d'après des poèmes de Paul Verlaine ; « Symphonie n° 3 en ut mineur » [illegible] l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, avec D. Fischer-Dieskau, baryton.
23 h., Les Nuits d'été : Leipzig (Bach, Mendelssohn, Brahms).

Jeudi 18 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h [illegible].
13 h Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Poils et cheveux.
14 h Wickie le Viking.
Attention à la mégère.
14 h 25 Croque vacances.
Calimero ; 14 h. 30, Bricolage (et à 18 h. 30) ; 17 h. 25, Isidore le lapin ; 18 h. 40, Inter-magazine ; 18 h., Lacoutile le crocodile ; 18 h. 15, Variétés ; 18 h. Les comètes.
18 h TF 6.
18 h 35 Un, rue [illegible].
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h Série : [illegible].
20 h Journal.
20 h 30 Série : La conquête du ciel.
D'après J.-C. Lignerat, réalisation G. [illegible], réal. J.-C. Bonnardot.
21 h 30 Magazine : L'événement.
Dr [illegible] Marque et J. Besançon.
22 h Document : En mémoire de Maurice Genevoix.
N° 2 : Les Vernelles.
[illegible] *spéciale qui, en 1978, proposait en deux parties un portrait de l'auteur* [illegible], *aujourd'hui disparu.*
23 h 25 Sports : Cyclisme.
Tour [illegible].
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 30 [illegible].
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h Emissions régionales.
13 h Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les collections de haute couture.
17 h Série : Police story.
Patrouille mixte.
18 h L'invité du jeudi : Jean-François Kahn.
17 h 20 Feuilleton : [illegible].
Un volcan à feux : Gunung-Merapi.
17 h 50 Récré A 2.
Dino Boy ; les Paladins de France ; Chapuce ; Mes mains ont la parole ; les Quatre Amis.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 [illegible] régionales.
19 h Top [illegible].
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Ça va ? Ça va ! ».
Histoire d'amour [illegible] *fond* [illegible] *banlieue parisienne. Une manière de fable réaliste, dans le style de* [illegible] *Krier* [illegible] *Michael O'Gior.*
21 h 45 Fenêtre sur...
Quoi, ça existe encore ?
Etre moine et avoir trente ans (redif.) par G. de Sairigné.
Le Frère Odon, maoïste à dix-huit ans, bouddhiste à vingt ans et hindouiste à vingt-trois ans, retrace sa vocation.
22 h 15 Magazine de [illegible] : [illegible].
De G. Kahn.
22 h 15 *Sports : Spécial buts.*
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
A quel jeu joue-t-on en France ? La pétanque ; Et Ke Koi : le Maroc.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Un boulanger de campagne.
Une émission de R. Dallongeville.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle C. Bronson) : « la Bataille [illegible] ».
Film franco-italo-américain de H. Verneuil (1968), [illegible] A. Gomez, C. Bronson, S. Jaffe, S. Pinal, F. Gravey, J. Fernandez, I. Desny (redif.).
Au Mexique, en 1916, un hors-la-loi recueilli par un prêtre franciscain, [illegible] de celui-ci après sa mort. Il devient le chef spirituel d'un village qui se défend contre les Indiens et les pillards.
Film d'aventures sur le modèle des Sept Mercenaires. A l'aise dans l'action et les séquences de bataille, Henri Verneuil n'a pas donné suffisamment de relief aux [illegible] idéologiques.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : [illegible].
8 h. Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Les puritains : Salem.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h 7, Matinée de la littérature : [illegible] Angleterre.
10 h. 45, Questions en vigueur : « Une pie sur un tambour », avec J. Roussalot.
11 h. 2, Musiques actuelles : [illegible] d'Azur 1980 (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous tous chacun : Le R.P. Philippe.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Notre-Dame de Royan.
14 h., Sons : Paris sur rues.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les [illegible] d'un homme heureux », d'H. Haddad.
14 h. 47, Départementale : A Digne.
16 h. 50, Actualité : Histoire des peintures du théâtre de l'Opéra.
18 h. [illegible] : « Le [illegible] Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les [illegible] de l'enfant.
20 h., La pornographie, de M. [illegible] (2e partie).
22 h. 30, Nuits [illegible].

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Haendel, Monteverdi, Vivaldi, Liszt, Chopin, Katchaturian ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, [illegible] instruments, nouvelles pensées.
11 h. 30, Concert : « Symphonie n° 31 en ré majeur », « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 103 en [illegible] majeur » [illegible] par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Erivine, avec M. Portal, clarinette ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Olivier Bernager présente : « [illegible] », Bruckner, « [illegible] opus 111 ».
17 h. 30, Concert : [illegible] l'Inde du sud, avec Mahalingam, flûte ; 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Concert : Festival [illegible] de Lyon (en [illegible] de l'auditorium Maurice-Ravel), « les Troyens » (première partie : la Prise de Troie), par [illegible] du Festival, dir. J. Grimbert et B. Tate, et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. S. Baudo, avec N. Denize, M. Jacilo, F. Laurent, S. Yurtsh, J.-P. Lafont, L. Arapian, P. Loup, Z. Tamalet.
0 h., Les Nuits [illegible] Hambourg [illegible], Reger, [illegible], Strauss).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, secrétaire national du parti socialiste, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 10.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., répond aux questions des journalistes de R.M.C., en direct de Saint-Etienne, à 19 heures.

— *Un débat sur les vaccins et la vaccination* est retransmis en direct de Lyon, sur Europe 1, à 20 h. 30.

EN BREF

● *Radio Monte-Carlo* lance, à partir du 1er octobre, une nouvelle [illegible] au cours de laquelle [illegible] personnalités [illegible] du spectacle, [illegible] des sports participeront à un « Grand Quitte ou double » : les [illegible] de [illegible] des [illegible].

l'œuvre crée par Lino Ventura afin de construire dans le sud de la France un centre spécialisé pour enfants handicapés. C'est Georges [illegible] qui inaugurera ce jeu radiophonique diffusé chaque jour, sauf le dimanche, [illegible] à 13 heures.

PRIX SPECIAL RENTRÉE 2295F ttc

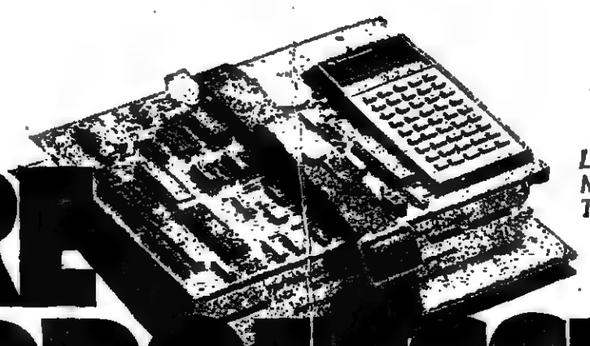

VOTRE MICROPROFESSEUR.

LA CARTE UNIVERSITE MICROPROCESSEUR TM990/189.

Etre spécialiste microprocesseur n'est plus un privilège, c'est une nécessité. La connaissance du microprocesseur devient une obligation. Cet ordinateur intégré a trouvé sa place dans toutes les activités professionnelles.
Vous devez participer à cette révolution industrielle et vous familiariser avec les nouveaux concepts de la microélectronique.
Pour vous aider dans cette approche, Texas Instruments a développé le programme
"Carte Université microprocesseur TM990/189" : - un cours complet, en Français, de 600 pages sur les microprocesseurs - une carte micro ordinateur - un manuel d'utilisation, en Français, de 300 pages - un support technique local.

50 années d'innovation

La carte Université TM990/189 de Texas Instruments, votre outil d'initiation.
*Alimentation optionnelle non comprise.

TEXAS INSTRUMENTS
L'électronique qui vous fait progresser.

Pour recevoir la liste de nos [illegible], retournez ce coupon à Texas Instruments, Division Semiconducteurs, B.P.05, 06270 Villeneuve Loubet.
Nom .....
Prénom .....
N° ..... Rue .....
.....
Code postal ..... Ville .....

71 Central [illegible] Services

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, du Mexique, Mme Horacio Flores de la Peña ont offert une réception mardi 16 septembre.

Naissances

— M. Jean-Jacques BRANGER et Mme, née Brigitte Kahn, ont la grande joie de faire part de la naissance de

Natacha,

le 21 juillet 1980.
4, villa Pasteur, 92200 Neuilly.

Mariages

Dominique KRIWKOSKI
et *Samuel ITZKOVITCH*

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 7 septembre 1980.
723, Le Corbusier, 13008 Marseille.
48, rue du Montparnasse.
75014 Paris.

Georges-Pierre MALPEL
et Agnès BARRÉ

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 30 août 1980 aux Houches (74).
37, rue Dareau, 75005 Paris.

Décès

— Mme Coignard,
M. et Mme Coignard et leurs enfants,
M. Jean-Loup Coignard, Mme, née Coignard, M. et Mme Hervé Levecque et leurs enfants,
La famille Foucin,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel COIGNARD
(Marc Jero)

officier de la Légion d'honneur,
ingénieur polytechnique,
des Ponts et Chaussées
(honoraire),

survenu à Paris, le 13 septembre 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre-d'Arthies (Yvelines), le 17 septembre, à 10 h. 30.
De la part de religieux, en
78, rue Pierre-Curie, 78017 Paris.

— Mme Costantini, sa femme,
Le Docteur et Mme Jean-Christophe Costantini, sa fille,
Ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Pierre COSTANTINI,

survenue le 12 septembre, à San-Martino-di-Lota, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 13 septembre.
Le présent tient lieu de faire-part.
87-89, rue de La Villette,
75019 Paris.
12, avenue du Président-Kennedy,
78110 Le Vésinet.
Clos Lucie,
20200 San-Martino-di-Lota.

— Mme André Dacheville, née Denise Beaufort,
M. et Mme Roger Dacheville, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Dacheville,
Et toute sa famille,
font part du décès de

M. André DACHEVILLE,

survenu le 12 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 septembre 1980, en l'église Notre-Dame de l'Assomption dans le caveau familial au cimetière parisien de Bagneux.
4, square d'Alembert, 75014 Paris
151 bis, rue de Lourmel,
75015 Paris.

— Mme Joseph Dal-Sasso, son épouse,
Mme veuve Jean Dal-Sasso, ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph DAL-SASSO,

survenu à La Londe-les-Maures, le 14 septembre 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont lieu le mardi 16 septembre 1980, à 10 h. 15, en l'église de La Londe-les-Maures.
4, rue Carnot.

— Mme Claude Derique et ses enfants,
Les collègues et collaborateurs de la direction des affaires financières,
font part du décès de

M. Claude DERIQUE,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
administrateur civil,
chef de service à la direction de l'urbanisme et des paysages,

survenu à Clamart, le 10 septembre 1980, à Paris, dans sa quarante-troisième année.
46, rue de Clichy,
75009 Paris.

— Le président de l'Institut national polytechnique de Toulouse,
Les directeurs des écoles d'ingénieurs,
Les professeurs et personnels enseignants, chercheurs et techniques de l'Institut national polytechnique,
ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur Léo ESCANDE,
grand officier
de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
président d'honneur
de l'Institut national polytechnique de Toulouse.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 16 septembre 1980, en l'église de la basilique Saint-Sernin à Toulouse.
[Le Monde du 17 septembre.]

— M. et Mme Dupeux, leurs parents,
M. Marcel Dupeux,
Mme Marcel Dupeux,
leurs grands-parents,
M. et Mme Iba Dupeux,
Pierre et Brigitte Dupeux, leurs enfants,
leurs frères et sœurs,
frères et sœurs,
Mlle Dupeux, leur tante,
Et toute la famille,
font part du décès accidentel dans le massif du Pelvoux, de

Catherine GAYE,
née Dupeux,
et
Bernard GAYE,
son époux,

Les obsèques ont eu lieu le 12 septembre à Bénévent (Indre).
Une messe du souvenir sera célébrée le *20 septembre* 1980, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 206, rue de Tolbiac, 75013 Paris.
(Le Monde du 17 septembre.)

— Dimitri Ghiulamila,
Alexandre Ghiulamila, sa femme et ses enfants,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Sanda GHIULAMILA,

survenu à Paris d'une longue et cruelle maladie.
Les obsèques ont eu lieu le 15 septembre dans la plus stricte intimité.
Le présent tient lieu de faire-part.
114, avenue du Maine, 75015 Paris.
50, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

— Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et en particulier à ses camarades de la Pensée libre.

Raymond JAUFFRET,
F.F.I.,
médaille de la Résistance,
combattant dans la Pensée libre,

est décédé à Lyon, le 8 septembre 1980, dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu le 12 septembre, dans l'intimité.
J., rue du Dauphin,
37, résidence la Gaillarderie,
78580 Noisy-le-Roi.
M. et M. Dauphin,
M. et Mme Dib,
Moustapha et Alexandra,
(Algérie).

— Mme Barbieri, ses enfants et petits-enfants,
Mme Cécile Delac, ses enfants et petits-enfants,
Mme Luce, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Marc Dejean, Weill, Weill-Raynal, Pierre-Marc, Janelle,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire connaître le terme de la vie de

Mme le docteur Marie MARC,
née Marie Bonnafous,

le 10 septembre 1980, à quatre-vingt-quinze ans.
Elle a été inhumée le 17 septembre au cimetière protestant de Bordeaux.

— Mme Elie Meyer et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie MEYER,
président et fondateur
du Syndicat de la bijouterie en gros,
membre de la cour d'honneur
de cette,
de la guerre
et médaillé militaire 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 septembre, à 9 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.
8, rue Duchamp, 75017 Paris.
174, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— Mme Pierre Messinesi,
Mme Messinesi,
Hélène et Jacques Portrat et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MESSINESI,

survenu le 12 septembre 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mardi 16 septembre.
80, rue Ferdinand-Chartier,
92210 Saint-Cloud.

— Les collègues et amis des Arts Déco ont la tristesse de faire part du décès de

Henri SCHWANDER,

survenu à Paris le 9 septembre 1980.

— Mme Jacques Tobelem,
Mme et Mme Jean-Claude Benzaken et leurs enfants,
Mme Denise,
Mme Jacques Tobelem et ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Seban et leurs enfants,
Le docteur et Mme Robert Seban et leurs enfants,
M. et Mme Georges Seban et leurs enfants,
M. Jean Tobelem et ses enfants,
Le professeur Gabriel et Mme Henri Rochcongar et leurs enfants,
Les familles Jaloh, Leroy, Benzaken, Hassid, Hassan, Benchetrit, Bensoussan, Cohen, Sebbah, Bensimon, Bensadon, Benhamou, Benchimol, Benhaim, Benmoussa, Benbassat, Benayoun, Benamou, Benabou, Benaroya, Benaim, Benhamias, Benguigui, Benoliel, Benattar, Benisty, Benchetrit, Benzaquen

LE SICOB

XXXIe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

LE traditionnel SICOB sacrifie à la mode. A l'occasion de sa trente et unième édition, ses organisateurs ont décidé d'intégrer deux nouveaux vocables dans son sigle : télématique et bureautique. Désormais, il faudra parler du Salon international d'informatique, télématique et communication, organisation de bureau et bureautique ! En moins de deux ans, ces néologismes quelque peu barbares ont bien acquis droit de cité.

Il est vrai que tout comme M. Jourdain faisait de la prose, le SICOB traitait depuis longtemps de ces deux domaines. Les réseaux de transmission de données ne datent pas d'hier. Les satellites et le téléphone non plus. La machine à écrire ou le travail de bureau n'en sont pas à leur première évolution technique. Car la mode ne doit pas occulter les réalités.

Si l'informatique a incontestablement connu avec le premier transistor une révolution technologique, la télématique et la bureautique n'en sont, tous comptes faits, qu'une de ses conséquences. Importante certes, et susceptible de bouleverser bien des habitudes, de modifier les conditions de travail, de créer de nombreux emplois pour de nouvelles activités industrielles. Mais, la télématique comme la bureautique, resteront subordonnées à ce que les Américains appellent « l'état de l'art », le développement des technologies de base au premier rang desquelles figurent les circuits à très haute intégration et la capacité des logiciels indispensables de résoudre des problèmes de logiciel chaque jour plus complexes.

Ce rôle primordial des composants électroniques a été une nouvelle fois mis en évidence par les grands constructeurs américains. A l'instar d'I.B.M. qui a, de longue date, développé ses propres industries et laboratoires pour les ordinateurs les plus complexes, N.C.R. et Univac ont annoncé leur intention d'accroître leurs investissements dans ce domaine. Sans doute la pénurie mondiale de composants, qui sévit depuis plus d'un an, n'est-elle pas étrangère à leur décision. Il reste que l'intégration pour l'amour des grands constructeurs d'ordinateurs semble un phénomène inéluctable.

Les groupes japonais l'ont compris voilà déjà quelques années. En France, C.I.I.-Honeywell Bull a longtemps prôné une stratégie inverse, refusant de s'engager à fond dans le plan composants. Sous l'impulsion de son nouvel actionnaire majoritaire, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, la compagnie semble avoir — enfin ! — révisé sa position et s'apprêterait à annoncer quelques initiatives spectaculaires. Les dernières années avaient vu les fabricants de composants prendre pied sur le marché de l'informatique. 1980 aura donc été marqué par le mouvement inverse.

Autre phénomène qui caractérise le début de cette décennie : la montée en puissance des groupes japonais. Certes, ils restent encore loin derrière les Américains. Mais Fujitsu s'inscrit au septième rang mondial et a dépassé I.B.M. sur le marché japonais. Nippon Electric vient de racheter les intérêts qu'Honeywell détenait dans leur filiale locale commune. Les firmes nippones sont en passe de réussir leur *premier pari*, la *reconquête* de leur marché intérieur. Elles ne font pas mystère de leur prochain objectif : la pénétration du marché mondial. Dans l'Asie du Sud-Est, bien sûr, avec la Chine qui s'ouvre à leurs ordinateurs, aux Etats-Unis et en Europe, cible privilégiée des groupes industriels nippons.

Multipliant les propositions de coopération, ils trouvent des oreilles favorables. Honeywell et Fujitsu collaborent. Olivetti va distribuer des grands ordinateurs Hitachi. Même I.C.L. a signé un accord ponctuel avec un groupe. En France, on évoque également la possible association avec un constructeur japonais. Pour combler le « trou », en matière de machines « compatibles », I.B.M. apparut dans le haut de gamme de C.I.I.-Honeywell Bull (le partenaire américain Honeywell restant fidèle pour sa part à sa politique de non-compatibilité).

Après une année 1979 difficile caractérisée par une dure guerre des prix, illustrée à *éprouvé le besoin*, aux derniers mois, de *reprendre* son souffle. A commencer par I.B.M. lui-même. En attendant la prochaine bourrasque, qui pourrait se lever au début de 1981, avec *l'annonce par le numéro un mondial de sa nouvelle série « H »* qui prend, il est vrai, l'allure d'une Arlésienne...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT
et XAVIER WEEGER.

La technologie prisonnière de l'économie

Les progrès des circuits électroniques intégrés défient l'imagination. Au format d'une carte de visite, la mémoire centrale tient désormais dans la poche ou sur le témoin le plus spectaculaire. La densité des composants a été multipliée par mille en dix années. A cette croissance, qu'on pouvait croire indéfiniment exponentielle, apparaissent pourtant, en 1980, les premiers signes d'une limitation proche. Limite technique, certes, mais aussi limite au niveau de l'art d'utiliser ces composants : la limite du logiciel. Limite, enfin, au regard prosaïque de la rentabilité économique.

PRENEZ un microprocesseur. Ouvrez-le. Vous y trouverez rangées de petites plaquettes aux multiples pattes, qu'on appelle des « puces » (les anglo-saxons les nomment *chips*). Extérieurement identiques, les puces sont, fonctionnellement, très différentes, et l'écart ne cesse de se creuser au cours du temps. On comptait, en 1971, un seul « composant » électronique par puce. Ils étaient mille en 1970. Ils sont aujourd'hui un million. En s'exprimant de façon différente, le nombre de transistors au millimètre carré dépasse, en 1980, les trois cents. En terme de temps de réponse, la nanoseconde (un milliardième de seconde) est devenue l'unité. Les progrès des techniques de fabrication des ces circuits intégrés, dits *(very large scale integration)* paraissent sans limite. Et pourtant...

Des puces savantes

Que fait-on de ces puces qui contiennent un si peu d'espace, tant de possibilités ? Là où, il y a dix ans, il fallait assembler d'entre elles pour permettre, par exemple, une addition d'ordinateur, on sait aujourd'hui parvenir à l'unité, avec la fonction, une unité centrale complète.

C'est le microprocesseur dont l'évolution est vertigineuse. Décrit de façon simple par le nombre de « bits » (chiffres binaires) qu'il sait manipuler en une seule fois (nombre appelé longueur de « mot »), le microprocesseur en est déjà à sa quatrième génération en moins de dix ans : mot de 4 bits en 1971 ; mot de 8 bits en 1974 ; mot de 16 bits en 1978 ; on annonce les premiers microprocesseurs à mot de 32 bits. A titre de comparaison, rappelons qu'un mini-ordinateur manipule en général des mots de 16 bits ; un système de gestion, des mots de 32 bits ; une grosse machine scientifique, des mots de 64 bits. Ainsi donc, en toute première analyse, l'industrie des composants électroniques marchant à grands pas sur les brisées de l'industrie des ordinateurs. Intel, Motorola, National Semiconductor, Texas Instruments ou autre Zilog (filiale du groupe pétrolier Exxon) vont-ils supplanter à bref délai les grands noms traditionnels de l'informatique, dont ils deviennent les concurrents après en avoir été les fournisseurs ?

La réalité est moins simple. A mesure que la complexité croît, les coûts de développement se multiplient. Pour amortir une nouvelle puce sur le marché, il faut vendre aussi bien plus d'unités qu'il y a dix ans. Pour permettre d'utiliser une mémoire centrale, qu'elle soit ou non intégrée, il faut souvent d'énormes systèmes permettant de lui adjoindre des mémoires, des unités périphériques d'entrée ou de sortie, de la connecter à un réseau de transmission. L'ensemble du coût de développement est ainsi multiplié par dix, au moins, par rapport à celui du simple microprocesseur.

Que dire, enfin, du logiciel ? Le composant-grenouille qui veut s'enfler aux dimensions de l'ordinateur-bœuf connaît à son tour le problème crucial de l'informatique : savoir se servir.

JEAN-MARC CHABANAS.

(Suite page 33.)

INFORMATIONS PRATIQUES
Page 34

Quand l'informatique manque de cerveaux...

par BERNARD LORIMY (*)

Amorcée à partir d'un rapport remis au printemps au premier ministre, une réflexion sur la pénurie d'informaticiens se développe depuis quelques mois dans la profession, mais aussi au sein des pouvoirs publics.

C'ETAIT il y a dix ans. Il n'était pas rare, à l'époque, d'entendre les prédictions les plus sombres sur l'avenir des informaticiens. Après une période importante de développement de l'informatique de gestion dans les grandes entreprises et de l'informatique scientifique dans les centres de recherche, il fallait s'attendre, expliquait-on, à un tassement inéluctable de la demande. Voire à une récession, en nombre, de la profession des informaticiens. Or c'est l'inverse qui se produit. A telle enseigne que l'on parle beaucoup, depuis quelques mois, d'une pénurie d'informaticiens. Celle qui, réelle, témoigne, en fait, du profond bouleversement que connaît aujourd'hui le monde de l'informatique.

La miniaturisation — avec la baisse constante des coûts qui en résulte — élargit considérablement le marché potentiel de l'informatique. L'émiettement des acteurs économiques en est concerné par l'informatique : les entreprises, mais aussi les collectivités locales, les professions libérales, les agriculteurs... Ne prévoit-on pas qu'en 1985 la France comptera vingt fois plus d'ordinateurs qu'en 1970.

Tous ces matériels ne seront cependant utilisés que dans la mesure où seront développés des logiciels. L'informatique n'est plus seulement une informatique de gestion sur grands systèmes, héritée des développements effectués ces dix dernières années dans les grandes entreprises, ni moins encore une informatique scientifique, comme à ses débuts.

Outre des applications de gestion sur une gamme très large de matériels allant jusqu'au micro-ordinateur, elle recouvre maintenant bien d'autres possibilités : robotique, bureautique, conception assistée par ordinateur avec ses implications en matière d'établissement automatique des devis, fabrication, assistée, banques de données, aide à la décision, etc.

Sans doute n'avait-on pas bien mesuré l'impact de cette explosion des techniques, notamment sur la formation et l'emploi. Car il faut au point de mire nouvelles applications suppose un accroissement sensible du nombre des spécialistes de haut niveau.

Au contraire où plusieurs diagnostics sont présentés à l'opinion publique, parfois contradictoires, sur la pénurie d'informaticiens, il convient d'abord de séparer les facteurs conjoncturels des causes structurelles. On doit également prendre en compte le manque de motivation des personnels techniques pour des formations techniques conduisant à des carrières difficilement rapides. Ainsi, à certains niveaux, la capacité de formation supérieure n'a pas été pleinement utilisée. Etant donnée la situation actuelle de l'emploi, il faut se garder de tout triomphalisme.

Si, par autoadaptation, l'industrie informatique et les grands utilisateurs assurent depuis toujours une partie de l'effort de formation, l'ensemble du problème n'est cependant pas résolu. Les sociétés de services, notamment, signalent une limitation de leur croissance, dû au manque d'informaticiens.

Face à la pénurie d'informaticiens, l'Agence de l'informatique, établissement public national, créée pour le développement des applications de l'informatique, encourage d'ores et déjà un certain nombre d'actions particulières.

Un effort pour la formation

A court terme (moins d'un an) au niveau de la formation permanente. La première idée consiste à réorienter des chercheurs d'emploi. C'est ainsi qu'une première opération de reconversion et de formation à l'informatique de cadres jeunes demandeurs d'emploi a été mise en place par l'Agence, le ministère du travail et de la participation (*Délégation à l'emploi*) et la profession des sociétés de services.

Les postes offerts se répartissent par moitié entre les jeunes de dix-sept à vingt-six ans et les femmes ayant un emploi pouvant bénéficier du contrats emploi-formation (dispositif du pacte pour l'emploi), et des cadres sans emploi d'emploi. Suivi de l'embauche sera précédés d'un stage portant l'objet d'une convention de formation du type contrat de qualification d'emploi. On peut penser que les entreprises

professionnelles [illegible] informaticiens ainsi formés seront valorisées par un enrichissement pour l'industrie du logiciel. D'autres opérations suivront, intéressant d'autres secteurs de l'industrie informatique.

L'intérêt de ces actions est évident : l'informatique, secteur de pointe, contribuera là aussi à une réduction du chômage. Du coup, on peut espérer que l'opinion publique, plutôt que de s'abandonner à des craintes imprécises, comprendra qu'il est possible d'accompagner résolument la croissance de l'informatique. A condition bien sûr de la maîtriser.

(Suite page 31.)

(*) Directeur de l'Agence de l'informatique.

Télécommunications, Informatique :
telesystemes
Telesystemes,
Direction Générale,
115, rue du Bac - 75007 PARIS
Téléphone 544.38.98 - Télex 200 515 F

les Actes du Colloque International
INFORMATIQUE ET SOCIETE
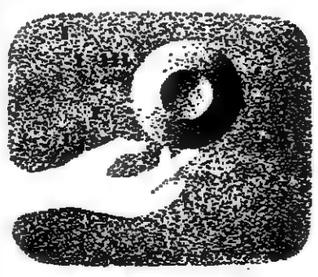
5 volumes
Collection Informatisation et Société nº 10
la documentation française
29-31, QUAI VOLTAIRE 75340 PARIS CEDEX 07

bureau gestion
LE MAGAZINE DE LA BUREAUTIQUE
en 1980
qui n'est pas concerné par la
bureautique?
Bureau-Gestion, revue mensuelle
bureautique, informatique, télématique
[illegible] par [illegible] : 180 F/an
DEMANDE DE SPECIMEN GRATUIT
Envoyez votre carte, ou le bon ci-dessous,
à Françoise Oger - Bureau Gestion,
41, rue de la Grange-aux-Belles - 75483 Paris Cedex 10
M. ..... Fonction .....
Société .....
Adresse .....
Ville .....

SICOB

Comment assurer la sécurité des données ?

La série d'attentats commis contre des centres informatiques de Toulouse au mois d'avril et de Louveciennes récemment fait apparaître de façon spectaculaire la vulnérabilité de l'outil informatique et les dangers que représente la concentration d'un grand nombre de données en un lieu unique face à une agression externe (dégâts des eaux, incendie, vol ou sabotage), mais aussi interne.

QU'ON le veuille ou non, l'informatique [illegible]. La logique d'un traitement fait de l'ordinateur un lieu de stockage dans la moindre atteinte peut [illegible] fonctionnement. D'où des périls. [illegible] « classiques », l'informatique a également engendré de nouveaux risques d'insécurité.

L'ordinateur véhicule électroniquement des données numérisées. Celles-ci sont organisées en un système d'information qui reflète [illegible] l'activité [illegible] d'une organisation. Le caractère volatile et modifiable de ces données pose [illegible] problèmes de leur intégrité et de leur confidentialité.

Les fraudes qui peuvent altérer le contenu d'un [illegible] d'informations sont de deux ordres. Accidentels, comme dans le cas d'une erreur de manipulation ou d'une interruption de fonctionnement, ou volontaires. L'ordinateur est un outil universel qui peut *a priori* se prêter à n'importe quel traitement, pourvu qu'on lui demande. Dans les [illegible] encore fraîches de l'informatique foisonnent déjà les *exemples* d'une criminalité de spécialistes (1).

Le secret des informations traitées — sous la [illegible] physique d'un support magnétique — peut se violer de deux façons. Par écoute sur une [illegible] ligne ou par captage de rayonnements. Un ordinateur, ses périphériques, ou même les câbles de liaison, propagent des impulsions électriques (donc des [illegible]) qu'ils produisent ou [illegible] jusqu'à une distance de 100 mètres. Si le fait est peu connu il n'en est pas moins réel, si l'on en croit les résultats d'expériences réalisées par la section électronique appliquée du secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) autour de plusieurs bâtiments de l'administration. Et ce à l'aide d'un dispositif peu coûteux, à portée de main d'un amateur.

Un autre moyen, également éprouvé, consiste à se connecter à l'installation téléphonique d'un centre, le fil d'un combiné avoisinant un fil [illegible] de la configuration informatique jouant alors le rôle d'[illegible].

Conjurer les menaces internes

Si les risques « classiques » appellent des mesures de protection physique assez aisées à mettre en œuvre (un aménagement des locaux, [illegible] d'une surveillance de l'accès), il est plus difficile de conjurer les menaces « internes » qui pèsent sur un [illegible] à cause d'une absence de moyens qu'en raison de difficultés d'application.

Tous les systèmes d'exploitation sont dotés, ou peuvent l'être, de procédures d'accès [illegible] ou de possibilités de contrôles sur les traitements effectués. Ces méthodes, plus ou moins [illegible] occupent entre 15 % et 40 % du temps de traitement (notamment dans [illegible] systèmes bancaires).

Ces précautions ne sont pas toujours efficaces face à la [illegible] d'escrocs chevronnés, informaticiens de haut niveau [illegible] *auxquels des statistiques* [illegible] attribuent la grande majorité des fraudes. « Il s'agit là de *problèmes humains* », explique-t-on au Comité de recherche pour la sécurité des systèmes d'information automatisés (CORSIA) (2). « *La sécurité est au carrefour de quatre pôles* [illegible] *divergents. Les responsables décident, les informaticiens* [illegible] *les syndicats* [illegible] *l'« audit »* [illegible] *et les effractions sont toujours le fruit* [illegible] *d'interactions et de réflexion commune entre ces différentes parties.* » « *Si les normes de sécurité sont ressenties comme inutiles et vexatoires, donc inappliquées, ou, qu'elles sont trop ou mal greffées artificiellement et à l'insu des intéressés, au lieu d'être dès l'origine avec la participation de tous* ».

Au Cigref, un club de grands utilisateurs du secteur privé, on ne cache pas que la transition d'une information de traitement « par lots » aux systèmes en « temps réel » a fait naître des problèmes encore irrésolus. Certains bénins, exigeant seulement un temps d'adaptation, d'autres plus graves, comme ceux touchant au partage des responsabilités. La sécurité est un concept abstrait perçu très diversement d'un utilisateur à l'autre. Une administration qui possède une trentaine de centres en province, de vocation et d'importance identiques, a fait procéder récemment à une enquête par une société de conseil. « *Pas un de ces centres n'a traité le problème de la même façon* », remarque Saint-Girons du groupe G.F.I. « *Là on a acheté un groupe électrogène, là on s'est équipé d'un dispositif contre les incendies, ailleurs on a modifié le système des sauvegardes par recopies ou contrôlé l'accès des lieux.* » Nulle part une étude méthodique de risques n'a été accomplie.

Ne pas dramatiser

Conscients de ces problèmes, les pouvoirs publics ne veulent pas provoquer un débat au grand jour qui risquerait de « *pénaliser le développement du marché informatique* dans un secteur » en démontrant l'emploi d'une technologie que l'on évoque déjà avec trop de passion à leurs yeux.

Le ministère de l'industrie veut favoriser une prise de *conscience progressive*. Un comité du « *schéma directeur* » pour la sécurité est actuellement en préparation, ainsi qu'une série de mesures qui visent à susciter l'apparition d'un marché dans ce domaine. Les services de sécurité de la défense (S.S.C.I.) et les [illegible] devront jouer un rôle de prescripteur. Pour l'instant, le marché n'existe pas. « *On compte sur les doigts d'une main ceux qui nous disent qu'ils expriment un besoin de sécurité* », remarque Martin Adler à Cii-H.B. Outre les aspects matériels *et* humains, son développement est lui ailleurs [illegible] à la révision d'une législation [illegible].

L'article 29 de la loi « Informatique et libertés » pose le principe de la confidentialité à l'égard des informations nominatives. Les seules mesures pour prévenir des [illegible] à « *faraditer* » un local en empêchant les rayonnements et à chiffrer les transmissions. La « *faradisation* » est autorisée mais [illegible] cher.

Les matériels de chiffrage, quant à eux, sont [illegible] du matériel militaire de « [illegible] *catégorie* » par le décret du 12 mars 1973 dont l'usage est apparenté à celui d'armes. Les usagers du privé transmettant des informations chiffrées sont encore très rares, une douzaine environ qui ont conclu un arrangement de gré à gré avec le service national du chiffre et de la [illegible] des télécommunications dépendant du premier ministre. Le développement des applications télématiques, qui prévoit aussi des possibilités de paiement à distance, va donner une [illegible] ampleur au problème.

De son côté, le code des P.T.T. n'évoque pas le cas des transmissions entre [illegible] auquel on applique par défaut les dispositions réglementant les échanges télégraphiques qui interdisent de coder. Au Centre national d'étude des télécommunications (CNET) et chez quelques industriels des études sont en cours. Certaines sont assez avancées, comme celles de Cii-H.B. qui devraient présenter bientôt une application de la [illegible] CP 8 qui résoudrait également le problème [illegible] de la « *signature électronique* ».

Il est par [illegible] envisagé au haut lieu de promouvoir un système de chiffrage à « *clefs publiques* » (3) qui viendrait, à terme, concurrencer le procédé D.E.S. mis au point par IBM, en passe de s'imposer à l'échelle internationale. Dans l'immédiat, une révision des dispositions légales est en cours dont les résultats seront peut-être annoncés à la suite du conseil des ministres du 24 septembre, qui devrait tirer le bilan des deux premières années du plan d'information.

ERIC RHODE.

(1) Voir : « Les escrocs de l'informatique » (*le Monde Dimanche* du 6 janvier 1980).
(2) Association loi 1901 soutenue par les pouvoirs publics, 9, boulevard Lannes, 75116 Paris.
(3) Voir : « Des nouveautés en cryptographie » (*le Monde* du 26 décembre 1979).

LA MICRO-INFORMATIQUE VOUS CONNAISSEZ !

Si vous pensiez que la micro-informatique est en passe de devenir une réalité quotidienne de l'environnement de l'homme moderne, lisez MICRO-SYSTEMES.

MICRO-SYSTEMES explique tous les aspects de ce que la micro-informatique peut comporter de nouveau, tant du point de vue du logiciel que du point de vue matériel.

Profitez de votre visite au SICOB pour nous rencontrer (Stand 33 – 3e niveau, Boutique Informatique) et bénéficier d'un abonnement au prix "spécial salon".

MICRO-SYSTEMES, le sérieux d'une revue au service d'une technique.

MICRO SYSTEMES
15, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. [illegible]

En vente chez tous les marchands de journaux

UN NOUVEAU RELIEF SONORE.

LE CHROME BASE

Les meilleures cassettes au fer ne peuvent donner que ce qu'elles ont. Alors offrez à votre enregistreur les cassettes au chrome BASF.

La qualité des particules composant l'oxyde de chrome BASF permet d'optimiser les 2 paramètres essentiels : [illegible] et rémanence.

Le bruit de fond est considérablement réduit et le gain en dynamique impressionnant : 5 fois plus que les cassettes Low Noise ordinaires, soit + 14,5 dB pour la Chromdioxid et 10 fois plus, soit + 20 dB pour la Chromdioxid Super.

Résultat : une plus grande plage de sensibilité permettant de graver dans toute leur pureté les différents plans sonores de vos enregistrements.

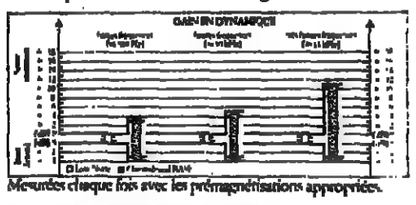

Mesurées chaque fois avec les prémagnétisations appropriées.

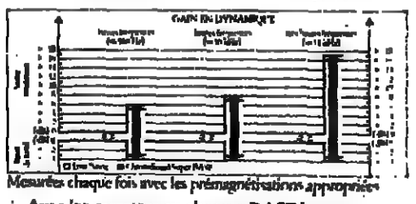

Mesurées chaque fois avec les prémagnétisations appropriées.

Avec les cassettes au chrome BASF les sons prennent un nouveau relief. Et le gardent, année après année.

Conçues pour donner un rendement optimum sur les appareils *prévus pour le chrome* (BIAS : Cr ou CrO_2–EQ : 70 µ secondes), les cassettes au chrome BASF peuvent être utilisées sur tous appareils à cassettes.

OFFRE SPÉCIALE :
valable jusqu'au 15 novembre 80
Pack 2 x 60 mn Chromdioxid :
30 F au lieu de 40 F*
Pack 2 x 90 mn Chromdioxid :
42 F au lieu de 56 F*

*PRIX PUBLIC CONSEILLÉ

BASF FARBEN & ASSOCIÉES

هكذا من الأصل

Quand l'informatique manque de cerveaux...

(Suite de la page 29.)

Pour les besoins à plus long terme, des études récentes permettent de mieux définir l'augmentation quantitative et qualitative qu'il faut obtenir. En ce qui concerne les ingénieurs informaticiens, les plus modestes indiquent la nécessité de former deux fois à trois cents ingénieurs informaticiens de plus par an. Actuellement, la formation de ces ingénieurs est assurée par de nombreuses écoles et départements universitaires. Les effectifs doivent peuvent être augmentés. Cela nécessite des moyens en enseignants, en techniciens et en matériels. L'Agence participe aux investissements des organismes prêts à développer leur formation en ingénieurs informaticiens.

Pour les autres métiers de l'informatique — analystes, analystes-programmeurs, techniciens de maintenance, technico-commerciaux... — il faut, semble-t-il, augmenter au minimum les effectifs d'un millier de personnes par an. La diversité des qualifications et des formations ne permet pas, à ce stade, d'établir un plan détaillé. Les pouvoirs publics semblent à mieux cerner la demande tant au plan national que régional en tenant compte des nouveaux domaines de développement de l'informatique, notamment la péri-informatique, et des petites et moyennes entreprises utilisatrices. Notre objectif est en fait de mieux appréhender la part de formation qui doit ou peut être réalisée respectivement par la formation permanente et par la formation première.

Des informaticiens à double compétence

Le problème que pose l'évolution de l'utilisation de l'informatique nécessite des modifications quantitatives dans le système de formation des informaticiens. Est-ce suffisant ? Il est banal de dire que l'informatique est le support de traitement de l'information de l'entreprise et que, à ce titre, elle est profondément imbriquée dans son milieu. Mesurons-nous toutefois toutes les conséquences de cette affirmation ?

Nous devons aussi développer, dans toutes les disciplines où l'informatique est utilisée, une formation initiale sur ses possibilités et sur ses limites. Cette double compétence est indispensable pour améliorer non seulement le champ des applications mais aussi l'interface entre l'homme et la machine, qui « *parlera* » de plus en plus « *l'application* ».

La participation des enseignants à la formation première est déjà. Cette participation doit être développée. Certes, l'innovation dans l'enseignement informatique reposera, dans les années qui viennent, sur des recherches théoriques et méthodiques, et l'Agence s'est vu confier un rôle d'animation à cet égard. Mais elle dépend fortement de sa capacité à améliorer les techniques de fabrication et d'utilisation. Ces améliorations ont une double dimension : mise en place de procédés nouveaux et formation à ces procédés. Les liens entre le secteur industriel et universitaire favorisent non seulement la réflexion commune mais aussi le garant d'une adaptation rapide des formations et d'une meilleure insertion des entreprises.

Le rapprochement de l'enseignement et de la réalité économique passe par la alternance » dans les programmes de formation. Les leçons tirées des périodes passées dans l'industrie, pourront, aussi leur enseignants, réfléchir sur les implications économiques, industrielles et sociales des techniques auxquelles ils s'initient.

L'Agence, en liaison avec les organismes concernés et leur tutelle respective, va donc chercher à agir quantitativement et qualitativement à tous les niveaux sur le contenu des formations. Il lui faut également favoriser un environnement propice à une meilleure efficacité de l'appareil de formation. La formation continue est un facteur de dynamisme; il faut, néanmoins, répondre de manière économique aux exigences d'investissements pédagogiques. Il s'agirait d'abord de regrouper et de valoriser les ressources pédagogiques en vue de rationaliser et de promouvoir le transfert des expériences.

Promouvoir des plans sectoriels

Dans sa mission première de diffusion des applications, l'Agence adapte aux différents secteurs économiques et sociaux. Entre les spécificités comme spécifiques par l'usager individuel, les entreprises, les collectivités locales... et le mythe des produits trop généraux, des compromis ou des rapprochements sont nécessaires à partir de la méthodologique : *groupement* significatif des usagers d'un secteur (syndicat professionnel, groupement d'utilisateurs, par exemple) ; utilité économique ou efficacité de l'application ; coïncidence éventuelle avec certains objectifs gouvernementaux (économies de matières premières, économie d'énergie, déconcentration géographique...).

L'Agence va donc s'efforcer de promouvoir avec les utilisateurs concernés, regroupés par secteurs d'activité, des plans sectoriels permettant une économie de logiciel et donc une répartition du traitement informatique sur un plus grand nombre d'usagers.

Enfin, une information du public est nécessaire sur les filières de formation et les stages.

Au-delà de ces actions de formation et d'information, il faut d'autres moyens de remédier à la pénurie d'informaticiens.

BERNARD LORIMY.

LES ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

L'ESSENTIEL

Magazine sources d'informations spécialisées sont au SICOB Niveau 3 AF 3180

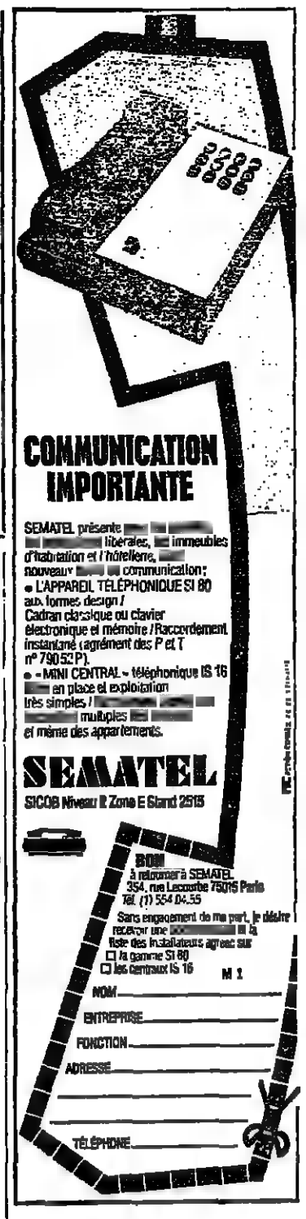

COMMUNICATION IMPORTANTE

SEMATEL présente aux professionnels libéraux, aux immeubles d'habitation et à l'hôtellerie, son nouveau système de communication :
• L'APPAREIL TÉLÉPHONIQUE SI 80 aux formes design / Cadran classique ou clavier électronique et mémoire / Raccordement instantané (agrément des P et T n° 79052 P).
• « MINI CENTRAL » téléphonique IS 16 facile en place et exploitation très simples / Extensions multiples très faciles et même des appartements.

SEMATEL

SICOB Niveau II Zone E Stand 2515

BON à retourner à SEMATEL 354, rue Lecourbe 75015 Paris Tél. (1) 554 04.55
Sans engagement de ma part, je désire recevoir une documentation et la liste des installateurs agréés sur
☐ la gamme SI 80
☐ les centraux IS 16
M.
NOM
ENTREPRISE
FONCTION
ADRESSE
TÉLÉPHONE

Abaisser les coûts informatiques : un objectif HP qui est dès maintenant une réalité.

En 1974, Hewlett-Packard mettait sur le marché le premier ordinateur universel HP 3000. L'objectif premier était de sauvegarder l'investissement que représentait pour vous l'ordinateur et son logiciel. C'est pourquoi chacun des modèles de la gamme a été conçu pour être compatible avec son prédécesseur.

Aujourd'hui, les trois modèles de l'actuelle gamme HP 3000 peuvent utiliser des programmes sur les systèmes HP créés il y a cinq ans. Vous pourrez, de la même façon, utiliser les programmes d'aujourd'hui sur nos futurs modèles.

Un frein à l'inflation des coûts du logiciel.

Les prix du matériel ne cessent de diminuer. Par contre, les coûts du logiciel ne cessent d'augmenter et représenteront un pourcentage croissant de vos futurs budgets informatiques. Heureusement, nous pouvons vous aider à inverser cette tendance.

A l'intérieur de la gamme d'ordinateurs HP 3000, vous pouvez utiliser le même système d'exploitation, les cinq mêmes langages et les mêmes liaisons; pour constituer des réseaux répartis. Vous pouvez donc développer un programme sur votre processeur central HP 3000 modèle III et le transmettre par ligne téléphonique à un ordinateur HP 3000 modèle 30 situé à l'autre bout du pays.

Un meilleur traitement des informations de gestion.

Un de nos tout premiers objectifs fut de créer un logiciel de gestion de base de données qui ne soit pas démodé par l'évolution de la gamme HP 3000.

Résultat : le système de gestion de données IMAGE/3000. Un système plusieurs fois primé, qui met à votre portée immédiate les informations qu'il vous faut. Outil de gestion pratiquement indispensable, IMAGE/3000 vous permet d'obtenir, par de simples interrogations, l'affichage d'informations précises sur un terminal à écran ou l'impression d'un état de synthèse.

Communiquer :

Voici la clé du traitement réparti pour les années 80 : les informations gérées par vos ordinateurs (des petits ordinateurs spécialisés aux grands ordinateurs universels) doivent être d'un accès facile à tous les niveaux de l'entreprise. Et ce, sans programmation coûteuse.

C'est dans cette optique que nous avons conçu le logiciel de communication DS/3000, liaison simple entre vos ordinateurs vous permettant d'utiliser les données et les fonctions de systèmes éloignés, tout comme s'ils se trouvaient devant vous. A noter également que des liaisons avec les ordinateurs IBM sont prévues.

Si vous cherchez à abaisser vos coûts informatiques, tout en augmentant la productivité, penchez-vous sur la gamme d'ordinateurs de gestion qui, depuis 1974, réunit ces deux avantages. De plus, nous vous garantissons des délais de livraison rapides.

HEWLETT PACKARD

Informez-vous sur les possibilités des différents modèles HP en écrivant à : HP France, 70, 91401 Orsay Cedex, tél. : 907.78.25 - Évry, tél. : 077.96.60 - Bruxelles, tél. : (2) 660.50.60 - Genève Le Lignon, tél. : (22) 96.03.22.

HEWLETT PACKARD au SICOB - Hall 3 - Niveau 3 - Zone C.

Le Monde dossiers et documents

Numéro de juillet-août-septembre

LES RÉFUGIÉS

LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Le numéro : 3,50 F

Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS

ABONNEMENTS

FRANCE - DOM - TOM
202 F 331 F 461 F 590 F

TOUS PAYS VOIE NORMALE
1 F 1 F 1 F 1 250 F

ÉTRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
F F F F

II. — SUISSE - TUNISIE
289 F 595 F 723 F F

Par voie aérienne : tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) doivent joindre la dernière demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Jacques Fauvet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX^e

OJD 1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Quand l'ordinateur parle et écoute

Serviteur infatigable et rapide de son inventeur et maître, l'ordinateur souffre d'une étrange infirmité : il est pratiquement sourd et muet. Il écrit vite et bien. Il sait lire, le plus souvent sous réserve qu'il emploie un certain langage. Sait-il écouter et parler ? Encore bien peu. On estime à quelques centaines de millions de francs seulement, en 1980, le marché mondial du traitement automatique de la parole. Une expansion rapide devrait conduire ce chiffre à 3 milliards de francs en 1990, et brillants dans dix ans.

La reconnaissance vocale, c'est-à-dire la possibilité pour l'ordinateur de recevoir des instructions orales, représentera alors les deux tiers des applications. Mais où en est aujourd'hui la technique ?

L'ORDINATEUR qui parle n'est pas une nouveauté. Mais, de plus en plus, il remplacera la diffusion de messages préenregistrés sur support magnétique. La vitesse sera alors la seule limite. Comment réaliser une véritable synthèse de la parole ?

Il faut reconstituer un signal sonore à partir d'éléments mémorisés dans l'ordinateur sous forme numérique et qui peuvent s'enchaîner de différentes façons. Il faut aussi choisir des éléments de la parole et les faire suivant des règles ou des lois. Des techniques permettent de produire une parole *comparable à l'élocution humaine* d'une très grande qualité.

Un problème identique est celui de la *reconnaissance de la parole*. Des machines sont aujourd'hui capables de reconnaître : l'intonation de phrases ou de mots ; ou l'utilisation de sons élémentaires, les « phonèmes ».

La synthèse par mots a déjà de nombreuses applications pratiques. En France, par exemple, les P.T.T. ont expérimenté un système fournissant oralement, par téléphone, des numéros d'abonnés. La capacité reste évidemment limitée, et l'on sait que cette première méthode n'est guère utilisable pour des messages plus longs. Dans quelques années elle, toutefois, qui sera mise en œuvre par la *majorité des « ordinateurs qui parlent »*, aujourd'hui commercialisés.

La synthèse par « phonèmes » permet, théoriquement, de prononcer *n'importe quel* mot à partir de ses éléments sonores, l'homme en utilise une dizaine. Le développement. Citons, par exemple, la *synthèse par diphones*, c'est-à-dire par paires de « phonèmes » : par paires, il suffit à l'image de la langue française.

Les systèmes existants, qui exigent une phase d' « apprentissage » dans laquelle l'ordinateur acquiert en mémoire les références qu'il aura reconnaître. Où en est-on, en pratique ?

Selon une étude du ministère de l'industrie, *il existe sur le marché* des appareils de reconnaissance de mots isolés, prononcés par un seul locuteur, à des prix abordables. Pour 500 mots (2 500 F), on reconnaît 20 mots isolés, avec un taux d'erreur de 10 %. Pour 1 000 mots (5 000 F), le vocabulaire atteint 100 mots, et le taux d'erreur baisse à 1 %. Ces prix devraient sensiblement diminuer dans les cinq ans à venir.

La reconnaissance de la parole continue en est, elle, aux premiers prototypes. La même *étude estime cependant que des* progrès décisifs vont être réalisés. La commercialisation des premiers produits interviendrait avec un vocabulaire de 1 000 à 2 000 mots, pour un prix de l'ordre de 100 000 dollars (420 000 F).

De leur côté, les études du Centre national d'études des télécommunications montrent qu'après apprentissage un système puissant il est vrai (pour une machine initiée, un « 10070 » de CII-HB, avec un programme en Fortran occupant 320 kilooctets de mémoire) sait reconnaître aujourd'hui, dans 80 % des cas, des phrases utilisant un vocabulaire de 120 mots.

La voix de son maître

Toutes les *phrases* prononcées par l'ordinateur sont reconnues aussi naturelle que possible. L'enchaînement correct des mots, leur rythme, nécessitent l'*adjonction de repères d'association*.

A quelle qualité parvient-on ? Les essais du Centre national d'études des télécommunications (*C.N.E.T.*) *rapporte* les résultats d'une enquête sur la fourniture par synthèse de la parole de renseignements téléphoniques. Les réponses sont intelligibles dans 98,5 % des cas. Les noms, épelés lettre par lettre, le sont dans 96 % des cas. Mais si chaque lettre est suivie du prénom qui sert à la caractériser (U comme Ursule), l'intelligibilité monte à 94 %. On souligne la lenteur, est élevée. Il porte sur des noms propres, sans possibilité de se référer au contexte.

Parler à son ordinateur, et se faire comprendre, est évidemment plus difficile. Le signal vocal est très variable suivant la personne qui le prononce (on l'appelle le « locuteur »). C'est un signal continu, sans limites précises entre les mots, et souvent redondant, l'information étant souvent répétée sous des formes différentes.

On peut ainsi classer en trois catégories les systèmes de reconnaissance automatique de la *parole* : ceux qui reconnaissent des mots prononcés par un locuteur unique ; ceux qui reconnaissent des mots, quel que soit le locuteur ; enfin, *capables* de reconnaître la parole continue.

Les deux premières approches techniques s'opposent, l'une reconnaissant des mots dans leur ensemble, l'autre tentant de reconnaître des éléments, tels que les syllabes ou *phonèmes*.

C'est pour mieux te parler, mon enfant...

Les applications potentielles du traitement automatique de la parole sont multiples : *l'aide aux handicapés*, l'enseignement assisté par ordinateur. Le passage à la « télématique » est prêt sans doute le mieux à *l'informatique parlée*. Une voix synthétique, qu'elle s'adresse à une machine ou qu'elle en provienne, est facilement manipulée sur une ligne téléphonique, et *on* parlera bientôt aux machines qui parlent.

Le *chapitre de la sécurité* est également prometteur. L'accès à des locaux ou à des informations peut être conditionné par la voix, condamné à qui n'a pas la voix attendue, la « signature » vocale étant inimitable.

Dans un registre voisin, des machines-outils, des dispositifs de manutention peuvent être commandés à la voix, à l'abri de tout contact dangereux. Inversement, des signaux d'alarme, en cas de détection d'incidents, sont plus immédiatement perçus s'ils sont sonores ou s'ils sont vocaux.

Et qui n'a rêvé, au bureau, de parler, sur tous les tons, à une machine à écrire toujours disponible ? Le charme y perd, bien sûr...

J.-M. C.

Un marché de 52 milliards de dollars

DÉFINIR quantitativement le marché de l'informatique n'est *pas chose facile*. Où commence, où finit l'informatique ? Au terminal, au micro, au mini-ordinateur ? Que recouvre exactement le chiffre d'affaires des firmes ? Parle-t-on de livraisons de matériels, de locations, de services... Quant aux parts de marchés, chaque constructeur a ses propres définitions. Bref, l'information statistique sur l'informatique n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Cela dit, à partir *des diverses* données publiées par les uns et les autres, notamment par les organismes américains spécialisés (E.D.P. et Datamation), on peut dégager quelques chiffres-clés de l'industrie informatique et se faire ainsi une idée des forces en présence et des marchés en jeu.

En 1979, le chiffre d'affaires mondial de l'industrie informatique (incluant l'informatique générale, mini et micro-ordinateurs, les périphériques, les services et conseils), peut être estimé à environ 52 milliards de dollars. En 1973, il n'était que de 20 milliards. *Dans ce total*, l'informatique dite générale se taille toujours la part du lion : 28 milliards de *dollars (contre 12,3 milliards* de dollars en 1973). Mais les fabricants de « périphériques » (*c'est-à-dire* la mini et micro-informatique, les terminaux, bandes magnétiques, etc.) connaissent une croissance plus soutenue, le chiffre d'affaires étant passé de 3,5 milliards de dollars à 13,6 milliards de dollars en 1979. Les services enregistrent également une forte croissance. Ils dépassent les 10 milliards de dollars (dont 40 % environ pour le « conseil » et 60 % pour le « traitement machine ») contre un peu plus de 8 milliards de dollars en 1973.

Une cinquantaine de sociétés réalisent plus de 90 % du chiffre d'affaires mondial de l'informatique. I.B.M. en assurant pour sa part le tiers. Derrière le géant, quatre sociétés : Burroughs, N.C.R., Univac et C.I.I.-H.B. se disputant la deuxième place. Honeywell, à son tour, suivi les années où les critères retenus, elles s'adjugent le titre de dauphin. Dans le tableau ci-contre, nous avons retenu, parmi les firmes américaines, les chiffres fournis « informatiques » publiés par Datamation. Pour les sociétés américaines, les données ont été recensées à partir des rapports annuels et incluent bien souvent les matériels de « bureautique ».

A noter la régularité et impressionnante progression de Digital Equipment (D.E.C.), le champion de la « mini ». Quant à Honeywell, la consolidation dans ses comptes de sa participation de 47 % dans C.I.I.-H.B. lui donnerait la septième place, juste derrière D.E.C. Il était un temps où le groupe était le premier des sept nains...

Vers un doublement du parc français en cinq ans

Les estimations quant à la valeur totale du parc installé *varient elles aussi*. On peut cependant l'évaluer en 1980, dans une fourchette comprise entre 120 et 130 milliards de dollars. Le parc américain représenterait environ 50 %, celui de la C.E.E. 30 %, le Japon 15 % et le reste du *monde* 5 % seulement.

Les firmes américaines contrôleraient entre 80 et 85 % de ce parc installé, I.B.M. régnant toujours sur plus de 50 %. Toutefois, on estime que le marché un moment perd environ un milliard par an. Les fabricants de compatibles (les Japonais notamment, et Amdhal) auraient entre 4 et 5 %, Honeywell (plus C.I.I.-H.B.) entre 9 et 11 %, et Univac entre 5 et 8,5 %.

En Europe, I.B.M. détiendrait environ 60 % du parc installé en valeur, C.I.I.-H.B. et Honeywell 11 %, le britannique I.C.L. plus de 7 %. La part de Siemens serait comprise entre 5 et 9 % et celle d'*Univac avoisinerait* les 7 %.

En 1980, le marché français annuel des ordinateurs (grands et petits) serait de 17 milliards de francs, indique une étude de la *société Diebold*, réalisée pour le compte du nouveau magazine de l'informatique *Temps réel* (1). Ce sont les mini-ordinateurs dont le marché suit l'informatique traditionnelle devenue la plus en plus lente enregistrent le taux de croissance le plus important (32 % par an).

Les ordinateurs universels suivent un taux plus modéré (18 % par an en valeur). Cela pour deux raisons : d'une part, ils engendrent des dépenses connexes importantes (2,5 à 3 fois leur valeur). D'autre part, le taux d'informatisation des petites sociétés françaises atteint déjà 60 %, alors que celui des entreprises de vingt à deux cents employés n'est que de 25 % et tombe à 7 % pour les firmes employant moins de vingt personnes.

La péri-informatique représente un marché plus diffus. Son taux de croissance dépasse les 30 % par an. Un fort potentiel de développement existe dans la mesure *où la demande est soutenue* par une certaine décentralisation de l'informatique et les circuits de distribution sont plus faciles à créer.

Enfin, les sociétés de services en informatique ont une activité importante se situant à 7,5 milliards de francs en 1980, tous services confondus. Leurs prestations augmenteront, selon Diebold, au taux de 21 % par an sur les années 80-81-82.

La valeur du parc installé français atteignait, en 1980, selon le Syndicat national des fabricants d'ensembles d'informatique et de machines de bureau, 43,6 milliards de francs (pour un *total de 73 290 machines*, y compris les matériels de bureau). Ce parc devrait doubler d'ici à 1985. *C.I.I.-H.B. estime détenir actuellement* entre 25 et 30 % du marché français. — J.-M. Q.

Rang	SOCIÉTÉS	Chiffre d'affaires informatique (en milliers de dollars)
1	I.B.M. (E.-U.)	15 338
2	Burroughs (E.-U.)	2 432
3	N.C.R. (E.-U.)	2 484
4	Control Data (E.-U.)	[illegible]
5	Sperry Univac (E.-U.)	[illegible]
6	D.E.C. (E.-U.)	2 032
7	Fujitsu (Japon)	1 499
8	Honeywell (E.-U.)	1 493
9	I.C.L. (G.-B.)	1 230
10	C.I.I.-H.B. (F)	1 200
11	Olivetti (Italie)	1 060
12	Hewlett Packard (E.-U.)	1 030
13	Hitachi (Japon)	980
14	Siemens (R.F.A.)	940
15	N.E.C. (Japon)	790
16	Memorex (E.-U.)	730
17	Nixdorf (R.F.A.)	690
18	Triumph Adler (R.F.A.)	581
19	Philips (P.-B.)	542
20	Data General (E.-U.)	540
21	Storage Technology (E.-U.)	[illegible]
22	Xerox (E.-U.)	[illegible]
23	T.R.W. (E.-U.)	[illegible]
24	C.G.E. (F.)	[illegible]
25	Texas Instruments (E.-U.)	425
26	Computer Sciences (E.-U.)	415
27	A.D.P. (E.-U.)	401
28	Thomson-C.S.F. (F.)	388
29	General Electric (E.-U.)	330
30	Electronic Data Systems	312

(1) *Temps réel*, le magazine de l'informatique, sera publié par la Compagnie française d'information pour les entreprises (C.F.I.E.), filiale de la Compagnie européenne de publication. Cette publication sera bimensuelle, à compter du 15 novembre. Un numéro zéro sera *publié à l'occasion du SICOB*.

I. D. A. T. E.

Institut pour le Développement et l'Aménagement des Télécommunications et de l'Economie

2es JOURNÉES INTERNATIONALES

« LE TÉLÉTRAVAIL »

présidées par M. J.-C. COLLI, délégué à la qualité de la vie

MONTPELLIER - LES 23 ET 24 OCTOBRE

(67) 58-38-45

UN COLLOQUE DU PARTI SOCIALISTE

Le parti socialiste organise les 20 et 21 septembre à Paris (*) un colloque sur le thème « Le machinisme et l'informatisation de la société ». Deux « tables rondes » — « le travailleur et le citoyen face à l'informatisation » — seront notamment organisées le samedi 20 septembre dès l'après-midi. Le débat général suivra.

(*) Musée social, 5, rue Las-Cases (7e).

Ils sont au Sicob.

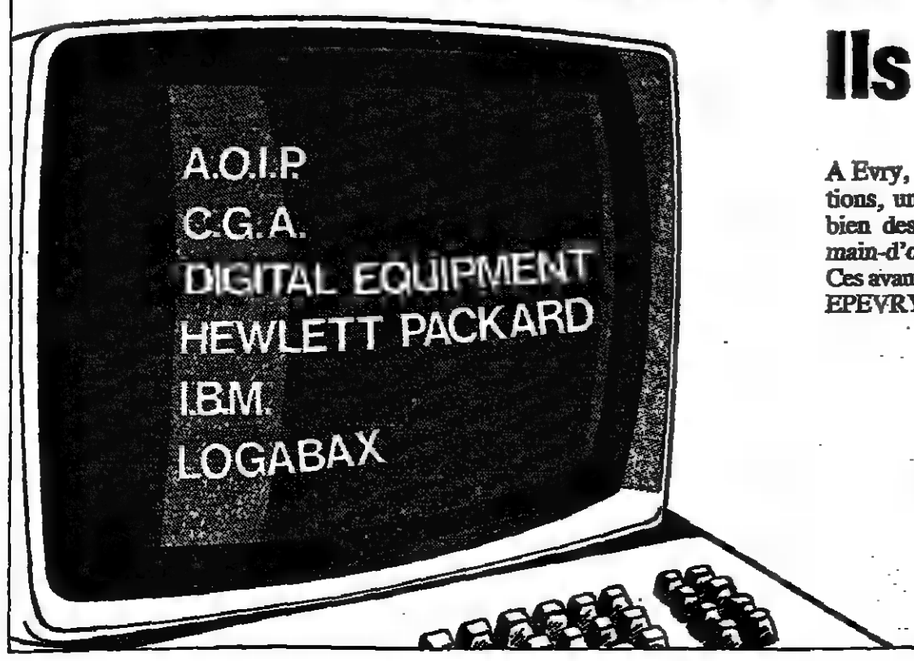

Ils sont aussi à Evry.

A Evry, ces "Sicobiens" d'élite ont trouvé pour leurs implantations, un centre-ville attractif, des parcs d'activités agréables et bien desservis, des prix compétitifs, un important marché de main-d'œuvre spécialisée...
Ces avantages vous intéressent? Appelez ou écrivez à Elio Boulakia, EPEVRY, 91011 Evry Cedex. Tél. : 077.82.00.

EVRY VILLENOUVELLE

Ils y sont. Pourquoi pas vous?

BDM communication

BON A DÉCOUPER
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
désire recevoir une documentation sur l'implantation industrielle à Evry.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'ÉVOLUTION DES MATÉRIELS

Toujours plus haut... toujours plus bas

L'INFORMATIQUE n'est plus ce qu'elle était. Ses frontières sont désormais difficiles à cerner. Les progrès technologiques (microprocesseurs, mémoires de 16 et 64 Kbits...), la puissance des ordinateurs scientifiques de haut de gamme ne cessent de croître. Les micro-ordinateurs se multiplient, offrant une panoplie d'applications. Entre ces deux extrêmes, les catégories traditionnelles de matériels conservent leurs performances et tendent à se rapprocher, tandis que les prix diminuent.

Les mini-ordinateurs de 32 bits dépassent maintenant les « super »-minis de 32 bits qui remettent les ordinateurs universels de puissance. Autour de ces machines viennent se greffer une quantité chaque jour plus impressionnante de périphériques (imprimantes, traceurs et unités de disques). Ces imprimantes changent de mode d'impression (laser, électrostatique ou jet d'encre...) et impriment à des vitesses dépassant plusieurs milliers de lignes à la seconde dans le cas du laser. Les unités de disques augmentent leur capacité de stockage et se compatibilisent vers le haut avec les mini-disquettes.

Du calcul de haut niveau à l'application personnelle qui relève du micro-calculateur, la palette des équipements est donc variée. Mais l'informatique c'est aussi et surtout les logiciels et, dans ce domaine, la multiplicité est légion.

Dans le cercle très fermé des constructeurs d'ordinateurs scientifiques de haut de gamme, Control Data annonce un nouveau système informatique que ses dirigeants qualifient de « hyper-ordinateur le plus puissant du monde. Dans sa configuration maximale, le Cyber 205 peut traiter jusqu'à huit paires millions d'opérations à la seconde, soit huit fois plus que l'ordinateur le plus rapide de l'actuelle gamme de cette firme (le Cyber 203) et trois fois plus que tout autre ordinateur aujourd'hui disponible. Jusqu'à 16 millions d'octets (Mo) de mémoire centrale, un débit d'entrée - sortie de plus de 3 milliards de bits par seconde, une unité centrale [illegible] en parallèle et en série, le Cyber 205 est une arme dans la lutte qui opposera Control Data à Cray Research, lutte d'autant plus acharnée que le marché de ce type de matériels est limité. Cray a marqué un point en France ; la version « 2 » de son système a été commandée par E.D.F. et par la CISI, et sera installée dans le courant du premier trimestre 1981.

Un cran en dessous de ces super-ordinateurs (dont on peut actuellement le DSP d'I.C.L.), on trouve les machines universelles de milieu de gamme. Celles-ci, depuis le dernier SICOB, ont été renouvelées ou complétées par plusieurs grands constructeurs européens, américains et japonais.

● CII - Honeywell Bull a introduit les machines DPS 7/35 et 7/70, qui s'insèrent entre les séries DPS et les systèmes DPS 7/80 et 7/82 qui possèdent une mémoire centrale de 2, 3 ou 4 Mo. On souligne que le 7/82 a une puissance équivalente à celle du 370/158 d'IBM, et celle du 370/168 supérieure de 30 %.

● *I.C.L. a complété sa famille 2900, constituant, entre le groupe britannique de pierre angulaire de son expansion sur les marchés de l'informatique répartie pour les années 80.*

● *Siemens vient d'ajouter à son système 7500 quatre équipements. De moyenne puissance, la série comprend également l'ordinateur compact 7738 (jusqu'à 1 à 3 Mo). En grande puissance, la firme allemande propose les 7551, 7561 et 7571 aux mémoires centrales de 2 à 8 Mo.*

● *Sperry Univac, qui s'efforce d'effacer son image de fournisseur d'ordinateurs à finalité scientifique, présente le System 80. Conçu autour du microprocesseur, il permet de réaliser des applications en traitement par lots en interactif et en téléinformatique.*

● *Burroughs a complété sa gamme « 900 » avec des systèmes de moyenne et de grande puissance : 6900, offrant une mémoire centrale de 2,2 à 3,1 Mo.*

● *I.B.M. a ajouté à ses ordinateurs 4300 et 8100 (série E, annoncés début 1979), le modèle 4331-2 avec une mémoire centrale de 1, 2 ou 4 Mo.*

Avec la réalisation de logiciels destinés à des applications (comptabilité, planification, prévision...), les « mini-ordinateurs à mots de trente-deux bits vont empiéter sur le marché des ordinateurs classiques. Jusqu'ici, ces équipements, dont le premier fut annoncé en 1973 par Interdata, filiale de Perkin Elmer, étaient réservés aux ateliers scientifiques ou industriels.

Depuis sept ans, les constructeurs de ce type de matériel se multiplient. Digital Equipment, Prime Computer, Systems Wang Laboratories... et même I.B.M., ont des modèles de la série 4300 classé dans la catégorie des superminis. Le dernier fabricant à avoir fait son entrée sur ce marché prometteur est Data General, et Honeywell - Bull ne devrait pas tarder à en faire autant.

Un chapitre des mini-ordinateurs vers de nouveautés. Il vient d'être. On a remarqué l'évolution de ces matériels vers les multipostes. Tout comme les grands systèmes, ils possèdent pour la plupart des dispositifs d'auto-contrôle et de diagnostics. Grâce aux logiciels, le nombre de leurs fonctions s'est agrandi notablement. Ces systèmes peuvent faire aussi bien du traitement en temps transactionnelle, du calcul scientifique que du contrôle de procédés.

CHARLES BENHAIM.

La technologie prisonnière de l'économie

(Suite de la page 29.)

S'il est le plus spectaculaire, le microprocesseur n'est pas loin de là, le plus petit composant électronique. Les mémoires concentrent, sous un faible volume, une quantité considérable d'informations.

A titre d'exemple, une mémoire vive, c'est-à-dire sur laquelle on peut lire et écrire (en anglais, mémoire RAM : « random access memory ») contient couramment plus de mille cellules binaires (on parle de mémoire de 1 Kbits, ou, en abrégé, de 1 K). Annoncées l'an dernier non seulement par les principaux fabricants de composants, mais aussi par I.B.M. pour ses nouveaux ordinateurs 4300, les 64 K connaissent déjà quelques problèmes d'industrialisation. Mais, déjà, des constructeurs japonais ont annoncé la future prochaine de mémoires de 256 K. Le million de bits par puce est pour demain (1 Mbit = 1 000 Kbits).

On peut, pour fixer les idées, rappeler qu'un roman représente environ 2 Mbits ; la Bible, 5 Mbits ; l'Encyclopédie britannique, 2 000 Mbits.

Le coût de ces différentes mémoires est inversement proportionnel à quelques centimes par bit, ce qui est loin d'être négligeable.

Les mémoires traditionnelles de grande capacité, disque ou bande magnétique, qui reviennent mille fois moins cher, ne sont pas encore détrônées. Et les nouvelles mémoires à bulles, à prix et de grandes capacités, en sont au développement (mémoires à bulles, disque optique) et un million de bits moins coûteuses.

Les progrès de la technologie des circuits intégrés se situent sur le plan technique qu'au plan économique. Techniquement, intégrer davantage c'est, encore et toujours, réduire les dimensions des éléments élémentaires et de leurs interconnexions. Jusqu'où ? On ne sait guère, aujourd'hui, de 2 à 3 microns. Une limite théorique se situerait vers le tiers du micron. L'atteindre et le fait en quelques années de recherche. Il faut, non seulement, fabriquer ces circuits, mais vérifier leur bon fonctionnement, des puces par leur refroidissement.

Mais c'est sans doute sur le plan économique que va buter l'expansion. Il faut fabriquer à bas prix, donc en grande quantité, des circuits semblables. Or, pour qu'ils puissent trouver des débouchés. Il faut qu'ils conviennent à des applications variées, qu'ils soient programmables. On achoppe, une fois de plus, sur le problème du logiciel.

On peut donc, avec prudence, prédire une relative stabilisation de l'industrie des composants électroniques. Bon gré, mal gré, il faudra reculer devant les coûts de développement et la pénurie d'ingénieurs compétents, surtout en matière de logiciel.

Enfin, il manque aujourd'hui une autre pénurie, celle des... composants électroniques. Pourquoi courir après de nouvelles techniques lorsqu'on ne sait pas faire face à la demande actuelle ?

Avec regret, sans doute, avec soulagement peut-être, l'industrie des *circuits intégrés doit d'abord* obéir à un impératif économique : produire aussi bien la technologie d'aujourd'hui.

JEAN-MARC CHABANAS.

LIBRAIRIE LA NACELLE

INFORMATIQUE ■ ÉLECTRONIQUE ■ AUTOMATISME ■ MICROPROCESSEUR

TOUS OUVRAGES ET ABONNEMENTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

2, rue Campagne-Première, 75014 PARIS - Tél. : 322-56-46

ÉTUDES DE MARCHÉS

Métro Raspail - Parking à la hauteur du 120, bd du Montparnasse.

Conception laborieuse.

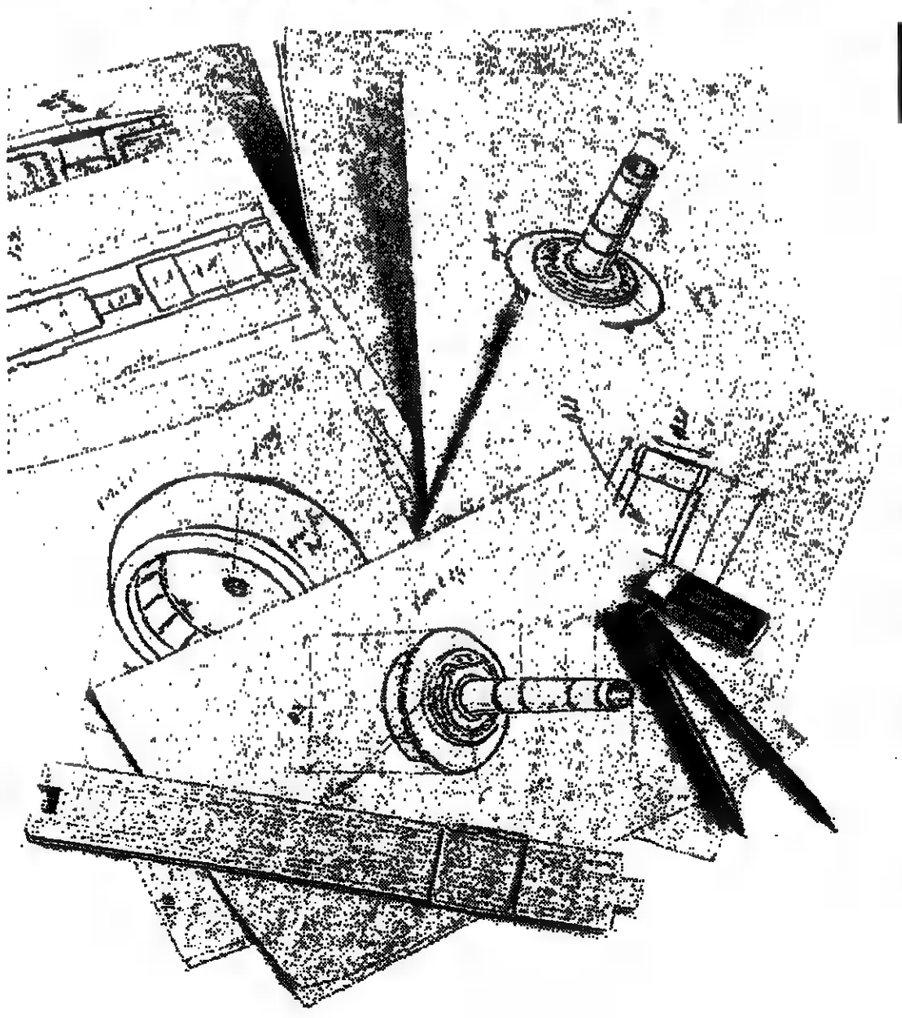

Conception assistée par Tektronix.

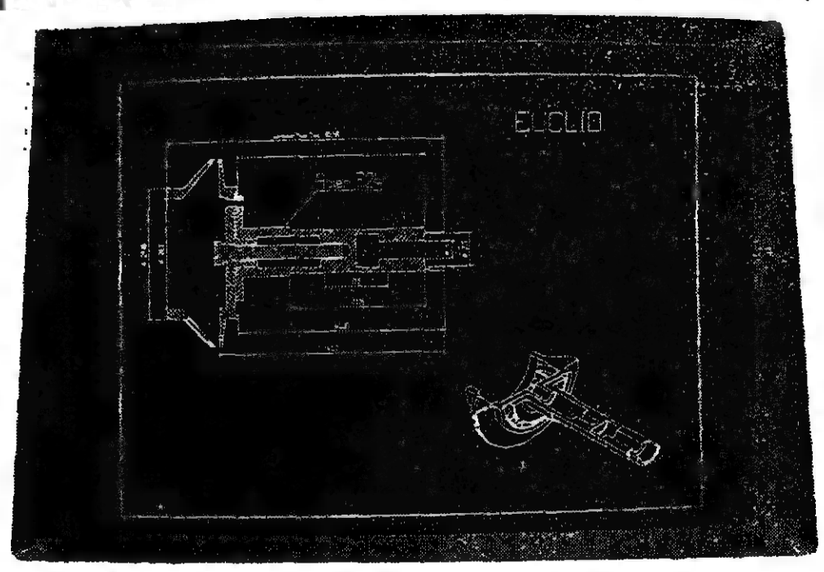

Synergie, K E

Créativité, rapidité, qualité... autant de facteurs essentiels dont dépend la compétitivité d'une entreprise industrielle, et dont la maîtrise passe de plus en plus par l'utilisation des techniques de C.A.O. (Conception Assistée par Ordinateur).

Le propre d'un équipement C.A.O. est de permettre une intervention à tout instant pendant toutes les phases de définition et de mise au point de l'objet à concevoir.

Cette faculté d'intervention fait appel à des outils informatiques graphiques interactifs dont Tektronix est le leader depuis plus de 10 ans.

Leur technologie, leurs performances, répondent aux besoins spécifiques des moyennes comme des grandes entreprises, faisant des produits Tektronix la pierre angulaire de tout système C.A.O.

SICOB Niveau 3 - Zone D Stand 3427

Tektronix®

Division Informatique Graphique - B.P. 13 - 91401 Orsay Cedex - Tél. 907.78.00.
Centres régionaux : Aix-les-Milles Tél. (42) 24.64.63 - Lyon Tél. (7) 876.40.03 - Rennes Tél. (99) 51.21.16 - Strasbourg Tél. (88) 39.49.35
Toulouse Tél. (61) 40.60.33 - Belgique Tél. 02/720.80.20 - Suisse Tél. 82.22.11

SICOB

Le programme du SICOB

Informations pratiques

Le XXIe SICOB se tient au CNIT, à la Défense, du 17 au 26 septembre, de 9 h 30 à 18 h., avec une nocturne le vendredi 21. L'entrée est réservée aux professionnels, aux personnes munies obligatoirement d'une carte (17, 18 et 19 septembre) délivrée aux professionnels français et étrangers, ces derniers sur présentation de leur pièce d'identité, de leur passeport ou d'une carte d'identité.

Le traitement de textes à l'honneur

Comme l'an dernier, le SICOB propose des secteurs spécialisés : micro-informatique, O.E.M (Original Equipment Manufacturer : vente de matériel de base aux fabricants de matériels pour leur fabrication d'appareils) et bureautique ; une section SICOB boutique informatique, réservée à l'informatique individuelle, dont l'accès est libre et gratuit. Et aussi, pour la première fois cette année, une section regroupera, au sein du CNIT, les fabricants de matériels de traitement de textes.

Dans le cadre du SICOB sont organisées des journées d'études qui permettront aux participants de faire le point sur les moyens et les méthodes de gestion de l'entreprise. Les thèmes en sont divers, mais n'en sont pas séparés, puisque plusieurs sessions leur sont consacrées : bureautique et productique du secteur administratif ; comment l'enseigner et ce qu'en attendent les entreprises ; micro-informatique et ce qu'elle apporte à la gestion commerciale. Par ailleurs, deux journées spéciales seront consacrées aux banques et aux assurances — la traditionnelle journée au secrétariat, sous la présidence de Mme Micheline Pelletier, secrétaire délégué de la commission informatique ; et la journée — la quatrième — sur l'informatique au service de l'entreprise.

La convention informatique

Le SICOB accueillera aussi MICAD 80, première convention européenne sur la conception assistée par ordinateur (CAO) dans les petites et moyennes entreprises, qui aura lieu du 23 au 26 septembre.

Enfin, comme tous les ans, se tiendra le Séminaire informatique, du 15 au 19 septembre, de 9 h. à 18 h., au Palais des Congrès, porte Maillot. Thème retenu sur la bureautique et la productique, cette année pour l'étude : « Nouvelles technologies — nouveaux progrès », et sa séance d'ouverture, le 15 septembre, à 15 h., aura l'objet d'une table ronde « l'homme informé ou la société informatisée », avec la participation de deux personnalités de la vie politique. En outre, les problèmes d'emploi et de formation informatiques y seront évoqués au cours d'une table ronde le 18 septembre.

Horaires d'accès au CNIT : RER, ligne Boissy-Saint-Léger - Saint-Germain-en-Laye, station La Défense ; bus : lignes 73 et 174 ; route : la Défense 4 ; train : ligne Saint-Lazare - Saint-Cloud - Versailles, station la Défense. Des navettes gratuites assurent la liaison entre le CNIT et la porte Maillot.

Renseignements : SICOB, 9, place de Valois, 75001 Paris (France). Tél. (1) 260-00-03. Conférences informatiques (programme définitif sous le SICOB). Tél. (1) 297-60-01 ou (1) 231-46-21. Pendant le congrès : (1) 758-87-00 et (1) 758-37-37.

Jouez Nixdorf. En Solo ou en Orchestre.

En musique, le chef est celui qui joue magistralement d'un instrument, et l'orchestre, la somme de toutes les individualités et de tous les instruments.

En informatique, c'est la même chose. Ou bien vous traitez dans votre entreprise toutes vos données avec votre propre ordinateur ou bien vous faites partie d'un groupe d'entreprises ayant des besoins de traitement spécifique tout en étant relié à une maison-mère dotée d'un central informatique puissant.

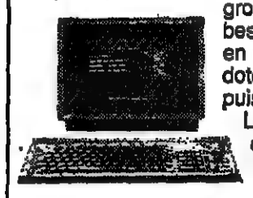

Les grandes entreprises jouent *en orchestre pour réaliser* la parfaite harmonie de leur réseau.

Nixdorf propose tous les instruments pour qu'elles puissent interpréter leur partition. C'est le concept Nixdorf de l'informatique distribuée.

En solo, chaque P.M.E. dispose des *instruments* de base pour exécuter son *programme*. Des instruments de haute technicité, fiables et sur mesure. C'est le concept Nixdorf de l'informatique répartie.

En solo ou en orchestre, pour les grandes entreprises comme pour les P.M.E, Nixdorf donne le "la" en matière d'informatique distribuée et répartie.

Souvenez-vous en lors de votre prochain choix.

Appelez le 747.12.70 au 7-13 de Courbevoie, 92400 Neuilly.

Nixdorf. La maîtrise en informatique répartie et distribuée.

NIXDORF COMPUTER

TRANSPORTS

LE CONTROLE AÉRIEN AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Froid dans le dos

On nous avait promis une fois pour toutes, avec la navigation aérienne. Depuis quelques années, les boucles foucades, ils avaient cessé, dans l'esprit du voyageur moyen français, d'être de nobles « aiguilleurs du ciel » pour devenir des obligeurs de tourner en rond, des organisateurs de pagaille dont les éclats perturbaient autant les vacances que les affaires. Avec ces avions qui s'accumulent sur les aéroports, dans quel but, mon Dieu, le savent-ils...

Et puis est venu un de ces rares *moments* où la réalité joue son rôle. Et, brutalement, on a compris. Un débat des « Dossiers de l'écran », et surtout un remarquable document anglais qui l'illustrait, nous ont fait comprendre que les contrôleurs n'étaient pas de jeunes garçons coléreux, gauchistes et braillards.

Quelle force avaient ces images où, au centre de contrôle de Zagreb, devant les yeux du contrôleur, qui en sera bientôt responsable, le trafic va croître en quelques années : dans l'une des portions de ciel les plus encombrées du monde, deux avions volent l'un à côté de l'autre à une altitude différente. Pourquoi ? Simple accumulation de petites précautions. La routine, quoi. Et, au centre de contrôle, deux petits points proches l'un de l'autre. Zagreb, Paris : deux catastrophes aériennes.

Puis vint la question que des milliers de téléspectateurs ont posée : est-il encore possible ? Pour en savoir la réponse, il fallait tirer le rideau sur les propos lénifiants des représentants de l'administration et ceux, parfois scandaleux, des syndicalistes. Mais les chiffres en disent suffisamment à l'éloquence : 100 millions de passagers différents chaque année en France...

« aiguillés » par deux mille cinq cents contrôleurs.

Dans tel ou tel des quatre centres de contrôle régional français, il manque jusqu'à soixante contrôleurs pour assurer l'écoulement convenable du trafic dans des « couloirs » de 18 kilomètres de largeur et de quelques dizaines de mètres d'épaisseur, où les avions s'entassent au rythme d'un toutes les trois minutes. Conséquence : un contrôleur doit parfois « jongler » avec vingt avions volant en tous sens à 900 kilomètres-heure.

En haut lieu, le service du contrôle aérien insiste sur l'effort accompli depuis deux ans, sur les quatre-vingt-dix postes créés l'an prochain. Bref, ça ne va pas mal et ça ira de mieux en mieux. N'empêche que la presque totalité des avions qui traversent l'espace aérien du centre de contrôle régional d'Aix-en-Provence en ressortent avec des retards substantiels. Motif : il manque quelques dizaines d' « aiguilleurs », et ceux qui opèrent préfèrent ne pas trop jouer avec les « *slimtes* » (risques de collision). Alors, ils préfèrent faire attendre les avions pour les acheminer en toute sécurité vers leur destination.

Oui, on comprend alors mieux la grogne de ces hommes. Et si on éprouve un petit froid dans le dos, ce n'est pas pour nous, passagers, mais pour eux. — J. Sn.

En 1981

UN BUDGET DE MISÈRE POUR LES VOIES NAVIGABLES

Découragement des transporteurs fluviaux et dans les milieux des voies navigables. Selon des informations recueillies auprès du ministère des transports, le budget total des voies navigables pour 1981 atteindrait 250 millions de francs, dont 80 millions bloqués au Fonds d'action conjoncturel. Ce même budget était de 333 millions en 1980 et de 362 millions en 1976 (en francs courants). En 1981, l'effort du pays pour l'équipement et l'entretien du réseau des canaux et rivières sera donc moins important qu'il y a une dizaine d'années, en 1969, par exemple, époque à laquelle il s'élevait à 290 millions de francs...

L'an prochain, il ne sera possible d'ouvrir aucun grand chantier nouveau, mais seulement de continuer les travaux de la nouvelle voie de jonction entre le Rhône et les bassins maritimes de Fos, l'ouvrage devant être achevé en 1982.

Quant au premier coup de pioche de l'axe Saône-Rhin, pourtant reconnu prioritaire par le gouvernement, il est inutile, dans ce budget de misère, d'y songer avant deux ans au moins. — F. Gr.

TOURISME

Novotel pourra rivaliser en Europe avec les chaînes hôtelières américaines

Le rachat par la firme lyonnaise Novotel-SIHH (vingt-quatre mille chambres, seizième rang mondial au classement du mensuel américain *Service World International*) de la société Sofitel-U.T.H. (six mille cinq cents chambres) a été annoncé, le mardi 16 septembre, peu après la suspension de la cotation de l'action Sofitel à la Bourse de Paris (*le Monde* du 17 septembre).

Le projet d'accord devra être entériné, le 27 octobre prochain, par les conseils d'administration des sociétés Novotel-SIHH et Jacques Borel International, propriétaire de Sofitel-U.T.H. Il comporte les clauses suivantes :

— Jacques Borel International cédera 50 % du capital de Sofitel U.T.H. (SIHS), sa filiale à 98,2 %, à Novotel et recevra 10 % du nouveau capital de celui-ci.

— Novotel rachètera à Jacques Borel International 301 321 actions de Sofitel U.T.H. (SIHS), soit 30,2 % du capital de la société, au prix de 61 millions de francs).

— Novotel s'engage à racheter aux actionnaires particuliers (1,8 % du capital) leurs titres sur la base de 202,55 F.

Au terme de ces opérations, Novotel possédera 82,2 % du capital de Sofitel. Jacques Borel International conservera 10 % du capital de cette société.

Jacques Borel International se retire pour partie du secteur hôtelier où elle a enregistré des déboires. En cinq ans, les pertes de Sofitel avoisineraient les 100 millions de francs. Elles sont en voie de disparition. L'argent frais provenant de la cession à Novotel de Sofitel-U.T.H. permettra à Jacques Borel International de concentrer ses efforts dans la restauration, domaine où elle excelle : restauration d'entreprise, « *fast food* », etc.

Pour Novotel-SIHH, l'affaire est encore plus intéressante. Le dynamisme de cette société faisait d'elle le fer de lance de l'hôtellerie française : 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires, 30,4 millions de francs de bénéfices en 1979, huit prochainement ouverts (17 140 chambres étoiles), Mercure (3 602 chambres trois étoiles) et Ibis (4 638 chambres deux étoiles). La reprise de Sofitel placerait le nouvel ensemble à la neuvième place mondiale avec 40 000 chambres environ.

Le souci de Novotel n'était pas tellement d'accroître un parc hôtelier déjà important. La société souffrait plutôt de ne pas disposer de toute la gamme des produits hôteliers et d'avoir une image de marque un peu trop « standard ».

Désormais, Novotel offre des chambres en deux, trois, quatre étoiles et quatre étoiles luxe, en France, mais aussi aux Etats-Unis, dans les pays de l'Est et en Afrique. Trente hôtels sont, à l'heure actuelle, en cours de construction sous sa responsabilité. Les pouvoirs publics ne peuvent que se réjouir de la constitution d'un groupe hôtelier français au moment où les géants américains se lancent à l'assaut de l'Europe et surtout de l'Asie.

ENVIRONNEMENT

LA STATION D'ÉPURATION DE MARSEILLE SERA CONSTRUITE DANS LES CALANQUES

Réunie à Paris le lundi 15 septembre, la commission supérieure des sites a approuvé à l'unanimité moins une abstention le projet de station d'épuration de Marseille, dû à l'architecte parisien Jean Douldier (*le Monde* du 18 juin). D'un coût total d'environ 600 millions de francs, le réseau d'assainissement attendu depuis longtemps dans la seconde ville de France aboutira à une station d'épuration qui sera édifiée dans une ancienne carrière, dans le secteur du col de la Cayolle, au-delà des Goudes, en bordure du site classé des calanques.

La commission a d'autre part approuvé le projet de classement de plus d'un millier d'hectares dans les gorges du Gardon, en amont du pont du Gard, et le classement de l'île de Saint-Riom, dans l'archipel de Bréhat (Côtes-du-Nord). Enfin, le site du havre de la Gachère et la forêt d'Olonne, en Vendée, seront classés.

Visitant les îles Chausey, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a annoncé le même jour son intention de classer l'ensemble de l'archipel (seule l'île Grande est protégée pour l'instant) et de créer une réserve naturelle.

LOGEMENT

UNE SUBVENTION RÉGIONALE DANS LES AGGLOMÉRATIONS D'ILE-DE-FRANCE ?

Examinant les grandes options qui intéressent l'Ile-de-France, particulièrement la révision en cours du schéma directeur (*le Monde* du 17 septembre), M. Lucien Lanier, préfet de région, a, au cours d'une conférence de presse, réunie le mardi 16 septembre, insisté sur la politique d'aide au logement, nouvelle priorité que se sont donnée les institutions régionales. En octobre, les assemblées régionales devront déterminer de quelle façon elles utiliseront les 500 millions de francs que, le 17 juillet à l'Elysée, le gouvernement les a autorisées à emprunter (pour ce faire elles demandaient 1 milliard).

Dans un rapport qu'il vient de leur adresser, M. Lanier affirme qu'il faut « *maintenir la diversité sociologique de la population dans les centres villes et les secteurs bien desservis des agglomérations* ». Aussi, pour faciliter la construction de logements « locatifs aidés » dans les centres urbains, il propose à la région de subventionner à hauteur de 20 % la surcharge foncière, c'est-à-dire la différence entre le prix d'achat du terrain et la charge foncière de référence, qui est actuellement en Ile-de-France de l'ordre de 450 à 500 F le mètre carré habitable.

Le préfet envisage aussi une subvention régionale identique à celle de l'Etat pour l'amélioration des logements locatifs appartenant aux organismes d'H.L.M. et assimilés, ainsi qu'une aide de la région aux associations qui s'occupent de l'amélioration des logements anciens privés inconfortables et à occupation sociale, et une contribution régionale aux politiques municipales d'aménagement des espaces libres dans les H.L.M. ou dans les quartiers en cours de rénovation.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SESA

Société française d'activités internationales, spécialisée dans l'ingénierie des systèmes informatiques, recherche pour son Centre de développement de RENNES

ingénieurs informaticiens

débutants et expérimentés

Pour participer à la conception et à la réalisation de projets informatiques dans les domaines :
- Logiciel télécommunications (logiciel opérationnel outils).
- Gestion conversationnelle (base de données).
- Temps réel industriel.
- Méthodologie du développement du logiciel (outils, méthodes, langage).

Envoyer C.V. à SESA, 9, place du Général-Koenig, 35000 RENNES, en référence 160.

Emploi et Carrières

L'ENTHOUSIASME, PARTAGEONS-LE.

UN INGÉNIEUR EN ELECTRONIQUE OU INFORMATIQUE
Jeune d'idées et de tonus. Vous.
Une tête de file dans le domaine du calcul scientifique. Nous.
Oui enthousiasme, partageons-le !
Vous rejoignez l'équipe de nos ingénieurs de vente.
En contre-partie, nous vous faisons confiance : responsabilités rapidement plus importantes, enrichissement de votre expérience, nombreuses opportunités de carrière.
Le salaire, attrayant.
Jugez plutôt : Un fixe élevé et une commission sur le chiffre d'affaires.
Anglais indispensable. Of course.
Pour nous contacter, vous avez le choix : Envoyez votre CV, photo à Marie Thérèse LEGUET - T.I.F. BP N° 5 - 06270 VILLENEUVE LOUBET sous référence DSD/0980/62M ou rencontrez Xavier SCHERER sur notre stand - N° 3106 - Niveau 3 - Zone A au C.C.I.P.

30 années d'innovation

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

RHONE-ALPES

CONSULTANT DIRECTEUR REGIONAL

Du Conseil parisien en recherche de Cadres au Conseil de Direction national et international, voici notre ligne de développement.

Aujourd'hui, après 10 ans d'existence, nous sommes un des leaders de notre profession, avec des services spécifiques et une bonne pénétration dans les différents secteurs économiques.

Notre implantation à l'étranger s'accentue par la création de filiales en Italie, R.F.A., Grande Bretagne, U.S.A. Parallèlement, nous consolidons notre position sur le marché français en nous rapprochant des Entreprises dont nous sommes Conseil.

La région Rhône Alpes, où nous avons déjà d'excellentes relations professionnelles, devient notre première «région».

Notre Directeur Régional aura mission de créer la société locale, de la faire vivre et de la développer sur les plans technique, commercial, économique et humain.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (scientifique, commercial ou économique). Une expérience professionnelle d'au moins cinq ans lui a permis d'acquérir une bonne connaissance du marché. Une compétence dans le domaine de la particulièrement appréciée.

Christian LAUÉ remercie les candidats de lui transmettre un dossier réf. MER 1980. Il garantit une totale discrétion.

egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

media system

Chef de Fabrication

Nous, importante société pharmaceutique et cosmétologique française.

Pour l'une de nos usines, située à 120 Kms au SUD de PARIS, nous cherchons le CHEF DE FABRICATION.

Sous l'autorité immédiate du Directeur d'Usine, il est responsable des ateliers préparatoires et de conditionnement. Il participe à l'élaboration des programmes de production, propose les investissements qu'il estime nécessaires, dirige les ouvriers.

De préférence pharmacien, il a acquis une expérience similaire dans l'industrie pharmaceutique, alimentaire ou mécanique.

C'est un poste qui offre d'importantes responsabilités au sein d'une équipe dynamique dans un secteur en expansion.

Envoyer, s'il vous plaît, lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle sous référence CHR 100 à

MEDIA BA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Urgent - CHAMBRE AGRICULTURE 86 recherche CHARGE D'AMENAGEMENT RURAL. Niv. maîtrise. 1re exp. profess. indisp. - Env. C.V. manuscrit à B.P. 129 POITIERS

Recherchons
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
GRANDE ECOLE DE GESTION
rattaché au directeur administratif et financier.
FONCTION :
— Préparation des contrats d'ingénierie et contrôle de leur gestion.
— Mise en forme et contrôle des commandes et documents contractuels dans le cadre d'opérations à l'exportation clés en mains.
Anglais courant indispensable. Poste à Strasbourg.
Ecrire avec C.V., photo et prét. à ENGINEERING S.A. 43, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PETROCHIMIQUE
pour son usine du S.-O.
UN TECHNICIEN
Formation BTS ou DUT. Génie chimique pour suivre les activités de
— Développement d'un procédé,
— D'exploitation d'un pilote,
— De gestion et développement d'un parc de photomètreurs.
Adr. C.V. à l'Agence ANPE PAU, D. 180.412, qui transmettra

L'I.N.R.S. RECHERCHE recherche pour le laboratoire du service civique de NANCY
UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE OU UNIVERSITAIRE DE HAUT NIVEAU
Les candidats devront posséder une culture scientifique étendue et avoir des connaissances approfondies dans un des domaines suivants :
- Automatique ;
- Traitement du signal ;
- Programmation informatique, notamment numérique.

La responsabilité leur sera confiée de la compétence et de l'expérience acquise.
Ecrire C.V., photo et prétentions sous réf. 2.455 à SWEERTS, B.P. 301, 75424 PARIS Cedex 09.

Ville de 19.000 habit., recrute d'urgence UN ou UNE ASSIST. SOCIALE titulaire du diplôme d'Etat
Ecrire Maire

Revendeur en A.V. à Bordeaux rech. VENDEUR-CONSEILLER niv. électronique, pratique A.V. souh. Déplac. Env. C.V. 15 octobre, à OROLEIS, 75, Lorraine, 33077 Bordeaux Cedex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
recherche
pour son
service Comptabilité Analytique
un jeune cadre
possédant une première expérience *positive dans le domaine, acquise* dans une Société Mécanique de fabrication de produits en moyenne série.
Pourrait convenir à un Diplômé Ecole de Commerce + DECS.
Lieu de travail : province agréable.
Evolution possibilités d'évolution.
Envoyer C.V., photos et prétentions sous réf. DOR (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil EMPLOIS et CARRIÈRES 133, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS

JEUNE JURISTE d'entreprise

La Société des PEINTURES CORONA, associée à un puissant groupe industriel international, offre une *intéressante opportunité de carrière à un(e) Jeune Juriste d'entreprise disposant si possible d'une spécialisation en droit international et d'une première expérience professionnelle.*

Le juridique est profondément intégré à la vie de cette société dont les efforts sont tournés vers le progrès des méthodes de gestion.
Le titulaire du poste devra faire preuve de rigueur, *de dynamisme et de contact pour assurer son rôle d'information, d'assistance et de conseil auprès des différents services et pour conduire avec autonomie les affaires confiées.*
Licence en droit – DEA – Connaissance de la langue anglaise.

Lieu de travail : Valenciennes.

Ecrire sous référence HX 155 CM

4, rue Massenet 75016 Paris etap

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT

Filiale pour effectuer la sélection de la main d'œuvre du chantier

aux Philippines

UN

conseiller en recrutement (conducteur de travaux)

Ayant l'expérience d'un poste de chef de chantiers d'Outre-Mer.

Bonne pratique de l'anglais.

Statut de cadre expatrié - Poste permanent.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à N° 71.784, CONTESSE Publicité 29, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ASSISTANTE DE PUBLICITE

Lyon Centre

Le responsable de direction, d'un vaste domaine : organisée, rigoureuse, vous possédez de réelles qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse. Débutante, de formation BTS Secrétariat ou possédant une première expérience (2 ans), vous voulez exercer vos talents dans un domaine d'activité attractif et dynamique, dans lequel vous prendrez progressivement de plus amples responsabilités.

Notre agence de publicité, en développement constant, leader dans son secteur, crée une agence Rhône-Alpes, implantée à Lyon.

L'assistante de notre chef d'agence sera chargée d'assurer son secrétariat, les liaisons avec les différents supports, le suivi des contacts commerciaux. Elle pourra évoluer à moyen terme vers une fonction de Chef de Publicité.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et rémunération souhaitée à notre Conseil, Pascale GEHIN, sous réf. 5011.

algoe

ASSOCIATION LYONNAISE d'INGENIEURS-CONSEILS
Route de Champagne, 69130 ECULLY
MEMBRE DE SYNTEC

PRODUCTEUR DE SABLES
Graviers - Béton cherche à l'emploi
Nous recherchons

un Cadre de haut niveau

pour assurer sur le plan local la responsabilité complète, technique, commerciale, administrative.

Nous sommes dans cette spécialité une des plus importantes sociétés de la Région MIDI-PYRENEES.

Nous disposons de plusieurs installations à PROXIMITE CAPITALE REGIONALE utilisant un effectif de 80 personnes; nous sommes affiliés à un Groupe International de Travaux Publics.

Ce poste conviendrait à un

Ingénieur

35 ans min., ayant déjà une expérience confirmée dans activité production matériaux travaux publics ou similaire.
Il requiert des qualités de Gestionnaire éprouvées, une formation en économie, une aptitude commerciale et de négociateur.
NOUS OFFRONS UNE SITUATION STABLE BIEN REMUNEREE.
Logement assuré dans ville agréable dans quartier résidentiel.
CAPITALE REGIONALE.
Adresser CV, photo, rémunération actuelle et prétentions sous référence 3501 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Cabinet Juridique et Fiscal 17e arrondissement cherche
COLLABORATEUR
— 3-4 ans expérience en cabinet, — droit des affaires - sociétés - contrat. Envoyer C.V. à : FIDUCIA FRANCE 11, rue Laugier, 75017 PARIS

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION
LE CAIRE

Une importante chaine hôtelière Française ouvre en Egypte un établissement de 5 étoiles (effectif 500 personnes).

Rattaché au DG, notre premier objectif est de mettre en place un plan de formation et de le réaliser. De la mise en place du plan de formation vous êtes prévu un plan d'adaptation en Hotellerie à Paris. Une expérience de la fonction exigée dans entreprise ou en école.

Nous proposons un contrat de 1 ou 2 ans renouvelable, une rémunération nette d'impôts, un logement de fonction.

L'Anglais est demandé, le poste peut exiger une Deuxième Langue Etrangère.

Merci d'adresser votre C.V. + photo sous réf. JP 09 à
NORAY Consultants
28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS
Tél. : 246.12.28

bleu

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales et internationales de faire publier pour leur siège et leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi offres d'emploi

ALEXANDRE TIC S.A.

est heureuse de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau bureau, dirigé par Mme M. SAILLARD,

NANTES
5, rue Crébillon - Tél. 73.73.78.

ALEXANDRE TIC S.A., l'un des bons professionnels européens en recherche de cadres et dirigeants, par annonces et par approche directe, fondé à Paris en 1961, a déjà ouvert des bureaux à Lyon (Mme G. DILL), Lille (M. J.-M. ROUSSEAU), Bruxelles (M. T. GILSON) et Londres (MM. L. ROBINSON et G. BROWN).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
2, RUE G. DE CHATILLON - 59000 LILLE
5, RUE CRÉBILLON - 44000 NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

INGÉNIEUR ANALYSTE
(Ecole d'ingénieurs ou équival.)
Pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications d'informatique documentaire mettant en jeu un I.B.M. 138 (ultérieurement C.I.I. H.B. DPS 7) et plusieurs mini-ordinateurs, dont un mini-ordinateur Norsk Data. Expérience appréciée.
Envoyer C.V. et prétentions : Centre de Documentation de l'Armement
26, boulevard Victor, 75996 PARIS-ARMEES

Très important fabricant de
LINGE DE TABLE
recherche pour Paris et banlieue
Représentant exclusif
dynamique et introduit auprès de la grande distribution.
Adresser CV et photo sous référence 9921 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

Chef du Personnel
(Sciences Po, ESSEC, HEC)

Dans le cadre du développement de l'une de ses importantes filiales, **THOMSON-CSF INFORMATIQUE** recherche un **CHEF DE PERSONNEL.**

Age minimum 40 ans, formation supérieure (Sciences Po. (Section Politique Economique et Financière), ESSEC, HEC (Option Personnel) CIFFOP ou équivalent, il justifiera d'une expérience minimum de 5 ans dans la fonction Personnel.

Sous l'autorité du Directeur Général de la Société et en liaison fonctionnelle avec la Direction du Personnel de **THOMSON-CSF INFORMATIQUE,** sa mission consistera à :

- Assurer les relations avec les représentants du Personnel.
- Superviser l'Administration Générale du Personnel.
- Etudier, mettre en oeuvre et suivre les embauches et les promotions.
- Analyser et suivre l'évolution des rémunérations.
- Animer la formation professionnelle.

Compte tenu de l'importance du Groupe, d'importantes possibilités d'évolution sont envisageables.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération actuelle) sous référence M 100 au Directeur du Personnel de THOMSON-CSF INFORMATIQUE - 23, rue de Courcelles 75008 PARIS.

BANQUE

Filiale d'un des plus puissants groupes bancaires européens

recherche

pour sa DIVISION AFFAIRES INTERNATIONALES

PARIS

CADRE classe VI

Ayant une bonne connaissance de :

- Financement de projets de travaux publics internationaux comprenant financement en Euro devises et devises locales.
- La gamme complète des engagements de garanties comprenant les obligations de soumissions, les performance-bonds, etc...
- Pratiques de risques dans les pays où les sociétés françaises ont des activités.

CADRE classe VI

Qui sera chargé de :

- L'encadrement d'une équipe administrative (6 personnes)
- La surveillance des [illegible]
  - Comptabilité des prêts à moyen terme en euro devises,
  - management information (utilisation d'une méthode informatique),
  - relations avec correspondants,
  - [illegible]
- Etude de dossiers de prêts en 2ème lecture,
- Activité commerciale intermittente et participation aux Comités d'études.

LES CANDIDATS DEVRONT AVOIR :

- une formation supérieure,
- une bonne maîtrise de l'Anglais,
- une solide expérience bancaire,
- une très bonne présentation.

Adresser dossier complet de candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. 70893, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra. Discrétion absolue assurée.

Assistante

Directeur Important Groupe Conseil cherche pour développer ses programmes de formation - économique et sociale -, susceptible d'assumer les travaux de documentation technique et de promotion commerciale, voulant réussir.
Poste convendrait à une candidate ayant une première expérience de la formation.
Ecrire sous référence 306 M à

MEDIA BA.
8, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Agence de Conseils spécialisés)

IMPORTANTE SOCIETE
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français, recherche pour son siège à PARIS, dans le cadre de la mise en place de son informatique de gestion utilisant les matériels IBM 4331 puis 4341 sous DOS/VSE

ANALYSTE

EVOLUTION CHEF DE PROJETS

DIPLOME INGENIEUR GRANDE ECOLE ou MAITRISE D'INFORMATIQUE

- Expérience d'environ 3 ans en entreprise
- Ayant déjà participé à la réalisation d'applications utilisant CICS et DL/1 sous DOS/VS
- Ayant une bonne pratique du langage COBOL et de la programmation fonctionnelle.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no71.737 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

RECHERCHE MÉDICALE

Centre de Traitement de l'Information.

Spécialisé dans le domaine médical.

RECHERCHONS

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

1 à 2 ans d'expérience (transactionnel + bases de données) pour support des équipes d'exploitation et interface avec les utilisateurs.

Env. C.V. à CITI 2 - 45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS - CEDEX 06.

Les Laboratoires GALENIQUES VERNIN

Unités de fabrication à 77 - MELUN - 250 personnes spécialistes du traitement de produits pharmaceutiques [illegible] et autres matériaux

PHARMACIEN CHEF DU DEPARTEMENT FORMES SECHES

réf. [illegible]

29 ans minimum

Très au fait des techniques actuelles de production et de la législation, il gérera avec entière responsabilité le Département au plan de la fabrication de lancement du conditionnement et du personnel (environ 65).

Le candidat pharmacien (option industrie) nous apportera la preuve d'une première experience de la production.

PHARMACIEN ASSISTANT DU CHEF DE DEPARTEMENT COSMETIQUES

réf. [illegible]

[illegible] ans minimum

Chargé de la gestion, de l'animation, de la production et du personnel (15 personnes)

Poste à pourvoir premier entretien aux [illegible]
Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite précisant la référence à

bpm conseils Département Recrutement 6 rue [illegible] PARIS

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

comptables

dégagés des obligations militaires ayant obligatoirement BTS ou DUT (option finance, comptabilité ou certificat comptable du DECS minimum).

Un minimum de 2 ans d'expérience dans une entreprise industrielle serait apprécié.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Les agents exerceront dans un premier temps dans les services comptables à Paris et seront ultérieurement dans nos filiales à l'étranger suivant les besoins du groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 69490 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26 av. de Lilas (Tour 12-04) 64018 PAU Cedex.

A PARTIR DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE
(daté samedi)

carrières du commerce et de la vente

le bon jour, maintenant, c'est le VENDREDI

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.

Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.

Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux « nouveaux vendeurs ». C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le «niveau Monde». Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% d'étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, vont maintenant disposer de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ? Fonctions Commerciales

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitae et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
PEINTURES ET REVÊTEMENTS MURAUX

POUR LES REVÊTEMENTS MURAUX

RESPONSABLE COMMERCIAL RÉGION SUD-OUEST

Il sera responsable de l'ensemble des ventes des revêtements muraux du GROUPE dans le tiers SUD-OUEST de la FRANCE.

Pour cela, il devra animer l'ensemble des forces de vente du groupe dans la région et se charger plus particulièrement des contacts promotionnels avec les architectes, les promoteurs, les entreprises et les grossistes.

Ce poste convient à un candidat ayant une bonne formation commerciale de base (niveau école supérieure de commerce), une solide expérience de l'animation des ventes, si possible en matière de revêtements muraux, et de sérieuses connaissances du second oeuvre.
Résidence BORDEAUX ou éventuellement TOULOUSE.

Rémunération à définir selon compétences + intéressement aux résultats.

Envoyer C.V détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2.320).

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

INGENIEUR - ELECTROMECANICIEN

L'entreprise : Fabrication d'articles métalliques de très grandes séries
C.A. H.T. 130 Millions de Francs, effectif 1000 personnes, région nord parisienne.

Le poste : CHEF D'ENTRETIEN
- responsable de l'entretien des équipements industriels, électricité, télécommande, [illegible]
- participation aux études et réalisation des améliorations [illegible] à l'efficience des matériels de production
- participation aux études d'investissements puis à leur mise en place.

Le titulaire : Ce poste conviendrait à un
Ingénieur - Mécanicien - Electricien
ou Arts et Métiers ou similaire, ayant quelques années d'expérience du travail en usine.

La fonction doit ultérieurement évoluer par un élargissement de responsabilités vers le secteur Mécanique.

Adresser C.V. et prétentions à N. 353
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INGENIEUR D'APPLICATIONS

spécialisé dans le domaine de
PLANIFICATION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

Telesystemes, Société de Télécommunications et d'Informatique. recherche un Ingénieur d'Applications pour réseau de Temps partagé " EURODIAL ".

Vous avez des connaissances INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE.

Vous possédez techniques modernes d'ANALYSE NUMERIQUE de RECHERCHE OPERATIONNELLE.

Vous parlez ANGLAIS. Vous le développement soutien technique produits de planification de réseaux.

Envoyez CV prétentions à TELESYSTEMES, Domaine INGENIERIE, 10 rue Verdun 92100 BOULOGNE.

telesystemes

Dans le cadre de son expansion les marchés des ordinateurs 32 bits et en raison de l'ouverture de nouveaux créneaux à ses systèmes les plus récents :

SYSTEMS

RECHERCHE

INGENIEURS COMMERCIAUX

possédant une bonne expérience de l'informatique temps réel et du marché des systèmes industriels

2 INGENIEURS LOGICIEL

pour support avant et après vente, connaissant les techniques des moniteurs temps réel multiprogrammation, des télétransmissions et de la gestion des fichiers bases de données.
Anglais technique indispensable

2 INGENIEURS DE MAINTENANCE DE HAUT NIVEAU

Expérience grand constructeur d'ordinateurs souhaitée
Anglais technique indispensable

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

Expérience constructeur souhaitée
Anglais technique indispensable

1 SECRETAIRE SERVICE TECHNIQUE ACHATS

Expérience service technique et gestion de stocks souhaitée
Anglais indispensable

Adresser CV détaillé à :
Direction du personnel

SYSTEMS

29, rue de Noisy – 78870 Bailly

4, rue Massenet 75016 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

etap

CdF Chimie s.a.

Deuxième groupe chimique français, CA 10 milliards, poursuit son expansion et étoffe les structures de sa direction financière.

Nous recherchons :

TROIS CADRES FINANCIERS fort potentiel de développement

• Trésorerie

Ce cadre travaillera au niveau du Groupe et assumera, au sein de la trésorerie centrale, d'importantes responsabilités de trésorerie au niveau international : gestion et coordination des activités trésorerie concernant des opérations hors métropole, politique de change, filiales...
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école de gestion, ayant environ 4 d'expérience dans domaine, acquise dans une banque ou dans un international.

référence XI 179

• Analyse financière

Ce cadre travaillera au niveau du Groupe dans les services chargés :
- de plans de financement
- mise en place de financières à moyen long
- d'études d'opérations restructurations, acquisitions,
- de suivi des problèmes financiers de filiales (reporting).

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école de gestion, ayant une bonne connaissance des techniques d'analyse financière, disposant d'environ d'expérience (débutant possible stages intéressants).

référence ZK 180 AM

• Services comptables et fiscaux

Rattaché aux services centraux, ce cadre animera une petite équipe chargée de la comptabilité de la division internationale du Groupe ainsi que de la supervision comptable des filiales commerciales à l'étranger.
Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école de gestion (formation complémentaire DECS appréciée) ayant environ ans d'expérience en comptabilité ou audit, acquise dans un groupe international ou cabinet spécialisé.

référence LA 181 AM

Ces trois postes nécessitent une très bonne connaissance de l'anglais et ouvrent des perspectives de carrière au sein du groupe.

Postes : Paris la Défense.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

REGULATORY MANAGER
(SECRETARIAT PHARMACEUTIQUE)
200.000 +

La Filiale Française d'un Groupe Multinational, recherche :

UN(E) PHARMACIEN(NE)

pour assumer la fonction de REGULATORY (constitutions de dossiers AMM, de remboursement, législation, pharmacopée européenne, etc...).

Rapportant au Directeur Général, il couvrira spécialité activités groupe France en collaboration avec les divisions intéressées.

Agé de ans au moins, le candidat devra posséder 5 à 10 de pratique fonction équivalente. Il aura les qualités indispensables à un négociateur de haut niveau.

Une bonne maîtrise de l'Anglais est souhaitable.

Le poste est situé à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :
M. GENEVIERE 22 Avenue de Saxe 75007 PARIS.

---

régie presse

La vente de nos produits nécessite
une argumentation convaincante,
un équilibre à toute épreuve,
une adaptation à une clientèle variée.
Vous savez trouver des mots simples
pour communiquer.
Vous êtes dynamique.
Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède,
joignez-vous à

PROSPECTRICES
PAR TÉLÉPHONE

Tél. : 319.
Service

Kodak

Dans le cadre du développement d'importants projets informatiques transactionnels qui seront traités sur matériel central (3032) décentralisé.

NOUS RECHERCHONS
pour NOTRE DIRECTION INFORMATIQUE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Expérience en CICS/DL 1 ou MINI Transactionnel

et

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

- **Formation requise : DUT ou équivalent.**
- **Évolution à la mesure aptitudes.**

Ecrire avec C.V. détaillé et photo (retournée) sous réf. 134
KODAK-PATHÉ
Service du Personnel
8/26, rue Villiot - 75012 PARIS

bleu

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN
Leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation
recherche pour sa
Filiale Française
Paris-La Défense

chef du service

création emballages et PLV

Au sein de la Division **MARKETING**, il aura la responsabilité de la création et de l'exécution graphique concernant la mise au point des emballages et de la PLV.

Pour cela il doit assurer la coordination entre les spécialistes extérieurs (studios-freelance) et les services concernés de la Société.

Ce poste s'adresse à un candidat apte à la communication, possédant une sérieuse expérience et d'excellentes connaissances techniques en exécution, impression, etc.

Adresser candidature, C.V., photo,
réf. CIVY
(mentionnée sur l'enveloppe)

Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
rue Vernet, 75008

Nous sommes un puissant Groupe de Nettoyage Industriel recherchons pour notre siège de Paris 12ème

RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES

Sous l'autorité du Directeur de la Société, votre activité consistera à :
- assurer les avec les représentants du personnel
- superviser l'administration du personnel : paie informatisée, prévoyance
- étudier, mettre en œuvre, suivre embauches, promotions etc....
- analyser l'évolution rémunérations
- animer la formation professionnelle.

Avec l'assistance de 5 personnes vous encadrerez.

Ce poste vous intéressera, si vous êtes un cadre ayant expérience d'au moins dans la fonction Personnel acquise de préférence dans industriel.
Il permettra de mettre en valeur qualités d'homme de terrain et négociateur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel) sous la référence TOU SI à :
M. G.PORTICHE 5, square d'Aquitaine
75019 (discrétion totale assurée)

Les Tours Pty

Pour faire face pendant une période à un d'activité

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT

cherche à utiliser les compétences d'un

conseiller en recrutement

ayant l'expérience de la profession en Outre-Mer (Moyen-Orient et Extrême-Orient), parlant l'ANGLAIS.

Statut de cadre - Rémunération à convenir.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo prétentions à 71.782 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra Cedex 01, qui

---

mettre en oeuvre l'informatique dans l'entreprise.

CERCI - Société d'Ingénierie en Informatique et Automatismes (550 personnes), groupe Empain-Schneider - recherche pour sa
DIVISION MÉCANIQUE

INGENIEUR CONFIRME
POSITION II

Il lui sera confié la responsabilité de projets informatiques pour la gestion et la conduite automatisées d'ateliers de production.

Le candidat retenu possédera une expérience en informatique industrielle. Aimant travailler en équipe et assumer ses responsabilités, il fournira la preuve d'une grande et le goût commerciaux.

Basé à Paris, ce poste permettra à un Ingénieur de valeur, d'évoluer vers des projets plus importants.

Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae détaillé s/réf. J à CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci

ANALYSTE PROGRAMMEUR

3 d'expérience COBOL
Connaissance de DL1 ou VSAM

Votre profil ?
Vous êtes celui (celle) qu'il nous faut

NOUS SOMMES :

Nielsen Neodata France

Jeune société d'informatique, filiale d'un groupe de marketing international.

NOUS PROPOSONS :
- Des développements dans un DB/DC
- Un travail en équipe
- Un bon salaire
- Des perspectives d'avenir

Adressez votre candidature à :
NEODATA FRANCE - Jacques Verbavatz
32, rue Brancion 75015 - Tél. : 533.14.19

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

JEUNES CONTROLEURS DE GESTION

Telesystemes, Société de Télécommunications ■ d'Informatique. recherche de jeunes contrôleurs de gestion. Ils ont une expérience déjà approfondie :

- de ■ gestion ■ milieu industriel, s'exerçant en position opérationnelle.
- ■ du contrôle d'un centre ■ profit
- de l'analyse financière,
- ■■■ une ambiance anglo-saxonne.

Un ■■■ de carrière ■ sein d'un cabinet d'audit peut être un ■■■■ positif.

Les candidats que ■■■ recherchons doivent être ■■ hommes de terrain, curieux et dynamiques aux qualités relationnelles incontestées.

Il leur ■■■ ■■■■■ des déplacements de ■■■■ durée ■■ une grande disponibilité. Les postes ■■■ basés ■ Paris. La rémunération offerte ■■ situe ■■■ environs de 120.000 F par ■■■

Adresser CV à Telesystemes, Service du Personnel, 115, rue du Bac 75007 PARIS.

telesystemes

reg carrières

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Ingénierie ■■■■■■ dans la

la chimie nucléaire

(850 personnes)

recherche pour étoffer son département APPROVISIONNEMENT

DEUX INGENIEURS

Diplômés Grande Ecole ELECTRICITE

Ayant acquis ■■ expérience ■■ distribution en production d'énergie électrique chez un ■■■■ tructeur ou ■■■ une société d'ingénierie.

• SERVICE ACHATS

Négociation ■ ■■■ niveau et mise au ■■■ d'accords-cadres pour ■ ■■■■■■■ de ■■■■■■ du ■■■■■ concernant ■■ très importants projets.

• SERVICE INSPECTION

Suivi des fabrications en usine et réception finale dans la ■■■ ■■ ■■■■■■ de Qualité.

Anglais et/ou Allemand appréciés.

Envoyer CV photo et prétentions à SGN - Direction du Personnel - (Réf B/A) - B.P. 30 - 78184 SAINT-QUENTIN-YVELINES ■■■■

Cours enseignement privé rech. PROFS MATHS exper., SURVEILLANTS. - URGENT - Cours Versailles, 37, rue des Martyrs, 9e. Téléph. : 526-14-32.

INSTITUT DE LANGUES cherche Professeur de langue anglais pour cours et une secrétaire-dactylo. TEL. : 797-12-12.

ECOLE Centre Paris recherche PROFESSEURS très qualifiés de MATH. et de PHYSIQUE. Ecr. UBI 38, r. des Mathurins, PARIS-8e, qui transmettra.

PARIS CENTRE

Conseil en Publicité recherche personne libre à MI-TEMPS pour PRISE RENDEZ-VOUS part TELEPH. auprès clientèle d'entreprises.

Une première expérience de la vente ou de la prospection par téléphone est nécessaire.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel sous référence M 11220 F à EGR PROMOTION, 8, rue de Berri, 75008 PARIS. Téléphone : 359-13-82.

Enseignement Supérieur Privé recherche Assistants, Maîtres-Assistants, Chargés de T.D., Physique et Chimie pour soutien PCEM 1. Ecr. n° 860.478 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Recrute : 1 Sous-Bibliothécaire, mi-temps. CAFB Lecture publique pour annexe dans M.J.C. Adresser candidature avec C.V. à Madame le Maire, 91205 ATHIS-MONS CEDEX

Lycée technique privé Saint-Nicolas recherche : HOMME - FEMME 35 ans min. pour entretien et élargir relations avec entreprises. Aptitudes à la négociation indispensables. Voiture nécessaire. Adr. C.V. manuscrit et photo en indiquant prétentions. Poste à pourvoir rapidement 99, rue de Vaugirard 75006 Paris

Téléphone : 222-93-60 (Poste 40)

GESTION 2000

INGÉNIEURS

Etudes plates-formes Offshore. Connaissance mécanique, Béton armé.

Pour recherches et synthèses. TELEPH. : 246-42-81

SOCIETE D'EDITION recherche

JURISTE EXPÉRIMENTÉE

30 ans minimum, maîtrise ou doctorat de droit pour rédaction et rewriter.

Env. C.V. et prét. + photo à SODER-LAFOND 112, rue de Richelieu PARIS-2e.

GESTION 2000

Pour Engineering pétrolier

INGÉNIEURS

■■■■■■■■■■

Expérience raffinerie exigée. Tél. : 246-42-81.

secrétaires

Société recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMÉE

Initiative et sens des responsa., d'organisation ■■ disponibilité. - Anglais apprécié.

Env. C.V., photo + prétent. à SODER - LAFOND 112, rue de Richelieu 75002 Paris

■■■■■■■■■■

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

PRES LOUVRE
bel immeub. 1930, P. de T., 2e ét., salon, s. à manger, 3 chambres, 2 bns, 130 m2, bon état, soleil. EUROPE IMMO : 522-97-02.

5e arrdt.

MÉTRO GOBELINS
prox. faculté Censier, rue calme, 1er ét., 3 P., 41 m2. NOTAIRE 501-54-30, le matin.

CARDINAL-LEMOINE
4 P., cuis., w.-c., s. de bains. Prix 800.000 F. - 575-23-75.

BROCA-CENSIER. 354-95-10
Stu. + 2 chbres 80 m2, soleil.

TERRASSE 65 M2
PL. PANTHEON. Imm. luxueux P. de T., 1900. Vue s/jardins, récept. + 4 chbres 170 m2 + 2 serv. Très gd stdg. Profess. lib. poss. 2.700.000 F. 535-86-37.

JARDIN DES PLANTES
Immeuble récent, tt cft, balcon SEJOUR + 3 CHAMBRES cuisine, bains, Mo Austerlitz. PRIX TRES INTERESSANT. Téléphone : 544-21-97, le matin.

6e arrdt.

VANEAU Immeuble pierre de taille
BEAU 3 P., cuis., bains, chauff. central, refait neuf. 580.000 F. URGENT - 325-75-42.

BUCI Dans immeuble 16e siècle classé, 5 P. + service, poutres, parquet versailles, grande qualité. - 765-31-13.

SAINT-PLACIDE
très beau 5 p., 136 m2 environ, 2 ch. de service. T. : 387-27-60.

ODÉON, RUE DANTON
5 p., bns, 142 m2, 2e ét. Tt cft. Rapport 48.000 F - Libre 1982 MICHEL et REYL S.A. 266-90-05.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

SUR CHAMP-DE-MARS
plein sud, réception, 2 chambres, 2 s. de bains. TEL. : 705-61-91.

RUE VALADON REZ-DE-CH.
beau studio, cuisine, s. bains. GARBI : 567-22-88.

DUROC Immeuble de standing séjour + chbre, cuisine, bains, poutres, cheminée, vide ordure, 4e étage, soleil. GARBI : 567-22-88.

8e arrdt.

8e 92 m2, living double 2 chbres, bains, chauff. cent. indépend., imm. pierre de taille. Prix 730.000 F. Tél. 261-69-44.

9e arrdt.

CHAUSSEE-D'ANTIN
STUDIOS 78.000 F à 115.000 F. Crédit. - 285-38-96.

pl. Adolphe-Max de bel imm. P. de T., notaire vend 4 p. entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., chff. individuel, m2. TEL. : 757-84-30.

CONDORCET-TURGOT
très bel imm. T., asc., tapis dans l'escalier, réception, 3 chbres, salon s. à manger, très belle salle de bains, très belle cuisine éq., w-c, penderie, cave, Tél., chff. cent. individuel gaz, bien distribué. Exposition Est/Ouest, 160 m2 environ, px 1.250.000 F., urgent à débattre, 51, rue Rochechouart. Mercredi, jeudi de 13 à 19 h.

IMM. PIERRE DE TAILLE
en cours de restauration
STUDIOS, 2 ET 3 PCES
Très grand conft, ou en l'état. PPTAIRE EUROVIM - 555-92-72.

11e arrdt.

VOLTAIRE-NATION
dans bel immeuble P. de T., 3 p. tt cft, à partir de 60 m2 et de 450.000 F. : 379-57-21.

ALEXANDRE-DUMAS
récent de bon standing, 102 m2, tout confort, parking, 2e étage, plein soleil. Px : 860.000 F. Tél. : 379-57-21.

12e arrdt.

NATION Imm. pierre de taille, veste 8 pièces, entrée, cuisine, w.-c., s. bains, chf cent.. Px : 495.000 F. T. : 346-69-83.

13e arrdt.

SUR PARC MONTSOURIS
MAGNIFIQUE 4-5 PIECES
TRES GRAND STANDING
PX 1.100.000 F. T. : 325-89-90.

14e arrdt.

GAITÉ
dans
DEUX 6DS STUDIOS
très grand conft, pied-à-terre ou placement de choix. PPTAIRE EUROVIM. 555-92-72.

EXCEPTIONNEL
dans imm. récent, beau 4 p. tt cft, état impeccable, 8e étage, balcon, parking, sur rue avec vue sur le parc MONTSOURIS. Prix : 970.000 F. Visite s/place les 17-18 sept. de 14 h. à 18 h., 1-3, rue Gazan, Paris-14e ou Tél. : 252-04-93.

MONTPARNASSE
direct dans restauration gd standing (asc., vidéophone, cheminée, poutres, marbre).
DEUX DUPLEX
CHARME et CARACTERE
PPTAIRE EUROVIM - 555-92-72.

15e arrdt.

La Motte-Picquet pptaire loue direct. 3 p. tt cft, gde terrasse 3.300 F + ch. Tél. : 742-99-09.

4, RUE FRANÇOIS-MOUTHON
2 p. + petit bureau, balcons, soleil, 6e ét., asc., imm. réc. Px 420.000 F. Jeudi 14 à 17 h.

PORTE VERSAILLES
Dans résidence récente, Living, 2 chbres, cuis. équip., terrasse, park., 80 m2. Prix : 700.000 F. Notaire, tél. : 501-54-30, le matin.

ATELIER D'ARTISTE
tt cft, gd séjour + 2 chambres entièrement restauré s/jardin, sans vis-à-vis, asc., Tél., cave. TEL. : 567-18-77.

16e arrdt.

SPONTINI appartement d'angle lumineux, 270 m2, magnifique réception, 4 ch., bel immeuble. TRANSEIL : 325-10-56.

Près MAIRIE 16e 5e étage, gd living, 3 chambres, 2 s. bains, chbre serv., parkg. T. 785-24-18.

MARCEAU-GALILEE
studio tout confort, bas prix vu urgence. Téléph. : 326-00-35.

RAMEAU DU RAMELAGH
Plusieurs Appts 4 et 5 pièces avec terrasse sur jardin. Prix élevé justifié. 566-00-75.

17e arrdt.

RUE DULONG 53 m2
séjour + chambre, cuisine, salle de bains, terrasse 16 m2, 3e ét. GARBI : 567-22-88.

18e arrdt.

CUSTINE
dans immeuble pierre de taille APPARTEMENTS OCCUPES
3 P., 1er étage, cft 209 000
3 P., 4e étage 138 000
2 P., 2e étage 61 000
TEL. : 281-27-59.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒR.
Séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bns, w.-c., 110 m2 env. à neuf. Prix 850.000 F. Tél. : 766-87-81.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
TRES BEAU DUPLEX
3 PIECES STANDING URGENT
: P. T. :

20e arrdt.

AV. GAMBETTA. Imm. bourgeois, asc. beau 3 P., cuis., bains, chauf. Refait neuf. URGENT. F. 223-77-33.

78 - Yvelines

VERSAILLES RD, proche parc château, appt. caract. en DUPLEX rénové, sél. 40 m2, 3 ch. Tt cft. 568.000. 950-14-40.

VILLE-D'AVRAY 8 et 9e ét., superbe appt. sal. 60, av. bur. duplex, 3 chbres, cuis. équip., 2 bns, 2 terrasses aménag. Décoration except., 3 garages. Exclusivité EUROPA. 702-34-10.

SAINT-[illegible]-L'ECOLE
part. vend petite résidence
APPARTEM. 5 PIECES
97 m2 env., compr. séjour dble, 3 ch., s. de bns, cab. toilette, cuis. équ., cell., cave, parkg, calme, verdure, prix 440.000 F. Téléph. : 460-54-63 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES Mairie. Bel ancien 1930, 3e ét., calme, chauff. cent. gaz. 70 m2, bains à last. Prix 325.000 F. 798-29-26.

NEUILLY Résidentiel Superbe
DUPLEX avec piscine, gde terrasse, 4-5 pièces, décoration raffinée. 2.300.000 F - 265-13-05.

NEUILLY
Résidentiel. 265-13-05
PRESTIGIEUX
TRIPLEX 850 m2 + terrasse. Vue fabuleuse. Conviendrait à personnalité.

BOULOGNE PRES BOIS
dans ravissant petit immeuble 19e siècle, plein de charme, EN COURS DE RENOVATION, Reste : 5 P., 4e ét., 119 m2 environ, 1.190.000 F.
STUDIO 28 m2 environ, 2e F.
2 P., 33 m2 env., 1er ét. 450.000.
2 P., 45 m2 + 36 m2 environ, jardin privé, 550.000 F.
3 P., 55 m2 + 72 m2 environ, jard. privé, 650.000 F. 562-17-95.

COURBEVOIE, dans belle résidence, 2-4 P., 2 bains, box fermé, jardin privatif. Visite 17 à 19 h., 125, bd sans. 33 ou 705-39-10.

BOULOGNE BOIS
Triple récept. 2-3 chbres, petite terrasse. Rénovation de qualité. Px 1.450.000 F. Tél. 603-60-08.

94 Val-de-Marne

CHATEAU VINCENNES, 4 P., cuis., w.-c., bains, ch. ascens. 580.000 F. 364-71-47.

NOGENT près R.E.R., imm. 4 ét., beau séj. + salon, balc., 2 cuis., w.-c., bains, dressing, ascenseur, soleil. 750.000 F. 346-69-85.

VINCENNES
85 m2, séj., 2 chbres, cuis., bains, bel imm. Parking. 22-88.

appartem. achat

Recherche, URGENT
APPTS au proche banlieue métro - Téléph. :
RECH. appts 1 à 2 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-33, même le soir.
PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces, PARIS quart, ou ss
Mme LEULIER, ou téléph. le soir au
JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet-15e, Paris 15e 7e, pr bons toutes compliqué.
Rech. studio entre Bac, Odéon et Convention. Tél. après 20 h. au 222-68-77.
VENDEZ rapidement votre appt à clientèle 8e - 16e - 17e - Neuilly - rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05
ACHÈTE COMPT. PARIS BON QUARTIER, URGENT 2-4 pièces. 873-20-67.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :
- renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, programmes correspondant à vos désirs comme moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 12e
Me MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
2 PIECES 51 m2 loyer 1.656 F, charges 396 F, parking 150 F.
3 PIECES 80 m2 loyer 2.265 F, charges 594 F, parking 150 F.
5 PIECES 125 m2, loyer 3.327 F, charges 864 F, parking 150 F. S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
Tél. 344-12-15

PARIS 12e
BANS COMMISSION
Importante loue
Immeuble récent bon standing
STUDIO 37 m2, loyer 1.300 F, charges 381 F.
2 PIECES 60 m2, loyer 1.791 F, charges 597 F, parking 204 F.
3 PIECES 68 m2, loyer 2.035 F, charges 700 F, parking 204 F. S'adresser : 220, rue du Fg-St-Antoine, de 9 à 12 h et 14 à 18 h
Tél. 372-52-06

PARIS 15e
Importante Société loue SANS COMMISSION
dans
bon
STUDIO 1.376 F, charges 327 F, parking 173 F.
2 PIECES 49 m2, loyer 1.862 F, charges 426 F, parking 173 F. S'adresser au Gardien : 22, rue Ba Javel Tél.
74e. Bel appar., 90 m2 dble liv., 2 chambres + chambre service, gros bois + Terrasse 4e étage, plein sud. 3.000 F ch. compr. Téléph. : 504-95-12.

PARIS 12e
Me MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
2 PIECES 51 m2, loyer 1.656 F, charges 396 F, parking 150 F.
3 PIECES 80 m2 loyer 2.265 F, charges 594 F, parking 150 F.
5 PIECES loyer 3.327 F, charges 864 F, parking 150 F. S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
Tél. 344-12-15

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER
SANS COMMISSION
3 PIECES 76 m2 + 13 m2 loggia, F, m2 + 13 m2 loggia, loyer F, charges 489 F.
4 PIECES 103 m2 + 13 m2 loggia, loyer 1.926 F, charges 597 F. S'adresser au Gardien : ou
Part loue ville LYS CHANTILLY 40 km Paris, sur 150 m2, dble living, 3 chambres, beau jardin 3.000 m2 - 4 000 F mensuel. Téléphone 370-52-62.
FONTENAY-ss-BOIS pr. R.E.R., 4 pièces - Standing - Parking. 2.860 F ch. compr. T. 575-10-67.
BRUNOY. Beau pavill. réf. neuf, 3 p., tt cft, ss-sol, gar., grenier, terr. 300 m2 environ - 2.700 F. Visite jeudi, de 16 h. à 19 h. 48, AVENUE D'ORLEANS.

NEUILLY
ILE DE LA JATTE
étudiantes, 3 Pces et 4 Pces, vis. sur pl., mardi et mercredi, de 14 h. 30 à 19 h. : 212, bd Bineau.

constructions neuves

CLAMART (près) Splendides 4 p., 90 m2, tt cft, balcon, terrasse, vue imprenable sur Meudon et Paris. 530-03-56 et 630-79-46

locations non meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
mutés Paris
STUDIO ou 5 P. par ou
URGENT, pour 1-10, couple ch. 3/4 PIECES PARIS Sud ou Ctre, calme, clair, 3.000 F ch. compr. le soir : 277-73-93.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - Tél. 283-57-02.
Ch. à louer pavillon, rég. Paris, préf. Nord (Val-d'Oise), 2 chambres, salle à manger, salon. Ecr. no 6.246 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

locations meublées Offre

Etranger

ALGER CENTRE. Appartement standing, 2 pces, tt conft, 70 m2. Ecr. no 2.639 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques

appartements occupés

REPUBLIQUE
Bel imm. de caract.,
5e ét., asc., plein soleil, 5 pces, cuis. 100 m2 + 14 m2 terrasse. Occupé loi 48. Dame seule. Droit de reprise et relogement. Prix : 510.000 F, créd. vir pptaire jeudi 14 h. 5, bd

fonds de commerce

en
C.A. important
désire ses actions en tout ou partie pour 1er
Adr. courrier sous le no 2.049 F, BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

RUE DE LILLE
av. murs + gd S. B. + appart. 2 pièces. Prix : 850.000 F. 566-00-75.

locaux commerciaux

Stés vend Droit au bail 1986, Edition, Architecture, Stés de services.... m2 rez-chaussée, cours. Téléph. 1.200 F par mois. Téléphone

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE STES
GEICA
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e
Téléphone : 296-41-12 +

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
Bureaux meublés - Siège de Stés av. etc.
ACTE S.A. - 261-80-88 +

A louer, Auteuil, près église : jard. 150 m2 utiles, Lignes tél. group. Prix raisonn.
Téléphone : (56)

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales 355-17-50
Tous services

RUEIL-MALMAISON
Société cède bail dans imm. récent pour cause déménagement. 500 m2 minimum. Bureaux sur 2 niveaux entièrement cloisonnés + 8 parkings. Prix location annuel : 450 F le m2. Extension possible sur imm. attenant en construction. Reprise possible installations électriques, tél., telex, etc.
Locaux libres : début novembre 80.
Téléphone : 749-13-45

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Pptaire vend directement beaux libres en toute propriété, 9 P. 200 m2, situation exception. Vue sur la Seine.
Prix : 1.700.000 F
TEL. : 887-08-21

VOTRE SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e, 9e, 15e
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
prix compét., rapides.
ASPAC. 281-18-18 +

Boutiques

PLACEMENT CLICHY
550 M2
2 BOUT. + 3
RAPPORT 110.000 F/AN.
novembre
Prix 920.000 F -
BON 16e
MURS DE BOUTIQUE
loué 20.400
gros rapport. 555-92-72.

usines

Vd importante Centrale Hydro-électrique (Sud-Ouest). Ecr. Bargerac 20936

pavillons

BOIS-D'ARCY, 10' gare, de pl.-pd, de quart. calme. Séj., 2 ch., poss. agrandir s/480 m2 d'un beau jdin arborisé, Prix : 326.000 F. Ag. Royale,

BRY-SUR-MARNE maison 5 pièces. près R.E.R. - Tél. : 372-58-19.

A vendre, pavillon meulière 500 m2, 2 ét. Chauffage. Garage indiv. Parkg. Tél. Groupe cours. 790.000 F. Libre à la vte. Téléphoner au 577-47-94

MONTMAGNY km
hall, ch.
terrasse, cuis. 3 chbres, bains, gar., CONFORT + local 100 m2, jard. 400 m2. IMPECC. 650.000 F. - PLACOR, 989-60-60.

ST-MANDE près BOIS
Villa 7 P., jardinet ombragé, 2 bains. Prix justifié - 340-72-06.

URGENT
ANDRESY 30' de Saint-Lazare à vendre pavillon de 7 pièces, 140 m2, sur 430 m2 de terrain, dans village style Ile-de-France 1974, 2 s. de bains, 2 w-c, gar., pr. gare, piscine, école, tennis. Px : 610.000 F. Tél. : 974-51-66.

villas

Parc Maisons-Laffitte part. vd mais. « ILE DE FRANCE » tr. belles finitions, 210 m2 + sous-sol garden, 2 voit., jard. 1.700 m2. Tél. (3) H. repas

Vd Jouy-en-Josas, Les Metz sur terr. 430 m2 Maison anc. 150 m2. 870.000 F. T. 026-39-39 h.b.

10 km Montpellier, vends villa 7 pièces + 2 s. de jeux + cuis. + garage + jardin. Possibilité meublé. Tél. (67) 84-15-20

ST-NOM-BRETECHE, près s/2.500 m2. villa rec. caractère, p., imprenable 1.370.000 F.
MAT IMMOBILIER. -

ST-NOM-LA-BRETECHE
VALLON CHAVENAY Sur 1.000 m2
séj. + 8 ch., garage 2 Très bien situé. 1.100.000 F. Tél. 984-68-00.

maison de campagne

35' MER, TOURTOUR,
MAISON DE VILLAGE
provençale sur 3 niveaux surface totale 120 m2. village
Sur place, sud, dégagée sur 20 possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caractère dans un village protégé. Prix 150.000 F av. 30.000 F compt. - CATRY. Tél. (94) 70-63-38 et jours suivants aux heures repas.

CHATELAILLON
12 km mer. 20 km La Rochelle. Pêche, chasse, à vendre dans BOURG, MAISON rénover. cuis., gd séjour, 4 ch., dépend., jardin 200 m2. + terr. attен. envir. 1.000 m2. Tél. 16-46-45-14-03 ou M. GAIGUANT : 950-18-53.

Vallée de l'Isle, suite CHARTREUSE dépendances, exposition Midi, Téléph (56) 81-71-66

HAUTES-ALPES, 25 km sud de GAP, au calme, ds site agréable, fermette pierres avec belle voûtée et dépendances. 3 pièces habitables, cheminée, à pain. Eau, électricité, terrain 4.000 m2. imprenable Prix : 300.000 F. - CATRY, tél. : (91) 54-92-93, heures bur. le au (91) 65-15-87.

fermettes

Particulier vend ancienne ferme avec 4.000 m2.
Région Azay-le-Ferron (Indre). Ecr. no 6.965, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

propriétés

30 km OUEST autoroute A13 pour amateur sport nautique, ppté résidentielle, bord de Seine, quai privé, piscine, habitation principale 500 + pav. m2. beau parc. LAGRANGE. 266-16-65 poste 8.

PERCHE, 145 km Paris
Belle maison 12 p., 3 s. de bains tt confort, dépendances, vivier, sur 9.000 m2. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, PARIS, 359-97-50

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

70 KM. SUD PARIS
Près MALESHERBES, Ppté 216 m2 habitable sur m2 Terrain magnifiquem. aménagé. Prix justifié. - 380-29-87

YONNE - Superbe propriété à vendre sur sous-sol, rez-de-ch. : entrée, cuis., salle de séjour, chambre, cabinet toil., w.-c. ; 1er étage : 2 chambres, salon, salle de bains, w.-c., balcon, Bâtie sur 1.750 m2 terrain. Le tout en impeccable état. Tél. : 658-27-14 : 16 (88) 66-44-40

FONTENAY
LISIERE BOIS DE VINCENNES
50 M R.E.R.
BELLE DEMEURE 19e
350 m2 sur 3 niveaux entourée jardin 800 m2. Calme, Résidentiel - 227-22-62.

ENGHIEN LIMITE, PPTE DE MAITRE
Hall, réception 100 m2, bureau, 10 chbres, 3 bains, 4 toilettes, tt cft. Maison gard. IMPECC. Parc m2, 2,5 ou PLACOR - 989-60-60.

100 KM DE PARIS
Particulier vend
(près CHATEAU-THIERRY)
presbytère XVIIIe, 200 m2 hab. poutres apparr., gde chem., four à pain, chf. électr., tt cft, Tél., dépend s/jdin clos 1.100 m2, 630.000 F. Vis w-e Tél. en sem. (1) 880-31-20 entre 20 et 22 h. ou vendredi (23) 71-93-31.

82-MONTAUBAN
Partic. vd partie de Propriété dans zone résidentielle de Montauban, 5 km Préfecture. Bâtiment 380 m2, comprenant 2 logts plain-pied - hanger - écurie - Plus 2.000 m2 arbres et fruit. à prévoir.
Prix : 430.000 F.
Ecr. LEMBE, B.P. 36, Auch 32.

terrains

vision boisé environ. tr. except. tennis, 280.000 F. BASTARD, 2, rue Paris (17e).

viagers

Observatoire, appart. 130 m2 tt cft, occupé, cpt + 5.000 F rente. LODEL. 355-00-44

Stés spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue Boétie 266-19-00
garantie
Etude gratuite

châteaux

BOURGOGNE
Particul. vend château XVIIIe région 15 pièces principales. dépend. Verger, parc, 3 ha. Prix 950.000 F. (80) 90-06-75.

immeubles

ACHETE immeuble
RIVE T. 562-02-37.
Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE
Tél. le m
écrire à : Noël AUPMAN, Le Paris

TROCADERO m2 libre imm. cour parf. état, r.-de-ch. + 3 niveaux. Commercial + profess. libérale. 7.000 F le - Tél.

hôtels partic.

Vue sur **SACRE-CŒUR**
Récept. + 4 chbres, de jeux + appt individuel, 75 m2, gar. ARTHUR - 562-01-69

HOTEL PARTICULIER
VIROFLAY R.E.R.
Très belle réception 100 m2, 10 chambres, sous-sol complet, garage 2 voitures. Belle construction. impeccable sur m2
2.400.000 F. - Tél.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Employé RNUR R 20 TS, 5 vit., peint. métall., 5.300 km. Tél. : (38) soir).

URGENT - Golf GLS, 9 CV, boîte automatique, 69.000 km, bleu métallisé, toutes options, 18.500 F (essence ordinaire : 8 à 10 litres). Tél. : 871-06-21.

12 à 16 C.V.

BMW 2800 CS
F - T. : 052-17-80.

+ de 16 C.V.

B.M.W. 30 SI - 1976
Savoglov, H.B. su 958-44-38.

divers

NEUF AUER
PEUGEOT
EXCEPTIONNEL
2 DERNIERES 604
TURBO D. NEUVES MOD.
PRIX DE JUIN 1979
IMBATTABLE
M. Gérard, bd A.-France, Saint-Denis
Métro : Mairie-de-Saint-Ouen.

B.M.W. OCCASIONS
- 323 - 520 - 525 - 528 - 728
80, roulé, garanties, Auto Paris XV -
63, Paris

L'agenda du Monde

Offre de particulier

Cause départ étranger vend : 1 table chêne massif ; 1 porte coulissante ; 1 bibliothèque placage chêne ; 1 chambre rustiq. hêtre et chêne.
Tél. : 011-78-34 de 19 à 22 h.

PARTICULIER VEND :
1 orgue électronique Philicorda
1 machine à coudre à fourrure surjeteuse.
Tél. : 566-37-20 de 18 à 20 h.

Animaux

Exceptionnel berger allemand blanc, 2 mois, tatoué, vacciné, papiers officiels LOF. M. POT. Tél. : 004-25-90, soir, week-end.

Antiquités

ANDRE achète au plus haut cours CHEMINEES, parquets, boiseries, meubles anciens, salons. Aubusson, tableaux, argenterie. Téléph. : 331-74-69 et 702-98-83.

Auto-radios

FLASH AUTO-RADIO
104, avenue Jean-Jaurès, 93120 Le uve. Téléph. 836-18-36 propose à des px superdiscount suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Star (avec garantie cinq ans). Crédit simplifié. Montage 1 h. sans

Beauté

ESTHETIQUES solarium U.V.A. Institut J.N., 70, rue de lieu, 562-90-94.

Collections

Achat cartes postales avant 1920 et actions anciennes. TEL. : 540-72-39.

Cours

ETUDIANTE ALL. cours d'all. part. ou en groupe, adulte ou enfant. Téléph. :
Enseignement offert par spécialiste à payants de cadre familial d'une gentilhommière. J. Phillips, the Barrin liminster Somerset ENGLAND.
MATHS-PHYSIQUE par POLYTECHNICIENS. 261-14-69
ANGLAIS Leçons particulières tous et tous niv. Tél. M. Stille.
MATH - PHYS. RATTRAPAGE rapide p. Prof. Terminale, PCEM, fac.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES se choisissent chez GILLET, 19, r. 4e, T. 854-00-83.
ACHAT OR-ARGENT.
MESURE informations, PRIX FABRICANT OCCASIONS dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. pas photos. L'ATELIER, 210, BD RASPAIL, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-05.
ACHAT COMPTANT bijoux brillants, argent., or, or cassé, 136, rue Lagendre, 17e. Me Brochant, env. lundi à

Jean DELOR
OCCASIONS
VENTE — 40 %
de la
DECHETS OR
PARIS-17e, Métro Guy-Môquet, AVENUE DE SAINT-OUEN.
TEL. 627-01-27

PAUL TERRIER
ACHAT VENTE VIEUX BIJOUX CASSE OR. 35, rue du Colisée 8e Me Saint-Philippe-du-Roule Lundi au

Débarras

ALAIN GIRAUD
(achat, antiquités)
Paris-Province
Recherche salle à Henri II, Louis XIII.
Téléph. :

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe
à partir de F le rouleau.
ARNOUX, 40, r. des Poissonniers
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. 745-07-36

cuivre, passementerie, etc. Prix à re. T : 587-37-54.

Déménagement

DEMENAGEUR QUALIFIE
Devis gratuit, toutes distances.
DETTORI. Téléph. : 833-84-48.

Enseignement

ANGLAIS
par diplômée CAMBRIDGE
ENFANCE ANGLAISE
ados enfants.
Tél. 727-81-94

ITALIEN
pour débutants par dame diplômée ayant grand-mère italienne. 727-81-94

Graphologie

COURS PETITS GROUPES perfectionnement).
TEL. :

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, PARIS-2e.
T. 260-05-39 PIANOS NEUFS et OCCASIONS. CLAVECINS. Marques sél. réparation, accord, crédit à long terme sans apport personnel.
PIANOS DAUDÉ
Location vente depuis 210 F plus de 300 pianos
Pianos garantis 10 ans
73 bis, av. de Wagram.
PARIS-17e
27-00-54

Livres

Livre de LA PLEIADE, état neuf. Vendus AU CHOIX 50 %. Particulier : 667-74-88.

Meubles

CONTEMPORAINS ITALIENS ET FRANÇAIS HAUT DE GAMME MOINS CHER QU'EN CIRCUIT TRADITIONNEL (Canapés, luminaires...). Du lundi au vendredi 10 à 19 h. CLUB DES DIX Saint-Honoré, Téléph. :

Mode

COSTUMES. Les plus belles collections actuelles. PRIX REDUIT 5, avenue Villiers,

Moquette

MOQUETTE EN SOLDE
TEL. belle qualité super prix sur 400.000 m2 à pose assurée. - 757-19-19

Peintures

Particul. vend peintures mates laitleuses. Peintres renommés, prix intéress. Tél. : 585-84-62.

Photos

COURS DE PHOTO
OCTOBRE
Center Artist
261, bd Tél. :

Stages

Formation complète
DIRECTEUR (TRICE) GALER. peinture contemporaine, anc., possib. placement Paris, U.S.A. Téléphone : le matin.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION Ecrire : Pagnanini, Champs-Elysées :

Philosophie

Le centre
OURDJIEFF - OUSPENSKY est ouvert. Téléph. :

Rencontre

VÉRONIQUE FRANCE
ET SA FORMULE
D'ACCOMPAGNATRICES ET ACCOMPAGNATEURS
Relations, amitié, sélection.
40, rue des Envierges, 20e.
TÉL. : 636-75-89

Soldes

RÉALISATION DE
USINE
REMISE 30 %
lustrerie, meubles, style rustique, moderne, bois, bronze, laiton, POUR RESIDENCES SECONDAIRES à emporter
A.A.D., 172, r. Charonne, XIe
10-12 h., 14-18 h.
Lundi Parking

Vacances Tourisme Loisirs

LE ET LE
UNE JOURNEE PETILLANTE EN CHAMPAGNE
Visite de la cathédrale Notre-Dame. Déjeuner au champagne dans les caves Mercier.
Prix de ce voyage 280 F/pers. Renseig. et inscript., 96, rue de la Victoire. Téléph. : 280-67-80.
A LOUER ALPES DU SUD toutes à 15 mn stations ski, 2 cuis., s. d'eau, rez-de-chaussée de villa Semaine, quinzaine ou mois. TEL. : (92) 45-09-02.

OFFRE SPÉCIALE
TUNISIE - HOTEL FOURATI
1 sem. ou 5/10 au 12/10 ou 12/10 10 : 1.550 F.
2 sem. du 28/9 au 12/10 ou 5/10 au 19/10 : 2.150 F.
2 sem. SAMIRA CLUB : 1.850 F
Club Baie
2 sem. du 21/9 au 5/10 ou 28/9 12/10 ou 5/10 19/10 : 1.
F.
Pension complète. Avion comp. J.S.F. Llc.
7, rue de la Banque, 2e
Tél. 261-

NICE Près Promen. Anglais. 4 P. meublées, tt cf. Téléph. : 288-17-77, 8 h. 10 h. et repas.

maison de campagne

MAISON DE VILLAGE
provençale sur 3 niveaux surface totale 120 m2. village
Sur place, sud, dégagée sur 20 possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caractère dans un village protégé. Prix 150.000 F av. 30.000 F compt. - CATRY. Tél. (94) 70-63-38 et jours suivants aux heures repas.

CHATELAILLON
12 km mer. 20 km La Rochelle. Pêche, chasse, à vendre dans BOURG, MAISON rénover. cuis., gd séjour, 4 ch., dépend., jardin 200 m2. + terr. attен. envir. 1.000 m2. Tél. 16-46-45-14-03 ou M. GAIGUANT : 950-18-53.

Vallée de l'Isle, suite CHARTREUSE dépendances, exposition Midi, Téléph (56) 81-71-66

villas

Parc Maisons-Laffitte part. vd mais. « ILE DE FRANCE » tr. belles finitions, 210 m2 + sous-sol garden, 2 voit., jard. 1.700 m2. Tél. (3) H. repas

Vd Jouy-en-Josas, Les Metz sur terr. 430 m2 Maison anc. 150 m2. 870.000 F. T. 026-39-39 h.b.

10 km Montpellier, vends villa 7 pièces + 2 s. de jeux + cuis. + garage + jardin. Possibilité meublé. Tél. (67) 84-15-20

ST-NOM-BRETECHE, près s/2.500 m2. villa rec. caractère, p., imprenable 1.370.000 F.
MAT IMMOBILIER. -

ST-NOM-LA-BRETECHE
VALLON CHAVENAY Sur 1.000 m2
séj. + 8 ch., garage 2 Très bien situé. 1.100.000 F. Tél. 984-68-00.

maison de campagne

35' MER, TOURTOUR,
MAISON DE VILLAGE
provençale sur 3 niveaux surface totale 120 m2. village
Sur place, sud, dégagée sur 20 possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caractère dans un village protégé. Prix 150.000 F av. 30.000 F compt. - CATRY. Tél. (94) 70-63-38 et jours suivants aux heures repas.

CHATELAILLON
12 km mer. 20 km La Rochelle. Pêche, chasse, à vendre dans BOURG, MAISON rénover. cuis., gd séjour, 4 ch., dépend., jardin 200 m2. + terr. attен. envir. 1.000 m2. Tél. 16-46-45-14-03 ou M. GAIGUANT : 950-18-53.

Vallée de l'Isle, suite CHARTREUSE dépendances, exposition Midi, Téléph (56) 81-71-66

fermettes

Particulier vend ancienne ferme avec 4.000 m2.
Région Azay-le-Ferron (Indre). Ecr. no 6.965, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

HAUTES-ALPES, 25 km sud de GAP, au calme, ds site agréable, fermette pierres avec belle voûtée et dépendances. 3 pièces habitables, cheminée, à pain. Eau, électricité, terrain 4.000 m2. imprenable Prix : 300.000 F. - CATRY, tél. : (91) 54-92-93, heures bur. le au (91) 65-15-87.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Le rapport du GATT sur l'évolution de l'économie mondiale

UN PESSIMISME MODÉRÉ

Le [illegible] international va se ralentir [illegible] 1980, sa croissance risquant d'être *moitié moindre qu'*en 1979 (+ 2 [illegible] à + 3 % en volumé contre 6 % en 1979), prévoit le GATT (1) dans son rapport annuel publié mercredi 17 septembre à Genève.

Pour le GATT, organisme spécialisé des Nations unies regroupant quatre-vingt-cinq [illegible] ce ralentissement en [illegible] dû principalement à une diminution des échanges de pétrole brut. Exprimés en dollars, les échanges commerciaux se [illegible] accrus, au cours du premier [illegible] de 30 % par rapport à la même période en 1979, ce qui est une conséquence de la hausse des [illegible] pétroliers (+ 100 %) et, dans une moindre mesure, de celle des autres produits primaires (+ 17 %) et des produits manufacturés (+ 12 %).

Quant à la [illegible] de la production mondiale, le rapport [illegible] la [illegible] au deuxième trimestre de l'année [illegible] accentué depuis le début de l'année [illegible] parallèlement, le taux de chômage recommençait à [illegible] et [illegible] l'inflation [illegible] alors que l'indice [illegible] des prix à la consommation atteignait-elle [illegible] en mai 1980 dans les pays [illegible] 11 % en [illegible], 14,5 % en avril pour les pays en voie de développement exportateurs de pétrole (contre 13 % en décembre 1979) et plus de 35 % pour les pays non exportateurs de pétrole.

Pourtant les [illegible] du rapport du GATT [illegible] moins pessimistes que la plupart des analyses publiées depuis le début de l'année. Et cela pour deux raisons. D'abord, les taux d'inflation, bien que demeurant élevés, semblent diminuer depuis ces [illegible] mois. Ensuite, l'investissement dans les pays développés à la [illegible] de la [illegible] pétrolière [1979-1981] a été « *relativement soutenu* ».

Les spécialistes du GATT estiment enfin que la récession [illegible] provoquée par un déclin de la consommation intérieure privée et non par une réduction des stocks suivie d'une chute des investissements comme en 1974-1975.

« *Les développements économiques actuels*, ajoute le GATT, *peuvent de ce fait être interprétés avec un certain espoir.* »

Il faudra, souligne le GATT, *plus d'un an pour remédier aux distorsions qui se sont produites en profondeur (...)* »

(1) General [illegible] and Trade (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

En Grande-Bretagne

Les dockers menacent de se mettre en grève

De notre correspondant

Londres. — A moins d'un accord dans les prochains jours, les 37 000 dockers britanniques cesseront le travail à partir du dimanche 21 septembre. Le syndicat des ouvriers du transport (T. G. W. U.) a entériné, lundi 15 septembre, la décision de grève prise par les délégués de Liverpool, et commencé à négocier avec d'autres syndicats, pour assurer un maximum d'efficacité au mouvement.

Une grève nationale des dockers — la première depuis 1972 — aurait de très graves conséquences pour l'industrie, notamment les entreprises travaillant pour l'exportation. Déjà, la [illegible] compagnie chimique I.C.I. et Ford ont [illegible] leurs usines. De source [illegible] on évalue à 600 [illegible] par semaine la [illegible] qui résulterait d'une fermeture des ports britanniques. Les [illegible] ont [illegible] à prendre des mesures pour [illegible] le ravitaillement en produits alimentaires et en produits de première nécessité, [illegible] elles redoutent [illegible] les consommateurs, pris [illegible] nique, ne procèdent à [illegible] [illegible].

Ce conflit illustre la crise qui affecte les ports britanniques. *Alors qu'ils ont une capacité de chargement et de déchargement de 1 milliard de tonnes par an*, leur activité n'est que de 400 millions de tonnes. La compétition est sévère et les vieux ports comme Londres, Liverpool et Bristol n'ont cessé de décliner. Le nombre des travailleurs employés dans l'industrie portuaire [illegible] en 1966 à *60 000 aujourd'hui*. [illegible] le gouvernement [illegible] une attitude prudente dans un conflit dont les patrons portent la [illegible] responsabilité immédiate. En effet, les employeurs de Liverpool affirment ne pouvoir [illegible] licenciés que deux compagnies. Ils insistent pour qu'ils soient [illegible] sur [illegible] emplois temporaires, ce qui aurait pour conséquence [illegible] de 78 livres à 55 livres l'allocation de chômage hebdomadaire à laquelle ils ont droit. Cette décision enfreint [illegible] en 1972 lors de la dernière grève [illegible] de réserver ce [illegible] aux seuls cas [illegible] plinaires. Les dockers en surnombre *ont cependant* la possibilité d'accepter des indemnités de licenciement de l'ordre de 6 500 livres après vingt ans de service. Il est vraisemblable que les employeurs feront un effort pour augmenter ces indemnités afin d'encourager les départs volontaires.

Les syndicats, soucieux avant tout de préserver les emplois, *accusent les employeurs d'utiliser* le registre temporaire comme un moyen de déguiser les licenciements et [illegible] en suppression, sauf pour les cas disciplinaires. De leur côté, les employeurs font valoir que, pour la première fois depuis 1972, ils ne [illegible] pas en mesure de [illegible] des emplois aux dockers en surnombre. Chaque semaine, [illegible] des 5 000 dockers de Liverpool reçoivent une indemnité de 78 livres, soit pour le premier semestre de *1980 une dépense de 1 200 000 livres*. Le président de [illegible] nationale des employeurs a déclaré qu'il s'agissait d'une question de survie et que les patrons ne pouvaient aller plus loin. — H. P.

■ *La production industrielle britannique a diminué en juillet de 0,7 %.* — C'est la huitième baisse [illegible] consécutive. A la suite de cette nouvelle détérioration, le niveau [illegible] de la production pendant la période mai-juillet 1980 est inférieur [illegible] à celui de la même période de 1979. Dans l'industrie manufacturière, [illegible] l'alimentation et [illegible] ont également contribué à la progression de l'indice global.

L'économie américaine se porte donc mieux. Cependant, les analystes se gardent de tout optimisme excessif, car le secteur de l'automobile, notamment, ne donne pas encore de signes évidents de [illegible]. Les ventes de début septembre ont encore accusé une [illegible] de 21 % sur 1979 et le [illegible] de production des chaînes de montage a [illegible] de 12 % le mois dernier, pour s'inscrire à [illegible] millions d'unités en base annuelle. Cette contraction, a expliqué le « Fed », a partiellement résulté d'une pénurie de pièces pour certains modèles.

La production de métaux de base et de certains biens de consommation durables a, en revanche, fortement progressé — (*Agefi.*)

La reprise du mois dernier a notamment résulté d'une remontée de 2,4 % de la production des matériaux de construction, signe indiquant que l'industrie [illegible] — qui est, avec l'automobile, l'un des [illegible] de l'économie américaine — se porte mieux. Des reprises modérées dans les secteurs du [illegible] d'équipement ménager, de l'alimentation et de l'habillement ont également

En Suède

Le programme de réduction des dépenses publiques présenté par le gouvernement remet en cause certains acquis sociaux

Le gouvernement suédois a présenté, mardi 16 septembre, un plan d'économies des dépenses publiques de plus de [illegible] milliards de couronnes, soit autant de francs français. Les mesures proposées, qui entraînent notamment une hausse des produits alimentaires, des tarifs médicaux, et une révision en baisse des allocations-logement et des retraites, doivent être examinées par les députés en octobre et devraient entrer en vigueur pour la plupart le 1er juillet 1981. L'objectif est de réduire progressivement l'important déficit budgétaire, qui est de 25 milliards de couronnes, soit près de 10 % du P.N.B., ce qui remet en cause certaines réformes coûteuses.

De notre correspondant

Stockholm. — L'automne sera chaud pour les Suédois. Le 11 septembre, le Parlement a adopté à une voix de majorité un relèvement général de 1,9 % de la T.V.A. et l'augmentation des taxes sur les hydrocarbures, les cigarettes et l'alcool. Dix jours *plus tard*, le gouvernement de coalition présente un plan d'économies énergétique qui se propose d'amputer le pouvoir d'achat. Pour réduire le déficit budgétaire, le gouvernement envisage deux solutions : majorer les impôts, ce qui, en raison de la pression fiscale [illegible] (l'une des plus élevées du monde), aurait de fâcheuses conséquences sur la compétitivité des entreprises et l'ardeur au travail des salariés, ou limiter les dépenses. Le gouvernement a choisi la seconde.

Aucun poste du budget n'est épargné, *mais ce sont* principalement la politique du logement, le régime des retraites et les subventions aux produits alimentaires qui sont touchés. Ainsi, on peut parler d'une remise en question des prestations sociales. Les pensions ne seront plus [illegible] automatiquement sur le coût de la vie. Le nouvel indice qui sera [illegible] au calcul des [illegible] ne tiendra plus compte de l'augmentation des produits pétroliers ni des impôts indirects. Les [illegible] logement ne seront plus accordées généreusement aux familles [illegible] d'un pavillon ou aux célibataires sans enfant. Les médicaments et [illegible] pharmacie seront sensiblement majorés pour les personnes qui vont consulter le médecin plus de quinze fois par an. Pour les autres, les soins seront gratuits. Le gouvernement veut supprimer 600 millions de couronnes de subventions destinées à limiter l'augmentation des prix de certains produits alimentaires tout en [illegible] les [illegible] agriculteurs.

Il sera plus difficile pour les Suédois âgés de [illegible] à soixante-cinq ans de prendre une retraite à la carte. Beaucoup choisissent de travailler à temps partiel pendant leurs cinq dernières années d'activité, et la sécurité sociale couvre 65 % des pertes de revenus. Cette réforme « sociale » s'est révélée aussi coûteuse que populaire, et la Caisse d'assurances sociales ne versera à l'avenir que 50 % des pertes de revenus. Le gouvernement propose soixante-sept mesures d'économies, qui marquent sans doute un tournant de la politique suédoise. Car, pour la première fois depuis [illegible], un gouvernement s'attaque, prudemment certes, aux prestations sociales et revient sur certaines réformes dont on était fier.

On peut toutefois remarquer que le gouvernement ne demande aucun effort particulier aux catégories relativement aisées, et c'est le point sur lequel les syndicats, les sociaux-démocrates et les communistes concentrent leurs critiques.

ALAIN DEBOVE.

Fin de la récession aux États-Unis ?

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A NETTEMENT PROGRESSÉ EN AOUT

La récession aux [illegible] est-elle en train de prendre fin ? Après six mois de recul ininterrompu, l'indice de la production industrielle est reparti de l'avant, en août, provoquant une certaine euphorie à Wall-Street.

Les statistiques publiées par la Réserve fédérale indiquent que la production industrielle a enregistré en août sa première progression (+ 0,5 %) depuis le mois de février, période à partir de laquelle la récession s'était emparée de l'économie américaine. Par rapport à août 1979, l'indice est cependant encore en recul de 7,6 %. En juillet, la production industrielle avait reculé de 1,1 %, de 1,6 % en juin, de 2,9 % en mai et de 2,5 % en avril.

■ *La masse monétaire en France* a augmenté de 0,2 % en juin (+ 1,2 % en données brutes). Ce ralentissement porte à 1,4 % l'augmentation de la masse monétaire au deuxième trimestre, contre 3,2 % au premier trimestre. En un an (juin 1980 comparé à juin 1979) la masse monétaire a augmenté de 11,5 %.

■ *Les avoirs officiels de change de la France* ont augmenté de 1,3 milliard de francs en août. Ils s'élevaient à la fin du mois dernier à [illegible] milliards de francs.

MARCHÉ COMMUN

EN DÉPIT DES RÉTICENCES FRANÇAISES

Les négociations sur l'adhésion du Zimbabwe à la convention de Lomé vont s'ouvrir

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — **Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont approuvé, *non sans peine*, mardi 16 septembre, le mandat confié à la Commission pour *négocier l'adhésion du Zimbabwe à la convention de Lomé* : les Français se sont montrés très restrictifs à propos des facilités d'accès à accorder, par la C.E.E., aux exportations de sucre et de viande bovine du nouveau partenaire africain.**

« Tant qu'on n'est pas au clair sur les aménagements à *apporter à la politique* agricole commune, nous refuserons toute nouvelle entorse à la préférence communautaire », a déclaré M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, pour expliquer les raisons de l'intransigeance française.

La Communauté applique un régime préférentiel très avantageux aux pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, *Pacifique*) signataires de la convention qui sont producteurs de sucre et de viande bovine. Ces préférences sont consenties *dans* les limites du quota global de 1 300 000 tonnes par an pour le sucre et de 30 000 tonnes par an pour la viande de bœuf. Le Zimbabwe, dont c'est là deux produits d'exportation traditionnels, demande à être ajouté sur la liste des bénéficiaires. La Communauté est d'accord, mais refuse de prendre des engagements *chiffrés sur les quantités* qu'elle importera effectivement au cours des années à venir. Les Français, *s'agissant de deux produits excédentaires*, refusent que l'on touche aux deux plafonds globaux : autrement dit, le Zimbabwe ne pourra bénéficier d'un accès préférentiel au marché des Neuf que dans la mesure où d'autres pays A.C.P. n'utiliseront pas, ou n'utiliseront que partiellement, les quotas qui leur ont été alloués. Le Zimbabwe peut protester et faire valoir qu'il ne peut se satisfaire d'un statut de seconde zone. Les experts de la Commission observent que, en réalité, il est à peu près acquis qu'une « réallocation » des quotas sera possible tant pour le sucre que pour la viande (parce qu'un certain nombre d'A.C.P. bénéficiaires ne livreront pas les quantités prévues) et que l'on pourra offrir au Zimbabwe des facilités d'accès conformes aux objectifs sur lesquels les deux parties sont à peu près d'accord : 25 000 tonnes pour le sucre et 8 100 tonnes pour la viande de bœuf.

La grande crispation des Français dans la discussion a irrité les pays partenaires qui *l'ont jugée inadmissible, compte tenu* de l'importance politique que tous attache au développement de relations harmonieuses avec le Zimbabwe.

Ce souci de préserver la politique agricole commune des périls qui la menacent est encore apparu, mardi, dans le débat sur les *modalités* de mise en œuvre de l'accord de mai, concernant la réduction de la contribution britannique *au budget*. Il *s'agit, grosso modo*, de préciser pour quel type d'opération, et à quelle période de l'année, les crédits communautaires seront fournis à Londres. Des progrès limités ont été faits mardi, mais il ressort du débat que les Français entendent conserver la possibilité de bloquer à chaque moment le transfert de ces crédits vers le Royaume-Uni. *Leur intention n'est assurément pas de remettre en cause l'important accord politique de mai, mais de garder un moyen de pression au cas où, au printemps prochain, les Britanniques, renouant avec ce qui fut leur tactique en avril, empêcheraient la fixation des [illegible]*.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'Assemblée européenne débat du rôle de la politique agricole dans la lutte contre la faim

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a entamé, lundi 15 septembre, son débat sur la faim dans le monde. Les principaux chefs des groupes ont évoqué le rôle de la politique agricole commune dans la lutte contre la faim dans le monde. Les oppositions entre partisans et adversaires de l'Europe verte sont apparues nettement dans le débat. Ainsi, pour l'ancien chancelier Willy Brandt, l'aide alimentaire est [illegible] un [illegible] de la Communauté. « *Ce qu'il faut*, a-t-il ajouté, *c'est ouvrir plus largement le marché européen aux exportations agricoles des pays en voie de développement.* » M. Werner (démocrate-chrétien britannique) est intervenu dans le même sens.

Défendant une thèse opposée, M. Michel Debré, président de la commission du développement, a déploré que les Neuf se dotent d'une véritable politique [illegible] afin de conclure des contrats à long terme pour la fourniture de denrées alimentaires aux pays en voie de développement. M. Debré, dénonçant le « *confusion dans la pensée* » de M. Brandt, a bâti essentiellement son intervention sur deux thèmes : développement des cultures vivrières du tiers-monde et transformation des produits excédentaires européens afin de les adapter au type de consommation des pays en voie de développement. Il a souhaité la création d'une fondation européenne qui établirait des programmes pluriannuels.

M. Cheysson, commissaire européen chargé de la coopération — pour lequel « *l'autosuffisance du tiers-monde sur le plan alimentaire est un rêve* » — a marqué les limites de programmes de ce type. La capacité d'absorption [illegible] a-t-il souligné, est pratiquement [illegible].

M. Pannella (radical italien) a, pour sa part, dénoncé l'hypocrisie de ses collègues qui, dans leurs pays respectifs soutiennent des gouvernements qui contribuent à la « *tragédie de la faim dans le monde* ». « *L'Italie ne consacre-t-elle pas*, s'est-il écrié, *0,07 % seulement de son produit national brut à l'aide publique au développement ?* »

MARCEL SCOTTO.

Faits et chiffres

■ *M. Jean Chinaud, président du groupe U.D.F.*, a estimé, mardi 16 septembre, à l'issue d'un entretien avec M. Barre, que l'Assemblée nationale pourrait être saisie du projet du VIIIe Plan durant la session d'automne. Il a souhaité, d'autre part, que les députés puissent reprendre la discussion sur [illegible] l'actionnariat et la participation dans les entreprises.

Le moyen le plus rapide d'apprendre une langue de plus c'est de ne faire que ça.

IMMERSION TOTALE® BERLITZ

L'Immersion Totale, une exclusivité Berlitz, vous permet d'acquérir une langue de plus dans un minimum de temps. Vous apprenez en quelques semaines, avec des professeurs particulièrement entraînés, en ne parlant que la langue que vous désirez connaître... comme vous l'avez fait en apprenant votre langue maternelle.

Appelez dès aujourd'hui. BERLITZ® depuis 1878

Paris. Champs-Élysées 720.41.60 / Nation 371.11.34 / Opéra [illegible] / Panthéon 633.98.77 / Rue de la Paix 261.64.34 Saint-Augustin 522.22.23 / Victor-Hugo 500.34.38. Région Parisienne. Boulogne 609.15.10 / La Défense 773.68.16 Saint-Germain-en-Laye 973.75.00 / Versailles 950.08.70. Province. Bordeaux 44.26.44 / Cannes 39.26.86 / Lille 06.42.41 Lyon 28.60.24 / Marseille 33.00.72 / Nice 85.59.35 / Strasbourg 32.73.30 / Toulouse 62.32.97. Belgique. Bruxelles 219.02.74 Liège 23.66.24. Suisse. Genève 21.52.83 / Lausanne 22.53.04.

cofreth information

La société COFRETH a réalisé avec les services techniques de Besançon le chauffage solaire de la piscine de Chalezeule à Besançon. Elle a installé 225 m² de panneaux solaires couplés à une pompe à chaleur de 300 Kw.

cofreth 46, rue Lefort - 75883 PARIS - Cedex 18 - Tél. 257.11.70

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉNERGIE

POUR SORTIR DE L'IMPASSE CONSTATÉE A VIENNE

Les ministres du pétrole de l'OPEP devront se réunir de nouveau avant le sommet de Bagdad

« Dans l'état actuel des choses, il n'est pas question que mon pays se rende au sommet de Bagdad », a affirmé le ministre iranien du pétrole, M. Moinfar. Chargée de préparer la célébration des vingt-cinq ans de l'OPEP par les chefs d'Etat des pays membres, la conférence de Vienne n'a pas jusqu'à présent permis de rapprocher les points de vue sur l'indexation du prix du pétrole et l'aide au tiers-monde. Devant un blocage voulu, selon certains délégués, par l'Iran et la Libye, la large majorité des pays membres envisageaient d'aller de l'avant, malgré la règle de l'unanimité qui préside habituellement aux décisions de l'organisation.

En dépit de l'optimisme du ministre algérien du pétrole, M. Nabi, qui n'excluait pas totalement un accord de dernière minute, il semble qu'une nouvelle réunion sera nécessaire avant la mi-octobre pour tenter d'éviter un échec lors du sommet de Bagdad. Déjà, il est peu vraisemblable que l'Arabie Saoudite abaisse sa production avant cette nouvelle conférence.

De notre envoyé spécial

Vienne. — « *L'Iran et la Libye sont venus en Autriche pour tenter de torpiller le sommet de Bagdad* », affirmait un délégué d'un pays modéré de l'OPEP, le mardi 16 septembre au soir, après une réunion houleuse à huis clos des seuls ministres du pétrole. Il disait tout haut ce que beaucoup pensaient. Composée d'une équipe qui expédie les affaires courantes et ne sera plus au pouvoir prochainement, la délégation iranienne a multiplié questions de procédure et agressions verbales, suivie, voire précédée par la Libye. A leur côté, l'Algérie, dont le ministre des affaires étrangères M. Benyahia préside la conférence, se trouvait dans une position plus qu'inconfortable. On imagine donc mal un accord possible à la fin de cette réunion. « *Si accord il y a* », disait le ministre gabonais M. M'Bouy Bouzit, « *il aura une faible consistance* ». L'échec, s'il était confirmé, devrait avoir une double conséquence à court terme : l'Arabie, peut désireuse de se débarrasser de ses cartes maîtresses avant la fin du jeu, n'abaissera très vraisemblablement pas sa production le 1er octobre ; d'autre part, une nouvelle conférence pourrait être réunie dans les semaines qui viennent — peut-être au niveau des premiers ministres — pour ne pas laisser les chefs d'Etat trancher de tout dans la capitale irakienne.

Que ce soit sur l'indexation du prix du pétrole ou sur l'aide au tiers-monde, les négociations ont plutôt compliqué les débats. Dix pays — l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Irak, le Koweït, le Nigéria, le Qatar et le Venezuela — sont d'accord pour appliquer la formule d'indexation du prix du pétrole retenue par le comité de stratégie à long terme : panier de dix monnaies, prix des exportations et coût de la vie dans les pays de l'O.C.D.E. — dans un rapport deux tiers-un tiers — enfin taux de croissance de ces pays industrialisés). L'Algérie, la Libye, l'Iran, ont continué en revanche à vouloir introduire un paramètre propre aux pays de l'OPEP (sur l'inflation et le taux de croissance). Il ne s'agit pas uniquement de modalités techniques puisque, dans le second cas, le pétrole augmenterait près de deux fois plus vite que dans le premier. L'Algérie a tenté d'obtenir un compromis en proposant de garder les indices de l'OPEP comme simple garantie si ceux de l'O.C.D.E. paraissaient trop « *manipulés* » et ne permettaient pas une légère progression du pouvoir d'achat du pétrole. Mais cela n'a pas séduit jusqu'à présent la majorité.

Sur l'aide au tiers-monde dont nul ne conteste la nécessité, neuf pays avec, à leur tête, l'Arabie Saoudite, estiment qu'il suffit d'accroître les contributions des membres au Fonds pour le développement international (l'ancien Fonds spécial d'aide qui a acquis une personnalité juridique au début de 1980). Dès lors qu'on augmente ses capacités et que les pays membres s'engagent à renouveler régulièrement leur contribution, un fonds qui peut faire des dons ou des prêts à long terme à très faible taux d'intérêt, paraît préférable à une banque — projet défendu par l'Algérie et le Venezuela, — qui est souvent obligée d'emprunter, donc de prêter au taux du marché. L'Iran de son côté a proposé de fournir aux pays importateurs du pétrole du tiers-monde une compensation financée au prorata des exportations des pays de l'OPEP (donc guère par Téhéran qui n'écoule plus que 500 000 barils par jour). Mais cette idée a été repoussée en ce qu'elle favoriserait les pays en développement les plus industrialisés au détriment des plus pauvres ; huit pays, dont l'Inde, la Corée du Sud et le Brésil, importent 72 % du pétrole consommé dans le tiers-monde. Enfin, nul n'a compris quelle était la position de la Libye sur l'aide.

Devant cette division, la majorité a tenté, le 16 septembre, d'imposer ses vues. Les conférences ordinaires de l'OPEP sont certes tenues par la règle de l'unanimité. Mais cette réunion des ministres du pétrole, des affaires étrangères et des finances (jusqu'alors il n'y en avait eu qu'une avant le sommet d'Alger en 1975), n'a aucune existence statutaire. La majorité simple suffit, prétendent certaines délégations, pour décider de mettre à l'ordre du jour de la réunion des chefs d'Etat de Bagdad la formule d'indexation du comité de stratégie à long terme et le « *dopage* » du Fonds d'aide. Plusieurs pays n'excluent d'ailleurs pas un accord à dix lors de la célébration du vingtième anniversaire de l'OPEP dans la capitale irakienne. Mais que vaudrait une indexation des prix qui ne serait pas appliquée par tous les pays exportateurs ?

Il n'y a guère que les relations avec les pays industrialisés qui peuvent faire l'unanimité à l'OPEP car les niveaux de production et les différentiels, — deux sujets à l'ordre du jour du 17 septembre, — ont toujours divisé l'organisation. Les treize pays ont donc réaffirmé leur attachement au principe de négociations globales — et pas seulement énergétiques — dans le cadre des Nations unies. Ils ont regretté que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la R.F.A. ne se soient pas associés au compromis présenté par la C.E.E., lors de la conférence de l'ONU sur le développement.

BRUNO DETHOMAS.

LES LIVRAISONS E GAZ ALGÉRIEN A EL PASO POURRAIENT REPRENDRE

(De notre envoyé spécial.)

Vienne. — « *L'Algérie a proposé es quantités supplémentaires de z à Gaz de France, qui les a efusées* », a affirmé le 16 septembre, à Vienne, un responsable la Sonatrach, qui n'a pas précisé à quel prix cette proposion avait été faite. Cette personalité, qui disait ne pas comprendre la « *rigidité* » de l'entreprise rançaise, a ajouté qu'une formule prix — à mi-chemin entre un alignement sur le prix du pétole au départ du champ et sur elui du brut arrivé au consommateur — avait aussi été présenée à Gaz de France, qui n'avait as répondu. Preuve pourtant de assouplissement de la position gérienne, les livraisons à la ociété américaine El Paso pourient aussi reprendre. « *Nous ons pratiquement terminé la scussion d'un contrat temporaire avec la société américaine* », ajouté ce responsable, qui a nié e les contrats de livraison aux ociétés ouest-allemande Ruhrgas néerlandaise Gasunie soient nnulés. « *Nous discutons encore* », -t-il dit. — B. D.

AFFAIRES

CREUSOT-LOIRE A SIGNÉ AVEC L'U.R.S.S. UN CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE SIDÉRURGIQUE

Après de longues négociations, Creusot-Loire Entreprises, filiale du groupe Creusot-Loire, a signé un contrat de 1 270 millions de francs avec l'organisme soviétique Metallurgimport pour la construction d'un complexe sidérurgique à Novolipetsk, à 250 kilomètres au sud de Moscou. Ce complexe, dont l'achèvement est prévu pour 1985, produira annuellement 480 000 tonnes d'aciers spéciaux (tôles au silicium) suivant un procédé soviétique.

La signature de ce marché a été longtemps retardée par des difficultés d'ordre politique. Initialement, un consortium formé par la société américaine Armco et la société japonaise Nippon Steel avait emporté le contrat. Mais l'accord avait été dénoncé au début de 1980 à la suite de l'embargo décrété par les Etats-Unis sur leurs livraisons à destination de l'U.R.S.S. Les autorités de ce pays se sont alors tournées vers la France.

M. Christian Pierret demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation du groupe Willot

C'est le 25 septembre que la direction de Boussac Saint-Frères, filiale industrielle du groupe Willot annoncera au comité central d'entreprise un plan complet de suppression d'emplois. Le plan devrait toucher de 1 500 à 2 000 salariés dans une vingtaine d'établissements du groupe.

Sept usines seraient fermées : l'atelier de confection Rousseau à Montluçon dans l'Allier (400 salariés), le tissage Napoléon Koechlin à Masseveau dans le Haut-Rhin (178 salariés touchés), la Manufacture de Blainville à Dombasle et à Mirecourt, dans les Vosges (160 salariés au total), l'atelier de confection Ted Lapidus à Flines-lez-Râches, dans le Nord (160 salariés), la corderie Agache à Seclin, dans le Nord (1 130 salariés) et enfin l'usine Coframaille de Schirmeck, dans le Bas-Rhin (140 salariés).

En outre un certain nombre d'unités seront touchées par des mesures de licenciement plus ou moins importantes. Le plus important train de licenciements concerne la fabrique de velours Cosserat, à Amiens, dans la Somme où cent vingt salariés, soit 25 % des effectifs seront licenciés. Le directeur de cet établissement a donné sa démission en raison d'« *un désaccord profond sur la politique industrielle suivie ainsi que sur les méthodes et les contraintes d'exploitation imposées* » par la direction du groupe. Près d'Amiens, dans la vallée de la Nièvre, trois établissements Saint-Frères sont touchés (quarante-trois licenciements), ainsi que l'usine Vandendrissche, à Saint-Quentin, dans l'Aisne (cinquante licenciements) et trois unités vosgiennes (cinquante suppressions d'emplois).

Au total près de mille cinq cents suppressions d'emploi ont donc été déjà annoncées, établissement par établissement. Les mesures provoquent une vive émotion dans le nord où les syndicats annoncent des réactions, et dans les Vosges où le député (P.S.) de Saint-Dié, M. Christian Pierret, a annoncé qu'il allait demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation financière du groupe Willot.

Vous êtes titulaire d'un B.T.S. de Distribution ou de Commerce International, d'un D.U.T. de Techniques de Commercialisation ou d'un autre diplôme de premier cycle commercial.

L'I.D.R.A.C.

forme, dans son second cycle d'études à la **GESTION D'ENTREPRISE**

Il comporte :
- un module de 6 mois d'études, où des **praticiens** réalisent un enseignement par centre d'intérêt ;
- un **stage** d'insertion professionnelle d'une durée de trois mois ;
- un travail personnel de recherche, donnant lieu à un **mémoire** soutenu devant des professionnels du secteur d'activité choisi par l'étudiant.

Placement assuré par l'Association des Anciens Elèves et le Service "Carrières" de l'IDRAC.
Admission sur étude de dossier.
Notice sur demande.

drac
Ecole privée d'enseignement supérieur commercial
14, rue de la Chapelle, 75018 PARIS (205.83.19)
718, rue d'Alco, 34100 MONTPELLIER (67) 75.66.66
Correspondant à Lyon : 5, impasse Chastemerle
69340 FRANCHEVILLE (7) 834.52.33

pcm

Revue mensuelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées

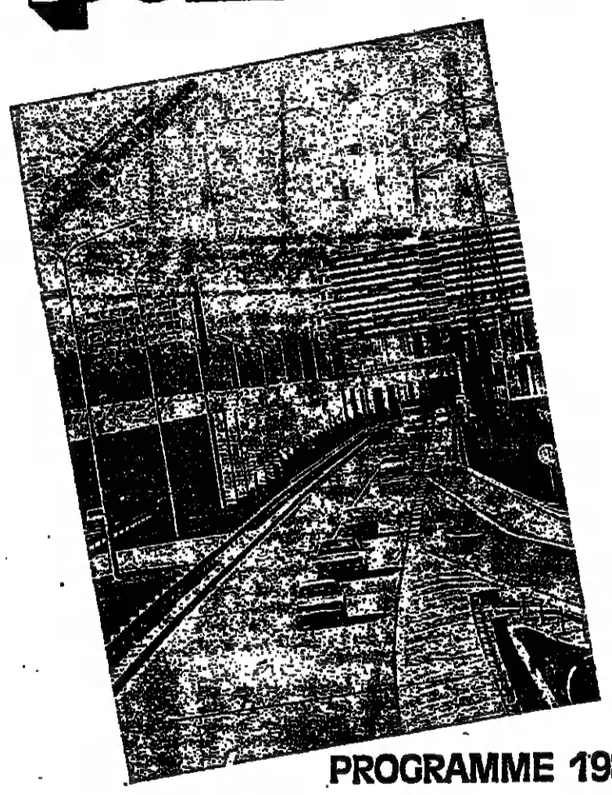

Au sommaire

PROGRAMME 1980

Août-septembre
HYDRAULIQUE
Octobre
METROS DE PROVINCE
Novembre
NUCLEAIRE
Décembre
ROUTES

PROGRAMME 1981

Janvier
MOBILIER URBAIN
Février
INDUSTRIE CHIMIQUE ET BIO-CHIMIE
Mars
ECONOMIES D'ENERGIE DANS LE BATIMENT
Avril
L'AMENAGEMENT DU TEMPS
Mai
INDUSTRIE AUTOMOBILE
Juin - Juillet
LE PATRIMOINE (S.N.C.F., E.D.F., COLLECTIVITES LOCALES etc.)
Août - Septembre
LES GRANDS FLEUVES
Octobre
L'EMPLOI DANS LE B.T.P.
Novembre
LES MARCHES DE L'ETAT EN MATIERE DE T.P.
Décembre
ROUTES

Régisseur exclusif de la publicité :
OFERSOP
Responsable : Hervé BRAMI
8, boul. Montmartre, 75009 PARIS - Tél. : 824.93.39
Abonnements : 28, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
10 numéros : 200 Francs

PÊCHE

Les marins-pêcheurs de Boulogne-sur-Mer se prononcent pour la reprise du travail

Les 699 marins de la pêche industrielle de Boulogne-sur-Mer et de Fécamp se sont prononcés ce mercredi 17 septembre en fin de matinée sur la suite à donner à leur mouvement : ce sont les partisans de la reprise du travail qui l'ont emporté. En effet, les résultats du vote — inscrits 699, votants 618, suffrages exprimés 616 — qui se déroulait à bulletin secret, ont été les suivants : pour la reprise du travail, 399 ; contre, 217.

La C.G.T. avait demandé à ses adhérents de voter pour la poursuite du mouvement, estimant que rien n'avait été véritablement obtenu et que les armateurs « maintenaient leurs prétentions ». La C.F.D.T., elle, soutenait qu'en huit semaines de lutte plusieurs points avaient été acquis dont notamment l'assurance qu'aucun licenciement n'interviendrait et que la future convention collective ne serait en tout état de cause signée qu'avec l'accord des équipages.

Rappelons qu'il y a dix jours, pour le seul port de Boulogne-sur-Mer, 276 marins sur 510 votants s'étaient prononcés contre les propositions des armateurs comme le souhaitait la C.G.T. alors que la C.F.D.T. avait appelé à une reprise conditionnelle du travail.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une nouvelle assemblée générale des marins de la pêche industrielle devait avoir lieu dans l'après-midi de ce mercredi.

A Strasbourg le Parlement européen examinera le vendredi 19 septembre un projet de résolution socialiste sur la pêche. Cette résolution *dénonce « les lourdes carences du conseil des ministres de la Communauté, incapable d'arrêter une politique commune globale des pêches, dont la crise démontre la nécessité et l'urgence »*. Cette modification de l'ordre du jour a été décidée en vertu d'une procédure d'urgence adoptée par les parlementaires.

A Paris, M. Olivier Guichard, président du Conseil de la mer (1), député R.P.R. de Loire-Atlantique, maire de La Baule, a déclaré à sa sortie de Matignon, où il venait de rencontrer le premier ministre : *« M. Raymond Barre ne laissera pas la pêche française disparaître. »* M. Guichard a estimé que le mémorandum déposé devant la Commission de Bruxelles par le ministre des transports, M. Joël Le Theule (*le Monde* du 17 septembre), était *« une bonne base de discussion »* et qu' *« il fallait être ferme dans cette affaire. Beaucoup de Français jugeront de l'efficacité de la politique européenne aux résultats obtenus en matière de pêche »*.

Autre personnalité reçue le même jour à Matignon, M. Olav Gundelach, vice-président de la C.E.E., chargé des questions agricoles. Selon M. Gundelach, l'entretien a permis de *« souligner l'importance que la Commission et le premier ministre attachent au maintien et au bon fonctionnement de la politique agricole commune et à l'aboutissement des négociations pour une politique de la pêche avant la fin de l'année »*.

A propos de l'Europe, les divergences entre le R.P.R. et l'U.D.F. se sont manifestées, le lundi 15 septembre, au conseil régional de Bretagne, où M. Guermeur, député R.P.R. du Finistère, a lancé une vive attaque contre les institutions européennes.

M. Eugène Berest, député U.D.F. du Finistère, a vivement réagi aux propos de M. Guermeur, qu'il a qualifiés de *« démagogiques »*.

(1) Le Conseil de la mer, qui comprend des élus des départements côtiers, des experts et des représentants des organisations socio-professionnelles, est un organisme consultatif placé auprès de la mission interministérielle de la mer.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LAFFITTE-BAIL

Réuni sous la présidence de M. Jacques Gillet, le 11 septembre 1980, le conseil d'administration a pris connaissance de la situation provisoire, au 30 juin 1980, dont le résultat bénéficiaire s'établit à 10,85 millions de francs, contre 8,93 millions de francs au 30 juin 1979. Ce résultat laisse espérer une progression du bénéfice pour 1980 qui devrait permettre, sauf circonstance actuellement imprévisible, une augmentation du dividende comparable en pourcentage à celle des années précédentes.

Les engagements bruts de la société se montaient au 1er septembre 1980 à 567,1 millions de francs, contre 522,1 millions de francs au 31 décembre 1979.

Cet accroissement de 45 millions de francs correspond dans sa quasi-totalité à des opérations de crédit-bail.

Par ailleurs, le conseil, ayant pris acte des négociations engagées, a examiné favorablement le principe d'une augmentation de capital par voie d'apport en nature de surfaces commerciales et de bureaux, appartenant aux compagnies d'assurances Zurich et Alpina, et situées au Chesnay (Parly 2) et à la Celle-Saint-Cloud (Elysées 2).

Un projet de traité d'apport est en cours d'élaboration, qui sera soumis au prochain conseil d'administration du 23 octobre 1980.

Cette opération, sous réserve des autorisations et préalables, pourrait donner lieu à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire au début de l'année 1981. Elle présente un grand intérêt pour Laffitte-Bail qui augmenterait ainsi ses fonds propres tout en appréhendant un patrimoine de qualité dont la valeur serait d'environ 80 millions de francs.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagement de SUPER-BISSORTE

Electricité de France a déposé une demande de 4e avenant à la concession de la *chute de BISSORTE* avec déclaration d'utilité publique des travaux en vue du suréquipement de cette chute. Le projet prévoit la réalisation d'une station de transfert d'énergie par pompage entre les deux réservoirs existants de BISSORTE et du PONT-DES-CHEVRES, sur le territoire de la commune d'ORELLE.

M. le préfet de la Savoie informe le public qu'en application de la décision du 27 mai 1980 de M. le ministre de l'industrie, le dossier de demande de 4e avenant à la concession de la chute de BISSORTE, avec déclaration d'utilité publique des travaux, sera soumis à l'enquête publique, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Conformément aux dispositions du décret du 12 octobre 1977 pris pour l'application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, le dossier soumis à l'enquête comportera une étude d'impact sur l'environnement.

L'enquête publique s'ouvrira à la préfecture de la Savoie, où le dossier d'enquête sera déposé du 15 septembre au 24 octobre 1980 inclus. Il sera joint à ce dossier un registre d'enquête dans lequel le public pourra consigner ses observations. Le dossier pourra être consulté de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à l'exception des samedis, dimanches et des jours fériés.

Il pourra également être consulté à la sous-préfecture de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, ainsi que dans les mairies des communes suivantes selon l'horaire ci-après :

— sous-préfecture de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ;
— mairie de MODANE, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 ;
— mairie de FOURNEAUX, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 ;
— mairie du FRENEY, de 15 h. à 17 h. ;
— mairie d'ORELLE, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ;
— mairie de VALMEINIER, de 14 h. à 16 h. ;
— mairie de SAINT-MARTIN-D'ARC, de 15 h. à 18 h. ;
— mairie de SAINT-*ANDRE*, de 14 h. à 17 h. ;
— mairie de SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

chaque jour, sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Dans chacun de ces lieux sera également déposé un registre subsidiaire sur lequel le public pourra consigner ses observations sur le dossier.

Les observations pourront également être envoyées par écrit soit au préfet de la Savoie, soit aux maires des communes intéressées, soit au président de la Commission d'enquête, à la préfecture de la Savoie.

En outre, un membre de la Commission d'enquête siégera pendant les trois derniers jours ouvrables de l'enquête, du 22 octobre 1980 au 24 octobre 1980 inclus, pour recevoir les observations sur ce projet, à la préfecture de la Savoie et en mairie d'ORELLE, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Cette Commission d'enquête sera composée de trois membres :

— président : M. DUPRE Serge, chef des services administratifs et financiers de la région d'équipement hydraulique Alpes Nord, en retraite à CHAMBERY ;
— membres : M. Camille PERRIER, 243, rue Georges-Clemenceau, SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE ;
M. Denys GODARD, 327, rue Saint-Pierre, SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

Après la clôture de l'enquête, une copie du rapport de la Commission d'enquête, contenant ses conclusions motivées sur cet aménagement, sera déposée dans chacune des mairies des communes intéressées, ainsi qu'à la préfecture de la Savoie et à la sous-préfecture de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

SOCIAL

M. Marchelli (C.G.C.) : le gouvernement et le patronat se moquent des salariés

Pour la *« rentrée sociale »* de la Fédération de la métallurgie C.G.C., M. Marchelli, président de cette organisation, n'a pas mâché les mots : il accuse *« la continuité dans l'erreur, de la part du gouvernement sur le plan économique et social »* et *« la fuite des chefs d'entreprises devant leurs responsabilités dans la lutte contre le chômage »*.

« Le dispositif prévu dans la loi de finances 1981 n'est pas assez sélectif pour soutenir le redéploiement », a dit M. Marchelli devant la presse, le 16 septembre. L'aide à l'investissement va aller aux entreprises qui se portent bien. *« Au lieu de créer des emplois, elle favorisera la rationalisation, donc les licenciements. Le monde patronal, après avoir obtenu la liberté des prix et le freinage des salaires, continue à freiner les investissements. C'est le capitalisme triomphant. »*

Les autres dirigeants de la fédération, MM. P. Chaffin, Jacques Lang et Maurice Cros, ont ouvert des dossiers plus alarmants les uns que les autres, avec l'*« année noire de la machine-outil »*, la *« décélération de l'automobile »* et *« les menaces pesant sur la sidérurgie »*.

« On concocte des réorganisations qui intéressent des milliers de salariés sans un mot avec les syndicats, qui ne sont là que comme brancardiers. Les deux principales organisations syndicales, constate M. Marchelli, *passent leur temps à se déchirer. Nous nous trouvons tous en une position de faiblesse qui conduit à un constat d'impuissance. Bien que nous n'ayons pas la possibilité de faire passer nos revendications, nous demandons de véritables tables rondes. Mais le gouvernement et le patronat se moquent des salariés. »*

La C.G.C. avait, en 1979, esquissé un rapprochement avec la C.G.T. *« Maintenant*, dit M. Marchelli, *nous voyons qu'il n'est pas possible de trouver des points communs avec une organisation dont la collusion avec le parti communiste est extrêmement pernicieuse. »*

Un front réformiste avec la C.F.D.T. ? Celle-ci le rejette, constate M. Marchelli. *« Mais il ne faut jurer de rien : qui aurait pu prévoir le phénomène de resyndicalisation de M. Maire ? »*.

Le cahier des doléances des métallurgistes C.G.C. établi lors de leur congrès, en juin, est donc lourd. Il réclame une nouvelle politique industrielle et sociale (planification concertée, reconnaissance de la négociation dès le niveau de l'entreprise, *etc.*) et plus de justice en matière de revenus et de transferts sociaux.

Les 9 et 10 octobre dans le Nord-Pas-de-Calais

LES SYNDICATS MANIFESTERONT LEUR MÉCONTENTEMENT LORS DE LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING

(De notre correspondant.)

Lille. — La visite de M. Giscard d'Estaing dans le Nord-Pas-de-Calais les 9 et 10 octobre prochains suscite des réactions dans les milieux syndicaux. La C.G.T. a déjà annoncé qu'elle organiserait, partout où passerait le président, des manifestations et déclencherait des mouvements de grève : *« M. Giscard d'Estaing trouvera une région debout »*, affirme-t-elle.

La C.F.D.T. entend aussi manifester son mécontentement. Elle vient de proposer à la C.G.T., à cette occasion, une action unitaire *« sans pour autant sous-estimer les dégâts occasionnés par les attaques de la C.G.T. contre nos sections syndicales... »*.

Pour la C.F.T.C., enfin, la visite de M. Giscard d'Estaing, *« qui s'inscrit dans un contexte de récession, de conflits, d'incapacité gouvernementale et patronale, est un affront à la population du Nord-Pas-de-Calais »*.

CONJONCTURE

Libération et enchaînement

(Suite de la première page.)

Le gouvernement ne s'y est pas trompé qui a entendu, cette fois, donner un bon coup de pouce aux investissements productifs, après avoir longtemps répugné à ce style d'interventionnisme caractérisé. Il est vrai qu'il ne fait rien du côté des investissements publics.

Les dirigeants semblent ne pas voir aujourd'hui un certain aspect de la pieuvre du chômage et à quel point ses tentacules sont liés à ceux de l'inflation.

Même combat

Une récente étude de M. Bernard Haudeville (2) confirme, avec de savants calculs, ce qui était surtout une intuition. Selon notre auteur, en régime de croissance lente, inflation et chômage coexistent naturellement en raison de la structure même de nos économies industrielles. Celles-ci sont, on le sait, composées en gros de trois grands secteurs : l'un qui se prête relativement bien à l'emploi du capital productif, celui des industries manufacturières, un autre, celui du commerce, et des services, où la combinaison productive est peu flexible et un secteur non marchand qui n'offre que des chances infimes de modernisation.

Lorsque la croissance se ralentit durablement, note fort justement M. Haudeville, le secteur I crée du chômage et la pression sociale que représente ce chômage pousse inéluctablement à l'extension des secteurs II et III, ce qui se traduit notamment par des facilités accordées aux petites et moyennes entreprises, particulièrement nombreuses dans le secteur II, et à la création d'entreprises artisanales. Du coup l'économie devient plus vulnérable à l'inflation. En effet, le développement du secteur II accroît le poids des activités qui répondent essentiellement par des hausses de prix aux événements imprévus, et le développement du secteur III — socialement bénéfique — pose le problème crucial de son financement, qui ne peut être assuré que par prélèvement sur les secteurs I et II. Qu'il s'agisse de ressources provenant de la para-fiscalité, de la T.V.A. ou de l'impôt direct, les tensions inflationnistes seront plus fortes.

En résumé, le secteur I « exporte » du chômage aux secteurs II et III. Ceux-ci absorbent l'excès de main-d'œuvre ainsi libéré et « exportent » vers le secteur I de l'inflation (élévation du coût relatif du travail). Ainsi le chômage renforce l'inflation et l'inflation crée le chômage.

Dans les sondages, nous observons avec une belle constance qu'aux deux premiers rangs des préoccupations des Français reviennent le chômage et l'inflation. Ce résultat n'a rien d'étonnant, mais il apparaît moins aux yeux du public que les deux phénomènes s'interpénètrent et tournent dans un cercle vicieux. La mise au jour de cette liaison dangereuse devrait faire réfléchir l'ensemble des agents économiques : producteurs, consommateurs, salariés. Tout ce qui contribue à favoriser une mentalité laxiste concernant le coût de la vie pousse à l'augmentation du nombre des chômeurs.

D'un autre côté, il est plus clair que le slogan de tout gouvernement devrait être « Inflation et chômage, même combat ». M. Raymond Barre a réaffirmé (3) : *« La lutte contre l'inflation doit rester la priorité de la politique économique à moyen terme de la France. »* Il a même reconnu — fait notable — que deux erreurs de politique économique avaient été commises en 1979 : la première étant d'avoir laissé se produire une baisse trop rapide des taux d'intérêt, l'autre étant d'avoir surestimé l'effet dépressif du deuxième choc pétrolier et d'avoir en conséquence adopté des mesures de soutien conjoncturel trop amples, notamment dans le secteur du bâtiment.

Le premier ministre ne devrait-il pas réfléchir également sur le couple maléfique chômage-inflation, et faire étudier par ses services l'impact des sans-emplois sur la hausse des prix. Peut-être alors mettrait-il sur le *même rang* prioritaire les actions pour réduire le nombre des chômeurs et pour abaisser le coût de la vie.

PIERRE DROUIN.

(2) *Revue d'économie industrielle*, n° 12, 2e trimestre 1980.
(3) *La Revue des Deux Mondes*, septembre 1980.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1285	4,1490	+ 25	+ 45	+ 75	+ 80	— 80	— 35
$ can.	3,5410	3,5485	+ 60	+ 90	+ 80	+ 115	+ 95	+ 155
Yen (100)	1,9550	1,9590	— 10	+ 5	— 5	+ 15	+ 125	+ 170
DM	2,3230	2,3255	+ 55	+ 70	+ 120	+ 140	+ 405	+ 455
Florin	2,1370	2,1385	+ 20	+ 35	+ 40	+ 60	+ 135	+ 175
F.B. (100)	14,4545	14,5035	— 105	— 110	— 190	— 110	—2235	—2125
F.S.	2,5315	2,5345	+ 140	+ 160	+ 270	+ 295	+ 770	+1740
L. (1 000)	4,8320	4,8345	— 375	— 310	— 525	— 635	—3695	—2755
£	9,8610	9,8700	— 435	— 370	— 700	— 610	—1375	—1215

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 3/4	8 1/2	8 3/4	8 9/16	9	8 5/16	8 7/16
$ E.-U.	3 1/2	3 3/4	10 3/4	11	11 1/4	11 5/8	12 7/8	12 9/16
Florin	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 11/16	10 9/16	10 3/4	10 5/8	10 13/16
F.B. (100)	12	12 1/4	12 1/4	12 3/8	12 1/4	12 3/8	12 7/8	13 1/4
F.S.	2 1/2	2 3/4	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8
L. (1 000)	14 7/8	16 7/8	19	20	21	22	25	26
£	17	18	16 1/2	16 3/4	16	16 1/4	15	15 1/4
Fr. franç.	11 3/8	11 5/8	11 3/4	12	11 3/4	12	12 1/8	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de Paris.

EN BREF

● *La C.G.T. annonce une amplification de l'action.* — De toutes parts, c'est l'austérité, l'abandon, le gâchis, ont déclaré les dirigeants de la C.G.T. devant la presse, le 17 septembre. La centrale est résolue à lutter de toutes ses forces « *contre le fatalisme de la crise* ». Ce qui « *laisse prévoir une amplification de l'action à tous les niveaux* ». MM. Séguy et Krasucki ont annoncé des journées d'action C.G.T. : le 10 octobre, avec les métallurgistes de l'automobile, le 16 avec les cadres de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., et le 24 octobre, avec la marche des mineurs C.G.T. sur Paris.

La C.G.T. s'affirme « *disponible, dans l'unité, avec tout le monde, sans calcul* ». Mais elle ne veut pas « *se paralyser par des pariotes* », ajoute M. Krasucki à l'intention de la C.F.D.T.

● *Les cheminots C.G.T. de la région Maine-Montparnasse* envisagent de faire la grève, du jeudi 18 septembre, à 0 heure, au mercredi 24 septembre, à 24 heures, si la S.N.C.F. autorise les forces de l'ordre à pénétrer dans ses entreprises en gare de Noyen-sur-Sarthe pour en expulser les travailleurs immigrés de l'entreprise Desquenne et Giral, qui *occupent toujours leur chantier* près de Sablé (*le Monde* daté 14-15 septembre). Un préavis a été déposé. Ces derniers jours, répondant à l'évêque du Mans qui avait lancé un appel en faveur des « *O.S. du rail* », M. Joël Le Theule, ministre des transports, avait estimé que la présence sur ce chantier « *de personnes qui n'y ont plus d'activités* » ne se justifiait plus. — (*Corr.*)

● *Accroissement du nombre de chômeurs secourus en août* : le nombre d'allocataires des ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) est passé de 929 158 fin juillet à 951 031 fin août, soit une augmentation de 2,3 %, au lieu de + 0,25 % en juillet et + 0,39 % en juin.

● *Un protocole d'accord entre l'A.N.P.E. et l'Union patronale limousine a été signé*, le lundi 15 septembre, à Limoges. Il prévoit une « *action concertée* » entre les deux organismes dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi. C'est le premier du genre conclu en France. Les organisations patronales vont inciter leurs entreprises adhérentes à domicilier *leurs offres* aux agences locales de l'emploi. Chaque mois, une réunion se tiendra au niveau des départements et à l'échelon régional pour faire le point. Une attention particulière sera apportée aux jeunes diplômés d'études supérieures, notamment par la création de stages en entreprises. Enfin, une commission de travail sera chargée d'élaborer un programme pour tenter de résoudre l'inadéquation entre demandes d'emplois et postes offerts.

● *La Fédération des médecins de France (F.M.F.)* demande l'application rapide de la convention médicale qu'elle a signée et se « *félicite de constater que 99 % des médecins ont accepté le jeu conventionnel* ». Le conseil de la F.M.F., qui a renouvelé son bureau en confirmant M. Biot comme président, demande notamment l'installation des commissions, la revalorisation des actes K (chirurgie) et Z (électroradiologie), et une « *rémunération réellement adaptée au coût de la vie* ».

● *Les syndicats de Fiat* ont proposé, mardi 16 septembre, un « contre-plan » aux mesures de compression du personnel annoncées par la direction du premier groupe italien de l'automobile (*le Monde* du 17 septembre). La Fédération unitaire des métallurgistes (F.L.M.) a déclaré au ministre du travail qu'elle était disposée, si Fiat suspendait les procédures de licenciement concernant 15 000 personnes qu'elle a engagées, à accepter un certain niveau de chômage technique « par rotation », la suspension de l'embauche et une mobilité de l'emploi à l'intérieur des usines du groupe.

● *Les Turcs de Mulhouse : la C.G.T. écrit à l'Elysée.* — L'union départementale C.G.T. du Haut-Rhin a écrit le 12 septembre au président de la République pour lui demander d'intervenir en faveur des huit travailleurs clandestins turcs qui avaient fait la grève de la faim, en juin dernier, à Mulhouse, pour obtenir la régularisation de leur situation. La C.G.T. fait valoir que l'expulsion de ces huit personnes et leur rapatriement en Turquie dans la période actuelle équivaudrait à les mettre en danger de mort.

Votre adresse en SUISSE

MONTREUX

à 1 h. de l'aéroport intercontinental de Genève par autoroute.

Résidence «LARGES HORIZONS»

A VENDRE

- Au cœur d'une baie merveilleuse.
- Appartements de grand luxe de 1 à 6 pièces, toutes exposées au sud, et prolongées par de magnifiques terrasses-jardins.
- Vue panoramique grandiose.
- Climat très doux, ensoleillement maximum.

VILLARS

la station de prestige des Alpes vaudoises, 1300 m d'altitude, à 20 minutes de Montreux.

A VENDRE, dans parc arborisé privé, avec environnement protégé.

APPARTEMENTS DANS CHALETS TYPIQUES DE 5 A 8 APPARTEMENTS SEULEMENT, offrant les prestations les plus raffinées.

Vue panoramique imprenable sur la chaîne des Alpes et le Mont-Blanc.

- Facilités de crédit : 75% du prix de vente, intérêt 5% environ, amortissement sur 30 ans.
- VENTE : directement du constructeur

IMMOBILIÈRE DE VILLARS S.A.
B.P. 62 – CH-1884 VILLARS s/Ollon
Tél. : 19-4125/35 31 41 ou 35 22 06 – Télex : GESER 25259

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 SEPTEMBRE

Hésitant

Le mouvement de repli amorcé mardi n'a pas eu de suite. Les valeurs françaises sont restées stables. L'indicateur de tendance termine à — 0,4 %. La liquidation de septembre s'annonçant nettement bénéficiaire (+ 4,1 % pour l'instant), les opérateurs à découvert ont jugé bon de s'alléger et de prendre leurs bénéfices.

Quelques investisseurs semblaient craindre que les nouvelles révélations du « Canard enchaîné » concernant l' « affaire des diamants de Bokassa » ne réintroduise sur le marché une certaine composante politique disparue depuis quelques mois. Mais, dans l'ensemble, les boursiers éprouvent beaucoup de lassitude vis-à-vis de ce type d'information.

La bonne tenue de Wall Street retient plus leur attention. Tout comme l'échec de la conférence de Vienne : la Bourse a toujours préféré l'ordre à l'anarchie.

Michelin a ralenti sa chute, il ne perd que 1,74 %, Kléber s'est redressé (+ 8 %).

Parmi les hausses, on remarque C.I.T.-Alcatel (+ 6,3 %), Penarroya (+ 3,8 %), S.A.T. (+ 3 %), Matra (+ 4,8 %), Beghin (+ 2,6 %), Creusot-Loire (+ 2,4 %) cassent leurs plus hauts niveaux de l'année.

Les plus importantes baisses sont enregistrées sur Chargeurs réunis (— 3,3 %), Saulnes (— 2,7 %), Compagnie du Midi (— 2,6 %), Elf-Gabon (— 2,6 %), Prebail (— 2,5 %). Jacques Borel se replie (— 1,77 %) malgré l'annonce de la cession de Sofitel.

Sur le marché de l'or, le lingot reprend 1 005 francs à 90 005 francs. Le napoléon, en revanche, perd 2,40 francs à 790,10 francs. L'emprunt 7 % 1973 inscrit un nouveau cours record (8 950 francs).

Taux du marché monétaire

Effets privés de 17/9 ..... 11 5/8 %

LONDRES

Le marché se redresse dans l'espoir que la grève des dockers sera évitée. Léger progrès des industrielles. Irrégularité des pétroles et forte hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 578 25 contre 668

VALEURS	CLOTURE 16/9	COURS 17/9
Beecham	156	157
British Petroleum	356	356
Courtaulds	60	60
*De Beers	11 3/4	11 15/16
Imperial Chemical	354	354
Rio Tinto Zinc Cor.	468	468
Shell	412	410
Vickers	133	134
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	32 7/8
*West Driefontein	104	118 1/2
*Western Holdings	93 3/4	87 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Jacques Borel International va céder à Novotel S.I.E.H. sa filiale Sofitel, l'opération s'effectuant en deux temps. Jacques Borel va d'abord échanger 50 % de Sofitel contre 10 % du capital de Novotel. Ensuite, le problème de la conversion partielle de l'emprunt convertible émis par Novotel en 1974 étant réglé, Novotel achètera à Jacques Borel 30,30 % du capital de Sofitel à 202,55 F par action (environ 60 millions de francs), payables le 31 décembre 1980. Enfin, Jacques Borel International, qui conservera 10 % de Sofitel, lancera, avant le 31 décembre 1980, une augmentation de capital à titre onéreux d'un montant de 100 millions de francs. La société annonce, par ailleurs, que son résultat net consolidé sera positif dès l'exercice en cours en raison de la déconsolidation des pertes de Sofitel et des plus-values exceptionnelles réalisées sur sa cession.

LAFITTE-BAIL. — Le résultat du premier semestre se monte à 10,85 millions de francs (contre 2,93 millions en 1979).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	15 sept.	16 sept.
Valeurs françaises ..	113,1	112,6
Valeurs étrangères ..	117,2	116,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113,4	112,9

NEW-YORK

Vif progrès

La tendance à la reprise se confirme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, mercredi, a gagné 8,27 points à 945,90.

Après six mois consécutifs de recul, la production industrielle américaine s'est redressée en août (+ 0,50 %). Ce premier signe de fermeté de l'économie des Etats-Unis encourage les investisseurs dans leurs initiatives. Ils restent néanmoins prudents en raison des risques de redémarrage de l'inflation.

Les chemins de fer sont à nouveau en vedette. Les analystes attendent un redressement sensible des profits dans ce secteur, lié, en particulier, au regain d'activité dans le transport du charbon. Santa Fe Industries gagne 3 7/8 (87 7/8). Burlington Northern 1 1/8 (43 7/8). Southern Railway 2 (80 1/2).

Sony, qui reste la valeur la plus active, s'octroie à nouveau 3/4 (15), après la publication de résultats en hausse spectaculaire (+ 173 %) au troisième trimestre de l'exercice en cours.

American Motors reste inchangé bien que la société prévois pour 1981 des ventes en amélioration sensible.

Les mines d'or sont fermes : ASA est en progrès de 3 7/8 (77 1/8). Homestake de 3 3/4 (96 1/4).

Le volume des échanges s'est étoffé (57,29 millions contre 44,63 millions de titres).

VALEURS	COURS 15/9	COURS 16/9
Alcoa	68 3/8	71 1/2
A.T.T.	53 3/8	53 3/8
Boeing	38 5/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	43 1/4	43 3/8
Du Pont de Nemours	44 1/2	45 1/2
Eastman Kodak	63 1/8	64 1/2
Exxon	70 3/8	69 3/4
Ford	29 3/4	29 1/4
General Electric	53 5/8	52 7/8
General Foods	38 3/8	39 3/8
General Motors	56 7/8	56 1/4
Goodyear	16 1/8	16 3/8
I.B.M.	66 1/8	65 5/8
I.T.T.	31	32 1/8
Kennecott	31 1/2	32 1/4
Mobil Oil	62	63 3/4
Pfizer	44	45 7/8
Schlumberger	146 1/2	147 3/4
Texaco	35 3/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	21 1/2	21 3/8
Union Carbide	44 3/4	46 1/8
U.S. Steel	27 7/8	28 1/4
Westinghouse	24 3/8	24 7/8
Xerox	62 3/8	62 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/9	17/9
1 dollar (en yens) ...	212 45	211 ..

BOURSE DE PARIS - 17 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 20	2 393
5 %	43 40	3 142
5 % 20-60	.. ..	3 486
3 % amort. 45-64	71 10	8 385
4 1/4 % 1963	82 20	4 531
Emp. N. Eq. 5 % 65	113 50	5 894
Emp. N. Eq. 6 % 66	107	5 787
Emp. N. Eq. 6 % 67	97 70	1 792
Emp. 7 % 1973	3850	..
Emp. 8,80 % 77	98 80	2 345
Emp. 9,80 % 78	85 85	1 826
EDF 7,60 % 81	.. ..	5 851
EDF 14,5 % 80-82	100 35	4 904

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	182 50	182 50
A.G.F. (Sté Cent.)	757	774
Ass. Gr. Paris-Vie	2380	2399
Concorde	356	351
Epargne France	331	332
Financ. Victoire	345	345
France I.A.R.D.	169 50	163 ..
Gen (Sté) Centr.	665	657

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	221	219
U.A.P.	558	552
Alsacien Banque	367 ..	352 ..
Banque Hervet	215	212 ..
Banq Hypot. Eur.	317 ..	315 50
Banque Nat.Paris	264	264 10
B.N.I.C.	29 20	29 30
(Li) B. Scalb. Dep	122	122
Banque Worms	212	212
C.C.I.F.	48 50	
Cie Crédit Unix	382 50	381
C.A.M.E.	92	92
Crédit	120 10	123
Créd. Gén. Ind.	270	268
Crédit Lyonnais	275 50	275
Electro-Banque	152 50	152
Euroball	148 50	149
Financière Sotal.	325	324
Fr. Cr. et B. (Cie)	124 80	
France-Bail	298 80	302
Hydro-Energie	21 50	22
Immobail B.I.F.	231	230
Immobanque	344	344
Immorfice	270	269
Interbail	248	250
— (obligs. conv.)	258	271
Lafitte-Bail	185 10	186

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	358 20	364
Locs-Expansion	141 50	141 50
Locafinancière	182	180
(Ly) Lyon Dép. Cl.	171	162
Marseille Créd.	272 80	272 80
Paris-Réescompte	466	458
Sequanaise Banq.	224	228
Sicotel	138 10	136 10
SLIMINCO	315 20	317
Stè Cent. Banq.	70	75
Société Générale	255	255
SOFICOMI	264	267
Sovabail	370	380
UCIP-Bail	156	156
— (obl. conv.)	176 ..	..
Uni-Bail	337	326
Un. Ind. Crédit.	252 20	252
Cie Foncière	175	175
C.S.V.	266	260
Fonc. Ch.-d'Eau	885	880
(Li.) S.O.F.I.P.	81	
Fonc. Lyonnaise	1532	1695
Immob. Marseille	1930	1900
Lauvre	234	232
SIMVIM	157	155
Cogifi	222 50	225
Foncier	195	195
Gr. Fin. Constr.	192	193
Immobde	198	193

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immivest	161 ..	161
Cie Lyon. Imm.	138	132
OFIMEG	114	114
Uffices	178	178 10
U.E.I.M.O.	178 10	178 10
Union Habit.	300	289
Ue. Imm. France	244	243
Acier Investiss.	137	139
Sofregi	285	284 50
Applic. Hydraul.	269	270
Artois	257	256 ..
Centre. Bissey	456	480
(NY) Centrest	110	113
(NY) Champex	110	110 80
Elec. Rése. (p.)	3560	
Geoindus	521	516
Gie Industrielle	321	321
O.I. Dév. N. Nord	134	134
Electro-Finance	385	387
(M) Et. Particip.	85	85
Fin. Bretagne	91	89
Fin. Ind. Gaz Eurc	642	612
Fin. et Mar. Part.	88	93
Fin. Saint-Cloud	185	186
France (Lx)	658	674
La Mure	186 ..	189
Lebon et Cie	255	255 ..
(NY) Lordex	115	116
Cie Marocaine	29 20	29 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Bernard-Moteurs	58	59
B.S.I.	177	175
C.M.P.	120	123
De Dietrich	661	660
Duc-Lamotte	420	403
E.L.M.-Leblanc	626	620
Erasult-Semca	70	71
Forges Strasbourg	141 ..	148 20
(Li) F.B.M. ch. fer	..	..
Frankel	886	879
Hoard-U.C.F.	128	..
Inegor	252 20	230
Isz	140	147
Lachalre	295	295
Métal Déployé	312	310 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	27	27
Nodet-Gougis	225	225
Peugeot (ac. ant.)	198	193
Ravier-For E.S.P.		
Ressorts Ind.	154 ..	151 20
Satam	111	111
Sich	76	76 80
Soudure autog.	150	150
S.P.E.I.C.H.I.M.	2 8	192
Tratior	369	..
Virax	59	61 40
A. Ch. Loire	32 50	32
Ent. Gares Frig.	145	145
Indus. Maritime	326	326
Mag. gén. Paris	205	203
Carcie de Monaco	109 50	105 ..
Eaux de Vichy	1305	1012
Sofitel	48	18
Vichy (Fermiers)	375	376
Vittel	477	479
Assadet-Rey	63	62 50
Darbley S.A.	45 40	
Didot-Bottin	395	388
Imp. & Lang	6	6
Papet Sassonne	96	96
La Risle	23	23
Rochette-Cenpa	43 20	42 65
A. Thiery-Sigrand	78	
Bon Marché	132	128 50
Damart-Servip	920	899
FNAC	304	303
Mars. Madagasc.	52	51
Maurel et Prom.	45 40	
Ostorg	154	155
Palais nouveauté	382	382
Uniprix	63 50	63 10
Europ Accumul.	285	282
Ind. P (CIPEL)	219	208
Lampes	152 20	154
Merlin-Gerin	318	2 6
Moris	141 50	138
Piles Wonder	251 10	261
Radiolegie	136	138
SAFT. Acc. fixes	910	925
S.F.I.M.	1278	12/8
S.I.N.T.R.A.	837	833
Unidel	175	175 80
Carnaud S.A.	98 ..	98
Escaut-Meuse	228 80	229 80
Gascogne (F. ord)	45 80	45 70
Profilés Tubes Es.	17 70	18
Tissmétal	78	69
Vincent-Bourget	33 10	32 50
Ruuren	380	380
Klata	341 ..	341 50
Moéta	428	424
Aurep G.	885	855
Elf-Antargaz	333	352
Hydroc. St-Denis	194	189 50
Lille-Bonnières-C.	325	320
Carbone-Lorraine	79	75 60
Delalande S.A.	298 ..	300
Finalens	75	75 90
FIPP	138	138
Bongrain	672	672
Cadis	352	336
(M.) Chambourcy	523	523
Cafradel	608	608
Economats Centr.	480	488
Epargne	813	
Euromarché	738	738
Fresn P.-Renard	471	470 10
Générale Biscuit	410 50	418
Genevrier	122 50	131 20
Goulet-Turpin	292 50	287
Gr Moul. Corbeil	119	118 ..
Gr. Moul. Paris	317	317
Nicolas	465	473
Piper-Heidsieck	350	350
Potin	949	
Promodès	1160	1180
Rochefortaise	195	193
Roquefort	650	650
Taittinger	428	421
Unipel	136	138
Bénédictine	850	855
Bras. et Glac. Ind	580	575
Dist Inducluse	499	410
Ricqlès-Zan	116 50	116
Saint-Raphaël	492	493
Segenal	87 50	87 50
Unies Brasseries		
Française Sucr.	452	465
Sucrerie Bouchon	213	212 50
Equip. Véhicules	58 50	58
Soria	425	..
Comp.-Bernard	286	288
Cérabati	212	216 50
Ciments Vicat	221	219 60
Cochery	66	d 66
Drag. Trav. Pub.	356	365
Fougerolle	154 90	154 90
G. Trav. de l'Est.	33 10	31 50
Heriteq	89	86
Lambert Frères	135	135
Leroy (Ets G.)	72	72 80
Origny-Desvroise	171	178
Percher	270	258 20
Rougier	188	185
Sablières Seine	157	157
S.A.C.E.R.	39 50	39
Salerapt et Brice	174 50	173 50
Savoisienne	95	95
SMAC Acierold	153	147 50
Spie Batignelles	76	75
Dunlop	18	17 50
Hutchinson	54 90	54
Sofic-Alcan	204 10	209
Comptoirs	129	129 ..
Guyenot	420	418
Pathé-Cinéma	88 20	96
Pathé-Marconi	39	39
Tour Eiffel	165	166
Air-Industrie	18 50	..
Apollo. Mécan.	38	37
Artel	188 30	185
Bazard-Moteurs	58	59
B.S.I.	177	175
C.M.P.	120	123
De Dietrich	661	660
Duc-Lamotte	420	403
E.L.M.-Leblanc	626	620
Erasult-Semca	70	71
Forges Strasbourg	141 ..	148 20
(Li) F.B.M. ch. fer	..	..
Frankel	886	879
Hoard-U.C.F.	128	..
Inegor	252 20	230
Isz	140	147
Lachalre	295	295
Métal Déployé	312	310 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	58	52
M.I.C.	180	175
U.F.P.-Gie.F.Paris	343 50	344 20
Publicis	660	660
Safas	355	356 90
Sellier-Leblanc	245	250
Waterman S.A.	219	215 50
Brass. du Maroc.	52 50	52 60
Brass. Ouest-Afr.		
A.E.G.	48 80	45 10
Akzo	709	709
Alcan Alum.	148	150
Algemeine Bank.	201 20	
Am. Petrofina	280	
Arbed	56 95	34 50
Asturienne Mines	63	
Bco Pop. Espagn.	35	
B. N. Mexique	450 80	
B. Régl. Inter.	40 60	40 90
Bertrew-Rand	71 50	69 50
Bell Canada	91 50	93
Bijvoet	16 90	
Bowater	14 10	13 95
Bowring C. L.	35	35
British Petroleum	176	166
Br. Lambert (BBL)		
Cetand Holdings	46 50	47
Canadian-Pacific	173	180 60
Cockerill-Ougrée	30	
Comiaco	253	244
Commerzbank	353	350 50
Courtaulds		
Dart. Industrie	180	188
De Beers (port.)	148 50	143 50
Dow Chemical	415	415
Dresdner Bank		
E.M.I.	46 70	46 50
Est-Asiatique		
Femmes d'Aujourd	128 10	
Finextrement		
Fluidor	15 50	15 70
Fosseo	282	280
Gén Belgique	178	174
Gevaert	24 70	
Glaxo	65	65
Goodyear	197	205
Grace and Co.	108 10	109 10
Gulf Oil Canada	366 ..	365
Hartebeest		
Hoogovens	131	131
I.C. Industries	325 10	
Johannesburg		
Kubota	7 30	7 35
Lotosia	187 50	186 50
Mannesmann	10 35	10 45
Marks-Spencer	15 60	15 80
Matsushita	45 90	45 50
Mineral-Ressorts	253	257
Nat. Nederlanden	189 80	111 20
Naranda		
Olivetti	8 10	8
Pakhoed Holding	91	91
Petrofina Canada	219	
Pfizer Inc.	173 50	
Phoenix Assurance	32	
Pirelli	4 25	
President Steyn	249	254
Procter Gamble	311 50	312 50
Rolinco	377 70	379 70
Rolsco	393 70	395
Shell fr. (part.)	38 ..	38 30
S.K.F. Aktiebolag	72 ..	71 60
Sperry Rand	222	211 90
Steel Cy of Can.	132	126
Stiffontein	187 20	189 50
Suid. Afrikaanse	91 50	
Tenneco	176 ..	180
Thorn Electrical	33	
Thyss c. 1 000	135	
Vaal Reefs	354 ..	370 ..
Vieille Montagne		
Wagons-Lits	134 ..	133
West Rand	34 50	34 60
C.E.C.A. 5 1/2 %		

HORS COTE

Intertechniques	935 ..	959 ..
Siceour	183 ..	183 ..
Alsar	159 ..	165 ..
Banq. Fin. Sur.		
Cellulose Pin.	56 ..	.. ..
Coparex	799 ..	.. ..
General Alimenta		
Ilma Industrie		
Métail. Minière	159 ..	159 ..
Océanic	28 70	26 50
Pétrofigaz		
Propaptia	315 ..	.. ..
Sab. Mar. Cert.		
Be Fin. Banq Us.	214 ..	.. ..
Total C.F.N.	93 ..	92 70
Ufinex	223 50	223 50
Voyer S.A.	2 40	2 40
Roresta NV	241	248 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SICAV		
1re catégorie	9841 91	9395 52
16/9	Coupons détachés lundi	Revenu net
Actions France	166 13	157 64
Actions Sélec	200 45	191 36
Audificanat	245 08	233 86
A.G.F 5000	294 27	196 01
Agrimo	313 95	288 85
Arteri	146 68	139 ..
A.L.T.O.	178 79	179 66
Amérique Gestion	233 72	223 12
Bourse-Investissement	197 66	188 12
C.I.P.	557 18	531 91
Convertimo	182 86	166 59
Cortexa	566 43	540 74
Crédiater	207 29	197 89
Croiss. Immobil.	253 11	241 63
Drouot-France	184 36	176 ..
Drouot Invest.	386 32	368 66
Energie	194 22	185 41
Epargne-Croiss.	750 69	716 84
Epargne-Indust.	329 72	306 12
Epargne-Inter	368 59	351 88
Epargne-Oblig.	141 89	135 46
Epargne-Unie	477 38	455 73
Epargne-Valeur	255 05	243 48
Euro-Croissance	234 83	223 99
Financière Privée	514 82	491 23
Foncier Investiss	470 90	449 55
France-Epargne	252 48	241 04
France-Garantie	253 29	248 32
France-Invest	226 12	215 87
Fr.-Obl. (nouv.)	344 26	328 66
Francic	194 87	185 83
Fructidor	172 48	164 66
Fructifrance	329 78	314 75
Gestion Mobilière	285 82	272 67
Gestion Rendem.	394 15	376 23
Gest. Sél. France	285 78	272 74
I.M.S.I.	252 96	241 39
Inde-Suez Valeurs	485 24	385 86
Intercroissance	167 84	160 23
Interoblig.	5647 72	5391 62
Intersélect Fr.	289 26	199 77
Inter Valeurs Inc.	313 97	299 64
Invest. St-Honoré	356 67	340 58
Laffitte-France	161 96	153 74
Laffitte-Oblig.	138 66	132 37
Laffitte-Rend.	145 56	138 96
Laffitte-Tokyo	376 86	359 77
Livret portef.	230 38	220 07
Multi-obligations	355 48	291 81
Multirendement	131 94	126 96
Mondial Invest.	233 02	222 45
Natio-Inter	474 29	453 45
Natio-Valeurs	395 21	367 74
Obligesa	134 68	128 58
Paribas Gestion	278 27	268 89
Pierre Investiss.	281 15	267 53
Rothschild-Exp.	443 49	422 76
Royal Dutch.	388 20	362 ..
Rte Thuis Zin	46 10	47 45
St-Helena Co	238 10	244 60
Schlumberger	614	621
Shell Fr.	39 85	40
Siemens A.G	648	649
Sony	61 20	63 80
Unilever	259 60	260
U. Mts. 1/10	194	183 80
Unif. Techn.	206 40	205
West Drief.	423	453 ..
West Deep	257 90	273 90
West Hold.	382	387
Xerox Corp.	258 20	259 50
Zambie Corp.	4 35	4 30
Financière Victoire	514 82	491 23
Financ. Victoire Idx.	1	1
Fonsicav	1	1
Garsicav	1	1
Gerbevalor	1	1
Gerbeviller	1	1
Gerbeloire	1	1
Gerbetrésor	1	1
Gerbevar	1	1
Gerbevie	1	1
Gerbeyer	1	1
Gerbeyer Inter	1	1
Gerbeyer Trésor	1	1
Gerbeyer Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie	1	1
Gerbeyer Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Trésor	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Valeurs	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie	1	1
Gerbeyer Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Vie Inter	1	1
Gerbeyer Vie

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. HORS DE PARIS : « La route des Flandres », par Maurice Le Lannou ; « Elargir la brèche », par Jean-Louis Escafit.

ÉTRANGER

3. EUROPE
— TURQUIE : l'opinion publique s'interroge sur les intentions des militaires au pouvoir.
— POLOGNE : une nouvelle session plénière du comité central se tiendrait dans quelques jours.
4-5. ASIE
— AFGHANISTAN : les Etats-Unis accordent l'asile temporaire au soldat soviétique réfugié à leur ambassade à Kaboul.
6-7. AMÉRIQUES
— ETATS-UNIS : le gouvernement se défend d'avoir révélé des secrets à propos de l' « avion invisible ».
7. PROCHE-ORIENT
— IRAN : le président Carter ne voit aucune perspective de solution rapide à l'affaire des otages.
8. DIPLOMATIE
— Le problème cambodgien à l'Assemblée générale de l'ONU.

POLITIQUE

10. Jean-Bedel Bokassa confirme les révélations du « Canard enchaîné » sur l'affaire des diamants.
11. Les élections sénatoriales : Calvados, Cher, Creuse, Hérault.
12. LIBRES OPINIONS : « Je suggère », par Pierre Marcilhacy

SOCIÉTÉ

13. JUSTICE : le parti communiste iranien contre l'Express.
14. EDUCATION : la rentrée scolaire. M. André Henry appelle les enseignants à ne pas tomber dans le « piège » de la grève.
15. SCIENCES : le choix du C.B.S. en faveur du système français de « télétexte » Antiope.

LE MONDE DES ARTS ET SPECTACLES

18-19. CINEMA : « le Dernier Métro », de François Truffaut, par Jacques Siclier. Bilans de la Mostra de Venise : couleur du temps qui passe, par Louis Marcorelles ; érotisme et féminisme de Kenji Mizoguchi, par Pascal Bonitzer.
20. OPERA : Salzbourg, festival sexagénaire, par François Mailleux.

DOSSIER SICOB

29. Quand l'informatique manque de cerveaux... par Bernard Loriny ; la technologie prisonnière de l'économie.
30. Comment assurer la sécurité des données ?
32. Quand l'ordinateur écoute et parle ; un marché de 52 milliards de dollars.
33. L'évolution des matériels.
34. Informations « services ».

ÉCONOMIE

40. ETRANGER : le rapport du GATT sur l'évolution de l'économie mondiale.
41. ENERGIE : les ministres du pétrole de l'OPEP devront se réunir de nouveau avant le sommet de Bagdad.
42. SOCIAL : M. Marchelli (C.G.C.) : le gouvernement et le patronat se moquent des salariés.

RADIO-TELEVISION (27)

Annonces classées (35 à 39) ; Carnet (28) ; Journal officiel (28) ; Programmes spectacles (22 à 26) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Bourse (43).

Le numéro du « Monde » daté 17 septembre 1980 a été tiré à 547 496 exemplaires.

(Publicité)

Mach. écrire — 15 à 30 % chez Duriez

200 électriques portables

OLYMPIA, Olivetti, Hermès, Adler, Brother, Erika, Silver Reed, Smith-Corona, etc. 31 styles de caractères. Vente en discount (5 à 41 %) sans représentant. Duriez vous dit la vérité sur toutes. 132, bd Saint-Germain. Mo Odéon, St-Michel, Lux. 9 h à 19 h, sauf dim. et lun. Calculatrices, matériel de bureau, classement. Satisfait sous 8 jours ou remboursé. Parking rue Ecole Médecine.

A B C D F G H

Le marché du veau se détériore rapidement

Alors que des parlementaires européens font connaître leur intention de réclamer une législation communautaire sur la viande de veau, avec un contrôle applicable à tous les producteurs, il semble que le marché de ce produit ait commencé à se détériorer depuis le début de cette semaine. Un mot d'ordre de boycottage avait été lancé par l'Union fédérale des consommateurs le 11 septembre.

Les cotations officielles n'enregistrent pas encore de baisse, car elles correspondent aux cours constatés la semaine passée, lesquels étaient d'ailleurs en hausse. Cependant depuis lundi à Rungis, les arrivages ont chuté d'environ 50 %. Mardi 16 septembre, sur un apport de 159 tonnes, il y eut 100 tonnes de resserre. Ce mercredi 17 septembre, à 9 h. 30, 80 % des viandes étaient invendues, et les cours ont diminué de 2 F environ (14 F au lieu de 16 F). Dans les régions de production, la situation inquiète les éleveurs.

Notre correspondant de Rennes nous indique que l'abattoir Collet de Châteaubourg vient de mettre ses trente-cinq salariés au chômage technique ; ce mercredi, à l'abattoir municipal, 7 veaux ont été abattus, contre 250 habituellement ; 63 sur 350 mardi 16 et 300 sur 400 lundi 15 septembre. L'activité de la Société vitréenne d'abattage a été réduite de 60 % depuis lundi.

Il est difficile de savoir si la chute du marché est effectivement due à une importante baisse des achats de viande de veau par les consommateurs — les avis chez les bouchers sont partagés — ou si les grossistes anticipent un mouvement qu'ils tiennent pour certain. Du côté des éleveurs, on s'aperçoit que les communiqués ne suffisent plus. La Fédération nationale bovine, qui n'a pas encore pris de décision, s'interroge sur une éventuelle rencontre avec les associations de consommateurs. Sur le terrain, si ce mouvement continue, de nombreux éleveurs qui ont beaucoup investi vont friser la catastrophe. Devra-t-on jeter des animaux à la décharge ? La question est sérieusement posée car, pour l'heure, l'Office de la viande ne semble pas avoir décidé de mesures d'intervention.

Les regards convergent maintenant vers le ministère de l'agriculture, qui joue la grande muette. Du côté des éleveurs, on s'étonne du silence du ministre. La question, en effet, est de savoir si la viande de veau est, oui ou non, bonne à consommer ; si la loi de 1976 est, oui ou non, appliquée ; si les contrôles sont, oui ou non, suffisants ? — J. G.

Tempête dans un verre d'hormones à l'I.N.C.

L'intersyndicale (C.G.T.-C.F.D.T.) de l'Institut national de la consommation accuse le directeur de cet organisme, M. Pierre Fauchon, de censure, effectuée sur pression du ministère de l'agriculture.

Les faits : la couverture du numéro d'octobre du mensuel « 50 millions de consommateurs » et 170 000 exemplaires d'un cahier déjà tiré vont être envoyés au pilon. M. Fauchon a, en effet, décidé de modifier le titre et de corriger l'article consacré à l'utilisation des implants dans l'élevage bovin. Cet article, écrit en août, démontre qu'il n'y a pas que les veaux qui sont « poussés » aux hormones, mais que le classique bifteck, l'élevage en général, ne sont pas à l'abri du soupçon. Le titre « Ne suivez plus le bœuf » deviendra « Viandes aux hormones : de nouvelles menaces ». Quant aux modifications essentielles, l'une revient à disculper le ministère de l'agriculture, qui, dans le texte initial, était accusé d'avoir rendu des agréments à des groupements de producteurs des Côtes-du-Nord qui étaient en infraction avec la loi sur la distribution des médicaments. L'autre consiste à préciser que, selon la plupart des spécialistes, seules les hormones artificielles sont nocives. Différentes rectifications mineures enfin (que les journalistes connaissent bien) atténuent sinon l'agressivité du texte, comme le dit l'intersyndicale, du moins les affirmations qu'il comporte. Ainsi, les éleveurs qui retirent les « piqures » ne « sont » plus rares, mais « paraissent » rares.

Pour l'intersyndicale, M. Fauchon a voulu, pour ne pas mécontenter son ami, M. Méhaignerie, atténuer la responsabilité de son ministère et introduire l'idée d'une éventuelle modification de la loi de 1976, qui conduirait à autoriser les hormones naturelles. M. Fauchon se défend de telles accusations : le titre, arrêté en août, et qui n'était alors qu'un anodin rappel d'un slogan qui marqua en son temps l'opinion, prenait quelques jours après le mot d'ordre de boycottage lancé par l'Union fédérale des consommateurs et sa publication concurrente « Que choisir ? », une autre signification. « Ne suivez plus le bœuf » voulait dire alors que l'I.N.C. s'associait au boycottage, ce qui n'est pas le cas, comme ce n'est pas non plus l'opinion d'autres organisations de consommateurs. M. Fauchon justifie encore les modifications apportées au texte par le nouveau contexte de l'actualité. En outre, nous n'avons pas la preuve de la responsabilité du ministère dans l'affaire de l'agrément des groupements de producteurs des Côtes-du-Nord, dit M. Fauchon.

Le ministère de l'agriculture a-t-il fait pression ? M. Fauchon reconnaît avoir eu ces derniers jours de nombreux contacts téléphoniques, avec le ministère notamment, où on lui aurait recommandé la prudence, car des poursuites en dommages et intérêts pourraient être intentées contre « 50 millions de consommateurs » si celui-ci publiait des informations qu'il ne pourrait prouver. Bref, le B.A. BA du droit de la presse. En forme de conseil d'ami ou de pression ?

J. G.

A 15 MINUTES DE L'ETOILE
64, ROUTE DE VERSAILLES • LOUVECIENNES • TÉL. 969.94.53
REPAS D'AFFAIRES
CADRE DE VERDURE SALONS DE RÉCEPTION
Nouvelle Formule
MENU GASTRONOMIQUE à 100 Frs et Grande Carte
AUBERGE COEUR VOLANT
PACHA CLUB DE 22 h. 30 A L'AUBE

Société d'exploitation de la
BROCANTE DU BATIMENT
matériaux anciens
PRIX EXCEPTIONNELS jusqu'au 30 sept.
CHEMINÉES CARRELAGES
128, quai de Jemmapes, Paris-10e
Tél. : 203.47.51
ouvert tous les jours de 8 h à 19 h (sauf dimanche)

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing souligne l'« intérêt national » de la tâche confiée au nouveau médiateur

La nomination effective de M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, comme médiateur, a été rendue effective au cours du conseil des ministres du mercredi 17 septembre.

A l'occasion de cette nomination — qui était attendue depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 2 août), — le président de la République a déclaré : « *La fonction de médiateur n'est pas une fonction politique. Il est vrai que le passé politique et la qualité humaine du nouveau titulaire donnent à la nomination de M. Robert Fabre une signification particulière. Il est bon que des personnalités venues de différents horizons politiques puissent apporter leur concours à des tâches d'intérêt national. Sans rien renier de ses convictions, M. Robert Fabre apportera aux relations entre l'administration et le citoyen l'esprit de justice et le sens des données concrètes qui sont la marque de sa personnalité.*

» *La France est une démocratie avancée dont l'administration agit dans le respect du droit, des procédures et des lois. L'amélioration des rapports entre les citoyens et leurs services publics est un objectif constant de l'action gouvernementale. C'est aussi un des problèmes-clés de notre société pour lequel tout progrès réalisé dans le sens de la simplification répond à l'attente unanime des Français.* »

Le gouvernement a, d'autre part, adopté un projet de loi relatif à la transmission des entreprises à caractère familial et à la validité des sociétés créées entre époux.

Figuraient également à l'ordre du jour du conseil : un décret relatif au commissariat à l'énergie solaire, une communication sur la 35e session de l'Assemblée générale de l'ONU, un décret portant augmentation de l'indemnité spéciale de montagne (le taux de cette augmentation est de 25 % ; elle sera effective au 1er janvier 1981. A cette date, la prime versée aux éleveurs de montagne passera de 200 à 350 francs et de 300 à 525 francs pour les éleveurs de haute montagne), un décret portant augmentation des petites pensions des anciens combattants (les pensions inférieures à 2 000 francs par mois).

Le gouvernement a également entendu une communication de M. Joël Le Theule, ministre des transports, sur les économies d'énergie dans les transports, une communication de M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, sur la création d'emplois dans l'artisanat, et une communication de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, sur la conférence des ministres de la justice des pays de droit d'expression française.

A la sortie du conseil des ministres, M. Méhaignerie a annoncé qu'il réunirait mercredi *après-midi* un conseil de nutritionnistes et de scientifiques pour étudier le problème de l'utilisation des hormones dans l'élevage des veaux.

L'AFFAIRE MACCIOCCHI

Proposition socialiste de résolution d'urgence à l'Assemblée européenne

La décision du ministre des universités de mettre fin aux fonctions de Mme Maria-Antoniette Macciocchi, professeur associé à l'université de Paris-VIII, suscite des remous au sein de l'Assemblée des Communautés européennes, où siège Mme Macciocchi, élue sur la liste du parti radical italien. Une proposition de résolution d'urgence à ce sujet doit être discutée jeudi 18 septembre à Strasbourg. Présenté à l'initiative du groupe socialiste, qui avait condamné unanimement le 11 septembre « *l'expulsion de Mme Macciocchi de l'université française* » (*le Monde* daté 14-15 septembre), ce texte est également appuyé par des membres du groupe libéral démocratique, du groupe démocratique européen et du parti populaire européen. Ce texte appelle l'Assemblée européenne à demander « *le report de cette mesure qui apparaît à la fois comme une interdiction professionnelle injustifiable et une discrimination contraire au traité de Rome* ».

1 jour, 25 ordinateurs chez votre marchand de journaux !!!
LISEZ LE GUIDE 1980 de L'ORDINATEUR INDIVIDUEL
chez les marchands de journaux

PROFITEZ DES SERVICES DE L'ÉLYSÉES.

A l'Elysées, vous pouvez aller prendre un verre. A l'Elysées, vous pouvez louer une voiture. A l'Elysées, vous pouvez vous faire coiffer. Surprenant? Pas du tout. C'est exactement ce que j'ai fait la semaine dernière à l'Elysées Rond-Point, la nouvelle galerie du Rond-Point des Champs-Elysées. Ce qui est extraordinaire, c'est que tout est ouvert de 10 h à 22 h: les boutiques de mode, de cadeaux... L'atmosphère est très agréable. Les volumes aérés. On s'y sent très à l'aise. Ce qui n'est pas le cas de toutes les galeries. Mais l'Elysées Rond-Point, c'est autre chose.

Elysées Rond Point

Galerie Elysées Rond-Point
12-14 Rond-Point des Champs Elysées Paris.

Adam's. Alain Manoukian. Avis. Baby Charles. Le Bar de la Machine. Beylerian. La Bottega. Carel. La Carterie. La Cave d'Hédiard. Destray Opticiens. Dune. Hervé Monsigny. Katé's. Léonard Cadeaux. Lucie Saint-Clair. Minelli. Neuhaus Catalin. Oner. La Roue. Saint Laurent Rive Gauche. Sylviane's. Tobacco's. Valentuomo. Vera Finbert.

En Allemagne fédérale

LE DÉFICIT DES PAIEMENTS EXTÉRIEURS POURRAIT FROLER LES 30 MILLIARDS DE DM estime la Bundesbank

Le renchérissement du pétrole mais aussi le développement des voyages à l'étranger sont les principaux responsables de la détérioration de la balance des paiements courants de la R.F.A., estime la Bundesbank dans son rapport de septembre, publié mercredi 17 septembre.

La Bundesbank ne fournit pas de nouvelles estimations du solde négatif des opérations courantes pour 1980 (commerce extérieur et transactions dites « invisibles », dont le tourisme), qu'elle avait chiffré à 25 milliards de deutsche marks dans son rapport d'août (1). Toutefois son président, M. Poehl, fait état, dans une interview à l'agence américaine A.P.-Dow-Jones, publiée mardi 16 septembre, d'un déficit des paiements courants pour 1980 « *plus proche de* 30 milliards » de deutschemarks (16,8 milliards de dollars à la parité actuelle des deux monnaies) que de 25 milliards de deutschemarks (2) ».

Le président de la Bundesbank estime que le déficit des paiements courants sera considérablement réduit l'année prochaine, ajoutant que, sans les hausses pétrolières, la balance allemande aurait été équilibrée cette année. Il déclare que la R.F.A. exportera davantage — son marché intérieur étant moins demandeur — tandis que se ralentira le rythme des importations. Il n'en recommande pas moins aux entreprises d'améliorer leur position concurrentielle sur le marché intérieur (pour arrêter l'offensive japonaise), de pratiquer une politique salariale modérée et de ralentir les hausses de prix (3), le taux d'inflation atteignant 5,5 % l'an.

(1) La balance des paiements courants de la R.F.A. a été déficitaire en 1979 (de 10 milliards de deutschemarks), cela pour la première fois depuis 1965.

(2) Soit environ 70 milliards de francs contre 58 milliards de francs prévus jusqu'ici. Notons que les prévisions officielles portent pour la France sur un déficit de 20 à 25 milliards de francs, cette année, de la balance des paiements courants.

(3) En fait, les hausses de prix de détail se sont considérablement ralenties en R.F.A. puisqu'elles n'ont été que de 0,2 % en juillet et 0,1 % en août (+ 0,5 % en juin).

LE YEN AU PLUS HAUT DEPUIS DIX-HUIT MOIS

La hausse du yen japonais, amorcée depuis quelques jours, s'est accentuée : mercredi 17 septembre, il ne fallait payer que 211 yens pour 1 dollar à Tokyo contre 216 yens la semaine dernière et 258 yens environ au début de l'année. Cette avance est due, notamment, aux investissements effectués en valeurs japonaises par les intérêts pétroliers du Moyen-Orient.

Sur le marché de Fox, le cours de l'once s'est redressé de 608 dollars à 677 dollars environ, tandis que le dollar restait pratiquement stable.

NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION" (depuis 18'50, le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

ESCP
ECOLE DE DIRECTION D'ENTREPRISES DE PARIS
Cycle de formation supérieure d'une durée de 3 ans de généraliste de la gestion.
Preparation aux diplômes d'état :
• D.E.C.S.
• B.T.S. d'action commerciale
Une large ouverture sur la vie des entreprises (stages, séminaires, visites, jeux d'entreprises).
Documentation gratuite sur demande :
130, rue de Clignancourt
75018 PARIS - 252.27.27

هكذا من الأصل